

# VARENNE

1672

1972



doris horman





*Varenes dans les prémices de l'ère industriel, alors qu'il offrait encore l'aspect d'un village agricole.*

doris horman

# VARENNES 1672 1972



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Édité par

LE COMITÉ DU TRICENTENAIRE DE VARENNES

---

*Don de*



**Fondation Raymond-Beaudet**

449, rue Notre-Dame  
Drummondville  
(Québec) J2B 2K9  
(819) 478-2519

Maquette des pages-couvertures: A. Albert Dalpé.

© Ottawa, Canada 1972, doris horman.

Tous droits réservés.

Dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 1972.

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

*A mes parents adoptifs  
qui sont aussi ma tante et mon oncle,  
Liliane et Hubert Payette.*

2009  
11/03/09

## *Merci*

– aux deux corporations municipales qui ont facilité le financement de cet ouvrage;

– à M. Aimé Gervais qui, malgré les multiples tâches de sa fonction de président du Comité du Tricentenaire, collabora aux recherches;

– à M. A. Albert Dalpé, vice-président du Comité du Tricentenaire et à son épouse, animateurs des chercheurs, pour leur assistance continuelle;

– aux chercheurs, aux copistes et aux photographes, pour leur précieuse coopération.



# Preface

Cet ouvrage est un héritage. C'est le legs de trois siècles d'histoire, de l'histoire de Varennes et des Varennois. A cette heure d'incertitude, il constitue un témoignage des valeurs qui demeurent vraies. A l'auteur et aux collaborateurs, ma plus vive gratitude.



Les peuples heureux, a-t-on dit, n'écrivent pas leur histoire, ils la vivent. Depuis trois cents ans, Varennes a agi de même: les jours s'usent d'ordinaire tissés de petits labeurs et de devoirs intenses, sans faire parler d'eux. Aujourd'hui, pourtant, s'inscrit en nos chroniques varennoises une page d'allégresse et d'émotion. Quelle gloire ressentons-nous tous à l'écrire et à la buriner dans la pierre. S'il est vrai que les énergies s'allument les unes aux autres comme des flambeaux, retrouvez vaillants Pionniers au cœur de tous les Varennois l'étincelle jaillie autrefois de la flamme de votre valeur de preux.

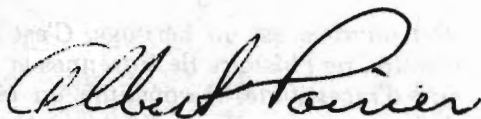


---

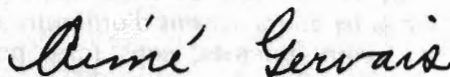
Préface par M. Guy Boucher de Grosbois, maire de la corporation municipale de la Paroisse de Varennes;

M. Laurent Brodeur, maire de la corporation municipale du Village de Varennes;

Les chapitres suivants vous démontreront que l'histoire de nos ancêtres nous donne un exemple de coopération, de travail et de dévouement. Conservons ces qualités léguées par le passé et notre avenir sera assuré.

A handwritten signature in black ink, reading "Albert Poirier". The script is cursive and elegant, with a large initial 'A'.

L'année du Tricentenaire de Varennes n'aurait-elle laissé d'autres marques de son passage que le monument aux pionniers et ce volume qui raconte leur histoire, il valait la peine de dépenser temps et énergie pour faire de 1972 un nouveau point de départ vers l'avenir.

A handwritten signature in black ink, reading "Aimé Gervais". The script is cursive and somewhat bold, with a large initial 'A'.

---

M. Albert Poirier, président du Conseil exécutif  
de la Municipalité scolaire de Varennes;

M. Aimé Gervais, président du Comité du  
Tricentenaire.

*Il faut reprendre les chemins d'eau et les portages;  
réapprendre les portulans.  
Pour savoir Qui nous sommes.*



## Introduction

# Avant Varennnes

La terre a beau rouler ses jours et ses nuits, il n'y eut rien de neuf sous le soleil d'antan, même pas la Neufve-France! Et c'est un truisme d'affirmer que les découvreurs ne découvrirent rien. Bien avant notre Cartier-capitaine-topographe, des myriades de pêcheurs européens connaissaient cette terre du soleil couchant. C'est pourtant bien la *folle du logis* qui enfanta la commandite des monarques aux explorateurs. Les Terres Neuves, cet ailleurs mystérieux, émergeaient d'un mythe poli par le temps. Platon prétendait déjà que des îles nombreuses et un vaste continent existaient par delà son Atlantide submergée. Et les poètes annonçaient que l'océan baignait, aux antipodes, une *terra incognita* d'une fertilité inouïe. Un Eldorado aux filons d'or recouverts d'une manne opulente...

La tête à la fois farcie de rêves et d'ambition (ce paradoxe qui érige un continent en 3 siècles...), les bâtisseurs de pays tentèrent d'aménager des jardins français outre-Atlantique en même temps que les actionnaires des compagnies rêvaient de ballots de fourrures. Que se passait-il à Varennnes qui ne l'était pas? Rien. Aucun document ne laisse supposer que le territoire, *banlieue* d'Hochelaga, eut été l'habitat d'Amérindiens. Les aborigènes y chassaient sûrement car «*dans son état primitif, Varennnes était entièrement occupé par la forêt.*»<sup>1</sup> Du fleuve, il faut s'imaginer une superbe frondaison

---

1. *La florule de Varennnes*, frère Marie-Victorin, article paru dans *Le Devoir*, 3 juillet 1943.

projetant ses couleurs en trois vagues croissantes percées, surtout à l'est, de prairies naturelles. D'abord, l'exubérante végétation marécageuse surplombée par la horde des saules arbustifs; puis la mer infinie des érables rouges, ormes, tilleuls, frênes et chênes, et des pins blancs agrippés aux lanquettes de sable; et la dernière vague, épousant le coteau de St-Amable porteur d'érables à sucre.

Cette futaie impassible vit défilier, dans le chenail du temps et du fleuve, des cortèges insolites. L'automne commençait sans doute à l'asperger de lumière lorsque les 2 grosses barques de Jacques Cartier remontèrent vers Hochelaga, en octobre 1535. La Grande et la Petite Hermine mouillaient à Stadaconé et le capitaine avait ancré l'Emerillon au lac St-Pierre, par crainte d'avaries. Toujours à la poursuite de cette part du «testament d'Adam»<sup>2</sup> dérobée à son roi, le Maloin repasse devant chez-nous avec ses barques à voiles et ses mariniers lors de son 3<sup>e</sup> périple, en 1541. Et cette belle délégation foule sans doute le territoire de notre municipalité puisqu'il «*explore attentivement la rive sud que Donnacona lui a dit toucher au pays où croissent le girofle et la cannelle, et découvre la rivière Richelieu.*»<sup>3</sup> L'histoire ne dit pas s'il moissonna ses épices! Champlain bourlinguait dans les parages en 1603, à titre de géographe-cartographe. Et à l'automne de 1641, un jeune homme d'une trentaine d'années dont le bras, comme celui des futurs Canadiens de l'hymne national, savait porter l'épée et la croix, fit un bref séjour à Hochelaga. Il repassa devant Varennes avec sa troupe au printemps suivant, semer à Ville-Marie le grain de Sénevé du père Vincent.<sup>4</sup>

A qui appartenait ce territoire aux frontières-fantômes? Les adeptes du droit naturel diront: aux Amérindiens. Les pro-colonialistes répondront: à la Couronne. C'est d'ailleurs ce dont était convaincu François 1<sup>er</sup> depuis le jour où son mandataire avait planté des croix. En 1627, le Roy fondait la

2. En 1493, une bulle du pape Alexandre VI divisait le monde *nouveau* entre l'Espagne et le Portugal. Vexé, le roi de France demanda à voir le testament d'Adam...

3. Jacques Cartier devant l'histoire, Gustave Lanctot, éd. Lumen, Montréal, 1947, p. 76.

4. Après avoir célébré la 1<sup>ère</sup> messe dans l'île, le père Vincent dit: «*Ce que vous voyez ici n'est qu'un grain de Sénevé.*». Cité dans *Histoire du Canada*, Robert Lacour-Gayet, éd. Fayard, Paris, 1966, p. 87.

Compagnie de la Nouvelle-France dite aussi des Cent-Associés et lui donnait le pays «*en toute propriété, justice et seigneurie*»<sup>5</sup>. Latitude: de la Floride au cercle Arctique; longitude: de l'«*Isle de Terre-neuve, tirant à l'ouest, jusqu'au grand lac, dit la mer douce*»<sup>6</sup>. Et cette société concédait au chevalier Jean de Lauzon, sieur de la Sytière, *échiquier* et conseiller du Roy, un territoire «*plus vaste que deux ou trois provinces de France.*»<sup>7</sup> Varennes y était inclus. Lauzon ne fondait que de frêles espoirs sur son domaine. A la Société Notre-Dame de Montréal, il céda cette grande île à la vocation insoupçonnée de métropole et ignora les abords.

A la suite d'ententes verbales, vers 1667, les premiers défrichements retentirent dans les ramures de notre forêt et les abattis s'animèrent: çà et là, une maison de billes s'éleva, flanquée d'un jardin plantureux. Le domaine redevint cependant propriété royale durant quelques mois lorsque, pour favoriser la colonisation, le Conseil d'État déclara, en juin 1672, que «*la moitié des terres seront retranchées des concessions et données aux nouveaux particuliers qui se présenteront pour les cultiver.*»<sup>8</sup> Peu après, le Grand Intendant concédait les 5 fiefs devant constituer notre municipalité. L'épopée varennoise débutait officiellement.

5. 6. *Édits et Ordonnances*, v. 1, p. 7. Acte pour l'établissement de la Compagnie des Cent-Associés par le cardinal de Richelieu.

7. Lacour-Gayet, p. 97.

8. *Édits et Ordonnances*, v. 1, p. 60.

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...

...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...  
...the ... of ...



## Varenes en Neufve-France

Jusqu'à la décennie de 1660, les conflits de pouvoir, les querelles de l'eau-de-vie, les rivalités de la traite, les incurSIONS des Iroquois et même d'effrayantes secousses sismiques avaient anémié la colonie.

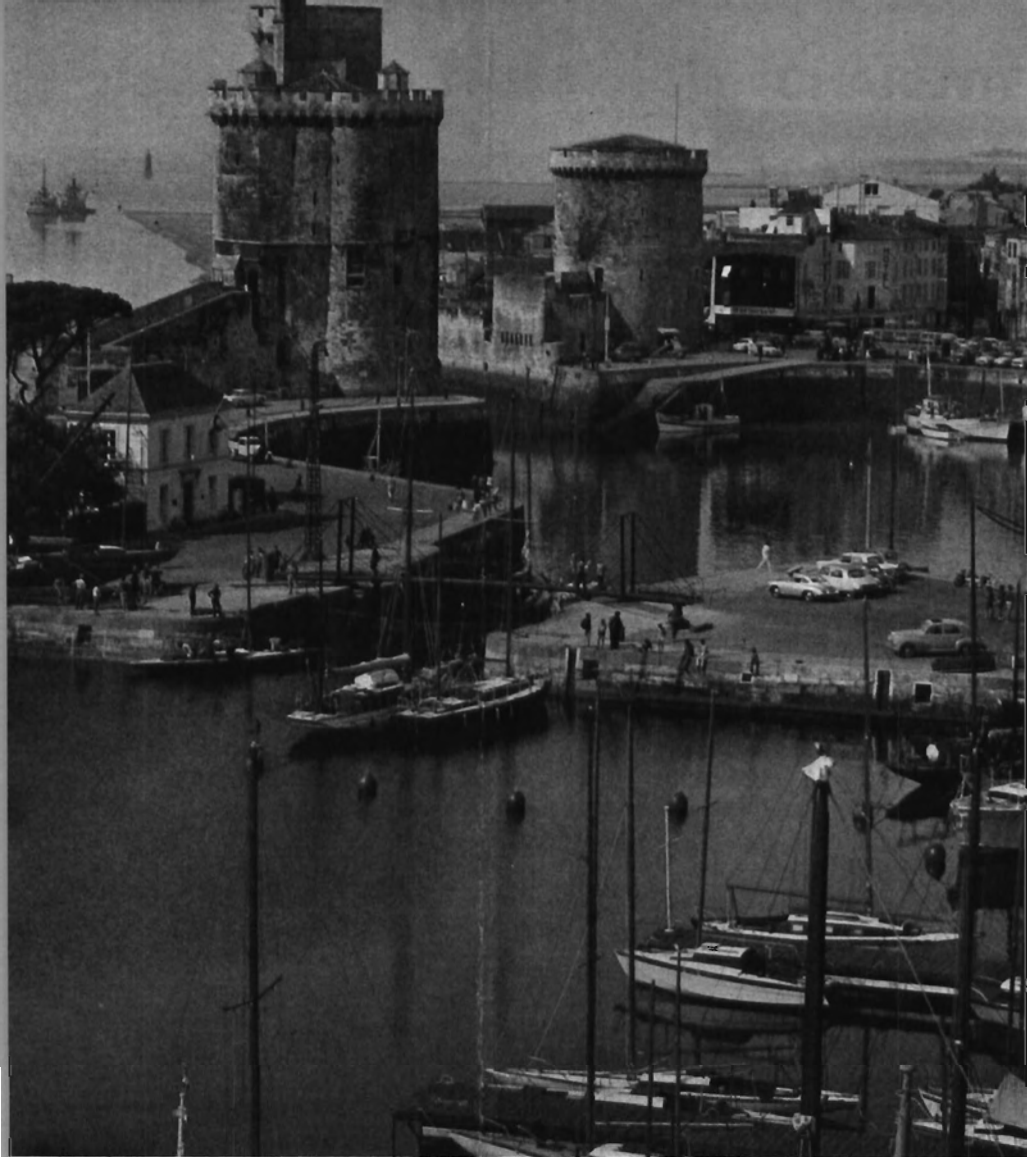
Mais ce fut un été radieux que celui de 1665. Dans le giron du Cap-aux-Diamants, les demeures, hier craintives, s'animaient: «*Le vieux rocher de Québec sembla tressaillir de joie*»<sup>1</sup>. Plusieurs bâtiments mouillèrent en rade tout au long de l'été. Aux cris d'allégresse des coloniaux qui «*ajoutaient encore au concert des cloches et des canons*»<sup>2</sup> débarquèrent, à diverses dates, un vice-roi, le Grand Intendant et un bouillant gouverneur,<sup>3</sup> en même temps que de magnifiques militaires à redingotes blanches et d'*«officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent.»*<sup>4</sup>

Ayant largué les amarres à la Rochelle le 13 mai, l'Aigle d'Or et La Paix<sup>5</sup> accostaient à Québec les 18 et 19 juin. Les 4 premières compagnies du régiment de Carignan-Salières (Chambly, Froment, Rougemont et La Fouille) en débarquaient. Au dernier jour de juin, Tracy mettait pied à terre avec un grand train comprenant même 4 pages d'honneur en costume de cour. Il arrivait des Antilles avec des soldats<sup>6</sup> et des colons. Le 17 août à 10 heures du soir (précise le

1. 2. 4. Lettre de Mère Marie de l'Incarnation, citée dans *Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud*, abbé A. Couillard Després, 1912, p. 39.

3. Alexandre de Prouville de Tracy, Jean Talon et Daniel de Rémy de Courcelles.

5. *Le Régiment de Carignan*, Régis Roy et Gérard Malcheloisse, Montréal, 1925, p. 26.



**Le port de La Rochelle, en Aunis, d'où s'embarquèrent nombre de nos pionniers. Les tours, qui étaient déjà des antiquités, datent des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.**

journal de M. de Salières), le Saint-Sébastien et un autre navire jetaient l'ancre devant Kebeck, portant le colonel du régiment et 8 autres compagnies. Enfin, Le Jardin de Hollande et La Justice<sup>7</sup> carguèrent leurs voiles dans le port au début de septembre, après une pénible traversée de 112 jours. Les cales hébergeaient 4 chevaux (8 étant morts en mer), des bœufs et des moutons. Sur les ponts se tenaient de nouvelles recrues et les soldats des dernières divisions du régiment de Carignan; et, parmi eux, 2 futurs feudataires de notre municipalité: René Gaultier de Varennes, lieutenant dans la compagnie du capitaine Arnoult de Loubias, et Michel-Sidrac Du Gué, capitaine. Mais entre les cales et les ponts souffraient une centaine de malades du typhus dont la majorité devait succomber peu après dans l'hôpital, dans l'église ou dans des abris de fortune.

Le foisonnement des soldats, dans la ville de Champlain<sup>8</sup>, allégeait pourtant les cœurs. Ils arboraient le Caudebec<sup>9</sup> noir sur leurs cheveux poudrés et retenus à la nuque, le justaucorps en bure gris-blanc, le haut-de-chausse garni d'aiguillettes et flanqué d'une bayonnette avec gaine en cuir. Leurs 24 compagnies constituaient un effectif de 1,200 à 1,300 hommes: c'était une explosion démographique surpassant la population entière de la ville et plus du tiers de la population totale de la colonie. Le régiment de Carignan-Salières avait été levé par Thomas François de Savoie, prince de Carignan, pour les guerres d'Italie. Noblesse oblige... et la plupart des officiers étaient de naissance. Après la paix, en 1641, le corps se fusionna avec des troupes réunies par l'Allemand von Balthazar. Mais ce dernier décéda et le colonel Henri de Chastelard, marquis de Salières, le remplaça. Ce régiment était composé de 20 compagnies de 50 hommes et fut le seul à traverser en entier au Canada.

Malgré sa goutte et ses 63 ans, le rutilant Tracy avait jadis guerroyé à la Fronde du côté des Princes, par amour pour la

6. Autres que ceux du Régiment de Carignan. Ils gardèrent leur caractère propre. Roy et Malchelosse.

7. Relations des Jésuites, 1665, p. 25. Cité dans *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, éd. Beauchemin, Montréal, 1967, p. 142.

duchesse de Longueville. Il avait développé une belle sagacité militaire, mais sa tactique de l'automne 1665 est imprévoyante. Il envoie, sur le Richelieu, 4 compagnies ériger des fortins et les lier par des routes. Les soldats s'acclimatent mal: ils pataugent dans les marais, transis, affamés, malades. Est-ce un pays pour des surhommes?<sup>10</sup> Mais, impressionnés, 3 des Cinq-Nations iroquoises s'empressent de signer la paix. Les Agniers et les Onneyouts ne regardent encore **les Français** que *comme des poules*.<sup>11</sup> En émule du vice-roi, Courcelles se met en route dès janvier 1666 contre les 2 autres familles. René Gaultier fait partie du bataillon.<sup>12</sup> Le 25, à la tête de 40 soldats, M. de Salières aplanit les dunes de glace des rivières et trace un chemin pour les traînes. Charles Le Moyne, avec 15 *capots bleus* (Montréalais) chaussés de raquettes, fraye un chemin dans les bois. Il semble que Jacques Le Moyne et Michel Messier, des *Canadiens* depuis une décennie, font partie du groupe. Et Pierre Boucher offre sa collaboration pour la dernière fois à titre de combattant. Mais la colonne des militaires rencontra un adversaire plus blanc et plus fort qu'elle: l'hiver canadien! Elle revint bredouille et pathétique, ramenant *«plusieurs soldats dont les uns avaient les jambes coupées par les glaces et les autres les mains ou les bras ou d'autres parties du corps entièrement gelées»*.<sup>13</sup> L'expédition avait été plus désastreuse pour les Français que pour l'ennemi! En septembre, Tracy et Courcelles achevèrent ensemble la pacification des Iroquois. Ils partirent à la tête d'un effectif sans précédent dans l'histoire canadienne: 300 canots, 2 pièces d'artillerie et 1,300 combattants. Le bel uniforme des fantassins s'était canadienisé: bonnet de castor, écharpe de laine et moufles de fourrure; les chaussures à grosses boucles carrées avaient été remplacées par des mocassins de peau et des guêtres en cuir souple serrées par des lanières. Mais ils roulèrent tambour... et les Agniers, étonnés, s'enfuirent des bourgades: ils ne connaissaient que la guerre

8. Le capitaine Samuel de Champlain fonda Québec, qu'il faillit nommer Ludovica, en 1608. Paralytique, il «*prit une nouvelle naissance au ciel*» (dit le père Le Jeune) en 1635.

9. Ce chapeau de laine tire son nom de la 1<sup>ère</sup> fabrique établie à Caudebec. Tiré de *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, éd. Fides,

d'escarmouches! Le pays n'avait pas encore tout-à-fait transformé ces *François!* Peu après, cependant, l'on pétuna à même le calumet de paix et Talon put commencer son travail.

### PIERRE BOUCHER

Après le *Te Deum* de la victoire, quatre des dernières compagnies, dont celle de M. de Loubias, furent cantonnées au fort des Trois-Rivières. Le petit poste comptait 250 habitants. Il avait été établi en 1634: sur la recommandation du chef algonquin Capitanal, le Père du Canada (Champlain) avait érigé un fortin sur cet emplacement, comptoir depuis 1618.<sup>14</sup> Un commis de traite au surnom militaire de La Violette<sup>15</sup> en fut le premier gouverneur.

C'est ainsi que le lieutenant de Varennes se lia d'amitié avec le gouverneur Pierre Boucher et sa toute jeune fille, Marie-Ursule. Il n'aurait su déposer sa confiance en de plus dignes mains! La figure du trifluvien Boucher, 2<sup>e</sup> Canadien à être anobli au pays<sup>16</sup>, se profile dans les annales non seulement comme le prototype du Français canadienisé, mais surtout comme le modèle idéal d'un bâtisseur de pays. Chez lui *«tout est mesure, pondération, équilibre.»*<sup>17</sup>

De Mortagne-sur-Montagne au Perche, la famille Boucher avait répondu à l'invite du recruteur Robert Giffard et débarqua à Québec en 1634, en même temps que 6 autres. Champlain jubilait: il n'avait vu autant de gens depuis 1608! Le père de Pierre travailla sur la métairie des Jésuites Lalemant et Buteux, près de Beauport.

En 1637, alors que le jeune homme n'avait que 15 ans, ces missionnaires l'amènèrent avec eux en Huronnie. Il y séjourna 4 ans après quoi le gouverneur de Montmagny retint ses services, en même temps que ceux de Charles Le Moyne, comme

---

Montréal, 1967, Robert-Lionel Séguin, p. 478. Description de l'uniforme: Roy et Malchelosse.

10. Les soldats ne souhaitaient pas, en général, traverser aux Terres Neuves. Le roi fit une colère et menaça de casser les officiers qui ne partiraient pas. Roy et Malchelosse, p. 24.

interprètes et agents de traite pour la compagnie des Cent Associés.<sup>18</sup> Il résida aux Trois-Rivières à partir de '44, où son père avait obtenu une concession. Le gouverneur d'Ailleboust lui accorda le titre de commis en chef. En janvier 1649, Boucher épousait une Indienne élevée chez les Ursulines, Marie 8ebadinsk8e<sup>19</sup>, qui signa son contrat de mariage Marie Chrétien. Cette union dura à peine une année: leur premier-né, Jacques, fut baptisé le 11 décembre, mais rebroussa chemin vers le Père. La jeune Indienne suivit son fils quelques mois plus tard.

Les Trifluviens, en juin 1652, apprenaient que les Iroquois avaient envahi l'arrière-pays. Ce qu'il fallait de foi et de vaillance pour songer à fonder un foyer, alors! Le capitaine Boucher (ainsi nommé par d'Ailleboust depuis '51) n'était dépourvu ni de l'un ni de l'autre. Il s'unissait à la digne et belle Jeanne Crevier le 9 juillet.<sup>20</sup> En août, le gouverneur des Trois-Rivières, Duplessis-Kerbodot, fut tué avec 15 hommes. Jeanne vient à peine de donner naissance à leur premier fils, l'année suivante, lorsque les Iroquois assiègent le fort avec 600 guerriers. «Je n'avois que 45 à 46 hommes, tant vieux que jeunes» relate Boucher. Mais le feu plongeant des canons fait reculer les Indiens. Après 8 jours de palabres, Pierre amène des délégués à Québec afin de conclure la paix. Le gouverneur le reçoit en ces termes: *«tout ce que je puis, c'est de vous donner le commandement d'une place que vous avez sy bien défendue»*.<sup>21</sup> Il est promu officiellement gouverneur en '54.

Malgré les trêves, les sournoises incursions ennemies continuent de sévir. Le nouveau gouverneur général d'Avaugour (1661-63) a vite noté les convictions communicatives de Boucher et le députe à Paris plaider la cause de Québec. Le temps est propice: il règne une accalmie en la vieille France et si le jeune Roi de 22 ans songe à cultiver sa gloire, son ministre Colbert échafaude des rêves mercantiles. Le sobre Canadien, au milieu des courtisans à dentelle et à perruque poudrée,

11. Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, Richaudeau, v. 2, p. 349.

12. Roy et Malchelosse, p. 28.

13. Lacour-Gayet, p. 108.

14. Bulletin des Recherches Historiques (BRH), mai 1966, p. 66.

fait bonne impression. Afin de donner à son plaidoyer un caractère de permanence, il entreprend de rédiger, dès son retour, un opuscule dont le titre et la justification du tirage constituent un roman: *Histoire Véritable et Naturelle des Mœurs et Production du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, et le fera éditer dès 1664 à Paris, Chez Florentin Lambert, rue Saint Jacques, vis-à-vis Saint-Yves, à l'Image Saint-Paul. Ce tract n'eut pas l'influence qu'en aurait souhaité l'auteur à cause, surtout, de l'action prohibitive des compagnies défavorables à la colonisation. Mais il contribua à bien disposer Colbert. Et l'été de 1665 fut radieux...

---

## SEIGNEURIE DU CAP DE VARENNES<sup>22</sup>

---

### RENÉ GAULTIER, SIEUR DE VARENNES

Si Pierre Boucher vit l'éclatante floraison des pommiers normands, René Gaultier connut les damiers plantureux des potagers angevins. C'est à quelques 35 milles d'Angers, dans une petite paroisse dite Bécon (aujourd'hui dans le département de Maine-et-Loire) qu'il vit le jour, vers 1634. Son père se nommait Adam Pierre Gaultier, écuyer, sieur de la Véranderie<sup>23</sup>; et sa mère, Bertrande Gourdeau. Il semble que cette lignée ne serait pas nécessairement celle anoblie par Jean Le Bon en 1354. Le qualificatif de Varennes attaché au patronyme Gaultier ne serait peut-être qu'un «titre de passe-partout de date récente que l'on donnait aux cadets ou quand on était à court de titres.»<sup>24</sup> Malgré cette imprécision, plusieurs généalogistes affirment qu'il était chevalier et de bonne noblesse.

Le nom de Varennes vient assurément de la varenne française, qui est une commune. Une partie de la vallée tourengelle, région natale de René Gaultier, emprunte ce nom, «souvent écrit

15. Les militaires étaient enrôlés sous des pseudonymes que pérennisent nombre de familles québécoises: Sans-Quartier, Sans-Chagrin, Potdevin, La Franchise, La Fleur, Lamoureux, etc.

16. Le médecin Robert Giffard, qui amena plusieurs groupes de recrues, fut anobli en 1658 et Pierre Boucher, en juillet 1661. Mitchell, p. 114.

et prononcé VARANNE.»<sup>23</sup> Le mot varenne provient du bas latin *warenn* issu du germanique. Au Moyen-Âge, il désigne l'aridité désertique où croissent... les lapins sauvages! «Chety pays, terre de varenne, c'est maigre!», s'écria l'un des berrichons de Georges Sand. Mais le concept a évolué au fil des siècles: à l'époque de René Gaultier, les ruraux de la Tourraine associaient la varenne «à l'image des cultures morcelées qui se sont répandues, au cours des temps modernes, sur la plaine de la Loire.» Même géographiquement, le Varennes québécois s'apparente donc à la varenne française!

Vêtu à la fois de ce nom français si euphonique et de son bel uniforme de fantassin, le lieutenant de Varennes ne manquait certes pas de prestance. Il demanda la main de Damoiselle Marie Boucher et Pierre acquiesça. Le garde-note écrivit que le gouverneur «promit bailler en mariage au dict sieur de Varennes» l'aînée de ses filles afin qu'ils puissent vivre «ensemblement uns et communs en biens.»<sup>26</sup>

Les nouvelles épousées à peine adolescentes étaient chose commune, surtout suite à la politique de peuplement de Colbert; l'âge minimum des 961 filles du roi envoyées au Canada entre 1663 et 1673, était de 15 ans; d'autre part, les pères dont les enfants tardaient à se marier se voyaient pénalisés ainsi que les soldats qui demeuraient célibataires; plus tard, le roi accordait 20 livres tournois à ceux qui contractaient mariage précoce. L'âge canonique était de 12 ans. Marie Boucher en avait 12 et demi.

Pierre Boucher dote avantagement sa fille. Son premier présent consiste en ce que M. de Courcelles «sera très humblement prié d'accorder au sieur de Varennes, les provisions de gouverneur des Trois-Rivières.»<sup>27</sup> Il offre 1,000 livres en argent et la valeur de 3,000 livres qu'il «assurera sur une terre»: il «ceddera au dict Sieur de Varennes un tiers de son habitation qui est au sud de Montreal à prendre chaque moitié du

17. *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Pierre Boucher, Paris, 1664, rééditée par la Société historique de Boucherville, 1964. Introduction historique, par Mgr. Albert Tessier, p. XLII.

18. *Les Canadiens d'autrefois*, éd. Fides, Montréal, 1962, Robert de Roquebrune, p. 58.

19. Lettre indienne qui se prononce comme huit.



*dict tiers aux deux bouts de sa concession*», c'est-à-dire 2 bandes de terre découpées aux limites de sa seigneurie des Isles Percées; l'une se nommera Varennes et l'autre, Le Tremblay. Il s'engage, en sus, à héberger le nouveau ménage pendant l'hiver 1667-68. Le mariage est célébré le 26 septembre 1667.

D'une droiture exemplaire, Pierre Boucher alléguait plusieurs motifs tant religieux, moraux que matériels pour justifier son éloignement des Trois-Rivières. Mais le climat moral trifluvien pesa lourdement dans sa décision. Depuis la pacification des Iroquois, des hordes d'Indiens séjournèrent autour du fort, troquant pelleteries, mocassins, raquettes, gibier et poissons contre le seul numéraire désiré, l'eau-de-vie et ses succédanés. Et Jeanne Esnard, veuve de Christophe Crevier dit La Meslée<sup>28</sup>, belle-mère de Pierre Boucher, s'occupait activement de ce comptoir. Mais, aussi, l'atavisme percheron surnageait dans cette âme canadienne. Nonobstant ses terres sablonneuses du Cap-de-la-Madeleine, Boucher songeait depuis quelque temps à faire de l'élevage<sup>29</sup> sur son domaine des Isles Percées. Il homologuait ainsi l'impression d'un historiographe disant que «*les Percherons, gracieux et débonnaires, n'entretiennent pas de grandes ambitions; ils font valoir leur petite métairie sans pousser fortune plus outre.*»<sup>30</sup> Le beau-père de René Gaultier portait cependant un idéal plus éthéré: le progrès de la colonisation canadienne.

Le défrichement allait bon train depuis un an et, dans le contrat de mariage de Marie, son frère aîné, Pierre, porte déjà le qualificatif de Boucherville. Il est probable que la famille se rendit à Boucherville dès l'automne 1667. En avril, M. Arnould de Laubias avait été qualifié, dans une lettre, de «*Capitaine et commandant en ce lieu.*» Il aurait donc remplacé René durant l'hiver. Il n'est mention de ce dernier à titre de gouverneur que le 10 juin 1668. Et le sieur de Varennes se

20. Tracy écrivait de Madame Boucher: «*Jolie femme qui s'acquitte dignement de faire des enfants.*» Ils en eurent 15 et les garçons furent tous illustres. Boucher vécut presque centenaire et put voir sa florissante postérité jusqu'à la 5<sup>e</sup> génération.

21. *Généalogie de la famille Gaultier de Varennes en Amérique de 1665 à nos jours*, Kathleen Mennie-de Varennes, éd. Société Canadienne de Généalogie, Québec, mars 1970, p. 6.

retrouvait à Ville-Marie 8 jours plus tard, ayant accepté le parrainage de René, 9<sup>e</sup> enfant de son beau-père.

Sur le plan national, alors que la Nouvelle-France entrait dans une ère de 17 années d'expansion, la belliqueuse vieille France reprenait ses activités guerrières sous prétexte de rapatrier un héritage de la reine. Louis XIV rappela le régiment de Carignan-Salières en automne 1667 et 1668. La moitié des effectifs, seulement, s'embarqua; sur environ 1,300 militaires, plus de 700 s'étaient transformés en laboureurs.<sup>31</sup> Et le nouvel époux compte dans ce nombre. Le jeune ménage s'installe donc aux Trois-Rivières. La stricte sécurité vitale y est encore plus frêle qu'à Québec: «C'étaient (sic) vraiment les plus hardis parmi les colons du Canada qui consentaient à s'établir sur ces terres fécondes et si exposées.»<sup>32</sup> Marie et René habitent sur une ferme dont la résidence est située «à peu près dans l'angle de l'enceinte palissadée de la ville».<sup>33</sup> Ce serait à l'intersection des contemporaines artères St-François Xavier et Turcotte. Mais la maison fut démolie et, sur son site, se dresse aujourd'hui un monument à La Vérendrye, l'un de leurs fils.

L'année 1671 est fertile en activités pour Gaultier de Varennes. Dès le début de juin, il peut s'exercer à la rame en participant à une délégation de M. de Courcelles à la baie de Kenté (lac Ontario). L'incursion est charmante et expéditive! «On ne scaurait s'imaginer avec combien de joie tout ce monde (56 personnes) partit et combien cestait un agréable spectacle de voir toutes ces petites embarcations (13 canots et un bateau plat) s'avancer d'accord au son de deux trompettes.»<sup>34</sup> La paix est fragile, Courcelles se doit d'être ferme. Parvenu sur le lac Ontario, il fait dire aux Iroquois qu'il vient «pour se promener, mais qu'il pourrait bien venir pour les détruire, s'ils sortaient de leurs devoirs.»<sup>35</sup>

En novembre, René s'embarque pour la métropole. Il est difficile d'obtenir un droit de passage car la plupart des colo-

22. La berge sud du Saint-Laurent, à notre hauteur, forme un promontoire. D'où les noms de Cap de Varennes, Cap de la Trinité et Cap Saint-Michel.

23. Orthographié aussi Varandière, Vérenderie, Vérendrye. Plusieurs personnes écrivaient leur propre nom de façons diverses.

24. Père Antonio Champagne, cité dans Mennie-de Varennes, p. 2.

niaux qui retournent en France ne reviennent plus. Mais Talon lui fait confiance: «*il a du mérite et ne manque pas de zèle*»<sup>36</sup>, écrit-il au monarque. Le jeune gouverneur traverse à Paris afin d'obtenir une attestation officielle de son mandat et, par la même occasion, recueillir la part d'héritage que lui dédiait son oncle Adam-Pierre Gaultier de la Vérendrye, décédé en octobre 1670.

Si l'année '71 est active, la suivante est jalonnée de documents. René revient à l'été. Il porte un parchemin scellé d'un grand sceau de cire jaune et signé de la main du Roy, de sa reine Marie-Thérèse et de son ministre Colbert. C'est un mandat officiel au gouvernement des Trois-Rivières pour 3 ans. D'autre part, avant de faire voile vers la métropole, Talon signe 46 autres concessions en fief. Le Grand Intendant entérine ainsi certaines donations faites au préalable de vive voix. Le 22 octobre, le nouveau gouverneur se voit décerner les titres officiels de deux seigneuries. Mais il semble que le document rédigé par le cleric de l'intendant comporte un vice de logique. Le texte mentionne d'abord «*vingt-huit arpents de terre de front sur une lieue de profondeur, à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, bornée d'un côté la concession du Sieur de Saint-Michel, et d'autre celle du sieur Boucher*»;<sup>37</sup> or, le fief commun de Michel Messier et de Jacques Le Moyne étant bordé par la rivière Notre-Dame, la description est normale. Mais le paragraphe poursuit «*et la quantité de terre qui se trouvera depuis le sieur Boucher jusqu'à la rivière Notre-Dame, la moitié d'icelle comprise*». Cette tautologie et le contexte historique suggèrent l'idée que René Gaultier aurait reçu l'assurance d'une terre en amont de la coulée Notre-Dame avant son mariage; lorsque Pierre Boucher dota Marie, ce dernier aurait élargi ce fief initial en lui donnant le tiers de sa propriété en 2 sections. La première se serait ajoutée au domaine de l'entente verbale Talon-Gaultier et aurait constitué la seigneurie de Varennes; la seconde s'étendait entre

25. Les citations de ce paragraphe sont tirées d'un travail de Roger Dion, géographe français, cité dans *Varennes, monographie géographique*, 1944, Benoit Brouillette, p. 13 et 14.

26. 27. Contrat de mariage entre Marie Boucher et René Gaultier de Varennes, reproduit dans *Mennie-de Varennes*, p. 344. Il est à noter que le gouverneur général, résidant à Québec, était le plus haut dignitaire de la colonie. Il avait le commandement

Boucherville et Longueuil, à peu près sur le territoire de la paroisse Notre-Dame de Fatima. Cette 2<sup>e</sup> partie reçut le nom de Le Tremblay. Est-ce à cause des trembles?<sup>38</sup> Cette essence forestière était familière à Pierre Boucher qui l'énumère dans son manuel. Mais il n'y a pas que du tremble à Fatima... le Canada en est couvert! On peut douter de ce motif.

Talon s'embarque donc avec Courcelles. Mais quelques jours plus tôt, à la fin d'août, le filleul de Louis le Grand débarquait: le comte Louis de Buade de Frontenac et de Palluau. Comme Tracy avait traversé un reflet de la brillante cour de Versailles, l'autoritaire, anticlérical, chicanier et grand Frontenac apportait un rayon du Roi-Soleil. Un an après son arrivée, il concédait à M. de Varennes, en fief noble (c'est-à-dire sans l'obligation d'en faire une censive), la seigneurie de la Vénéderie dite aussi La Gabelle, située à une douzaine de milles en amont sur le Saint-Maurice. Le site constitue aujourd'hui Rapide des Grès et s'identifie à une usine hydro-électrique.

Quelle fut la vie de cet homme dont notre municipalité pérennise le qualificatif de Varennes? Il fut certes un vaillant militaire. Talon ratifie l'octroi des terres «*en considération des bons, utiles et louables services qu'il a rendus à Sa Majesté en différents endroits tant en l'Ancienne France que dans la Nouvelle.*»<sup>39</sup> Et la Compagnie des Indes Occidentales signifie sa «*valeur et expérience au fait des armes.*»<sup>40</sup> Son gouvernement des Trois-Rivières<sup>41</sup> est non moins apprécié. Demandant le renouvellement de son mandat, Denonville (gouverneur 1685-89) explique: «*C'est un très bon gentilhomme qui n'a de vice que la pauvreté. Je vous assure qu'il a du mérite et de l'autorité. Il aurait besoin de quelque grâce du Roi pour élever et soutenir sa nombreuse famille.*»<sup>42</sup> En fait, Pierre, onzième enfant, devait naître peu après.

Mais fidèle aux charges qu'il avait acceptées, le sieur de Varennes endossa ses fonctions de militaire et d'administrateur

---

suprême des troupes et s'occupait des relations extérieures. Les gouverneurs particuliers des Trois-Rivières et de Montréal ne s'occupaient que de l'administration militaire de leur poste.

28. Crevier dit La Meslée, boulanger et traiteur. A noter que le s de Meslée n'est plus prononcé depuis le 12<sup>e</sup> siècle, mais il est conservé graphiquement. G. Dulong, dans Boucher, p. 250.

avant celle de colonisateur. La nécessité d'un gagne-pain le dirigea vers un métier connexe: celui de commerçant. Ses maigres émoluments de fonctionnaire, soit 1,200 livres tournois par an,<sup>43</sup> ne lui permettaient pas de subvenir à sa famille grandissante, d'entretenir l'officier et les 7 soldats de la garnison et d'héberger bon nombre de voyageurs, car sa fonction et la position géographique de sa résidence faisaient de cette dernière une sorte d'auberge. D'autre part, malgré les pressions ecclésiastiques, la traite battait son plein. Elle était la résultante du principal déterminant de la géographie économique: la richesse en pelleteries. René subventionna des expéditions et, en 1681, entre autres, Pierre Boucher et lui avaient «*chacun cinq canots et dix hommes de traite dans les bois.*»<sup>44</sup>

Des 3 agglomérations, «*aimables petites cités de France*»<sup>45</sup>, Trois-Rivières constituait le centre de traite le plus important après Montréal. Négociants de tout acabit, Peaux-Rouges et *capots blancs*<sup>46</sup> animaient l'enceinte du fort. D'ailleurs, une industrie adjacente avait surgi: la fabrication des canots.<sup>47</sup> Ils étaient construits d'écorce de bouleaux cousue de watap (fines racelles de conifères). Un bon esquif pouvait contenir jusqu'à 6,000 livres de charge et les plus grands mesuraient 33 pieds de long.

Le trafic avait donc toute légalité au fort... mais René le pratiquait sur ses terres de La Gabelle! Ce qui eut le don d'exacerber l'esprit chicanier de l'intendant De Meulle (1682-85). Pour préserver ses propres intérêts, se croyant fort de sa parenté avec Colbert (cousin de sa femme), il porta plainte au roi peu avant son départ, notant même que M. de La Barre (gouverneur en même temps que lui) avait permis à René «*de le faire (le commerce) seul*». Dans un communiqué daté de la fin mars '87, Louis XIV disait qu'il avait été informé du négoce de M. de Varennes et qu'il espérait que cela n'arriverait plus.

29. Roquebrune, p. 58.

30. Mitchell, p. 13.

31. «*De 1668 à 1671. 762 (soldats) prennent des terres; c'est environ le cinquième de la nouvelle population.*» *Histoire 1534-1968*, éd. du Renouveau pédagogique Inc., Montréal, 1968. Farley-Lamarch/Boréal-Express, p. 94.

Mais le gouverneur n'abandonna pas ses fiefs. D'ailleurs, le titre de propriété stipulait l'obligation d'y tenir *feu et lieu* sous peine de voir le domaine **confisqué** par la Couronne. René Gaultier fit ériger une maison à **Varenes** avant même la réception de ses lettres patentes, au moins en 1670, sinon avant: le missionnaire Pierre de Caumont baptisa «*en l'habitation de M. de Varenes*», le 12 janvier 1671, un enfant d'André Dumets et de Marie Chedville.<sup>48</sup> Le manoir, construit de billes, mesurait 35 pieds par 24.<sup>49</sup> On lui adjoignit des bâtisses de ferme et une palissade de pieux encerclait le tout. Le cœur de Varenes fut certes les environs de l'église actuelle. Certains documents portent à croire que le manoir aurait pu se situer approximativement sur la contemporaine rue de la Fabrique.<sup>50</sup> Quoi qu'il en soit, René Gaultier y organisa une métairie «*qu'il confia aussitôt à un colon d'expérience et retourna à son gouvernement des Trois-Rivières.*»<sup>51</sup> De son poste, il **parapha plusieurs** actes de concessions et son beau-père, voisin de **Varenes**, lui prêta main-forte.

Avant qu'il n'eut **doublé** le cap de la cinquantaine, la **santé de René** de Varenes périclita. Il était atteint de la goutte, ce qui l'empêchait fréquemment de marcher. Son épouse était également souffrante. Le couple se rendit à Sainte-Anne, à la fin de 1685, pour y faire **une neuvaine**.

Le patrimoine du seigneur se limitait à ses terres à demi-exploitées. Il sentait ses forces l'abandonner et voyait sans doute la **vision** de sa famille sans ressources... L'une de ses tantes, **Claude Gaultier**, décéda à Paris en juillet 1687. Le gouverneur sollicita la permission de passer en France voir aux affaires d'héritage. Mais le sort jouait contre lui: les cours de Versailles et de St-James s'escrimaient... Au pays, la guerre franco-iroquoise battait son plein. Les violences de Frontenac l'avait fait rappeler et le sexagénaire Antoine Lefebvre de La Barre l'avait remplacé. Si le premier péchait par **surabondance** de personnalité, le second en avait peu ou prou... Sa

32. Roquebrune, p. 57.

33. Sulte, dans Mennie-de Varenes, p. 8.

34. Margry, dans Mennie-de Varenes, p. 8.

35. Farley-Lamarche, p. 99.

protection de la contrebande échauffa la situation. Suivirent Denonville et Champigny qui attisèrent le feu: en juin de cette année 1687, ils se saisirent d'une délégation de négociateurs iroquois et les expédièrent ramer... aux galères! Malgré tout, l'impossible Grande Gueule (chef agnier), à force de haranguer aurait sans doute amorcé de nouveaux pour-parlers mais Le Rat (chef huron), ce patriotique fin renard, joua le coup de serpent: craignant pour les intérêts hurons, il attaqua une autre délégation iroquoise, feignant de le faire au nom des Français. Les flammes jaillissaient des brandons mais le ministre ne perdit pas la tête! Il *re-délégu*a le turbulent mais efficace Frontenac...

Et en 1689, ce dernier parcourait les trois gouvernements afin de choisir les Canadiens aptes à commander des expéditions. Mais il s'en fallut de peu que René Gaultier connût la bravoure de ses fils aînés, Louis et Jacques-René, âgés de 16 et de 13 ans! Le roi s'était ravisé et accorda à son gouverneur des Trois-Rivières la permission demandée. La lettre fut datée du 24 mai 1689, lettre que Messire René Gaultier de Varennes ne lut jamais: il avait fermé les yeux le 4 juin, à l'âge de 55 ans. Suivant la coutume, il fut inhumé dans l'église des Trois-Rivières.

Marie Boucher, dont la santé flanchait, se vit seule pourvoyeuse de sa famille, dont Jean-Louis, un enfant de 7 mois qui devait suivre son père peu après. Le grand-père Boucher devenait subrogé tuteur des orphelins. Et sa fille se porta chez lui avec ses enfants le 28 juin, au fort Saint-Louis de la petite rivière Sabrevois.

Les *dicts noirs* (héritiers) disposaient de peu: la ferme résidentielle renfermait quelques bêtes; La Gabelle ne servait que de comptoir; Le Tremblay comptait 6 colons et Varennes, une quarantaine.<sup>52</sup> Le poste de gouverneur des Trois-Rivières demeura vacant pendant presque un an. Claude-Roch de

36. Archives du Canada, Correspondance générale, série f-178, v. 3, p. 202.

37. *Inventaire des concessions en fief, etc.*, archives de la province de Québec, P.-G. Roy, v. 2, p. 225.

38. C'est ce que proposait M. l'abbé René Desrochers.

39. *Inventaire des concessions*, v. 2, p. 224.

Ramezay, qui devait plus tard faire construire le château Ramezay de Montréal, apposa sa candidature. Il versa 3,000 livres à la veuve de Varennes, lesquelles, écrivait l'intendant Champigny le 10 mai 1691, «ont été employées utilement pour être conservées aux enfants.»<sup>33</sup>

## LES ENFANTS DE RENÉ GAULTIER ET DE MARIE BOUCHER

Il semble que leur union engendra 13 enfants, mais ce nombre n'est pas assuré. René, né en 1669, Jeanne, en 1671 et Pierre, en 1675 seraient décédés en bas âge, mais les registres trifluviens ne renferment pas leurs actes de naissance. Leur nom n'apparaît qu'au recensement de 1681, «document qui fourmille d'incorrections».<sup>34</sup> «De plus, en tenant compte des fonctions que tenait René Gaultier de Varennes en tant que Gouverneur des Trois-Rivières, il paraît normal que celui-ci ait invité le Gouverneur de la Nouvelle-France au baptême de son premier. A remarquer que ce dernier est parrain au baptême de Louis.»<sup>35</sup> Pourtant, dans une lettre de recommandation que Talon adressait au roi, lors de l'embarquement de René au début de novembre 1671, il écrit: «comme il est marié ayant femme et enfans»... Imbroglío! Peut-être serait-il adéquat de mentionner immédiatement les 2 derniers enfants qui ont peu d'histoire car, angelots éphémères, ils regagnèrent aussitôt le paradis: Philippe, né en 1687 et Jean-Baptiste, en 1688.

LOUIS vit le jour le 30 août 1673. Le Récollet Claude Moireau, faisant les fonctions curiales aux Trois-Rivières, le baptisa en présence d'un délégué de Frontenac qui avait accepté la parrainage, le major Prévost; et de sa grand' mère Jeanne Crevier, marraine.

Sa bisaïeule, Jeanne Esnard veuve de Crevier dit la Meslée, lui fit don, lorsqu'il eut 2 ans, d'une terre de 100 arpents

40. Archive du Canada, Corr. Gén., série f-178, v. 2, p. 159.

41. Le mot gouvernement était l'appellation officielle de la ville et de la région.

42. *Revue Canadienne*, v. 10, 1873, article de Benjamin Sulte sur les familles de Varennes.



par 10, qui lui avait été concédée en 1658. Le terrain se trouvait aux abords de Trois-Rivières. Frontenac n'oublia pas, non plus, son filleul. L'année suivant sa visite aux trois postes, en 1690, il le fit enseigne réformée.<sup>57</sup>

Louis porta le qualificatif de *Varennes de la Vérenderie*. Car «le vrai nom de famille Gaultier, celle qui intéresse les Canadiens, est de la *Vérenderie* et non celui de *Varennes*».<sup>58</sup> René Gaultier aurait permis à son fils de porter le nom de la branche aînée de sa famille. Ce qui signifie implicitement que lui-même en était l'une des branches cadettes. Ce nom à la consonance si divinement française de Louis Gaultier de Varennes de la Vérenderie est retrouvé au bas de maints actes de baptême, de mariage et de sépulture. Il fut même parrain d'un Abénakis.

Outre-mer, les conflits qui avaient incité le monarque à dépêcher Frontenac au Canada faisaient rage. Ils avaient jailli du fait que l'Angleterre avait détrôné un roi catholique qui émigra chez Louis XIV. Sa nouvelle Majesté anglaise avait alors déclaré aux fleurs de lis des hostilités connues sous le nom de Guerre de la Ligue d'Augsbourg (1688-1697). Louis Gaultier, âgé d'une vingtaine d'années, s'embarqua guerroyer en France. Il rejoignit son oncle Charles Gaultier de la Vérendrye, lieutenant au Régiment du Languedoc. Afin d'éviter la confusion, il ne porta plus que le titre de *Varennes* jusqu'à la mort de son oncle, en février 1697. Louis devint capitaine dans les grenadiers du premier bataillon du Régiment de Bretagne. Ce corps avait été mis sur pied par Mazarin en 1654 et se fit particulièrement remarquer dans la guerre d'Italie, à l'aube du 18<sup>e</sup> siècle. A la guerre de la Ligue d'Augsbourg s'enchaîne une autre ligue et une autre guerre: celles de la Grande Alliance (1701-14). C'est ainsi qu'en 1706, Louis et ses grenadiers se trouvent dans les Flandres. Il y laisse la vie peu après.<sup>59</sup> A-t-il la joie d'em-

43. Environ \$200. A partir de 1685, il reçut 3,000 livres. Le traitement de Frontenac, gouverneur général, s'élevait à 12,000 livres. La livre de Tours (ou tournois) avait moins de valeur que celle de Paris. Elle fut monnaie courante jusqu'à la Conquête.

44. *Dictionnaire biographique du Canada*, tome 1, p. 338, lettre de Frontenac à Colbert.

45. Roquebrune, p. 93.

brasser son frère Pierre (futur découvreur de l'Ouest) qui, la même année, partait se rallier à lui?

MAGDELAINE (Madeleine): née en septembre 1674, baptisée un mois plus tard. Son parrain fut le major François Prevost et sa marraine, Madame Marguerite la Guide, épouse du gouverneur Perreault de Montréal.

A l'âge de 7 ans, on la retrouve pensionnaire de Mère Marguerite Bourgeoys, à Ville-Marie.

Dans la douceur de ses 20 ans et de l'été finissant, Madeleine se lie à Charles Petit de Livilliers, âgé de 34 ans. Né en France, il y avait servi jusqu'en 1687 alors qu'il optait pour la Neufve, comme enseigne dans les troupes de la marine. Le nouveau couple élit domicile dans le quartier Saint-Joseph, près de Ville-Marie.<sup>46</sup> Leur famille compta 10 enfants, mais 4 moururent tôt.

Les pages d'histoire renferment des paragraphes dont le courage de Charles alimente la trame. Parfois, ils ont un rien de cocasse... ce qui rend les héros plus sympathiques encore! Ainsi, le jour où de Livilliers vit son couvre-chef troué: peu après son arrivée, il eut une escarmouche avec un Indien; en fine lame qu'il était, *«il arracha son épée et tua le Sauvage qui l'avait attaqué, sauva le capitaine basque et eut son chapeau percé.»*<sup>47</sup> Mais des pages plus tragiques restaient à être écrites. L'on sait comment, suite à l'agitation des aborigènes tant à cause des conflits de traite que de la belligérance entre la France et l'Angleterre, les Iroquois ravagèrent les fiefs isolés. L'époux de Madeleine se distingua par un fait d'armes lors du désastre de Laprairie en 1691. *«Alors que les trois capitaines de St-Cirq, d'Hosta et d'Escayrac eurent été tués, on l'envoya à la rescousse avec le lieutenant Domerque; la mission était rude et il fallut à Petit de Livilliers un rare bonheur pour en revenir, car son compagnon Domerque y fut tué avec douze hommes.»*<sup>48</sup>

46. Roquebrune, p. 94. Paletots de laine blanche des coureurs des bois des Trois-Rivières. Ceux de Montréal: capots bleus; et de Québec: capots rouges.

47. Ibidem.

48. Registres de Boucherville, 12 janvier 1671.

Charles Petit de Livilliers servit comme capitaine jusqu'à sa mort, en juillet 1714. Madeleine entra dans un long et miséreux veuvage. Deux de ses sœurs avaient déjà perdu leur conjoint (Marie-Marguerite, veuve de Puygibault et Marie-Renée, veuve de La Jemmeraye). Vaudreuil redemandait une pension pour Marie Boucher en septembre de la même année, écrivant: «elle (Marie **Boucher**) est fort pauvre et est obligée de faire subsister ses trois filles veuves, qui sont réduites à la mendicité avec leurs enfants.»<sup>49</sup> Le mot *mendicité* signifie qu'elles devaient accepter l'aide de leur famille.

L'absence de ressources n'excluait pas, cependant, toute vie sociale. En fin septembre 1722 était signé, en la demeure de Madeleine, le contrat de mariage de Jacques Le Ber avec sa fiancée au nom reluisant, Mademoiselle Miré de l'Argenterie.

Madeleine décéda vers 1770.

JACQUES-RENÉ (2<sup>e</sup> seigneur de Varennes): si ce narré historique était une fable (il en tient parfois...), l'on croirait qu'une mauvaise fée avait jeté un sort à Jacques-René lors de sa naissance, au début d'octobre 1677. Celui qui sera 2<sup>e</sup> seigneur de Varennes et le seul ayant une descendance canadienne **subit** les sautes d'humeur du destin. Déjà, le jour de sa naissance, il fut ondoyé. Le nouveau-né était-il frêle? Il fut baptisé à la fin du même mois par Gabriel de la Ribourde qui explique: «*ai suppléé aux cérémonies qui avaient été obmises au baptême d'un fils*».<sup>50</sup>

Quoi qu'il **en soit**, Jacques-René entra, à peine adolescent, dans la **carrière des armes**. Les Canadiens étaient, pour ainsi dire, soldats dès le berceau. A ce point qu'en 1691, l'intendant Champigny fut obligé de réclamer une ordonnance pour empêcher les jeunes de moins de 16 ans de s'engager.<sup>51</sup>

Toujours à cause **de la Guerre de la Ligue d'Augsbourg**, Frontenac tentait d'**affaiblir** la liaison anglo-iroquoise. Avec

49. Aveu de dénombrement, 13 juillet 1723. Archives de Québec. Reproduit dans Mennie-de Varennes, p. 352.

50. Procès d'arpentage de 1720 et 1743: pièces des documents Beauregard. Étude de Albertine Ferland-Anger, Varennes, *berceau d'une sainte*, parue dans Le Richelieu, 19 mai 1960.

les jeunes gens qu'il avait recrutés, il organise de violents raids sur Boston<sup>66</sup> et sur Orange (Albany) pendant l'hiver 1690. La riposte frappe à l'automne suivant. A la mi-octobre, une flotte de 34 navires montés par 2,300 soldats s'immobilise en rade de Québec. C'est alors que les canons de Frontenac répondent par une éloquente philippique. Il s'engage une altercation d'engins des plus tonitruante et les boulets (pardon! les mots...) ennemis pleuvent sur la ville. Il en tombe sur le terrain des Ursulines «*en si grand nombre qu'en un seul jour, les bonnes sœurs en envoient 26 aux artilleurs canadiens qui les renvoient aux Anglais!*»<sup>67</sup> Les Britanniques ravalent donc leurs paroles... Ce qui n'empêche pas les troupes de Phipps de débarquer et de défiler à l'indienne pour passer la petite rivière entre Québec et Beauport. Jacques-René ne manque pas de dynamisme. Avec la hardiesse de ses 13 ans, il se lance à la nage dans l'eau glacée, son épée entre les dents, et court sus à l'ennemi à la tête des troupes. Narant ce fait dans un message daté du 15 novembre 1703, Vaudreuil et Beauharnois sollicitaient pour lui une place d'enseigne.<sup>68</sup> Il l'obtint en 1708 et prit part, à ce titre, à l'expédition des sieurs de Rouville et d'Eschaillons en Nouvelle-Angleterre. Lors de la défense de Québec contre l'attaque navale de Phipps, deux des futurs beaux-frères de Jacques-René s'étaient mérité des louanges de Frontenac: Charles Petit de Livilliers et Christophe Dufrost de la Jemeraye.

A cause de l'irruption des Iroquois à Boucherville, en été 1692, Marie Boucher décidait d'installer sa famille rue Saint-Vincent, à Montréal.<sup>69</sup> Elle y recevait son père et sa mère le 1<sup>er</sup> juillet 1693 et, en ce même jour, requérait du notaire Antoine Adhémar un inventaire de ses biens.<sup>70</sup> Son fils aîné Louis s'app préparait alors à passer en France. Un partage du patrimoine s'imposait. Elle demanda cependant au notaire Pierre Taimbault d'en confectionner un second à l'été

51. *Varennes précis historique*, article par M. l'abbé René Desrochers, paru dans *Le Boulevard*, périodique publié à Verchères, 9 mars 1955.

52. Recensement de 1681. Archives de Québec.

53. Archives du Canada, Correspondance générale. Pièces Desrochers.

de 1706; le bilan se prolongea de juillet à novembre et présida au grand réaménagement foncier de l'année suivante. La seigneuresse fit dresser un acte par lequel elle ne conservait que La Gabelle et sa résidence de la rue Saint-Vincent.

Le Tremblay devait être rattaché à Longueuil en 1715. Mais, par ce document du 1<sup>er</sup> juillet 1707, la majeure partie de ce fief écopait à Pierre, sieur de Boumois et de la Vérendrye, de retour des Flandres pour cette occasion (Louis étant fort semblablement décédé). Une ordonnance de Raudot, signée **quelques** jours auparavant, avait délié les censitaires de cette **seigneurie** de l'obligation de la mouture de leurs grains au moulin varennois. Mais elle stipulait également une prescription à l'égard de la charmante tradition de la *plantation du mai*: «*Les dits habitants de la côte du Tremblay sont aussi déchargés, du consentement de la dame de Varennes, d'aller planter un mai devant sa maison du Cap de Varennes à la charge par eux de le planter devant la chapelle qu'elle a dessein de faire bâtir en l'honneur de la Sainte Vierge dans sa seigneurie du Tremblay.*»<sup>71</sup> Le mai était un mât de sapin altier et décortiqué, empanaché de son bouquet de la tête. Pour honorer le seigneur, les censitaires le plantaient devant la porte principale du manoir, le premier mai, d'où l'appellation. Cette cérémonie donnait lieu à des réjouissances qui duraient toute la journée.<sup>72</sup>

Lors de cette répartition, Jacques-René recevait une large part de la seigneurie de Varennes et la responsabilité de la gestion globale, ce qui lui conférait le titre de seigneur. Il se mit à l'œuvre aussitôt: le même jour, il faisait préparer un acte de donation de 3 arpents: «*terrain que ma mère m'a chargé par notre acte de partage, fait-il écrire au tabellion, de donner pour l'église et pour le curé.*»<sup>73</sup> Mais quelle éternité dans la procédure! En décembre 1720, Gilles Papin rédige un procès d'arpentage en ces termes: «*(terrain) en forme de trapèze qui par le devant tient au grand chemin du côté du*

54. 55. Mennie-de Varennes, p. 335.

56. Archives du Canada, Corr. gén., v. 3, p. 202.

57. Enseigne qui ne servait pas dans les troupes.

58. BRH, 62, oct.-déc. 1956: étude sur La Vérendrye et sa famille, Antonio Champagne.

parvis, et par derrière au nord-est au domaine de mondit sieur de Varennes et au nord-ouest au terrain et place des héritiers de feu M. LeJemmerais et au sud-est encore au domaine du sieur de Varennes.»<sup>74</sup> Et le contrat ne fut passé qu'en 1723! Dans une lettre de juin 1742, Jacques-René se plaint de n'avoir pas reçu les copies... Documents introuvables, puisqu'un nouvel acte est dressé en mai de l'année suivante, avec moult clauses mystiques à la mode du temps: «Le dit sieur curé de ladite église s'est obligé pour lui (Jacques-René) et ses successeurs à perpétuité de dire et faire dire pour chaque année 2 messes basses de Requiem (...) une le 2<sup>e</sup> mai et l'autre le lendemain de la fête de Ste-Anne.»<sup>75</sup> Et toutes ces belles clauses ne furent paraphées que le 3 août 1752, sous le curé Lacoudray!<sup>76</sup>

Mais fort heureusement pour la cassette du seigneur, les affaires civiles furent plus expéditives. De multiples engagements et contrats de concession furent bientôt conclus. Il fit construire une minoterie communale hydraulique. Déjà, les ailes de quelques moulins à vent dessinaient patiemment de grands cercles;<sup>77</sup> mais à l'endroit où la Saint-Charles saute de la terrasse moyenne au palier inférieur, Jacques-René fit ériger un moulin en pierre des champs, plus tard blanchi à la chaux. Cette construction servait en même temps de résidence. Selon un acte d'Adhémar,<sup>78</sup> il en devenait le seul titulaire en 1716, puisque Pierre de la Vérendrye lui vendait tous les droits et prétentions qu'il pouvait avoir dans le corps du moulin de Varennes. Plus tard, la minoterie fut transformée en moulin à scie. Les personnes de l'âge d'or auront souvenance de ce vallon rieur de la Saint-Charles et du promontoir sur lequel se situait l'établissement, de l'activité des travailleurs et des piles de billots. Finalement, le moulin devint une aimable demeure dont les derniers propriétaires furent M. et Mme Thomas Bertrand. Une plaque fixée au-dessus de l'entrée indiquait 1711. L'on se

59. Mennie-de Varennes, p. 45: le père Champagne affirme qu'il serait mort vers 1706 ou 1707; Benjamin Sulte et l'abbé Ivanhoé Caron croient plutôt qu'il serait décédé entre 1710 et 1711. Cependant, Pierre Gaultier de Varennes, de 12 ans son cadet, adopta l'appellatif de la Vérendrye dès son retour de France en 1707, ce qui peut être un indice.

60. Mennie-de Varennes, p. 21.

souvient que ce legs du passé fut démolé en 1966 parce qu'il avait la mauvaise fortune de se trouver sur le tracé de la route 3-A!

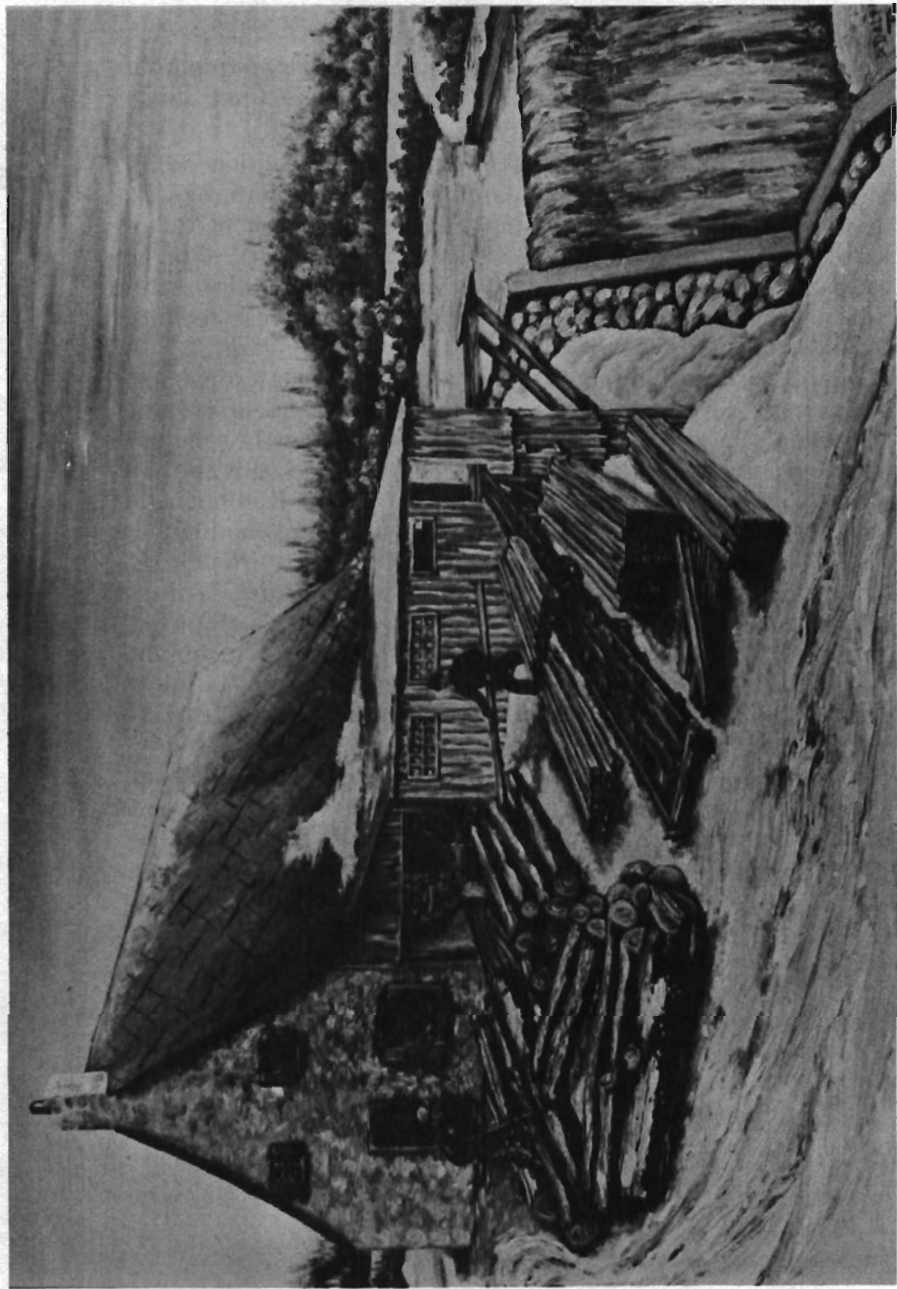
D'emblée au service militaire, efficace à la gestion administrative, Jacques-René de Varennes était de nature à se donner pleinement à ses amours. Hélas, le destin fit qu'elles connurent des bifurcations! Avant son départ pour la guerre, en juillet 1708, il dédiait à Mademoiselle Marguerite-Renée de Bécancourt, «*en cas de mort Estant prest de faire Voyage allant En guerre Chez Les Ennemis Englois (...) un cheval Le arnois (harnais) Et Une Cariole*». <sup>79</sup> C'était un superbe présent car les voitures ne circulaient dans la colonie que depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle. La Demoiselle et le seigneur passaient un contrat de fiançailles l'automne suivant. La promise était la cadette des 2 filles de Pierre Robineau de Bécancourt, baron de Portneuf, né à Québec en 1654. Il fut soldat et Grand Voyer, mais surtout traître. «*Il ne connut de grands succès ni dans sa carrière militaire ni dans l'administration et rien ne nous permet de supposer que ses entreprises commerciales lui réussirent mieux*». <sup>80</sup> En somme, Bécancourt fit peu parler de lui sinon en l'année 1711, alors qu'il prit le parti de s'opposer catégoriquement au mariage des fiancés. Que s'était-il passé? A cette époque, le gouverneur accordait sa permission au mariage des nobles et une lettre de la Cour adressée au gouverneur Vaudreuil nous éclaire quelque peu: «*le Sieur de Bécancourt se plaint que tant allé l'esté dernier vous voir aux 3 Rivières vous le receviez très mal et le traitates fort durement et que, non content de cela, par une haine particulière que vous avez contre luy, vous avez refusé au Sieur de Varennes lieutenant la permission d'épouser une de ses filles (...)*». <sup>81</sup> Quelle que fut la raison de leur inimitié, il est clair que Vaudreuil et Bécancourt ne se prisèrent guère et que le premier refusa son assentiment à l'union de Jacques-René avec la fille de

61. *Histoire du Canada*, M. de Belmont, cité dans Mennie-de Varennes, p. 21.

62. *Ibidem*.

63. *Ibidem*.

64. Mennie-de Varennes, p. 28.



Minoterie hydraulique construite par Jacques-René Gaultier de Varennes (2<sup>e</sup> seigneur), vers 1711, sur le bord de la Saint-Charles. L'établissement servit plus tard de moulin à scie.

Toile de A. Albert Dulpé.



son ennemi. Marie Boucher, d'ailleurs, endossait l'opinion du gouverneur. Ils tentèrent de dissuader le seigneur de son projet d'alliance et, frustré, le père de la fiancée refusa radicalement sa main. Des épousailles eurent lieu, pourtant! Mais non avec la cadette du baron de Porneuf! Le 27 juillet 1712, Jacques-René fut dégagé de sa promesse par une sentence du Conseil Supérieur et fut condamné à payer 3,000 livres à Damoiselle de Bécancourt. Mais il entra dans l'illustre famille de Longueuil en épousant, quelques jours plus tard, Marie-Jeanne Le Moyne de Sainte-Hélène.<sup>65</sup>

Au cours du même été, le soldat, arpenteur, cartographe, mémorialiste et sous-ingénieur Gédéon de Catalogne visitait Varennes. Ses relevés topographiques, commencés en 1708, furent d'une grande importance tant pour la guerre que pour l'histoire. Le Béarnais débarquait en 1683, dans l'ardeur de ses 21 ans, comme soldat de la marine. Il eut des activités prolifiques: il participa à des expéditions, se convertit au catholicisme, traita sous le pseudonyme suggestif de La Liberté<sup>61</sup>, organisa une loterie<sup>62</sup> et construisit le canal Lachine!<sup>63</sup>

Après son mariage, donc, Jacques-René et son épouse habitèrent à Montréal. Et Marie Boucher, alors âgée de 57 ans, quitta Varennes pour aller résider chez le jeune couple. Lorsque Beauharnois et Vaudreuil avaient écrit à Versailles, en 1703, demandant le poste d'enseigne pour Jacques-René, elle avait joint un placet à cette lettre. La veuve de René Gaultier y demandait une aide au ministre, prestation qui ne vint jamais puisqu'en septembre 1714, Vaudreuil renouvelait la demande déjà citée: «*Cette veuve à qui Sa Majesté avait accordé une pension de 200 livres n'en a jamais joui, elle est fort pauvre et obligée de faire subsister ses trois filles veuves*».<sup>64</sup> Ce 2<sup>e</sup> appel demeura également sans résultat.

Mais l'immobilisme du ministre n'empêcha pas l'aïeule de seconder sa belle-fille. Le *ber* accueillit deux fillettes,

65. Roquebrune, p. 144.

66. L'on disait *Baston* et l'on nommait les Anglo-Américains les *Bastonnais*.

67. E. Myrand, *Sir. W. Phipps devant Québec*, p. 76, note 2.

68. Archives du Canada, *Corr. gén.*, cité dans Mennie-de Varennes, p. 29.

l'une née en 1713 et l'autre, l'année suivante. Mais les chérubins s'envolèrent ensemble en 1715. Quelques mois plus tard, en novembre, le berceau se consolait en réchauffant un 3<sup>e</sup> poupon, Elizabeth-Charlotte. Et voilà qu'en 1717, un fils est donné au seigneur, qu'il prénommera Jean-Hippolyte.

Les responsabilités de Jacques-René augmentent donc... ainsi que son patrimoine: en avril 1719, les Messieurs du Séminaire de Québec lui concèdent une terre dans l'île Jésus.<sup>85</sup> Puis, vient le moment du traditionnel acte de foi et hommage. Vu son grand âge, Madame veuve de Varennes s'abstient de faire le voyage Montréal-Québec, en été 1723, pour signer les papiers terriens. Jacques-René emprunte donc le boulevard d'eau jusqu'au pied du Cap-Diamant. Tout au bord de la falaise se dresse une noble demeure à deux étages, munie d'ailes chapeautées de toits mansardés: c'est le château Saint-Louis, logement du gouverneur et centre de l'administration qu'érigea le bon goût de Frontenac. Entrant dans la résidence, le seigneur **s'y** acquitte de la charge de la foi et hommage et des droits et redevances accoutumés suivant la coutume de Paris. Il doit se mettre en devoir de vassal, un genou en terre, sans épée ni éperon, tête nue et clamer sa foi à l'arrière-petit-fils du Roi-Soleil, Louis XV. Le papier terrien que signe Jacques-René Gaultier définit le morcellement de la propriété et... un mathématicien l'entendrait mieux qu'un tabellion! Ainsi, outre une poignée d'îles en fredoché, en bois debout, en prairie ou en gros foin qu'il conserve pour pacager ses bestiaux, le 2<sup>e</sup> seigneur de Varennes détient la moitié de la moitié du fief plus un tiers dans la sixième de l'autre moitié de ladite moitié... Ce document renferme aussi un aveu de dénombrement significatif sur le progrès accompli depuis le recensement de 1681. La censive de Varennes compte maintenant 26 concessions. Ce nombre augmentera sensiblement puisque de 1726 à 1728, Jacques-René signera plus de 75 contrats d'engagements.<sup>86</sup>

69. Dans *Varennes, berceau d'une sainte*, Albertine Ferland-Anger affirme que Madame de Varennes habitait sa maison de la rue Saint-Vincent en 1692 et s'y trouvait encore en 1701. Elle dut cependant aménager à Varennes vers cette date puisque sa fille Marie-Renée s'y maria en 1701. D'autre part, la signature de Pierre Gaultier de la Vérendrye paraît aux registres varennois en 1702, 1704 et 1707. — Au sujet de l'attaque des Iroquois: *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 259.

Peu après le retour de son époux, à la mi-août 1723, Jeanne Le Moyne mettra au monde le 7<sup>e</sup> enfant de leur famille qui en comptera 9. Tribut devait-il être payé pour cette naissance? L'automne vit la confection d'un petit cercueil... juste ce qu'il faut pour un bambin de moins de 2 ans: le 6<sup>e</sup> de leurs enfants était sépulturé.

La maisonnée comptait toujours la grand'mère Marie Boucher que les années avaient rendue infirme. En octobre 1730, la veuve de Messire Gaultier de Varennes écrivait au roi une requête douloureuse, patiente et suppliante comme celle d'une agonisante, à la suite de laquelle elle obtint une gratification de 150 livres: «Accordez, Monseigneur, (...) l'honneur de votre protection à celle qui, selon toute apparence, n'aura pas de longs jours».<sup>87</sup> De fait, la mère de la noble famille de Varennes, alors dans sa 80<sup>e</sup> année, quittait ce monde le 13 mars 1734.

Le seigneur de Varennes ne fut pas un habile gestionnaire coulant des jours embourgeoisés. Il poursuivit cette profession militaire attaquée avec brio et se mérita d'autres chevrons. Il fut nommé capitaine en 1736 et considéré «*fort capable et de conduite irréprochable*».<sup>88</sup> Mais la destinée s'amusa à en faire un pantin à ficelles. Par une étrange coïncidence, Jacques-René fut mêlé à l'un des multiples conflits du paradoxal Thimothée Sylvain, époux de sa sœur Marie-Renée, que la biographie de cette dernière nous fera connaître davantage.

Comme tout Irlandais de bonne trempe, les colères de Thimothée étaient homériques. Il eut toute une *cotte* de mailles à partir avec la justice et ses querelles résonnent encore dans les archives. La veille du Jour de l'An de 1743, le sieur Guitton de Maurepas, juge de Montréal, venait d'enjoindre au locataire d'une maison appartenant à Sylvain, de l'évacuer. L'antique petite demeure était sise rue Notre-Dame et les voisins autant que la police s'accordaient à dire que sa

70. Mitchell, p. 262.

71. *Inventaire des concessions en fief, etc.* Roy, v. 2, p. 233.

72. *Cahiers des Dix*, no. 6, p. 261.

73. Archives de Québec, pièces des documents Beauregard.

cheminée vétuste menaçait de tomber et d'incendier les alentours. Le bouillant Irlandais ne pris point cette injonction. Il se rendit chez Maurepas, écouta son explication, lui servit une injurieuse mercuriale et le juge le mit à la porte. Mais sitôt sur le seuil, Sylvain, sa canne lui servant de fleuret, décrocha une *pointe au corps* en pleine poitrine du juge. La riposte vint le lendemain du Jour de l'An, alors que des témoins sont entendus. Le juge Maurepas obtient un décret de prise de corps contre l'Irlandais et s'assure que le gouverneur de Montréal, M. de Boisberthelet de Beaucourt, lui prêterait main-forte. Le 4 janvier, vers 9 heures, deux huissiers se présentent donc à la milice afin d'obtenir un détachement de huit hommes sous les ordres d'un sergent. M. de Varennes se trouve de faction. Malgré les altercations qu'il avait eues avec Sylvain depuis 23 ans qu'il était son beau-frère, il ne peut se résigner à sa séquestration. Jacques-René menace même d'arrêter les huissiers qui abandonnent, mais reviennent en présentant un ordre écrit du notaire Adhémar. Ce à quoi le factionnaire répond ne pas connaître Adhémar. «*Allez chercher un billet du gouverneur*», dit-il.<sup>89</sup> Les officiers rédigent alors un procès-verbal du refus et l'envoient au procureur général de Québec. Il leur faut attendre la levée de la garde, le lendemain matin, afin d'obtenir de l'aide. Mais il est trop tard. L'époux de Marie-Renée avait mis ses meubles en sécurité et s'était esquivé à Varennes avec sa famille. Pendant un an, cette affaire alimenta les potins montréalais et, comme les ballades des anciens troubadours, «*toute la ville fut inondée de poésie et de chansons satyriques et licencieuses.*»<sup>90</sup> Les uns approuvaient de Varennes, les autres, de Maurepas.

Mais le roi fut bientôt instruit de la geste qu'il jugea une indiscipline grave. Dans une lettre datée du 4 mars 1744, il cassa le capitaine, donnant sa compagnie à un autre. Puis, alors qu'il était dans sa 67<sup>e</sup> année, le seigneur de Varennes fut incarcéré. Il devint malade. Grâce à la médiation de Mgr. de

74. Ibidem.

75. Ibidem.

76. Ibidem.

77. Depuis l'arrêt du Conseil d'État du 4 juin 1686, les seigneurs étaient tenus de

Pontbriand, il put regagner sa maison de la rue Saint-Joseph<sup>91</sup> après un mois et demi de détention. Mais le roi voulut faire de cette punition un exemple, malgré les plaidoyers de l'évêque, de l'intendant et du gouverneur. Il refusa de réhabiliter le sieur de Varennes qui ne fut réintégré dans ses fonctions qu'à l'âge de 73 ans.

Avant que sa 80<sup>e</sup> année ne soit révolue, le capitaine Jacques-René Gaultier, seigneur de Varennes, décéda au cœur de l'été de 1757. Il fut inhumé dans la chapelle Sainte-Anne de la cathédrale Notre-Dame. Son frère Jean-Baptiste reposait déjà dans le chœur de la même église. Jeanne Le Moyne le rejoignit dix jours plus tard, fidèle dans les déboires de la vigile comme dans la gloire de la Fête.

JEAN-BAPTISTE: une erreur de millésime fit que certains historiens jumelèrent Jacques-René et son cadet Jean-Baptiste.<sup>92</sup> Quoi qu'il en soit, si le premier fut seigneur, le second se donna au Seigneur. Jean-Baptiste fut ordonné prêtre par Mgr. de Laval au début de décembre 1700.

Vicaire à la cathédrale, il fut nommé chanoine en 1702. On le fit procureur en 1707 mais il semble que ses dispositions naturelles l'inclinaient davantage vers la vie spirituelle et l'expression artistique (surtout la décoration des églises) que vers le temporel. Il écopa de maintes objurgations sur l'administration des fermes. «*De son côté, il reprochait aux Directeurs de faire des emprunts ou des achats inutiles dans un temps où le Séminaire se trouvait grevé de dettes énormes*»...<sup>93</sup>

Le ministre du culte affectionnait les Ursulines qui le lui rendaient bien. Elles parlent de ses rares talents et soulignent son savoir-vivre et sa sainteté: «*Ce saint prêtre dont la piété n'avait rien d'austère rehaussait par la plus exquise politesse le prix des vertus sacerdotales qu'il possédait à un rare degré.*»<sup>94</sup> Il mettait donc l'exquis raffinement de sa noblesse au service du Plus-Humble-des-Nobles!

faire construire des moulins banaux: Edits et Ordonnances, p. 266. En 1717, il y avait en colonie 81 moulins à eau: R.-L. Séguin, p. 47.

78. Le méticuleux Antoine Adhémar, sieur de Saint-Martin, commença à pratiquer comme huissier et notaire en 1668, au Cap-de-la-Madeleine. En 1687, il acceptait la charge de greffier de Montréal. Il devait décéder en avril 1714. Les actes légaux furent d'abord rédigés par les commis des navires, des soldats de la garnison, des

L'année 1724 fut pour lui celle des titres. Il fut nommé archidiacre, procureur du Séminaire, Grand-Vicaire de l'évêque et membre du Conseil Souverain. Cette dernière désignation lui permettait d'occuper une place de choix dans la société.

M. Jean-Baptiste Gaultier de Varennes fut atteint d'une maladie qui sévit durant six mois et s'aggrava au début de 1726. A la fin de mars, Dieu rappela à lui son serviteur âgé de 48 ans. «*Sa vie et sa mort nous ont également édifiés.*», écrira M. Maufils, prêtre, au livre du Brouillard.<sup>95</sup> Son corps fut enseveli dans le chœur de la cathédrale, du côté du Séminaire.

**MARIE-MARGUERITE:** la 8<sup>e</sup> enfant de René Gaultier et de Marie Boucher laissa peu d'informations biographiques. Elle naquit et fut baptisée dans la maison seigneuriale de Varennes en janvier 1680. Le seigneur et sa famille s'y étaient sans doute retirés depuis quelques mois. Comment Marie-Boucher, enceinte, aurait-elle fait ce long voyage, au plus fort de l'hiver? Le motif en était peut-être le recensement qui fut cumulé globalement en 1681.

Avec Jacques-René et Marie-Renée, Marie-Marguerite est sûrement la plus varennoise de la famille puisqu'elle y signe également son contrat de mariage, sa mère ayant aménagé à Varennes depuis quelques années. En ce 22 septembre 1707, une joyeuse assemblée familiale égaye le manoir. Le notaire Marien Tailhandier, de la *juridiction de liste de Montréal* mais résident au Bourg de Boucherville, préside la réunion.<sup>96</sup> En ce jour, le tabellion fait lecture d'un long et savant contrat de mariage entre Marie Marguerite, âgée de 27 ans, et un officier de la marine, Louis Haingue de Puygibault. Autour du garde-note s'est formé un cercle de personnes dont la silhouette, comme tant d'autres de cette époque, devait se profiler dans l'histoire: le premier curé de Varennes, **M. Claude Volant**<sup>97</sup> et son frère, l'arpenteur Étienne Voland dit Radisson; les

---

marchands, etc. Puis les secrétaires des gouverneurs s'intitulèrent commis aux greffes et tabellionnage. Au 1<sup>er</sup> Conseil (1663) apparurent des notaires royaux qui tenaient leur nomination du roi, du gouverneur ou de l'intendant, et qui avait la possibilité de pratiquer partout; puis les notaires seigneuriaux, nommés par le seigneur et dont l'activité se limitait au fief. Comme l'administration était centralisatrice, ces derniers disparurent peu à peu.

grands-parents de Marie-Marguerite, le patriarche Boucher alors âgé de 85 ans et son épouse; ses frères Jacques-René, seigneur de Varennes, et Pierre, sieur de Boumois et de la Vérendrye, revenu temporairement de France; et Ignace Hébert dit Jolicœur, gendre du seigneur du Cap Saint-Michel.

De leur brève vie conjugale naquirent 3 enfants. Leur premier-né ne survécut que 2 mois; Marguerite-Barbe devint Madame Étienne Rocbert de la Morandière et le cadet demeura célibataire.

Aucune des sources accumulées jusqu'à présent n'indiquent la date du décès du lieutenant de Puygibault. Mais ce fut antérieurement à 1714 puisqu'en septembre de cette année, le gouverneur adressait la requête déjà mentionnée, sollicitant une pension pour Marie Boucher et ses 3 filles veuves, dont Marie-Marguerite. Et l'année de l'inhumation de Marguerite est aussi inconnue.

**MARIE-RENÉE:** celle qui devait donner le jour à une famille des plus attachantes naquit en fin novembre 1682.

L'aube du 18<sup>e</sup> siècle éclaira ses épousailles. Elle s'unit, en l'église de Varennes, à un gentilhomme arrivé en colonie depuis 14 ans, Christophe Dufrost de la Jemmeraye. En 1697, il s'était illustré au fort Catarakoui que Frontenac avait construit sur le lac Ontario, en s'y rendant avec une flotte pompeuse pour impressionner les autochtones. L'astucieux Chaudière Noire, chef iroquois, avait machiné un piège. Il s'agissait d'inviter la garnison à la chasse et, durant ce temps, des troupes indiennes se seraient saisi du fort. Mais Dufrost soupçonna la ruse et fit vider la vérité à la Chaudière Noire... ce qui décupla le prestige des troupes françaises aux yeux de l'Iroquoisie!

L'année de son mariage, soit en 1701, Monsieur de la Jemmeraye fit l'acquisition d'une petite maison de bois ronds d'environ 16 pieds carrés, près de l'église. «*Elle était située*

79. R.-L. Séguin, p. 599.

80. Dictionnaire biographique du Canada, v. 1, p. 603.

81. Mennie-de Varennes, p. 32.

82. Fille de Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène et petite-fille de Charles Le Moyne de Longueuil.

tout au fond du terrain, faisant face à la rue actuelle d'Youville.»<sup>100</sup> L'on conçoit l'exiguïté de cette demeure! Lors de son contrat de mariage passé au manoir de Varennes, Marie-Renée apportait en dot un lopin «de terre s'étendant jusqu'à la grève, contigu à l'emplacement de l'église, sur la seigneurie de Varennes.»<sup>101</sup> L'officier y fit construire une gentilhommière de 40 pieds par 16, en pieux en coulis et flanquée de 2 cheminées,<sup>102</sup> entre 1701 et 1703.

Malgré lui, le paisible sieur de la Jemmeraye fut mêlé à une aventure de sorcellerie. La psychopathologie explique la superstition. Mais en ces temps, l'Europe vivait avec le carcan des croyances cabalistiques et les coloniaux les traversaient tout naturellement dans le bagage de leurs coutumes. D'ailleurs, des pratiques occultes étaient connues des aborigènes: les incantations des sorciers emplumés et leurs danses frénétiques au staccato des tam-tam devaient éloigner les mauvais esprits. De cet amalgame de superstitions euro-indiennes émergea le savoureux folklore québécois avec ses *mouches d'enfer* dont Mère Marie de l'Incarnation croyait une fille possédée et qui sont les ancêtres des feux-follets<sup>103</sup> (que penserait Darwin de cette mutation?); ses *jeteux de sort*, ses *loups-garous* et la *chasse-gallerie*. Il ne faut pas en rire... Le cosmos accentua même cette ambiance d'ultra-mysticisme: aux étranges phénomènes spatiaux de 1661 succédèrent les violentes secousses sismiques de 1663 qui ébranlèrent la région, chose insolite pour le mois de janvier, à la lueur des éclairs! Marie de l'Incarnation y vit «*quatre diables qui secouaient la ville de Québec par les quatre coins.*»<sup>104</sup> Mais l'illuminisme n'était pas l'apanage de l'Ursuline. Sœur Catherine de Saint-Augustin vivait quasi continuellement en compagnie d'une horde de démons qu'elle voyait généralement sous des formes zoologiques.<sup>105</sup> Ces croyances étaient si ancrées dans la psychologie populaire que La Gazette de Québec, dans sa livraison du 14 juillet 1776, relatait avec le

83. Roquebrune, p. 113.

84. Le 8 avril 1701, il vendait des billets de loyerie, rue Saint-Paul. L'affaire fut animée puisqu'un nommé Cœurballé reçut ... non pas une balle au cœur, mais un bon coup sur la nuque par le sieur de Saint-Lambert qui le lui promettait depuis longtemps! BRH, 1917-18, P.-G. Roy, p. 180.



meilleur sérieux: «L'on apprend de Saint-Roch, près du Cap Mauraska (Kamouraska), qu'il y a un loup-garou qui court les côtes sous la forme d'un mendiant».<sup>106</sup> Mais si la vieille France conduisait ses sorciers au bûcher, la neuve s'avéra moins barbare: René Besnard, de Montréal, est accusé de sorcellerie envers de nouveaux mariés. Cette union est stérile, dit-on, parce que Besnard aurait nouer l'aiguillette.<sup>107</sup> A la suite d'un procès, le clergé tranche la question en accordant... le divorce au jeune couple. Raison: «pour et à cause de l'impuissance perpétuelle Causée par Maléfice»!<sup>108</sup> Le document, daté d'août 1660, porte la signature de l'abbé Charles de Lauzon (fils de Jean, gouverneur du temps), Jacques Le Ber et son beau-frère Charles Le Moyne, les plus puissants financiers du pays, qui ne devaient certes pas donner fréquemment dans l'angélisme! En 200 ans, 16 cas de sorcellerie furent signalés à Québec, 9 à Montréal et 13 en divers endroits dont Boucherville et Varennes!<sup>109</sup> C'est ainsi que vers la fin de 1706, le sieur de la Jemmeraye voit décimer son cheptel. La superstition l'emporte et les Varennois croient à une opération diabolique. Joseph Jouet, dont la ferme est sise à la frontière des fiefs de Varennes et de la Trinité, et le domestique du curé, Pierre Renard dit Saint-Pierre, accusent publiquement de sorcellerie Jean Charpentier, chaudronnier de Boucherville.<sup>110</sup> N'ont-ils pas de la suite dans les idées? Sorcier et chaudron fumant vont si bien de pair... L'étonnante nouvelle se répand comme **une** traînée de poudre et le pauvre dinandier voit sa boutique déserte. La faim le porte au tribunal de Montréal où il obtient... non pas du pain mais gain de cause. «Jean Charpentier Chaudronnier, écrit Adhémar, demt à Boucherville Comparant et demande à ce que Joseph Jouet habitant de Varennes et pierre renard dit st pierre domestique de monsieur st Claude Curé de Varennes Soit tenus de déclarer s'il n'est malicieusement Ils ont dit devant plusieurs personnes que Le demandr estoit un sorcier qu'il avoit fait

85. Dictionnaire biographique du Canada, v. 2, p. 125.

86. Mennie-de Varennes, p. 21.

87. Actes des notaires, P.-G. Roy, v. 2, p. 138.

88. Mennie-de Varennes, p. 33.

mourir *Bien des Bestiaux à monsieur de la Gemberais.*»<sup>111</sup> Le juge, le lieutenant-général Fleury d'Eschambault, possédait sans doute un grain de la psychiatrie moderne!

L'histoire ne dit pas si les superstitieux pointèrent de nouveau le chaudronnier lorsque le capitaine Dufrost devint malade. Le brave gentilhomme rendit l'âme en juin 1708, dans son manoir de Varennes, entouré de son épouse et de sa jeune nichée.

Marie-Renée et Louis avaient eu une famille symétrique: 3 filles, 3 garçons. L'aînée et le cadet de cette famille se distinguèrent particulièrement: Marie-Marguerite devait, dans son veuvage, fonder la Congrégation des Sœurs Grises et fut béatifiée le 3 mai 1959; Christophe, militaire, fut enthousiasmé par les pérégrinations de son oncle maternel Pierre de la Vérendrye et s'intégra à son équipe. Mais en hiver 1736, il succombait d'épuisement et de privations.

A la mort de son mari, la situation de Marie-Renée était précaire. Une fois le furtif été refroidi, la hantise de l'hiver venait avec l'automne. «*C'est une pitié, Monseigneur, de voir cette famille désolée, et hors d'état de pouvoir subsister à l'avenir si vous ne voulez avoir la bonté de l'aider.*»,<sup>112</sup> écrivait le gouverneur de concert avec l'intendant, dès novembre 1708, afin de sensibiliser le ministre à son urgente nécessité. Ce dernier eut une réaction fort familière chez-lui: il fit la sourde oreille! Les administrateurs de la colonie supplièrent de nouveau l'année suivante: «*La dame de la Jemmerays est entièrement dénuée de tout et chargée de six enfants. Nous vous supplions de vouloir bien lui accorder la pension du Sieur Berthier qui se trouve vacante par sa mort.*»<sup>113</sup> Surdité chronique de la Cour! Louis Le Grand ne lui accorda qu'un mince secours en 1714, soit 50 écus, pension ordinaire des veuves d'officiers. Après quelques années passées chez les Ursulines, sa fille aînée, Marie-Marguerite, était revenue à

89. Le bien public, Trois-Rivières, p. 5. Pièce des documents Beauregard.

90. Mennie-de Varennes, p. 36.

91. Mennie-de Varennes, p. 37.

92. Ibidem.

Varenes. Elle y secondait sa mère, brodant «des fichus, des falbalas, des festons»<sup>114</sup> afin de gagner quelques centimes.

Vers 1718, Marie-Renée de Varenes fit la connaissance d'un capitaine irlandais âgé de 22 ans, échoué d'abord en Nouvelle-Angleterre. Il s'agit de Timothy Sullivan que les Canadiens, buttant sur les consonances saxonnes, appelaient Sullivan, et finalement Sylvain. Il expliquait lui-même qu'*«après avoir servi quelques années en Espagne en qualité de capitaine des dragons, il aurait été chargé en 1716 d'aller recruter des soldats en Irlande pour son régiment. Pris par les pirates, il fut mené en Nouvelle-Angleterre, d'où il passa dans la Nouvelle-France.»*<sup>115</sup>

Il fallut à Marie-Renée une bonne dose de cran et d'audace pour passer outre aux traditions sociales fortement enracinées et s'unir à un étranger. Au lieu d'avoir normalement lieu à Varenes, le mariage fut célébré incognito à Saint-François-de-Sales (aujourd'hui Neuville), au début de l'année 1720. La cérémonie réunit 5 personnes: le chanoine Hazeur, les époux et les témoins, soit Jacques Riendeau de Boucherville et Jean-Baptiste Monjard du Cap Saint-Michel.<sup>116</sup> Contrairement aux mœurs de l'époque, le contrat fut signé en avril suivant.

Mais cette *mésalliance*, comme insinuaient plusieurs personnes, fit bifurquer la voie de Marie-Marguerite. Elle recevait alors les assiduités de Louis-Hector Piot de Langloiserie, fils de la seigneuresse de l'île Sainte-Hélène (née Du gué, veuve de Gaspard Piot). Mais c'était à l'époque où l'on épousait des dots... Ce remariage *«qui tendait à diviser entre les enfants des deux lits le patrimoine dont Mme. La Jemmerays jouirait un jour, devait influencer sur l'avenir de sa fille et lui fit en effet manquer un riche établissement.»*<sup>117</sup> Nul doute que la nationalité de Sullivan (Piot épousa pourtant une Anglaise!) et... son radicalisme jouèrent également.

Le nouvel époux louait la résidence varennoise le 3 sep-

93. Pièce des documents Beaugard.

94. Les registres de Trois-Rivières indiquent le 30 novembre 1677. Or, Jacques-René naissait le 2 octobre de la même année... Par contre, les archives de Québec mentionnent 1679. Si l'on s'en tient au même quantième et que l'on note la naissance suivante, celle de Marie-Marguerite, le 22 janvier 1680, c'est une impossibilité. Il serait probablement né en 1678.

tembre 1721<sup>118</sup> et installait sa famille à Montréal, rue Saint-Vincent, dans cette maison que Marie Boucher devait leur céder en 1724.<sup>119</sup> Marie-Renée avait des relations: elle était l'une des bonnes amies de Mme. de Vaudreuil, l'épouse du gouverneur général. Ils s'intégrèrent facilement à la société montréalaise.

La noblesse et la beauté de Marguerite, «une vraie vision du printemps»,<sup>120</sup> fut vite notée. François You d'Youville<sup>121</sup> demanda bientôt sa main à Sullivan. La bénédiction nuptiale fut donnée en la petite église Notre-Dame, en août 1722, suivie d'une réception rue Saint-Vincent à laquelle assista le gouverneur de Montréal et son élégante cour. Peut-être tant par orgueil que par affection pour Marguerite, Timothy n'avait pas lésiné: sa toilette de mariée était superbe. Feux d'artifice, avant les cendres refroidies d'une vie terne en compagnie d'une avaricieuse belle-mère!

Ses deux sœurs, Louise et Clémence, épousaient les cousins Ignace et Pierre Gamelin. Le premier est lié à la belle aventure des forges du Saint-Maurice. Le seigneur du lieu, François Poulin de Francheville, avait obtenu le privilège d'exploiter la mine de fer du Cap-de-la-Madeleine. Hélas, le destin devait le soustraire à la conjoncture économique en 1733. Après son décès, Gédéon de Catalogne visita les lieux. «*Il y a défaut de construction*», dit-il; de plus, l'on ne pouvait dénicher de maître-fondeur. Qu'importe! Ignace Gamelin s'unit à 2 autres sociétaires et décida de poursuivre l'œuvre: le fourneau fut rallumé et, sur l'enclume, prirent forme, entre autres, cloches et clochetons. Mais dissension entre les associés, faillite, production au compte du roi... Malgré tout, cette industrie fut un apport notable à la colonie.<sup>122</sup>

Les deux autres membres de la famille, Charles et Joseph, eurent une histoire plus modeste: au premier fut dédiée la cure de Verchères et au second, celle de Sainte-Famille de l'Île d'Orléans.

95. Mennie-de Varennes, p. 48.

96. Les Ursulines de Québec, v. 2, p. 225. Cité dans Mennie-de Varennes, p. 49.

97. Livre du Brouillard, 1722-29, p. 253. Cité dans Mennie-de Varennes, p. 49.

98. Comme plusieurs coloniaux, Marien Tailhandier dit La Beaume était un homme

Le second père de tous ces gens était fils de médecin et aimait jouer les disciples d'Esculape. La population, d'ailleurs, l'acceptait fort bien dans cette fonction. Le médecin du roi, Michel Sarrazin, résidait à Québec. Bourguignon de Nuits, ce dernier descendit... de jour dans ce gouvernement en 1685, fut nommé membre du Conseil Supérieur et passa l'anneau à la fille de François Hazeur, marchand prospère. C'est d'ailleurs le frère de ce négociant, le chanoine Thierry Hazeur, qui bénit l'union de Marie-Renée et de Timothy. Sarrazin fut un homme à l'échelle du pays: il pratiqua la médecine, les sciences naturelles et les affaires. Il tenta, entre autre, de mettre à profit une ardoiserie sise sur son fief et on lui doit la découverte du sucre d'érable...<sup>123</sup>

Le médecin du roi fut-il dépassé par l'énormité de sa tâche? Non, puisque la région de Montréal n'a jamais souffert d'une pénurie de chirurgiens. «En 112 ans (de 1648 à 1760), pas moins de 70 professionnels y ont demeurés; eu égard à la population, ce nombre doit être assez élevé.»<sup>124</sup> Mais Vaudreuil, les prêtres du Séminaire de Saint-Sulpice, les Montréalais et, en particulier, la famille de Varennes, dressèrent une pétition, demandant au roi de bien vouloir nommer le sieur Sylvain médecin de Montréal. Le 7 mars 1724, la Cour lui octroie des lettres de naturalisation et un brevet de médecin «afin que par ses connoissances, il pût se rendre utile à la ville et aux environs.»<sup>125</sup> C'était un brevet honorifique. Mais Timothy pratiqua la chirurgie et la médecine et s'attira des admirateurs, dont les «ecclésiastiques et les religieuses de l'Hôtel-Dieu».<sup>126</sup> L'intendant Dupuy fit partie du fan-club! Il écrivait au ministre, au printemps de 1727, que le médecin montréalais était «fort charitable pour les pauvres, hazardant tous les jours pour aller secourir en passant des rivières dans le temps que les glaces sont très mauvaises.»<sup>127</sup>

Mais l'Irlandais était un homme global: tout d'une pièce à l'emportement comme à l'attendrissement. Et il bifurquait

---

polyvalent: il avait d'abord été soldat et chirurgien dans la compagnie de Daneau de Muy. Il épousait une veuve résidant à Boucherville en 1688 et une dizaine d'années plus tard, Pierre Boucher lui offrait la commission de notaire seigneurial en remplacement de Moreau. La Beume ne fut pas inactif: son greffe comporte 1,375 actes! (Actes des notaires, P.-G. Roy, v. 8.)

facilement de l'un à l'autre... ce qui lui valut une flopée d'ennemis. Les archives judiciaires montréalaises renferment plusieurs documents qui **témoignent** de ses fureurs.

50

Il est porté sur la liste **des** chirurgiens de l'Hôtel-Dieu de 1725 à 1730.<sup>128</sup> Mais après la mort du marquis de Vaudreuil, ses adversèrent pressèrent le nouveau gouverneur de déclarer l'incompétence **du** médecin-chirurgien-apothicaire. Ce que Beauharnois s'empresse de faire le 12 septembre 1727. Influencé par les témoignages antérieurs, le ministre n'ose cependant opter pour une décision radicale: «*Je suspendrai ma décision jusqu'à ce que, par une plus ample connaissance, vous ayez pu en dire votre sentiment sans prévention*».<sup>129</sup> Nouvelle tentative en 1734 alors que l'on crut que Timothy voulait passer en France demander la place du docteur Sarrazin, décédé à Québec. Beauharnois eut, cette fois, une métaphore savoureuse, disant que Sylvain aurait surpris un brevet de médecin à Montréal. Le toubib **avait obtenu** passage gratuit sur Le Rubis qui leva l'ancre le 4 mai et, qui plus est, place à la table du capitaine.<sup>130</sup> Posa-t-il sa candidature? Rien ne permet de l'affirmer. Le ministre n'en fit point allusion non plus que Timothy qui, en digne émule de Daniel Cornelius O'Sullivan, son père, continua à pratiquer la médecine.

En dépit **de ses** fulgurants courroux, le docteur Sylvain, comme disaient les *Montréalistes*, jouissait d'une considération authentique. **Il fut** un citoyen important, puisque son parrainage fut recherché: son ambitieuse signature, en coup de fion, dessina moult fois sa dentelle aux registres. Il était d'ailleurs un catholique sincère et c'est la raison, relate-t-il lui-même, de son passage de la Nouvelle-Angleterre à la Nouvelle-France. Et «*il était du nombre de citoyens de marque qui possédaient un banc dans l'église de Ville-Marie.*»<sup>131</sup>

En l'été 1736, l'époux de Marie-Renée revint de Paris muni de son célèbre et controversé certificat de noblesse. Le docu-

100. *Varenes, berceau d'une sainte*, Albertine Ferland-Anger.

101. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 111.

102. Article de Albertine Ferland-Anger.

ment, contesté par les uns et reconnu par les autres, portait de sonores paraphes à la saxonne (Fitzjam de Barwich, Douglas Couq, Castilconell et autres) et rendait témoignage de sa noble naissance. C'est depuis ce jour qu'il ficela au nom de son père la particule nobiliaire irlandaise O'.

Noble ou roturier, l'orageux Irlandais fit connaître des heures tourmentées à sa femme. Le procès de 1738 resta dans les annales. Ces écrits ne racontent pas pour quel motif, mais à Noël 1737, après la messe de minuit, Timothy aurait frappé Marie-Renée. Dans la journée de Noël, cette dernière se serait retirée dans la classe de l'école, près du poêle, où la rejoignit l'abbé Chèze. Elle lui confia ses déboires et sa détermination de ne plus cohabiter avec son mari. L'abbé se rendit chez Sylvain, lui fit promettre de ne plus maltraiter son épouse et Madame rentra au foyer. Mais voilà que vers 8 heures et quart, le domestique accourt chez l'ecclésiastique disant que «*Madame vient d'être encore maltraitée et qu'il y a grand vacarme.*»<sup>132</sup> Parvenu à la résidence, l'abbé Chèze y trouve une réunion familiale des plus bruyante: outre les époux Sylvain, y discutent Pierre de la Vérendrye, de passage à Montréal au milieu de ses pérégrinations de découvertes; Jeanne Le Moyne, épouse de Jacques-René; et son fils de Varennes (probablement Jean-Hyppolite). Comme dans tout procès, les versions diffèrent! De la Vérendrye témoigne que juste avant l'arrivée de l'abbé, Timothy aurait dégainé, lui aurait percé un doigt de sa lame et aurait pansé la blessure; puis, entêté dans sa colère et se saisissant d'un bâton près de la cheminée, il aurait tenté de lui en assener un coup, élan que le prêtre aurait intercepté juste à son arrivée. Sylvain déposa lui-même une requête dans laquelle il mentionne avoir été assassiné par l'épée de La Vérendrye, alors qu'il était «*assis dans sa maison ne pensant à aucune chose.*»<sup>133</sup> Quelle que soit l'exactitude des faits, il semble que monsieur Chèze se retira vers 11 heures, emportant une seconde promesse du

103. *La sorcellerie au Québec du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, R.-L. Séguin, éd. Lemeac, 1971, p. 4.

104. *Ibidem*, p. 25.

105. *Ibidem*, p. 18.

106. *Ibidem*, p. 12.

docteur. Quelques membres de la famille de Varennes incitèrent Marie-Renée à demander une séparation. Ce qu'elle fit. Mais les époux décidèrent de se réconcilier puisque cette procédure demeura sans suite.

Timothy fut cependant la cause d'une nouvelle **algarade** peu après. Le tribunal l'avait condamné à une **amende**. Voilà que 3 huissiers se présentent à sa demeure de la rue Saint-Paul<sup>134</sup> pour le sommer de se soumettre, sinon ils doivent saisir son mobilier. Sylvain les reçoit sociablement mais dès que **Guignard** lui expose le but de sa démarche, il fulmine. Saisissant le fonctionnaire par les cheveux, il le terrasse puis, sitôt relevé, lui décroche quelques droites assaisonnées de **coups** du plumbeau de son épée. Mais Guignard ne déroge pas: «Monsieur, dit-il, cela ne m'empêchera pas, j'ai ordre de prendre vingt à trente hommes, s'il le faut, pour me prêter main-forte.»<sup>135</sup> L'Irlandais devient écarlate: prise de cheveux et terrassement récidivés! Comme il saisit sa lame de nouveau, l'huissier Perrin l'empoigne par la branche qui se **fractionne** en tombant. Exacerbé, Sullivan ramasse son arme brisée et en flagelle Perrin aux épaules. Les huissiers se tirent de cette esclandre assez mal en point. Guignard, bien sûr, doit s'aliter et Perrin est encore incommodé après 22 **jours**. Timothy panse leurs lésions et soigne Perrin patiemment, envoyant même son domestique lui porter des remèdes...

Malgré son irascibilité, le médecin aimait vivre confortablement. En 1743 il décida de faire ériger, sur l'emplacement de la gentilhommière des La Jemmeraye, une résidence en pierre. Le contrat de maçonnerie fut octroyé à Esprit Lachaine et stipule que «le dit Sieur Sylvain promet et s'oblige de démolir la dite maison, faire creuser les fondements, rendre la place nette prête à travailler».<sup>136</sup> La résidence natale de Mère d'Youville fut donc détruite.

107. Ce sortilège, fort répandu en France, aurait pu, soi-disant, s'accomplir de diverses façons. En général, nouer l'aiguillette signifiait faire 3 nœuds dans une bandelette ou un lacet, durant la cérémonie nuptiale, en récitant des formules isotériques. Ce qui aurait eu le pouvoir de rendre les époux stériles!

108. La sorcellerie..., R.-L. Séguin, p. 59.



Le docteur Sylvain sentait-il sa fougue naturelle moins vite inflammable? Il fit son testament en 1747,<sup>137</sup> spécifiant que 1,000 messes devaient être célébrées pour le repos de son âme «*le plus promptement qu'il se pourra.*»<sup>138</sup> Il laissa tous ses biens aux enfants de sa femme, à être partagés entre eux au décès de son épouse, et fut particulièrement généreux envers Mère d'Youville et ses 2 fils prêtres. Puis il légua 100 livres aux pauvres de Montréal et 300 livres à la Fabrique de Varennes, pour l'érection d'une chapelle: c'est ainsi que fut érigée la petite chapelle Saint-Joachim. Timothy O'Sullivan s'éteignit 2 ans plus tard, en juin, par une matinée de l'été naissant.

L'automne de l'année suivante (1750), Marie-Renée, veuve d'un second époux qui avait été de 12 ans son cadet, entra pensionnaire chez les Sœurs Grises. Mais l'été de sa 77<sup>e</sup> année s'imprégna des paysages varennois. Sa fille Clémence la conduisit à Varennes en mai 1758. La bonne vieille dame devait y mourir à l'automne. Elle y fut inhumée.<sup>139</sup>

**ANNE-MARGUERITE:** la douce Anne-Marguerite vit le jour en août 1684. A 12 ans, elle étudiait chez les Ursulines de Québec et devait y demeurer: elle s'enrôla dans la milice de sainte Ursule avant sa 15<sup>e</sup> année.

Sœur Anne-Marguerite de la Présentation fut une institutrice dévouée qui se plaisait surtout, écrivaient les religieuses, à instruire les externes et les Indiennes.

Et tout comme son frère prêtre Jean-Baptiste (qu'elle suivit à deux mois près dans la mort...), elle pratiqua les vertus angéliques et eut un goût exquis pour les arts.

Anne-Marguerite décéda en été 1726 «*et sa douce figure présenta alors une empreinte frappante de béatitude.*»<sup>140</sup>

**PIERRE:** de la Vérendrye fut à la mesure de son rêve. Et le Québec, puis le Manitoba, le coulèrent dans le bronze. Dieu sait comment, après les jours paisibles du fort de la Tourette

109. Ibidem, tableau de fréquence.

110. S'agirait-il de «*Jean Charpentier, fils de Pierre et de Madeleine Tisserand, à Varennes le 9 octobre 1706*»? R.-L. Séguin, note, p. 112.

111. Ibidem, p. 112.

112. Archives du Canada, Marine, Corr. gén. 1708, cité dans Mennie-de Varennes, p. 58.

où germa la route de l'Ouest, jusqu'à sa mort dans une chambre louée de la rue Saint-Paul, son épopée porta le sceau du tragique!

54

Sa sœur Madeleine, l'aînée des filles et son grand-père Pierre Boucher, marraine et parrain, le portèrent au baptême en novembre 1685. Il fréquenta, plus tard, la première école de Boucherville.<sup>141</sup>

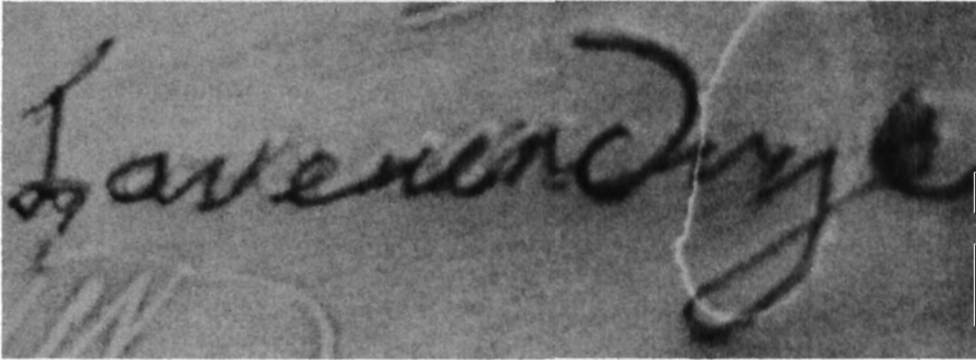


Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.

Signature de Pierre de Lavérendrye au bas d'un acte du notaire Adhémar.

L'adolescent fit partie des cadets de la marine alors qu'il avait à peine 12 ans. L'on sait que les signatures du traité de Ryswick étaient encore humides lorsque Charles II d'Espagne eut la malencontreuse idée d'expirer sans progéniture... La France approuvait la désignation de son successeur mais d'autres pays, dont l'Angleterre, la réfutaient. Une autre ligue fut réunie laquelle, pour faire changement, l'on nomma la Grande Alliance (1701-14). Et la bataille tonna de nouveau en Europe avec de violents échos en colonie, où «*la France a l'espace et l'Angleterre le nombre.*»<sup>142</sup> Pierre Gaultier de Varennes prit part aux campagnes de Massachussetts en 1704.<sup>143</sup> Puis il guerroya l'année suivante à Terreneuve.

113. Ibidem.

114. *Elle a beaucoup aimé...*, sœur E. Mitchell, éd. Fides, 1957, p. 17.

115. Mennie-de Varennes, p. 60.

116. Mennie-de Varennes, p. 61. Jacques Le Moyne de Martigny (3<sup>e</sup> seigneur) avait

Le jeune homme avait formé le projet de se joindre à son frère Louis, dont il était le cadet de 12 ans, et à son oncle Charles, tous deux officiers de Régiments français. En octobre 1706<sup>144</sup> son parrain, à titre de subrogé tuteur, lui accordait la permission de vendre sa part de la Grande Isle afin de se pourvoir des frais de son passage dans la métropole. L'acquéreur fut son beau-frère, Christophe Dufrost de La Jemmeraye, qui déboursa 800 livres. Puis il partit vers les Flandres. Mais il arriva sans doute trop tard pour voir son frère vivant.

A Varennes, l'été suivant avait été porteur d'un filon de réunions familiales pour les Gaultier et l'automne s'avéra de la même veine: Pierre revint à la fin de la saison chaude et, le 2 septembre, il assistait au mariage de sa sœur Marguerite avec Louis Hingue de Puységault. En octobre, le militaire ratifiait sa part du partage du 1<sup>er</sup> juillet, acte sur lequel il porte, pour la première fois, le titre «*de Boumois et de la Vérenderie*»,<sup>145</sup> que son frère avait glorifié en France. La distribution de juillet lui concédait légalement la majeure partie du Tremblay et la moitié de la Grande Isle qu'il avait déjà vendue à son beau-frère. Avant de s'embarquer, cette fois-ci, il voulut témoigner son attachement à Marie-Anne Dandonneau du Sablé et leur convention matrimoniale fut signée à Québec au début de novembre, réunissant de nouveau une partie de la parenté. Puis, pourvu d'un certificat de Vaudreuil attestant «*qu'il a toujours servi avec distinction dans tous les endroits où il s'est rencontré pour le service du Roi*»,<sup>146</sup> il partit de nouveau.

Sur le sol européen, Français et Anglais s'entre-déchiraient. Pierre Gaultier «*se couvrait de gloire et de blessures*»<sup>147</sup> à la sanglante bataille de Malplaquet. Devant le château de Blairon (sis à l'est de la route de Mons et encore intact aujourd'hui), le 11 septembre 1709, de violents corps-à-corps s'engagèrent. Pierre écopait de 8 coups de sabre et «*une balle le traversait de part en part. Laissé pour mort sur le champ de bataille, le*

signé un contrat de concession à Gabriel Mongeau, en avril 1718. (Document de Martigny) Serait-ce la même famille? *Dans les pjs. 180 & 181*

117. BRH 1917-18, abbé Faillon, p. 309.

118. Mennie-de Varennes, p. 71.

maréchal de Contades l'avait cité à l'ordre du jour.»<sup>118</sup> Il fut recueilli par des villageois et soigné dans l'une de leurs maisons. Sa bravoure lui valut d'être promu lieutenant d'infanterie.

Mais ces guerres de la succession d'Espagne avaient vidé le Trésor et les soldats furent sans solde. La misère contraignit **La Vérendrye** à délaisser la Mère-Patrie pour sa fille. Le conflit battait la chamade en colonie, malgré la victoire finale, du côté des Anglais: une seconde tentative contre Québec avait sombré, non pas, cette fois, grâce aux arguments tonnants des canons de Frontenac, mais aux récifs de l'Île-aux-Oeufs sur lesquels les navires de Walker s'échouèrent en omelette par une nuit d'orage. D'autre part, passée virtuose dans la guérilla, la Nouvelle-France avait rudement répliqué à la *New-England*.

C'est dans cette ambiance belliqueuse que l'officier mit pied en son pays natal à l'été de 1712. Son grade ne fut pas reconnu: il dut accepter la solde d'enseigne dans les troupes de la marine. Mais ni la guerre ni son maigre salaire ne l'empêchèrent de tenir sa promesse: à la fin d'octobre, il épousait la fidèle promise qui l'attendait depuis 5 ans.

La paix d'Utrecht était cependant signée au printemps de 1713 et c'est en Amérique que brillait, surtout, la victoire anglaise. Londres coïncit la colonie: elle se fit donner, en plus de l'Acadie et de Terre-Neuve, le détroit et la Baie d'Hudson. A la perte de ce klondyke des fourrures s'ajoutait une clause défavorable: la France avait reconnu aux Iroquois le protectorat britannique. Les naturels s'en balançaient royalement, n'en déplaise à Leurs Majestés française et anglaise! Mais ce paragraphe ouvrait les Grands Lacs et le Centre-ouest (centre du continent... car le 45<sup>e</sup> parallèle ne servait pas encore de frontière) au commerce anglais.

Mais en liminaire de ses aventures le futur découvreur coula quelques années d'un bonheur paisible. Il avait obtenu

119. Par un accord, le 10 novembre 1713, les héritiers de Varennes décidèrent de céder à Madame de la Jemmeraye, l'entière propriété de la rue Saint-Vincent, entre les rues Notre-Dame et Sainte-Thérèse. *La Vérendrye et les postes de l'Ouest*, A. Champagne, v. 1, p. 10.

120. *Elle a beaucoup aimé...*, E. Mitchell, p. 19.

le privilège de trafiquer à La Gabelle, lequel il put renouveler en 1715. Avec ces bénéfiques, sa solde et les revenus du Tremblay, Pierre subvenait facilement aux besoins de sa toute jeune famille, installée aux Trois-Rivières.

Le gouverneur Beauharnois le nommait commandant du fort de la Tourette en 1727 et c'est là que son imagination dessina la voie de l'Ouest par le nord bien avant qu'elle ne fut couchée sur des cartes. Un Indien nommé Ochagach lui fit, en 1728, une superbe harangue dont l'essentiel tenait en ce qu'il connaissait un lac qui enfantait un fleuve qui conduisait vers l'Ouest. Plus modéré, le père Gonnor confirma cependant ces dires. Les relations de Pierre avec les Cris et les Assiniboïnes l'incitaient à croire en ce fleuve qui le conduirait à la mer de l'Asie. Il s'enthousiasma. Il faut se rappeler que, même si l'on savait depuis 200 ans que ce continent, pourvu du nom d'Améric Vespuce, n'était pas «un appendice de l'Asie»,<sup>149</sup> la hantise d'un passage vers l'Orient conservait son magnétisme. Cavalier de La Salle avait été, lui aussi, obsédé par le mirage d'un chemin vers le Levant<sup>150</sup> et, en 1685, avait poussé sa croisière jusqu'à l'embouchure du Mississipi. François You, entre autres, l'accompagnait. Ce dernier fut si heureux de ses voyages qu'il se dota de l'appellatif de *la Découverte!* Mais la découverte se limita à peu... A portée de regard sur le golfe du Mexique, point de Cathay (Chine) ni de Zipangu (Japon)!

C'est ainsi que le réaménagement de l'infrastructure commerciale et la sempiternelle ambition d'un débouché vers l'Asie convertirent Beauharnois à l'idée d'une expansion vers le nord-ouest, malgré la surdité de la Cour aux multiples mémoires de Pierre. Le gouverneur le chargea officiellement de reconnaître les contrées occidentales et l'autorisa à exploiter la *Mer de l'Ouest*<sup>151</sup> pour financer ses expéditions. Dès lors, la vie de cet homme, qui avait doublé le cap de la quarantaine, et celles de ses fils furent orientées vers le Couchant.

121. Fils de Pierre You de la Découverte.

122. *Essai sur l'industrie au Canada sous le régime français*, Jean-Noël Fauteux, Québec, 1927, p. 58 à 87.

123. *Cahiers des Dix*, 1960, p. 69. Victor Morin et Jean-Noël Fauteux, p. 140, RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 139.

L'histoire façonna le premier chapitre de cette odyssee au printemps de 1731. Des négociants montréalais avaient accepté de financer l'expédition et Varennes de La Vérendrye conduisait sa femme et sa fille à Boucherville. En juin, il appareillait avec 2 de ses 4 fils, soit Jean-Baptiste, l'aîné âgé de 18 ans et Pierre, d'une année plus jeune, son neveu Christophe de la Jemmeraye, le père Messeiger et une cinquantaine d'hommes. De Michillimakinak, la troupe parvenait à Grand Portage, au lac Supérieur, à la fin d'août. Les difficultés s'amorçaient. Elles allaient suivre une fonction exponentielle! La longueur du portage effraya les engagés qui se mutinèrent. Le plaidoyer du père Messeiger et de La Vérendrye en convainquit quelques-uns de poursuivre. «J'en eus assez pour équiper quatre moyens canots»,<sup>152</sup> relate le découvreur. Il semble qu'il ne se rendit pas lui-même au lac à la Pluie mais y délégua une équipe sous la direction de Jean-Baptiste et de Christophe. Ce convoi revint au printemps (1732) avec une petite cargaison de pelleteries et Pierre envoya alors son aîné à Michillimakinak les troquer contre des effets qu'il attendait de Montréal. Pendant ce temps, les 7 canots que constituaient sa troupe reprirent la route d'eau. «Nous arrivâmes le 14 juillet au fort Saint-Pierre qui est à la décharge du lac la Pluy, que nos François avoient bâti l'automne précédent.»<sup>153</sup> Premier des 6 maillons de la chaîne! Il s'agissait d'une enceinte de palissade renfermant habitations, magasins et jardins. De là, une cinquantaine de canots indiens se joignirent à eux et la flottille fit un autre pas avant vers le lac des Bois, qui refléta bientôt la structure élémentaire du fort Saint-Charles. Mais au pays du précaire, le temps n'a pas de couleur... La délégation de Michillimakinac retardait à les rejoindre. Jean-Baptiste et son escouade arrivèrent à pied, le 12 novembre, épuisés. Les glaces avaient subrepticement figé les voies d'eau et ils avaient abandonné leurs canots à 10 lieues du fort. Ils avaient mis 6 mois pour boucler leur périple...

124. Rapport de l'archiviste de la province de Québec (RAPQ), 1922-23, v. 3, p. 131.

125. Mennie-de Varennes, p. 62.

126. Ibidem, p. 65.

127. Ibidem, p. 62.

Le découvreur souhaitait établir un fort chez les Assiniboels au printemps de 1733 mais il fut retardé: ses gens refusaient de le suivre avant le retour de l'escadrille qu'il avait envoyée porter des peaux et quérir des vivres. D'autre part, le père résolut de retourner à Montréal. Pierre en profita pour députer son neveu à Beauharnois, afin de lui rendre compte des progrès de l'expédition. Outre la relation écrite, Christophe apportait des ballots de fourrures et une carte tracée par lui-même de ce qui allait devenir le nord-Ontario.<sup>154</sup> Le jeune militaire qui, sans s'en douter voyait Ville-Marie pour la dernière fois, fut promu enseigne.

La patience de La Vérendrye, cependant, ne fut guère récompensée. De l'un des convois délégués ne revint qu'un canot, allégé de provisions et lourd de mauvaises nouvelles: les engagés n'avaient pu résister à l'appel de la course aux bois et, pour se faire, avaient volé les denrées. Le 27 septembre, le second détachement arriva *«très mal assorti, de façon que je me trouvai très endetté et dans l'impossibilité de pouvoir rien entreprendre.»*<sup>155</sup>

Dès le printemps suivant, La Vérendrye manda son fils de se rendre établir le fort Maurepas à l'embouchure de la rivière Rouge et partit pour Montréal. Non... le temps n'avait pas de couleur! Pierre quitta de nouveau Ville-Marie l'année suivante, soit le 6 juin 1735, et ne parvint au fort Saint-Charles que le 6 septembre.

Il y avait eu inondation. *«Je le trouvai bien dénué de vivres, sans espérance de folle avoine, par la grande abondance des eaux.»*<sup>156</sup> Il envoya aussitôt La Jemmeraye au fort Maurepas avec sa réserve de provisions, assuré de voir venir le reste de son équipage peu après. Il attendit vainement: les employés étaient restés à Grand Portage. Cet événement eut un résultat tragique. Ils hivernèrent péniblement et, au début de juin (1736), ses 2 fils revinrent de Maurepas la mort dans l'âme:

128. BRH, 1917, p. 303.

129. Mennie-de Varennes, p. 63.

130. *Elle a beaucoup aimé...*, E. Mitchell, p. 51.

131. Mennie-de Varennes, p. 69.

Christophe Dufrost de La Jemmeraye avait succombé à la disette et à la maladie le 10 mai.

«J'avois bien du monde dans le fort et point de vivre, écrit La Vérendrye, ce qui me détermina à envoyer en diligence trois canots pour nous apporter du secours et quelques marchandises.»<sup>137</sup> Ce fut pour leur malheur. La délégation fut sauvagement massacrée par une bande de pillards sioux dans une île du lac des Bois, dénommée, par la suite, l'Île-au-Massacre. Jean-Baptiste fut trouvé horriblement empallé. La mort avait surpris le père Aulneau dans un geste de bénédiction. «J'y ai perdu mon fils, le Révérend Père Aulneau et tous mes François que je regretterai toute ma vie.»<sup>138</sup>

Gaultier de La Vérendrye était de la trempe de ceux que Talon appelait, bien avant sa naissance, des gens de résolution. Six années de quasi-piétinement sur place (il avait accompli environ 200 milles) doublé de souffrances inhumaines n'avaient pas entamé son courage. Il se rend donc à Montréal, en 1737, chercher l'essentiel. Nouveau départ en '38. Son équipe: 20 Français, M. La Marque, son frère, son domestique, un esclave et 4 couples indiens. La misère avait miné la santé de l'explorateur et au cours de l'hiver '38-'39, il est malade au point de dire: «Il n'y a que la mort qui puisse nous délivrer de pareilles peines.»<sup>139</sup> Ses impécuniosités sont notoires et, au foyer, la situation est aussi lamentable puisque Madame de La Vérendrye doit s'opposer à ce que ses meubles soient confisqués.

Son fils cadet, Louis-Joseph, explore la rivière Saskatchewan en '39. Pierre revient à Montréal l'année suivante et ses créanciers le harcèlent. Mais le gouverneur l'encourage à poursuivre la trouée vers l'Ouest. Des membres de sa famille collaborent également puisque le 2 juin 1740, Ignace Gamelin, son neveu par alliance, équipait 2 canots «pour se rendre au poste de l'Ouest où commande le Sr de la Vérendrye».<sup>140</sup> Pendant son

132. Ibidem, p. 68.

133. Ibidem, p. 67.

134. Acte de Danré de Blanzly, BRH, 1917, p. 303.

135. Mennie-de Varennes, p. 68.



absence, ses fils avaient poussé plus loin les découvertes. La Vérendrye leur fait ériger le fort la Reine à son retour en octobre 1741, suivi du fort Dauphin. Mais il s'arrête au premier. Peut-être juge-t-il, à juste titre, que les quelques centaines de milles parcourus en une décennie suffisent pour ses 57 ans? Il confie à Pierre et à Louis-Joseph le soin de pénétrer le plus loin possible en obliquant, cette fois, vers le sud-ouest.

La colonne revint au fort la Reine quinze mois plus tard, l'imagination lestée... pour un certain temps, car les expéditionnaires avaient presque touché au but. Ils avaient d'abord remonté le Missouri. Parkman recrée la vie intense de ces lieux sauvages: «*Les cerfs bondissaient des hautes herbes et des roseaux qui recouvraient le lit des rivières. Les bisons passaient, marchant lourdement*». <sup>136</sup> Puis, la troupe s'engagea sur la rivière Yellow Stone. «*En approchant des «mauvaises terres» qui marquent le voisinage du Yellowstone, ils virent des troupes d'élans et des troupeaux de mouflons.*» Les voyageurs abordèrent les terres de l'actuel Dakota «*blanches comme de la chaux, où des crêtes nues, crénelées, déchiquetées par les orages en formes fantastiques, dominaient le paysage.*» Au printemps de 1743, la chaîne altière, aux pics couverts de neige et de soleil, leur barrait l'horizon. Sans doute était-ce les Big Horn, contrefort des Rocheuses. Mais il était gardé par un autre contrefort: une trentaine de Sioux s'étaient embusqués sur leur passage. Les Serpents, qui accompagnaient les Français, prirent la poudre d'escampette et les découvreurs, le chemin du retour.

Mais Ulysse était rentré en Itaque avant la fin de l'odyssée. Pierre de la Vérendrye devait souffrir encore dans sa fierté. Ses créanciers lui intentèrent un procès. Infiniment las, portant le faix de l'inconsidération et de 40,000 livres de dettes, l'humble et grand découvreur donna sa démission.

La Cour voulut réparer ces maladroites en 1749. Elle lui décerna la Croix de l'Ordre militaire de Saint-Louis, le promut

136. Varennes, berceau d'une sainte, article d'Albertine Ferland-Anger.

137. Mennie-de Varennes, p. 69.

138. Elle a beaucoup aimé..., E. Mitchell, p. 136.

139. Mennie-de Varennes, p. 70.

62 capitaine et le pria de reprendre la direction des postes de l'Ouest. L'appel des contrées sauvages monta de nouveau en lui. Il accepta. La Vérendrye projetait d'hiverner au fort Bourbon en '50-'51, d'allonger la chaîne des postes jusqu'aux Rocheuses et de franchir les montagnes. Mais la maladie lui arracha sa vie et ses rêves à 22 heures, le 5 décembre, dans une chambre louée de la rue Saint-Paul. Sa fille Catherine était à son chevet.

140. Ibidem, p. 91.
141. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 244.
142. Guy Frégault, cité dans Farley-Lamarche, p. 129.
143. Mennie-de Varennes, p. 93.
144. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 307.
145. Mennie-de Varennes, p. 94.
146. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 308.
147. Ibidem, p. 311.
148. BRH 62, Sulte, 1915-17, p. 106-109.
149. *Histoire de la Nouvelle-France*, 1 — Les vaines tentatives (1524-1603).
150. Cavalier de la Salle fut si ensorcelé par l'ambition de trouver le passage que les coloniaux, pleins d'esprit, surnommèrent sa seigneurie de l'île de Montréal La Chine. Le nom lui resta! Sa fiancée, Mlle. Roybon d'Olonne, ne fut pas moins originale: elle traita sur la concession qu'elle tenait de lui, fut capturée, puis délivrée par les Anglais. Et, lorsque La Salle fut assassiné, dans le sud, elle porta son deuil le reste de sa vie.
151. L'expression avait le sens de l'Ouest canadien.
152. Mennie-de Varennes, p. 99.
153. Ibidem, p. 100.
144. *Elle a beaucoup aimé...*, E. Mitchell, p. 54.
155. Mennie-de Varennes, p. 100.
156. Ibidem.
157. Ibidem, p. 101.
158. Ibidem.
159. Ibidem.
160. RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 200.
161. Parkman, cité dans Lacour-Gayet, p. 165.

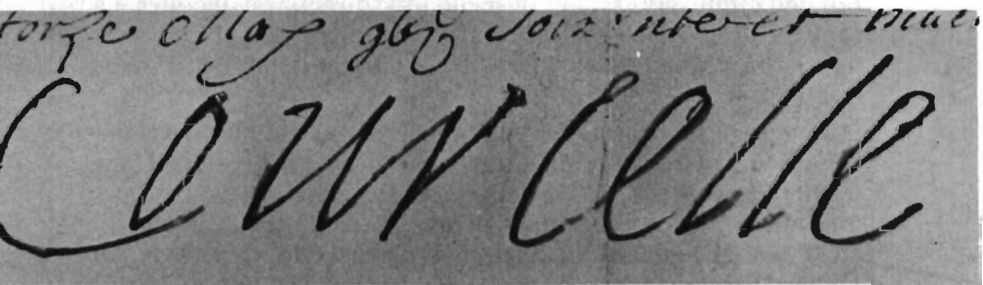
## SEIGNEURIE DU CAP DE LA TRINITÉ

### JACQUES LE MOYNE DE SAINTE-MARIE

Au nombre des 46 feudataires reconnus officiellement par Talon, 4 nouveaux seigneurs, outre René Gaultier, recevaient chacun une tranche de ce qui constitue aujourd'hui notre municipalité: Jacques Le Moyne, Michel Messier, Laurent Bory et Michel-Sidrac Du Gué.

De ce bel archipel reverdissant au soleil de mai 1668, Courcelles avait octroyé conjointement à Le Moyne et à Messier «deux petits îlets» plus «une étendue d'une lieue de front sur le fleuve Saint-Laurent à commencer au milieu de l'embouchure de la rivière appelée Notre-Dame.»<sup>1</sup> Les beaux-frères, qui habitaient alors dans l'île de Montréal, nommèrent leur patrimoine Cap de la Trinité.<sup>2</sup> Ils partagèrent leur domaine en deux fiefs respectifs l'année suivante.<sup>3</sup> Les deux îlets demeuraient cependant indivis ainsi qu'une terre de «dix arpents et dix perches de front sur ladite profondeur d'une lieue et demie» entre le fief de Messier et celui de Bory.<sup>4</sup>

63



force d'actes g... jointe et m...  
COURCELLE

Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.

Signature du gouverneur Courcelle au bas d'un acte de concession d'un fief conjoint à Jacques Le Moyne de Sainte-Marie et à Michel Messier, en mai 1668.

1. Document de Martigny, acte de concession, octobre 1672.
2. Doc. de Martigny, procès verbal d'arpentage, 27 février 1673.
3. Inventaire des concessions, v. 2, p. 371.
4. Doc. de Martigny, foi et hommage d'Amable de Martigny à Fred Haldimand, 10 février 1781.

Les seigneurs de la terre du sud en ce pays (rive-sud) formaient une chaîne par leurs attaches de parenté ou d'amitié profonde. Enfants d'un hôtelier de Dieppe, Jacques, Anne et Charles Le Moyne avaient quitté leur Normandie natale en 1641. La sympathie qui devait lier les Le Moyne et les Boucher débuta lorsque Charles et Pierre firent connaissance, dans les *pais d'En-Hault*.<sup>5</sup> Après un séjour de 4 ans, Pierre Boucher (19 ans) s'appêtait à revenir aux Trois-Rivières et Charles (15 ans), à peine débarqué, se trouvait en Huronnie pour servir comme *donné*.<sup>6</sup> Il remplaça le premier. Charles obtint Longueuil en 1657 (érigé en baronnie en 1700) et avait épousé la cousine de Michel Messier; Pierre développa le fief voisin qui pérennise son nom; son gendre, René Gaultier, reçut la concession suivante et la seigneurie en aval fut octroyée à Jacques Le Moyne et à Michel Messier, époux de sa sœur.

L'on identifiait Jacques Le Moyne par son appellation de sieur de Sainte-Marie.<sup>7</sup> L'un de ses fils reçut plus tard le qualificatif de *Martigny*, du nom d'une localité normande. Celui-ci prit une telle importance qu'il en est presque venu à reléguer le nom de Le Moyne aux seuls actes officiels tant religieux que civils. Les descendants directs de Jacques Le Moyne, dont une famille habite encore notre municipalité, ne portent plus, pour ainsi dire, que le qualificatif dans la vie de tous les jours.

Lorsqu'il fut question de l'hommage au roi, les vassaux Le Moyne et Messier décidèrent de faire ratifier le clivage de ce qui avait été leur fief commun. Ils demeuraient toujours à Montréal, le premier étant commissaire au magasin du roi et le second, capitaine de milice. C'est donc en l'étude du notaire Benigne Basset qu'en cette matinée du 1<sup>er</sup> août 1676 se retrouvèrent les beaux-frères et les témoins. Afin d'éviter, dans les générations subséquentes, tout malentendu concernant le droit de fief, ils demandèrent à l'intendant Duchesneau de

5. L'idome *pays d'en-Haut* semble être d'origine populaire. Il désignait vaguement les terres en amont, sur le fleuve: les Grands Lacs, l'Ouest. Vers 1700, il évoquait des imageries d'indépendance et de lucre.

6. Jeunes hommes que les missionnaires amenaient comme factotum, sans rémunération.

reconnaître leur part respective à titre de seigneurie relevant directement de Sa Majesté. Ce qui eut lieu le 3 suivant en même temps que le rituel de foi et hommage<sup>8</sup>. L'aveu de dénombrement fut dressé à la mi-septembre et la propriété terrienne de Jacques Le Moyne est alors nommée Notre-Dame.<sup>9</sup> Le seigneur y mentionnait une douzaine d'arpents mis en valeur par 6 censitaires et le reste en prairie et en grand bois.

Jacques Le Moyne avait épousé Mathurine Godé en novembre 1660<sup>10</sup>. Leur 10<sup>e</sup> et dernier enfant naquit quelques jours après l'obtention officielle de leur seigneurie. Trois des filles, Françoise, Marguerite et Jeanne, répondirent à une vocation religieuse; Catherine demeura célibataire et Marie vécut à peine quelques mois. L'aîné des garçons, Jacques, ainsi que Nicolas, optèrent également pour le célibat; nous avons peu d'information sur Charles et Louis. Mais vers 1686, le seigneur établissait le second de ses fils, Jean-Baptiste, lui concédant par billet 2 arpents de front par la profondeur que contient la seigneurie, entre sa propre ferme et celle de Maurice Averty. Ce n'était pas en avancement d'hoirie mais à titre de censitaire puisque Jean-Baptiste devait payer dix sols de cens annuel.

## JEAN-BAPTISTE LE MOYNE DE MARTIGNY

Mais peut-on sédentariser un militaire? L'année même de son installation au domaine, Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny prend part à une première expédition à la baie d'Hudson. Pourquoi les Français doivent-ils y combattre? Tout d'abord parce que Henry Hudson découvrit sa baie en 1610 et que Thomas James en prit possession une vingtaine d'années plus tard. Ce qui serait resté une fiction sans l'apport des *Ceasars of the Wilderness*<sup>11</sup>, les beaux-frères Pierre-Esprit Radisson et Médard Chouart, sieur Des Gro-

7. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 422. L'un des fils de Charles Le Moyne de Longueuil, Jacques, fut sieur de Sainte-Hélène.

8. Doc. de Martigny, foi et hommage de Jacques Le Moyne de Sainte-Marie, 1676.

9. Doc. de Martigny, aveu de dénombrement, 1676. Celle de Messier conserve le nom de la Trinité. Après 1723, les héritiers Messier nomment leur fief officiellement

L'ay 26 Octobre l'an de la septiesme  
 Lequel avant luy se y est mis de la fin  
 J'ay Grunard et prout. Castill' le moyn  
 J'ay de moyn qui sont de luy Cuy d'ieu  
 Congiacam Signe La m'ault. de  
 gites d'ieu !!

Basset

Etat de l'annuaire de l'ay de la fin de l'ay  
 Le moyn

Marie au 17 de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay

L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay

L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay  
 L'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay de la fin de l'ay

Moyn

Basset

Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.  
 Dernière des 3 pages constituant le dénombrement du fief Notre-Dame  
 par Jacques Le Moyn de Sainte-Marie, 17 septembre 1676.

seillers. Offensés d'une amende qu'on leur avait imposée parce qu'ils étaient repartis sans payer la taxe sur la traite, ils entreprennent le jeu du caméléon, assez commun à l'époque: ils offrent sans succès leurs services à la Nouvelle-Angleterre puis à l'ancienne, qui les accepte. Deux navires sont mis à leur disposition. Des Groseillers rapporte une cargaison-miracle au printemps de 1670, le roi britannique fonde la Compagnie des Aventuriers d'Angleterre alias la Compagnie de la Baie d'Hudson<sup>12</sup> et s'approprie les terres limitrophes de la baie. Les beaux-frères sont les pivots de l'entreprise. Ils reprennent pourtant la couleur du fleurdelisé et aident à la fondation de la Compagnie du Nord, entièrement canadienne, en 1682. Radisson saisit 2 navires anglais en 1684 et l'exécration La Barre les confisque... ce qui a don de faire retourner au rouge les caméléons et d'inaugurer une terrible partie de *qui perd gagne!* Au nom des Anglais, Radisson saisit le fort Bourbon<sup>13</sup> et la Compagnie du Nord subit une perte considérable. De concert avec le gouverneur, elle organise une expédition dirigée par le chevalier de Troyes. A la fin de mars 1686, le corps réunit 30 soldats de la Marine et 70 Canadiens. Les fils des seigneurs s'y retrouvent, soit 3 des fils de Charles Le Moyne: d'Iberville, de Maricourt et de Sainte-Hélène; l'un des fils de Jacques Le Moyne: Jean-Baptiste, sieur de Martigny.

La troupe remonte l'Outaouais, égrène un chapelet de lacs entrecoupés de portages et atteint la baie à la mi-juin. Les Français s'emparent de 4 postes (mais non du fort Bourbon). Lorsque Troyes repart, il laisse une garnison de 40 Canadiens incluant Jean-Baptiste. Ce dernier est cependant délégué à Québec en octobre 1688 afin de porter des nouvelles à la Compagnie du Nord. Ce n'est guère une tournée touristique! Les 4 hommes (Jean-Baptiste, un compagnon d'armes et 2 Indiens) souffrent tant physiquement que moralement: les vivres manquent, puis les mousquets font défaut, et les

---

Cap Saint-Michel. Mais il semble que dans la vie courante, les mutations de noms se soient faites avant. Ainsi, dans un contrat de concession de 1678, Jacques Le Moyne nomme sa seigneurie Cap de la Trinité.

10. Tanguay, v. 1, p. 379.

11. Titre de l'une de leurs biographies par Grace Lee Nute, New York, 1943.

Iroquois sont signalés... Les guides décident donc de faire un détour et la délégation ne parvient à Montréal qu'à la mi-juin 1689. Mais pour un soldat dans la force physique de ses 27 ans, le cauchemar des privations s'estompe vite!

Sur sa ferme varennoise, Jean-Baptiste avait «fait faire plusieurs travaux, culture et ensemercer icelle»<sup>14</sup>. Jacques Le Moyne voulut confirmer cette concession par un acte notarié qui fut dressé à Montréal, peu de temps après le retour de son fils, le 4 juillet.

Mais avec la jeunesse du pays, Jean-Baptiste participe fort probablement à l'expédition de d'Ailleboust de Manthet, en février 1690. La France et l'Angleterre étaient en guerre et nous savons que Frontenac avait voyagé dans les 3 gouvernements l'année précédente, à la quête de chefs et de soldats pour 3 campagnes en Nouvelle-Angleterre. «Je crus qu'il serait bon d'occuper de *telle manière* les Anglais chez eux, écrit-il, qu'ils le fussent *plus du soin de se défendre que de celui de nous venir attaquer (...)*».<sup>15</sup> Et le génial administrateur avait adéquatement choisi les chefs, soit 3 coureurs des bois à toute épreuve: Nicolas d'Ailleboust de Manthet avait surtout parcouru la forêt avec Du Luth, qui érigea une fortune par les pelleteries; Portneuf était fils de baron qui faillit devenir beau-père de Jacques-René Gaultier de Varennes; et Hertel nous est surtout connu par la lettre attendrissante qu'il put envoyer à sa mère et qu'il signa Fanchon, missive qu'il rédigea malgré ses doigts brûlés dans un calumet. D'Ailleboust de Manthet était accompagné de Sainte-Hélène et secondé par d'Iberville. Il attaqua victorieusement Corlaer, à proximité d'Albany, le soir du 18 février.

Malgré son aventureuse existence de militaire, Jean-Baptiste songeait peut-être depuis quelque temps à prendre épouse. Dans l'été de 1691<sup>16</sup>, il s'unissait à Elisabeth Guyon,

12. Cette compagnie, propriétaire, entre autre, de Morgan's, renouvela sa charte pour la 6<sup>e</sup> fois en 1960.

13. Situé sur la baie d'Hudson, aussi nommé York et Nelson.

14. Doc. de Martigny. Acte de concession d'une terre par Jacques Le Moyne à son fils Jean-Baptiste, 4 juillet 1689.



de 9 ans sa cadette. Son fils unique Jacques devait naître l'année suivante.

Peu après s'amorçaient les préparatifs d'une nouvelle incursion au pays du nord. Ce qui donna lieu, avant le départ des troupes, à un incident tragi-comique dans la capitale. Jean-Baptiste fit partie d'un groupe d'officiers en mal d'action qui avaient «*enfoncé et Cassé des Vitres et Chassis chez divers Bourgeois*»<sup>17</sup> et qui comparurent devant le Conseil supérieur. Mais ces militaires devaient avoir bientôt l'occasion de déverser leur trop-plein d'énergie avec gloire: d'Iberville a reçu le mandat de prendre Bourbon et regagne le nord en 1694 par mer. Son cousin de Martigny est toujours à ses côtés. La troupe conquiert l'emplacement et hiverne (1694-95) à la baie, puis d'Iberville lève l'ancre. Il fournit une garnison de 70 militaires à Gabriel Testard de la Forest à qui il adjoint Jean-Baptiste comme lieutenant. Mais les Anglais, tenaces, reprennent le fort l'année suivante et amènent de Martigny prisonnier en Angleterre<sup>18</sup>. Il est remis en liberté et le sort le favorise en ce qu'il réussit à passer en France à temps pour revenir avec une flotille que d'Iberville avait envoyé chercher par son frère Sérigny, toujours dans le but de reprendre Bourbon. L'escadre de 4 navires arrive donc en vue de la baie à la fin de juillet 1697 et, le 4 septembre, les glaces isolent le Pélican devant le poste. Il est commandé par d'Iberville et Jean-Baptiste se trouve à bord. Le lendemain, à la barre du jour, 3 navires sont signalés au capitaine. Sa lunette d'approche lui indique bientôt qu'ils battent pavillon britannique... Les vaisseaux anglais, encore émoussillés, venaient de subir une verte sermonce! Dans les parages de Terre-neuve, ils s'étaient trouvés en présence du reste de la flotille française: Le Profond (commandé par Jean Sidrac Du Gué, fils du seigneur de l'île Ste-Thérèse), Le Wesp et Le Palmier.<sup>19</sup> «*Branle-bas de combat!*» ordonne le

15. Lacour-Gayet, p. 118.

16. Tanguay, v. 1, p. 379.

17. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 423.

18. Ibidem.

commandant. Mais tout guerrier qu'il fut, le Cid canadien était de race! «Les meilleures traditions furent respectées dans le combat naval (...). Le commandant anglais s'approcha assez près pour boire à la santé de d'Iberville et l'invita à dîner à la fin du combat. Le Français rendit la politesse et la bataille commença.»<sup>20</sup> Les adversaires rivalisent d'adresse. L'on sait que le Hampshire est coulé, que l'Hudson Bay abaisse pavillon et que le Dering, virant lof pour lof, s'esquive. Le 11 suivant, d'Iberville charge Jean-Baptiste de se rendre au fort armé d'un drapeau blanc et les yeux bandés, comme l'exigent les Anglais, afin de demander la libération des prisonniers français. Ce qui est refusé. Bombardement des Français et, deux jours plus tard, capitulation anglaise!<sup>21</sup> Le héros de Longueuil quitte la baie sur Le Profond, abandonnant Le Pélican mortellement avarié. Il nomme de Martigny commandant du fort au départ de Sérigny, ce qui advient en 1698.

Mais l'année suivante, Colbert donnait l'ordre à de Sérigny d'appareiller L'Atalante pour aller chercher les effets du roi à la baie.<sup>22</sup> Est-ce à ce moment que de Martigny quitta le poste? On retrouve l'officier en 1702, se portant acquéreur de la seigneurie paternelle. Jacques Le Moyne avait quitté ce monde entre 1692 et 1697. Qui allait devenir 2<sup>e</sup> seigneur de la Trinité? Jacques, l'aîné, était co-héritier pour 1/7 du patrimoine. Il céda sa part, en 1697, à son frère Nicolas, qui arborait le délicieux qualificatif de sieur de Leau. Ce dernier vendait ses terres pour 400 livres<sup>23</sup> à Jean-Baptiste en 1702, et ses frères et sœurs l'imitèrent de sorte que le héros du nord devenait titulaire du fief.

Le seigneur rendait un hommage lige devant l'intendant Raudot en juin 1706.<sup>24</sup> Il semble que le sieur de Martigny se soit occupé des affaires de la censive jusqu'en 1707; Outre la signature de contrats de concession, il s'évertue à régler des disputes. D'abord, celle du droit de commune qu'omet-

19. Charlevoix, v. 2, p. 106. RAC, 1899, p. 312: lettre de Colbert à d'Iberville. Le Profond avait d'abord été désigné pour d'Iberville. Mais Colbert se ravisa et en donna le commandement à Pierre Du Gué.

20. Lacour-Gayet, p. 150.

21. Victoire brillante mais inutile, puisqu'en septembre suivant, le traité signé à

taient de lui rendre 2 des gendres du seigneur voisin, soit Etienne Gentes et Gabriel de Celles du Clos, et un censitaire nommé La Vigne. Par un acte portant son sceau, l'intendant Beauharnois ordonne aux agriculteurs de payer les arrérages.<sup>25</sup> Et puis, il fallait bien assaisonner la vie de quelque événement truculent... L'on se souvient que Marie Boucher fit un séjour à Varennes du début du 18<sup>e</sup> siècle jusqu'à 1712. Or, la seigneuresse de Varennes et le seigneur de la Trinité ne s'entendaient guère sur la ligne de partage de leurs propriétés. Gédéon de Catalogne se porte sur les lieux, boussole en main, afin d'«*assoupir et terminer à l'amiable le différend.*»<sup>26</sup> En plus d'un plan de l'arpenteur, un accord notarié est signé par Vaudreuil et Beauharnois à titre de témoins. En l'absence de son père (sans doute occupé à préparer l'expédition de 1709), son jeune fils Jacques prend la relève. Récidive des chicanes de bornes en 1708! Le petit sieur de Martigny ne prise point de voir tomber ses arbres sous les ordres de Madame de Varennes, qui les affirme également siens. Nouvelle invitation à l'arpenteur juré qui ajuste ses rhumbs de vent et qui décrète solennellement: «*la ligne passe sur le bord de la grange de Joseph Jouet et le sud-est quart d'est passe sur la maison dudit Jouet.*»<sup>27</sup> Par la même occasion, il confirme à Jacques la possession de ses arbres en lui remettant un papier pour empêcher la digne seigneuresse de procéder à cette hécatombe. Depuis ce jour, les urbanistes, fidèles à l'histoire et dignes émules de Catalogne,<sup>28</sup> s'évertuent à couper les demeures de Varennes par des frontières imaginaires!

Mais pendant que se joue la dernière manche de ces petites querelles domestiques, le seigneur prépare l'ultime épisode de son existence. D'Ailleboust de Manthet avait levé une troupe de 100 Canadiens afin de tenter de refranchiser le fort Albany de la baie James, aux mains anglo-saxonnes depuis 1693. Jean-Baptiste en fait partie. Mais

---

Ryswick par leurs Majestés française et anglaise rétablissait l'état ante bellum. La baie redevenait donc automatiquement française.

22. RAC, 1899, p. 326. (Rapport de l'archiviste du Canada).

23. Doc. de Martigny, vente par Nicolas Le Moyne, sieur de Leau à Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Martigny, 1702.

la témérité de Manthet et la mauvaise fortune, qui emprunte une fois encore le nom de faim et de froid, sont désastreuses. La presque totalité de l'expédition périt. Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Martigny, seigneur de la Trinité y meurt dans la logique de son être: en militaire.<sup>24</sup>

## JACQUES LE MOYNE DE MARTIGNY

Son fils unique s'était initié très tôt à la gestion des affaires. Il eut une longue administration d'un demi-siècle. Plusieurs de ses actes légaux sont conservés dans les minutes de Bouvet et de Tailhandier. Selon la coutume archaïque (depuis le haut Moyen-Age), la Saint-Martin, la Saint-Michel et la Toussaint marquaient le terme des baux et des échéances. Et à la St-Martin, ses censitaires venaient à son *hôtel seigneurial* payer leurs redevances annuelles: chapons ou blé symboliques du **droit de** propriété du seigneur et une menue somme en *monnaie du pays*. L'obligation de dresser les périodiques papiers terriers donnait aux seigneurs une occasion de se rendre au château Saint-Louis de Québec (ils avaient cependant fréquemment la permission de pourvoir à cette cérémonie à Montréal). En 1723, le 3<sup>e</sup> seigneur de la Trinité dut s'exercer à la gymnastique du genou en terre devant l'intendant Michel Bégon. Chapeau à la main, il récita à «*haute et intelligible voix*»<sup>25</sup> sa foi au roi-adolescent Louis XV.

Deux ans auparavant, soit en janvier 1721, Vaudreuil et Bégon mandataient le procureur général Collet pour se rendre dans chaque paroisse et procéder à une monographie des fiefs afin de délimiter de nouveau les bornes des paroisses. Le sieur Collet se trouva à Varennes le 2 mars. Une trentaine de personnes assistèrent à l'assemblée: les 4 seigneurs, dont Jacques Le Moyne de Martigny; le 2<sup>e</sup> curé,

24. Doc. de Martigny, foi et hommage d'Amable de Martigny à Fred Haldimand, 10 février 1781.

25. Doc. de Martigny, acte qui condamne MM. Gentes, Duclos et La Vigne à payer les **droits de commune**, 29 juin, 1704.

M. Poulin de Courval et 27 résidents, dont 3 de la Trinité. Le rapport Collet mentionne que le premier rang de la Trinité (futur chemin du roi) dénombre 13 familles et le 2<sup>e</sup> rang (petite-Prairie) en refferme 5.<sup>31</sup> En septembre, le gouverneur, l'intendant et l'évêque préparèrent un règlement pour le «*District des Paroisses de ce pays*» lequel fut homologué par un Arrêt du Conseil d'Etat, à Paris, le 3 mars 1722. Cet arrêt créait de nouvelles paroisses (de 40 en 1692, elles passaient à 82)<sup>32</sup> et les réunissait sous trois gouvernements: celui de Québec, des Trois-Rivières, et de Montréal avec 28 circonscriptions canoniques, dont la nôtre. La description de l'étendue englobait les 4 fiefs continentaux. Mais s'amorçait un démembrement qui, en un siècle et quart, donnera à Varennes sa configuration actuelle: les îles à l'Aigle et Sainte-Thérèse font partie de la paroisse, «à l'exception du domaine de la Dame veuve du sieur de Langloiserie et des habitations Louis et Urbain Briant (Brien dit Desrochers), situées au bout d'haut de la dite Isle Sainte-Thérèse qui seront de la paroisse de la Pointe aux Trembles de l'Isle de Montréal.»<sup>33</sup>

La coutume s'ancre graduellement peu après d'attacher à la paroisse entière le nom de Varennes. Un contrat de Bouvet mentionnait en avril 1747: «sieur Jacques Le Moine Seigneur de Martigny, demeurant en sadite seigneurie paroisse dudit lieu de Varennes (...)»<sup>34</sup>; et Adhémar écrivait, en 1750: «sieur de Martigny Seigneur de la Pte Trinité de Varennes (...)»<sup>35</sup>. Ce qui n'excluait pas pour autant le qualificatif du seigneur. A titre d'exemple, l'on disait: «Jacques Lemoine de Martigny Ecuyer, Seigneur de la Trinité demeurant à Varennes (...)»<sup>36</sup>

Ayant épousé Angélique Guillet au début de 1716, la famille du seigneur se composait de 4 filles et d'un fils, Amable. Quoique son fief fut saisi 5 ans après sa mort,

26. Doc. de Martigny. Différend entre Madame de Varennes et M. J.B. Le Moyne de Martigny.

27. Ibidem.

28. Ainsi paraphait le sous-ingénieur, à la manière béarnaise.

29. Rapport de Gédéon de Catalogne en 1712.

survenue en 1758, Jacques Le Moyne de Martigny amorça une intégration que devait poursuivre son fils Amable: il se portait acquéreur, en 1749, du manoir seigneurial des Mes-sier.<sup>37</sup>

30. Doc. de Martigny, foi et hommage de Jacques Le Moyne de Martigny à Michel Bégon, 1723.
31. RAPQ, 1922, p. 313.
32. Farley-Lamarche, p. 182.
33. Subdivision du Bas-Canada, p. 24.
34. Doc. de Martigny, vente et concession par Monsieur Demartigny à Louis Hamel, 24 avril 1747.
35. Doc. de Martigny, extrait des registres de la juridiction royale de Montréal, sur un différend entre le Sieur de Martigny et les Sieurs La Vigne, 6 mars 1750.
36. Doc. de Martigny, titre nouveau par J. L. de Martigny Ecuyer à Joseph Monjeau, 27 novembre 1819.
37. *Historique du manoir seigneurial de Saint-Michel*, Sheldon Michael, brochure publiée par Hoescht du Canada.

### MICHEL MESSIER ET LES INDIENS

Le normand Michel Messier naquit dans le petit bourg de Saint-Denis-le-Thiboult, en 1640.<sup>1</sup> Agé de 16 ans, il accostait aux *terres boréales* en même temps que son oncle Jacques.<sup>2</sup> Sa tante Martine (dame Antoine Primot) et son époux, ainsi que sa future cousine Catherine Thierry qu'adoptait le couple Primot,<sup>3</sup> s'y trouvaient déjà. Peu de temps après son arrivée, Michel signait comme témoin aux fiançailles de Catherine avec Charles Le Moyne.

Il s'était exposé à la contagion! Il souhaita aussi prendre épouse et prendre pied... sur **une** ferme. Il achetait donc de Charles Le Moyne, en 1657, **une** terre de trente arpents dite *la provinciale* et située en haut de l'île de Montréal, dans les environs de Sainte-Anne de Bellevue.

Et puis, un splendide faisceau de liens familiaux s'amorça: Michel Messier devenait beau-frère à la fois de Charles et de Jacques Le Moyne en épousant leur sœur Anne, en février 1658.<sup>4</sup> Leur contrat de **mariage** porte la signature de personnes vivant dans les **pages** historiques: Mlle Mance, à qui Ville-Marie doit son premier hôpital (c'est d'ailleurs dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu qu'eut lieu l'office); le major Lambert Closse; l'un des riches traiteurs qui prêta de l'argent même... à Frontenac, Jacques Leber; et le fondateur de Montréal au nom huppé de Paul de Chomedey, sieur de Neufville, de Bourgedepartie, de Saint-Chéron et de Maison-neuve qui, fort heureusement **pour** la longueur du document, parapha en abrégé!

Mais le jeune couple devait connaître le harcèlement des Cinq-Nations. Anne et Michel n'eurent pas la veine de Guillaume Couture... Installé à la Pointe Lévy, le célèbre

---

1. Tanguay, v. 1, p. 427.

2. *Histoire de la colonie française en Amérique*, Faillon, v. 2, p. 438.

3. Greffe de Bénigne Basset dans *Greffes des notaires*, archives de la province de Québec, P.-G. Roy, v. 1.

4. Tanguay, v. 1, p. 427.





voyageur-interprète fut un Iroquois de plein droit, par adoption. La hache de guerre ne fut jamais levée contre le frère blanc et sa maison jouissait du privilège d'extraterritorialité! Ces tribus estampillèrent les premiers feuillets de l'histoire nord-américaine d'un sceau indélébile. Mais ils ne furent pas des sous-hommes. Les Peaux-Rouges étaient tous nus, écrit Cartier, réservé une petite peau de quoy ils couvrent leur nature, et le bon Père Le Jeune les trouvait beaux: «J'ai quasi cru autrefois que les images des empereurs romains représentaient plutôt l'idée des peintres que des hommes qui eussent jamais existé. Mais je vois ici, sur les épaules de ce peuple, les têtes de Jules-César (...)»<sup>5</sup> Ces Iroquois étaient les plus racés des Amérindiens, les plus polices, disait Pierre Boucher qui les craignait fort. Ils s'étaient unis en confédération 65 ans avant Jacques Cartier, déjà, et déclarèrent hostilités aux Hurons (l'une de leurs familles) qui refusaient l'union.<sup>6</sup> Mais lorsqu'ils leur portèrent le coup de grâce, en 1649, la majeure partie des survivants joignirent leurs rangs: l'adoption pour un autochtone, correspondait à la naturalisation. Leur religion était animiste et leur langage, pure poésie. Et ces nations avaient un esprit mercantile très évolué: situés à la table tournante des Grands Lacs, du Mississipi et de l'Atlantique, ils exploitèrent cette position stratégique avec une intelligence et une patience qui n'avaient d'égal que leur radicalisme. Leurs guerres furent toujours vindicatives, jamais motivées par la gloriole... n'en déplaise aux orgueilleuses peuplades européennes! Leurs relations avec une écologie intransigente en avaient fait des êtres éminemment courageux et cruels. Ils savaient pourtant s'attendrir: avant la campagne conjointe de Tracy et de Courcelles, à l'automne 1666, on obligea les captifs iroquois de Québec à fabriquer des raquettes pour les militaires qui allaient guerroyer contre les leurs. Ce qu'ils firent... mais en pleurant «comme des enfants».<sup>7</sup> Quoique sociables et cour-

5. Père Le Jeune, cité dans *Lettres et écritures*, PUM, décembre 1964, p. 32.

6. La confédération iroquoise groupait, de l'ouest à l'est: les Tsonnontouans (ou Sénécas), les Goyogouins, les Onontagués, les Onneyouts et les Agniers (ou Mohawks).

7. *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation*, Richaudeau, éd. à Paris, 1876, p. 327.

tois (en temps de paix...), ils ne se départirent jamais de leur identité profonde; ce qui trompa fréquemment les missionnaires imbus du prosélytisme du temps. La sagacité de plusieurs de leurs sages leur fit tenter une action répressive de l'invasion européenne. Que leur apportaient les visages-pâles? Des colifichets, de l'eau-de-vie, la petite vérole et une civilisation à laquelle ne sont pas encore adaptés les survivants des réserves.

Bref, après une relâche due à l'action défensive du Long-Sault, l'agression iroquoise redouble en 1661. Le 24 mars,<sup>8</sup> Michel est capturé avec d'autres coloniaux. Anne attend un 2<sup>e</sup> enfant qui est baptisé le 18 juin...<sup>9</sup> A peine quelques jours plus tard accostent 2 canots iroquois, fanions blancs haut levés. Ils sont, soi-disant, porteurs de nouvelles et de paix. A la pluie de questions sur les captures, les guerriers répondent qu'entre autres Pierre Chauvin avait péri, Jean Millet avait été tué à coups de bâton et que Michel Messier avait été brûlé par les Onontagués. On peut imaginer dans quel état d'âme Anne Le Moyne retourne auprès de ses bébés. Mais foi de Normand ne ment pas... La benjamine avait depuis belle lurette fait ses premiers pas lorsque son père reparut à la Provingale, à la fin de 1663. Selon leur coutume envers les prisonniers courageux, les Indiens l'avaient-ils adopté? Quoiqu'il en soit, le jeune homme avait réussi à s'évader.

Celui qui devait donner l'impulsion au développement varennois mit d'abord en valeur son établissement montréalais. A l'automne de 1665, par un acte dans lequel ils le nomment «*M. Messier, dit le grand Saint-Michel*»<sup>9</sup>, les Sulpiciens lui cèdent une terre de 30 arpents adjacente au terrain qu'il tenait déjà de Charles Le Moyne. Les messieurs de Saint-Sulpice, auxquels Jean de Lauzon avait octroyé l'île de Montréal en 1641, en concédaient à leur tour des terrains pour en protéger les abords.

8. Faillon, v. 2, p. 438.

9. Ranguay, v. 1, p. 427.

Mais les Indiens ne dévient pas du sentier de la guerre! Au printemps de 1665, le jour de la Fête-Dieu, ils avaient levé le tomahaw à l'Île-aux-Oies et amené des captifs, dont les fillettes du sieur des Granges; l'avenir destinait l'une d'elles aux établissements varennois.<sup>10</sup> Les Cinq-Nations font un nouveau raid contre Ville-Marie à l'automne et Michel Messier figure encore au nombre des otages. Mais la riposte vient derechef, se faisant fort de la tactique même de l'Indien; des sachems iroquois sont embastillés. D'ailleurs, les soldats du régiment de Carignan émailent maintenant les trois gouvernements de leurs redingotes blanches... Les tribus guerrières jugent à propos de réclamer un échange. Sous la direction pompeuse de la Grande Armée, grand chef agnier, le groupe des Franco-Canadiens est conduit à Montréal l'été suivant. Il inclut les petites filles du sieur des Granges et Michel Messier.

Il y avait accalmie depuis le débarquement des troupes et les travaux de défrichement s'amorçaient. Malgré l'obtention de son fief commun avec son beau-frère, Michel Messier, alors capitaine de milice, résidait toujours à la Provinciale. Le recensement de 1666 indique qu'il y possédait 7 bêtes à cornes et 30 arpents en valeur. Mais le seigneur de Saint-Michel aménagea probablement sur la rive sud vers cette époque. Il se portait en effet, acquéreur, en 1678,<sup>11</sup> du domaine de Grandmaison.

Laurent Bory, qui fut propriétaire de ce fief, était du même âge que Michel Messier, mais angevin comme René Gaultier. Il résida d'abord à Ville-Marie où il fut milicien volontaire de la 13<sup>e</sup> escouade, puis serviteur chez Jean Le Duc en 1663. Il pratiqua ensuite le métier de tanneur. Il semble qu'en 1667 Bory eut été en pension dans une résidence montréalaise. Il épousa la parisienne Marguerite le Merle d'Haupré et résida à Lachine, puisque son 2<sup>e</sup> enfant y fut enseveli en 1677. Ce seigneur varennois y connut avec sa famille la nuit

10. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2, p. 490.

11. *Dictionnaire national des Canadiens français*, Institut généalogique Drouin, 1965, p. 1774.

tragique du 4 août 1689. Ce massacre devait être la première manifestation de la guerre franco-anglaise de la Ligue d'Augsbourg. La nouvelle du duel Louis-le-Grand contre Guillaume d'Orange n'était pas encore parvenue à Québec que les Iroquois en étaient informés par Manhate. Les *New-Englanders* les incitaient contre, disaient-ils, «nos ennemis et les leurs».<sup>12</sup> Ce qui suscita des raids indiens contre Chambly, Laprairie, Boucherville et Lachine. Dans ce dernier endroit, à la clarté fantomatique d'un incendie allumé malgré l'orage, 24 personnes furent tuées et une quarantaine d'autres capturées. Laurent Bory et sa famille étaient de ce nombre. Ils périrent en captivité, sauf l'un de leurs enfants, François.

L'étau iroquois se resserrait et l'esprit militaire de la colonie s'aguerrissait. L'héroïsme était omniprésent, tant dans les campagnes organisées que dans la vie quotidienne. L'ennemi en mocassins surprend Boucherville à l'été 1692: «*les habitants le poursuivent et l'assillant se disperse, mais pour revenir plus tard, à la faveur de la nuit.*»<sup>14</sup> Il y a des morts, des captifs. La famille de Pierre Boucher, alors sexagénaire, et quelques autres sont protégées par le fort; la seigneurresse de Varennes et ses enfants figurent dans le nombre. Quelques personnes réussissent à se dissimuler dans les bois.

Les corps-à-corps colons-Iroquois sont fréquents et les femmes elles-mêmes se conduisent souvent en excellents soldats. Telles furent, dans cette méritante armée en jupon, Catherine Thierry, épouse de Charles Le Moyne; mademoiselle Roybon d'Olonne, fiancée de Cavelier de La Salle; et Marie-Madeleine Jarret de Verchères qui, après avoir sauvé le fort, ses bœufs et son linge, entra dans la légende: peu après le coup de main aux Isles Percées, les aborigènes s'en prennent à Verchères. En octobre, les fermiers de ce fief travaillent déjà aux champs à huit heures du matin, lorsque les Indiens font irruption. Le récit est bien connu: plusieurs personnes

12. Brouillette, p. 12, Greffe Maugue.

13. Farley-Lamarche, p. 117.

14. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 258.

sont tuées, Madelon est saisie par son mouchoir de col mais s'engouffre dans le fort avec ses 2 frères et quelques personnes. Son père étant absent, elle agit comme capitaine jusqu'à l'arrivée des troupes. Son courageux exploit avait joui d'une certaine popularité à la Cour et lorsque le gouverneur Beauharnois arriva, il lui en demanda une relation manuscrite. On voit, dans cet écrit de la main de Madelon, qu'elle ne perdit pas le sens pratique: peu après l'attaque, elle fit rentrer le bétail et poursuit: *«Je me ressouvins à une heure de soleil que j'avais trois poches de linge avec quelques couvertures hors du fort.»*<sup>15</sup> Personne ne voulut l'accompagner outre ses jeunes frères. *«Je fis deux voyages à la vue des ennemis dans le lieu même où ils m'avaient manquée quelques heures auparavant. Ma démarche leur parut sans doute suspecte, car ils n'osèrent venir pour me prendre.»* Ces événements mineurs, héroï-comiques, humanisent tant les héros!

#### MICHEL MESSIER MILITAIRE ET COLONISATEUR

Mais Varennes ne connut pas les soudaines, criardes et inopinées guérillas des Cinq-Nations. Sur le fief Messier surtout, des clairières s'élargissaient de *proche-en-proche*, pourvues de maisons de *pièces-sur-pièces*. Des hordes d'enfants qui *«viennent bien faits, grands et robustes»*<sup>16</sup> les animaient. A n'en pas douter, la vieille chanson normande *A la claire fontaine* réchauffait fréquemment le cœur de cette forêt immémoriale. Outre le manoir, le seigneur avait fait bâtir dès 1665, sur une éminence de la berge, un fortin en pieux dont les angles étaient munis *«de bastions en pierre»*. Il semble que les derniers vestiges s'évanouissent dans le passé au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.<sup>17</sup> Le capitaine Messier avait vendu la Provençale à Charles Le Moyne en 1679 et sur son domaine du Cap Saint-Michel s'opérait la genèse du développement varennois.

15. Rapport sur les Archives canadiennes, 1899, E. Richards, p. 10.

16. Pierre Boucher, p. 139.

17. *Varennes précis historique*, Le Boulevard, abbé Desrochers, mars 1955.

A la belle saison de 1681,<sup>18</sup> les pionniers reçurent des visiteurs dont ils parlèrent longtemps, lorsque l'hiver les ramena près de l'âtre. Accompagné, entre autres, par le supérieur du Séminaire de Québec, Mgr. de Laval, alors sexagénaire, entreprit de visiter les établissements riverains. La délégation ecclésiastique arriva par la route fluide... Qu'il devait être charmant, ce tableau d'une flottille de canots accostant dans l'anse du Cap Saint-Michel! Le prélat logea au manoir Messier et y donna la confirmation. On peut s'imaginer le fébrile branle-bas: l'ecclésiastique ultra-centriste tenait éperdument aux symboles de son autorité. Il faut dire que la première chapelle ne fut élevée qu'après l'érection canonique de 1692, laquelle enclavait les 5 fiefs en une paroisse. Jusqu'à cette date, notre territoire était desservi par des missionnaires du Séminaire de Québec, des prêtres de Boucherville et de Pointe-aux-Trembles.

Tant par la force des choses que par le goût d'aventures, les coloniaux furent des hommes à multiples facettes. Le seigneur-agriculteur Messier demeurait militaire et traiteur! Le système des congés de traite était toujours en vigueur et l'astucieux gouverneur Le Febvre de La Barre avait permis aux Iroquois de piller les canots de ceux qui n'avaient pas de permis. A bon entendeur, salut! Mais... il advint que les Indiens pillèrent 7 canots dont une partie lui appartenait! Furieux, ce dernier organisa une expédition punitive. Il leva une compagnie de 1,200 hommes, dont 700 Canadiens, en juillet 1684. Le capitaine Michel-Sidrac Du Gué s'y trouvait; Gédéon de Catalogne, débarqué depuis un an, y participait;<sup>19</sup> et Michel Messier y commandait la barque La Générale. Mais le gouverneur ne sut pas manœuvrer. Sa flottille parvint dans les marais, au sud-est du lac Ontario, et s'y trouvait encore le 3 septembre, lorsque Charles Le Moyne arriva avec 14 sachems. D'une part, les Iroquois étaient divisés: certains favorisaient la paix; d'autres, ga-

18. Pièce des documents Desrochers.

19. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 125.

20. Roquebrune, p. 110.

gnés à la cause anglaise, voulaient la destruction des établissements du Saint-Laurent. De plus, la maladie et la disette avaient affaibli les militaires français. Les Indiens s'en rendirent compte et en profitèrent. Le vieux chef Outréouati, que les Français surnommaient Grande Gueule à cause de sa facilité oratoire, impassible, harangua: «Écoute, je ne suis pas endormi, mes yeux sont ouverts, et dans la lumière je vois un homme qui rêve. Tu dis vouloir la paix et fumer le calumet avec les Iroquois mais je vois que tu les frapperais à la tête si tous les Français n'étaient malades.»<sup>20</sup> La Barre courba l'échine, accepta toutes leurs conditions et revint bredouille de cette escapade que l'histoire appellera «la paix honteuse de l'Anse à la Famine.»

Messier, cependant, avait retrouvé le goût des immensités sauvages. Il obtint un congé de traite dès son retour, pour le pays des Outaouais (appelés aussi Cheveux-Relevés et vivant dans les régions de la rivière Ottawa). Il appareilla au printemps suivant après avoir signé un testament le 25 mai. Frontenac renouvelait ce permis en 1692. Au cours de ce 2<sup>e</sup> voyage, il dut surmonter de graves dangers. Il ne semble pas avoir reçu d'autres permissions.<sup>21</sup>

A cinquante ans, le jeune patriarche reprenait les rennes de son fief. Il avait progressivement installé sa famille autour de lui: d'abord ses gendres Etienne Gentes, époux de son aînée Catherine; puis Ignace Hébert et Jean Le Brodeur qui avaient célébré un double mariage à Boucherville: le premier s'unissait à Jeanne (née pendant la captivité de son père) et le second, à Marie-Anne; et Gabriel de Celles du Clos qui donnait son nom à la 3<sup>e</sup> Anne.<sup>22</sup> Entre deux absences de traite, en 1690, le seigneur Messier conduisait à l'église une autre de ses filles, âgée de 14 ans, Marguerite. Elle en sortira arborant le nom de Dame Pierre Le Sueur. Marguerite recevait en dot la seigneurie de Grandmaison.

21. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 490.

22. Tanguay, v. 1, p. 427. Le prénom Anne fut certes favorisé dans la famille de Michel Messier. A la suite de Marie-Anne naquirent 2 filles qui vécurent à peine et furent prénommées Anne, à tour de rôle. Puis vint la 3<sup>e</sup> Anne qui devait s'unir au sieur du Clos.

Mais le couple Le Sueur était de la race des chercheurs de merveilleux. Il prolongea la méritante lignée des La Vérendrye et des Cavalier de La Salle. Le gendre de Michel Messier n'ajusta pas sa boussole en direction de l'Orient, mais **vers** un objectif qu'il crut plus accessible: une mine de cuivre.

Pierre-Charles Le Sueur dit **Dagenais** naquit en Artois en 1657.<sup>23</sup> Les Jésuites firent traverser le jeune homme qui **servit** comme **donné**. Le pays le burina à sa façon: il choisit, d'emblée, la vie de coureur des bois. Il fut donc un personnage controversé! Ses connaissances topographiques et linguistiques lui valurent un rôle diplomatique franco-indien: Buade de Frontenac lui confia l'ouverture du trajet entre le lac Supérieur et le Mississipi, la construction d'un poste et l'affermissement de la paix entre les Sioux et les Sauteux. Pierre revint vers son épouse et ses 2 bambines à l'été de 1695, escorté d'une délégation, dont un grand chef sioux venu conclure une alliance avec Frontenac, et son homologue sauteux, venu ratifier la paix.

Mais **il** ramenait davantage: ses pérégrinations l'avaient fait buter sur des mines. Il demanda la permission de les exploiter; on lésina. C'était à l'époque où l'on bridait les coureurs des bois et Le Sueur fut soupçonné de vouloir trafiquer plus librement. Persévérant, Pierre **passa** en France en 1697 et Frontenac reçut l'ordre de lui **accorder** le privilège de l'exploitation. Mais Champigny **se** plaignait encore: *«Je crois que les mines qu'il cherche dans ce quartier ne sont que de castor.»*<sup>24</sup> De déveine en malchance, Le Sueur fut capturé par les Anglais; il fut libéré, mais apprenait que la Cour annulait son permis en mai 1699. Il s'embarqua de nouveau pour la métropole.

Finalement, ce fut d'Iberville qui l'épaula. Il venait d'être nommé Chevalier de Saint-Louis... Après le balayage de la

23. 24. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 445.



Baie d'Hudson, il y avait commercé le castor durant quelque temps.<sup>25</sup> En juin, Louis XIV décida de l'envoyer ravitailler la garnison du Mississipi avec la frégate La Renommée. Le capitaine avait l'ordre d'embarquer les Canadiens que son frère Sérigny avait ramenés du Nord, «*ces gens étant plus utiles que d'autres dans ces entreprises.*»<sup>26</sup> Le ministre manda Pierre Du Gué (fils du seigneur de l'île Sainte-Thérèse) de prendre La Gironde et 2 felouques, et d'Iberville de prendre à bord Le Sueur. Le Varennois forma la Compagnie des Sioux, comptant son capitaine et le fermier général L'Huillier au nombre des sociétaires.<sup>27</sup> Puis il engagea une équipe à La Rochelle dans laquelle figurait un nommé Lallemand qui, secondé par le commis La Grise, sera responsable du magasin d'Iberville.<sup>28</sup> Le 7 décembre, les bâtiments furent en vue de la baie de Biloxi. Le nouveau chevalier fit ériger un poste en cette future Louisiane encore, pour ainsi dire, en gestation, mais qui devait englober l'étendue de 15 états des Etats-Unis. Cavalier de La Salle avait labouré la terre et Sa Majesté rêvait d'y planter des fleurs de lis, élargissant son jardin de la Baie d'Hudson à la mer Vermeille (de Californie).

La troupe de Le Sueur se met en branle au printemps suivant et remonte le Mississipi avec les 2 felouques. Un historiographe mentionne que l'équipage manqua de vivres et se nourrit de bourgeons jusqu'à ce qu'un ours fut tué.<sup>29</sup> Un missionnaire leur donna des provisions. En septembre, les petits bâtiments entrent dans un affluent de la rivière Minnesota «*nommé la rivière Verte parce qu'une terre, qui y tombe de la mine, lui donne cette couleur.*»<sup>30</sup> Elle est scellée par les glaces. Contraints d'y hiverner, les hommes érigent le fort l'Huillier. Des troupeaux de bisons défilent fréquemment dans les parages: les explorateurs en font leur nourriture coutumière.

L'époux de Marguerite finit par atteindre son Zipangu au

25. RAC, 1899, p. 319, lettre du ministre à d'Iberville.

26. Ibidem, p. 329.

28. RAC, 1899, p. 415, lettre du ministre à d'Iberville.

29. *Gulf Coast Country*, Carter et Ragusin, extrait de journal envoyé par la ville de Le Sueur.

printemps de 1701: le terrain minier, «sur le bord de la rivière, ne produit pas un seul arbre et même dans le plus beau temps, elle (la mine) est continuellement environnée de brouillard.»<sup>31</sup> En 22 jours, les hommes tirent 30,000 livres pesant de matière. Quelque temps après, le gouverneur de Biloxi, M. de Sauvolle, note dans son journal le retour d'une felouque.<sup>32</sup> On expédie en France 4,000 livres de la précieuse récolte. Mais, déveine! Comme La Salle n'avait pas trouvé la Chine à l'embouchure du Mississipi, Le Sueur ne trouva pas de cuivre à l'autre bout. Cette belle substance bleu vert n'était que... de la glaise! Les Sioux s'en servaient d'ailleurs depuis fort longtemps pour se peindre le corps et la nommaient *man-kato*.<sup>33</sup>

Pierre-Charles Le Sueur persévéra encore. Il se retrouvait à Versailles avec d'Iberville en 1702 (probablement au moment où l'on fit les expertises) et présenta un mémoire. Il demandait le poste de juge à Mobile,<sup>34</sup> d'excellentes rémunérations, le transport de sa famille en Louisiane et ... l'autorisation de poursuivre d'autres explorations! D'Iberville, qu'intéressait le commerce au Mississipi,<sup>35</sup> appuya ces requêtes et la Cour acquiesça. Pierre prit la mer en 1704. Nul doute qu'il nourrissait toute une volée de rêves de découvertes! Mais Le Pélican fit escale à La Havane où s'accroissaient des ravages pestilentiels. Lorsque le vaisseau atteignit la Louisiane, en juillet, l'époux de Marguerite était mort en mer... de la peste.

Au même moment, le 14 juillet 1704, cette dernière recevait l'autorisation de Vaudreuil de quitter le Cap Saint-Michel pour le sud avec ses 3 filles et son fils Jean-Paul. Une nouvelle terrible attendait donc son arrivée... La jeune veuve emménagea quand même à Mobile. Son fils, qui n'avait jamais connu son père, suivit ses traces: il fit une fructueuse carrière diplomatique et militaire chez les Indiens de la Louisiane. En 1723, Marguerite Messier chargeait un marchand

30. 31. Charlevoix, v. 4, p. 164.

32. L'autre étant demeurée sur les lieux avec le reste des travailleurs.

33. *Free Press*, journal de Mankato, Minnesota, novembre 1971; article par Ken E. Berg, intitulé *No Map, No X*.

34. Deuxième poste qu'avait établi le Jean Bart canadien.

montréalais de vendre son *cadeau de nocce*. Ce fut un autre commerçant qui l'acheta, Maurice Blondeau.<sup>36</sup> Mais que resta-t-il de la tentative de Pierre Le Sueur? Un résultat bien tangible: une charmante petite cité du Minnesota, qui porte son nom, s'est élevée à proximité de la soi-disant mine, *in the garden of the valley*.<sup>37</sup> Et cette année, les résidents lui dédient une plaque commémorative.

Pendant ce temps, les années, imperturbables, avaient enneigé la chevelure du sieur de Saint-Michel. Au défricheur qu'il avait été, la seigneuresse battit la voie de l'au-delà, peu avant la Sainte-Anne de 1725, âgée tout de même de 90 ans. Et le patriarche la rejoignit en novembre, au bout de ses 85 ans. Fait peu commun, Michel Messier avait cumulé en sa personne, à un degré notable, les deux types d'hommes qui ont marqué l'histoire canadienne: l'agriculteur tenace, qui conjure le gigantisme du pays et la violence des saisons en s'enracinant à son patelin; et le coureur des bois, qui exorcise gigantisme et violence en y plongeant et qui, ce faisant, devient un instrument capital de l'économie et de la prise de possession du pays.

Le patrimoine Messier fut morcelé entre les héritiers l'année suivante. Et les dits hoirs foisonnaient... Michel Messier et Anne Le Moynes avaient donné la vie à 12 enfants dont 7 eurent, à leur tour, une ribambelle de jeunes. En l'été de 1736, Christophe-Hylarion Dulaurent, procureur général, se rendit au Cap Saint-Michel afin de recevoir foi et hommage. François Messier, dont l'appellatif de *Saint-François* fut perpétué par ses descendants, avait été fondé de procuration par sa famille pour signer l'acte rituel.<sup>38</sup>

Le dernier fils du seigneur, René, était désigné *sieur du Chesne*. Il était alors capitaine de milice de la Côte-d'embas. Après le retour du régiment de Carignan, 4 nouvelles compagnies soldées par l'Etat avaient été levées avec les militaires implantés au pays. Mais se formèrent également

35. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 446.

36. Foi et hommage de François Messier de Saint-François, 1736. Document de Martigny.

37. Formule héraldique paraissant sur les armoiries de la ville de Le Sueur.

38. Foi et hommage de François Messier de Saint-François, 1736.

des compagnies indépendantes de volontaires sous les ordres de capitaine de troupes. C'est en 1673, cependant, que Frontenac réorganisa les cadres de la milice. Apparurent à ce moment les capitaines de la côte (seigneurie). On utilisait surtout ces officiers à des fins policières pour les régions rurales. Ils jouissaient d'une belle considération. Une ordonnance stipula que «le banc le plus honorable qui sera placé dans ladite église, immédiatement après celui du seigneur haut justicier, sera accordé au capitaine de la côte.»<sup>39</sup>

L'histoire nous lègue, au sujet du sieur du Chesne, un détail qu'il serait intéressant d'insérer dans son contexte: René eut à son service, pendant une douzaine d'années, un esclave Pawns.<sup>40</sup> Les cotonniers et les cannes à sucre des tropiques françaises furent exploités par une main-d'œuvre noire, corvéable à volonté. Mais il s'en fallut de peu que la forêt laurentienne tombât sous le *timber!* des voix guinéennes... Des esclaves apparurent en Nouvelle-France un à un, amenés par des voyageurs ou des soldats. Plusieurs tribus amérindiennes, elles-mêmes esclavagistes, donnaient en cadeau<sup>41</sup> ou vendaient des prisonniers, parfois leurs propres concitoyens, surtout des enfants. Le Canada français se contenta-t-il d'autochtones? Oui... mais après de sérieuses tentatives pour obtenir des Africains. Le gouverneur Denonville et l'intendant Champigny écrivirent à Louis-le-Grand à ce propos en 1688 et le procureur François-Madeleine Ruette d'Auteuil passa en France afin de présenter un mémoire. Louis XIV autorisa officiellement l'utilisation des Noirs mais les guerres empêchèrent l'organisation d'une cargaison de bois d'ébène pour Québec. Une ordonnance de Jacques Raudot légalisa l'esclavage en 1709: «les peuples de la nation Panis sont aussi nécessaires aux habitants de ce pays pour la culture des terres et autres ouvrages qu'on pourrait entreprendre, comme les Nègres le sont aux Isles du Vent (...).»<sup>42</sup> Peu après, Madeleine de Verchères

39. *Édits et Ordonnances*, v. 2, p. 309.

40. Pièce des documents Desrochers. Les Pawns étaient une peuplade de la région de l'Arkansas. Ils constituèrent 68.1% de l'effectif des esclaves.

41. Champlain avait ainsi reçu 3 petites Indiennes qu'il nomma Foi, Espérance et Charité.

42. *Édits et Ordonnances*, v. 2, p. 67.

43. *L'esclavage au Canada français*, Marcel Trudel, éd. L'Horizon, 1963, P. 57.

(alors Dame de Lanaudière de La Pérade) acquérait un Pawnis par devant notaire.<sup>43</sup> Bégon renouvela la demande de main-d'œuvre africaine en 1719. Il s'était donné la peine de faire signer un bulletin de commande par des communautés, des officiers et des cultivateurs,<sup>44</sup> recueillant ainsi des souscriptions pour une centaine d'esclaves. Nouvelle permission du roi, mais refus des armateurs qui jugeaient l'affaire peu rentable à cause des coûts élevés de transport. Tel que le précise le Code Noir<sup>45</sup>, les esclaves furent considérés comme des biens meubles. Ainsi, lorsque le notaire Taimbouet fit l'inventaire des biens de feu François-Madeleine You d'Youville,<sup>46</sup> il écrivit: «(...) un Panis de nation, âgé d'environ 10 à 11 ans, estimé à 150 livres; (...) une vache à son second veau, sous poil rouge, estimée à 30 livres.» Selon ce barème, l'homme vaudrait 5 fois la bête! Des environs de 1650 jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, il y eut plus de 4,000 esclaves au Canada. La coutume ne fut donc pas généralisée. Et vers la demie du 18<sup>e</sup> siècle, plusieurs maîtres avaient affranchi les leurs. La dernière vente officielle eut lieu en 1796: le curé de St-Antoine vendait à Thomas Lee sa guinéenne Rose.<sup>47</sup> Il semble que l'esclavage canadien mourut comme il naquit, en douce. Mais les esclaves ne connurent pas les rigueurs systématiques des colonies du sud. Ils furent plus ou moins traités comme des domestiques.

Même pourvue d'un esclave Pawnis... la seigneurie du Cap Saint-Michel survécut à peine une génération à son seigneur fondateur. Nous avons déjà noté qu'en 1749, elle fut quasi globalement fusionnée à celle de la Trinité. Des membres de la famille Messier, cependant, se portèrent acquéreurs de terrains dans le fief de Grandmaison et de Varennes, conservant ainsi le titre de seigneur. Des descendants Messier, en ligne collatérale, résident encore dans Varennes.

44. «Dans le tableau comparatif des propriétaires d'esclaves, les terriens viennent loin derrière les commerçants, les hauts fonctionnaires, le clergé et les artisans.» *La civilisation...* R.-L. Séguin, p. 255.

45. Loi passée par Colbert en 1685 réglementant l'esclavage.

46. Trudel, p. 58.

47. L'esclavage..., Trudel, Les Presses universitaires Laval, 1960, p. 99.

---

## FIEF DE L'ILE SAINTE-THERÈSE

---

90

Figé dans le fleuve mouvant, un troupeau d'une vingtaine d'îles paise immuablement au fil des saisons: l'archipel de Varennes. Autrefois, l'hiver les liait par des routes de glace balisées de sapinage. Autrefois aussi, le printemps reverdissait leur toison de graminées, d'asperges sauvages et d'herbe-à-lien.<sup>1</sup> Les plus volumineuses étaient hérissées d'une belle futaie où prédominait le chêne.

L'île mère se dressait fièrement comme un petit cap. De forme ovoïde, ceinturée d'une plage naturelle, gonflée de terre riche, elle mesurait 3 milles par 1 mille  $\frac{1}{2}$  dans son milieu (dimensions sans doute amenuisées à cause de l'érosion). Au printemps 1662, de Paris d'où repartait Pierre Boucher après avoir été reçu par le jeune monarque, Jean de Lauzon la donna, en fief noble,<sup>2</sup> à son fils. Mais Ignace Boucher, qui portera la particule de Grosbois comme son père, ne sut guère apprécier le présent... Le petit bout d'homme n'avait que 2 ans! Le nom de Sainte-Thérèse fut choisi dès cette époque car Pierre Boucher le mentionne dans son opuscule publié en 1664. Est-ce en l'honneur de la nouvelle reine Marie-Thérèse? Ce domaine fut sans doute raccordé à la Couronne par l'ordonnance de juin 1672.

Il semble qu'en ces années, les Iroquois en faisaient un point d'attaque stratégique. En 1664, ils surprirent un canot lourd de gibier qui remontait vers Montréal: plusieurs Blancs et un Indien y perdirent la vie. L'année suivante, Charles Le Moyne s'y rendit pour chasser. Il y fut cerné et capturé, ce qui était monnaie courante. Mais le père de d'Iberville savait rendre la monnaie de la pièce... Il retrouva sa liberté quelques mois plus tard.

---

1. Spartine de Michaud, cultivée dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle pour servir à la fabrication du papier.

2. *Inventaire des concessions*, etc., Roy, v. 2, p. 87. Fief noble: celui pour lequel le feudataire n'a pas à payer de redevances: son opposé est le fief en roture.

Ce nid d'Iroquois fut certes dépeuplé à l'été de 1667 alors que de jeunes bras de 28 ans s'appliquèrent à défricher: avec Jean Hayet dit Malo, le capitaine Du Gué avait entrepris la mise en valeur. Et quantité de billots de chêne prirent le *chemin qui marche* jusqu'au chantier naval de Québec. Le jeune homme était d'autant plus enthousiaste qu'il avait choisi une épouse. Et le 7 novembre, lors de son mariage à Montréal avec Marie Moyen des Granges, l'île Sainte-Thérèse frissonna sous la nudité des abattis<sup>3</sup> frais taillés.

De Persevil en Bretagne,<sup>4</sup> Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriand, avait mis pied à terre en même temps que René Gaultier de Varennes. Il occupa le poste de capitaine de brûlot au régiment de Carignan lorsque celui de Chambellé, dans lequel il servait, y fut versé. Sa mère, d'ailleurs, portait ce beau nom de Perrine de Chambellé et son père était sieur de la Boulardière.

Alors que de Varennes fut affecté aux Trois-Rivières, de Boisbriand le fut à la garnison de Montréal, à l'été de 1666. A la suite d'accords verbaux, dès l'année suivante, il coupait du bois de charpente dans cette île qui sera sienne; puis, il prenait femme. Et lorsque le gouverneur Maisonneuve quitta Montréal, en 1670, le capitaine Du Gué fut désigné au commandement de ce poste. Il y demeura plusieurs mois, jusqu'à l'arrivée de M. Perrot.

Le Breton fut un seigneur des îles. Pour augmenter leur sécurité, les Sulpiciens lui concédaient, en janvier 1672,<sup>5</sup> la fine pointe de l'île de Montréal sur *les bords des lacs Saint-Louis et des Deux-Montagnes*. Le récipiendaire s'empressa d'y bâtir une maison et reçut en récompense *les îles et battures situées au-devant et d'autres encore*. En

3. Au sens canadien de terrain défriché.

4. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 303.

5. 6. BRH, 1917, p. 162 et 163.

octobre de la même année, l'île Sainte-Thérèse et sa famille d'îlets adjacents lui furent officiellement octroyés par Talon.

92 Mais à son premier fief qu'il dénomma Boisbriand, Michel-Sidrac préférait le second. Il était, dit-on, attiré «*par la beauté de son site.*»<sup>6</sup> Et c'est vrai que cette manade d'îles paisibles au confluent du Saint-Laurent et de la rivière des Prairies en imposait! L'archipel, en ce temps, comptait une progéniture disparue: la plupart des îlots ne sont plus, de nos jours, que de pauvres battures.<sup>7</sup> Née de la flore, de la faune ou d'un rien de goguenardise pas méchante, la toponymie insulaire est d'une belle richesse folklorique: île aux Vaches, aux Bœufs, et, naturellement, aux Veaux; îles aux Cochons, aux Truies puis, étonnamment... aux Moutons (devenue Deslauriers); île aux Cabanes, aux Canards et à l'Aigle pour la chasse, entre autre. Et puis les noms évoluent. L'île Vert se transforme en île aux Vers, l'île aux Esparges<sup>8</sup> devient celle aux Asperges, etc.

Le seigneur résida d'abord sur son fief de l'île de Montréal et la moitié de sa famille y naquit. Il poursuivit sa profession militaire. Le problème majeur de l'administration coloniale se résumait, en ces années, au maintien de la paix chez les indigènes. Où la force avait échoué, Frontenac, qui réussit médiocrement dans certains domaines à cause de la politique de Versailles, tenta le paternalisme et le faste. Il fut d'une superbe perspicacité. Avec «*les plus braves officiers de la colonie*»<sup>9</sup> dont le capitaine Du Gué, sa flotte se déploie sur le lac Ontario en juillet 1673. Il y étale une savante grandiloquence qui, au demeurant, tient assez du burlesque: imposante avant-garde d'une quarantaine de canots, bateaux-plats vivement colorés, canons pointés, roulades de tambours... Curieux et stoïques, les Indiens regardent défilé cette pompe. Bouche bée, ils observent ce nouvel Onontio<sup>10</sup> donner à leurs enfants «*des pruneaux, des raisins et autres choses*»...<sup>11</sup> et leur grand chef Kondiaronk dit Le Rat s'as-

7. Desrochers, Le Boulevard, 25 mars. 1955.

8. Esparge serait l'ancien nom pour Asperge. Une autre possibilité, compliquant cette onomastique folklorique, serait qu'esparge dérive d'esparto, nom dont on se servait au 19<sup>e</sup> siècle pour désigner la spartine de Michaud.

9. BRH, 1917, p. 162.



soir à la table du gouverneur. Frontenac érige ainsi le fort Catarakoui. Il érige aussi une décade de paix avec les naturels.

Le qualificatif de Boisbriand sied fort bien au capitaine Du Gué car il pencha davantage vers la course aux bois que vers la colonisation. Il eut à prendre position d'une façon officielle suite aux dissensions entre le belliqueux comte Buade de Frontenac et l'inflexible Monseigneur de Montigny-Laval. Le prélat avait prohibé le troc des spiritueux sous peine d'excommunication. Comme Talon, le gouverneur lui reprochait l'excès de sa défense. En mai 1678, le monarque commanda au gouverneur et à l'intendant de mener une enquête auprès des *20 principaux et plus anciens habitants du pays* afin de connaître la façon dont étaient accordés les emplacements sur lesquels s'élevaient les baraques temporaires, dites *boutiques volantes*, lors de la foire aux fourrures, et sur le commerce des alcools. Michel Messier et Michel-Sidrac Du Gué furent invités à soumettre leur opinion. Selon un parchemin en date du 26 octobre, celle du seigneur insulaire est celle-ci: «*Que le dit commerce est absolument nécessaire pour attirer les sauvages dans les colonies françaises et les empêcher de porter leurs pelleteries aux étrangers ce qui ne peut en aucune façon préjudicier à la conversion des dits sauvages ni à l'augmentation de la religion au contraire, si cette permission n'est donnée, les Sauvages s'en iront aux Anglais et Hollandais qui les obligeront de tomber dans l'hérésie où ils seront les laisseront dans leurs superstitions et ne reviendront plus avec les Français.*»<sup>12</sup> L'investigation du gouverneur, lui-même trafiquant, ne pouvait qu'abonder dans le sens du commerce! Les Indiens demandaient donc l'eau-de-feu; les Français leur offraient l'eau-de-vie; et l'évêque de Pétrée dénonçait l'eau-de-mort... Le prélat s'en fut à Versailles défendre ses principes.

10. Mot indien signifiant Grande Montagne et donné par les aborigènes aux gouverneurs.

11. Lacour-Gayet, p. 139.

12. Pièce des documents Beauregard.

Les propriétés montréalaises des seigneurs Du Gué et Messier étaient avoisinantes. En cette année de 1679, ils vendirent tous deux leur ferme aux grands propriétaires terriens Charles Le Moyne et Jacques Le Ber.<sup>13</sup> Ils emménagèrent, vers la même époque ou peu avant, sur la rive-sud. Michel-Sidrac avait installé son domaine en haut de l'île. La seigneuresse, Marie Moyon, n'en était pas à ses premières expériences de vie insulaire: elle était originaire de l'Île-aux-Oies où elle avait vécu ses tendres années. Quelques semaines avant l'arrivée du Régiment de Carignan, au printemps de 1665, les Agniers assaillirent l'île. Ils pénétrèrent au manoir alors que les domestiques étaient aux champs et tuèrent ses parents. Marie n'avait que 6 ans. Elle fut amenée en captivité avec sa sœur aînée Elizabeth. L'année suivante, les Iroquois acceptaient de faire un échange de prisonniers et l'on sait que la Grande Armée ramena les captifs parmi lesquels se trouvaient les 2 petites filles et Michel Messier. La généreuse Jeanne Mance recueillit les orphelines à l'Hôtel-Dieu. Marie y séjourna pendant 12 ans. Après son mariage avec le capitaine Du Gué, elle pria Mademoiselle Mance d'être marraine de son premier-né, Jean-Sidrac. Sa sœur s'était unie à Lambert Closse.

Le recensement de 1681 mentionne que la maisonnée du seigneur compte 7 enfants, 2 domestiques et une servante. Du Gué négocie et ses fils préparent des carrières militaires, ce qui explique le médiocre déboisement de ses terres: il ne possède que 40 arpents en valeur. Dans son ensemble, cependant, le fief de l'île est plus développé que celui de Varennes. Son cheptel s'élève à 16 têtes de bétail. Il y eut certes un moulin à farine, construit alors ou peu après, puisque ses vestiges étaient encore visibles il y a quelques années. Au recensement, la censive insulaire réunissait 19 ménages, soit 53 personnes.

Un autre carré-long,<sup>14</sup> d'une forte superficie de 11½ milles

13. *Greffes des notaires*, Roy, v. 2, p. 196. Greffe de Claude Maugue.

14. Ainsi définissait-on, au début, les fiefs.

par 7½, devait être dévolu à Michel-Sidrac en septembre 1683. Le territoire s'étendait depuis Terrebonne jusqu'à la rivière du Chêne et porta le nom de seigneurie des Mille-Isles.<sup>15</sup> Le seigneur y chassait. Il ne connut «de ce dernier et riche domaine, que les coins mystérieux des ravins où abondaient les perdrix, les renards, les ours, les chevreuils ainsi que les capricieux méandres de la rivière aux Chiens où s'ébattaient les loutres, les castors et les rats musqués.»<sup>16</sup>

A 17 ans d'intervalle, le sieur de Boisbriand rêva de nouveau du commandement de Montréal. Il posa donc sa candidature contre François-Marie Perrot, l'un de ses compétiteurs au commerce. La Barre siégeait au château Saint-Louis. Tel que l'histoire nous livre cet officier, lui-même grand traiteur devant l'Éternel, l'on ne peut se surprendre des mots désobligeants qu'il eut envers un autre trafiquant à l'effet de sa candidature. «Il est lourd de corps et d'esprit, dit-il du seigneur de l'île Sainte-Thérèse, et il est incapable de l'activité nécessaire dans ce gouvernement.»<sup>17</sup>

Ce qui n'empêcha pas Du Gué de commander l'un des 3 corps expéditionnaires organisés par le gouverneur en 1684, alors que Michel Messier dirigeait la barque La Générale. Ce fut une incursion pitoyable qui se termina à l'anse à la Famine. Après une administration qu'on laisserait facilement dans l'ombre, La Barre fut rappelé et Denonville, sous son immense perruque bouclée, tenta de racheter la paix honteuse. Il réunit des combattants de tout acabit: soldats réguliers, miliciens, coureurs des bois, Indiens. Il incendia le pays des Tsonnontouans et renouvela la prise de possession. Le capitaine Du Gué combattit sous sa bannière et le nouveau gouverneur se dit «très satisfait de ses services.»<sup>18</sup>

Ce devait être sa dernière manifestation militaire. Le sort manigançait un enchaînement de 4 décès, dont le sien. A l'automne, après 20 ans de vie commune, Marie Moyen décedait dans son manoir de l'île, peu après son dernier petit

15. Dict. Biogr. du Canada, v. 2, p. 304.

16. Desrochers, Le Boulevard, 25 mars 1955.

17. Pièce des documents Beauregard.

18. 19. BRH, 1917, p. 168. Deux seigneurs varennois décédèrent donc la même année: René Gaultier de Varennes et Michel-Sidrac Du Gué.

à peine âgé d'un an. Un autre de ses fils, Joseph-François, petit homme de 9 ans, s'éteignait à son tour l'année suivante et le seigneur rejoignait cette partie de sa famille en décembre de la même année, soit 1689.<sup>19</sup>

Malgré l'exploitation de son fief de l'île Sainte-Thérèse, sa solde et le commerce, il semble que le seigneur Du Gué eut de la difficulté à pourvoir à ses charges financières. Denonville écrivait, en 1686: «Le sieur du Gué est le plus ancien capitaine. Il est fort honnête homme et dans une grande nécessité. Ce serait une grande charité que de pouvoir l'aider.»<sup>21</sup> Sur son fief, de la florissante installation de 1681, il ne restait que l'ombre. Le notaire Bénigne Basset<sup>21</sup> en fit l'inventaire en décembre 1688 et y trouva: «Une grange de 50 pieds de long × 25 de large couverte derbe (sûrement du chaume). Une stable de 20 pi. de long × 18 de large aussi couverte d'erbe, le tout de pièces sur pièces et menassant ruine, qui, néanmoins, en y faisant quelques réparations pourront encore servir quelques années.» Mais il y notait aussi les vestiges d'un certain raffinement: «Douze cuillères et douze fourchettes d'argent fin de Paris»;<sup>22</sup> ainsi que «deux chapeaux Cotte becs (Caudebec), avec un bord aussi dor fin.»

## LES ENFANTS DE MICHEL-SIDRAC DU GUÉ

Marie-Charlotte Elizabeth, l'avant-dernière de la nichée, comptait 5 ans au décès de son père. Elle vécut une cinquantaine d'années au cours desquelles elle épousa le veuf Jean Petit,<sup>23</sup> puis retrouva son patronyme de jeune fille tout en convolant avec un enseigne de la marine, Louis-Rémi Du Gué. Le couple devait périr à son retour de France en 1732, dans un naufrage aux abords de l'île Ragot.

D'à peine quelques années plus âgées, Elizabeth et Jeanne furent de petites religieuses fort actives et dévouées. Mais

20. Pièce des documents Beaugerard.

21. Bénigne Basset était parisien de naissance et fils d'un maître joueur de luth des pages de la chambre du roi. Il exerça à Montréal de 1657 à 1699, année de son décès.

22. Dans *La civilisation...* M. Séguin mentionne que certains coloniaux possédaient ainsi des pièces d'argenterie que n'avaient même pas de petits bourgeois français...

ce fut pour leur malheur. La deuxième mourut d'une maladie contagieuse contractée en soignant les nécessiteux et la première ne fut guère mieux partagée. Probablement s'agissait-il de la même épidémie puisqu'elles décédèrent toutes deux en 1734, à un mois d'intervalle. Un navire importa une sorte de peste. «*Ma sœur Du Gué, relate une religieuse au sujet d'Elizabeth qui fut la 5<sup>e</sup> attequée du mal, eut d'abord tout le côté droit enflé prodigieusement et noir comme du charbon, ensuite ce même côté dépérit si fort que son bras et sa main n'étaient pas plus gros que celui d'un enfant d'un an.*»<sup>24</sup>

Les quatre plus vieux, cependant, laissent une histoire dense. Si l'aînée des fille supplée à sa mère, les trois garçons, des *aigles*, s'envolent très tôt du nid. Le sang breton coule à flots dans les veines de Jean-Sidrac, de Jacques et de Pierre qui entreprennent des carrières militaires sur mer. Le seigneur avait obtenu pour son aîné, lorsqu'il eut 16 ans, un brevet de cadet dans les compagnies de la marine de la métropole, à Rochefort, où se trouvait un arsenal. Jacques et Pierre servirent aussi dans les troupes de la marine, mais au Canada: alors que le premier est lieutenant réformé en 1692, le second participe aux expéditions de Frontenac en Nouvelle-Angleterre au cours de l'hiver 1694-95. Et puis, Jean-Sidrac et Pierre se retrouvent à Terre-neuve, en 1696, avec d'Iberville. L'aîné agit à titre de principal lieutenant du célèbre capitaine sur l'ordre de qui Pierre assiège victorieusement Kirividi, à  $\frac{3}{4}$  de mille de Saint-Jean.

D'Iberville venait de soumettre les postes de la baie d'Hudson (il y avait laissé, entre autres, Jean-Baptiste de Martigny qui y fut fait prisonnier par les Anglais), sauf Bourbon. L'on sait que *Le Cid* reçut l'ordre de saisir ce dernier bastion britannique et le roi lui dépêcha une escadre de 4 voiliers par son frère Sérigny. Alors que d'Iberville reprend la voie des aurores boréales<sup>25</sup> sur *Le Pélican*, les glaces empêchent

23. Dct. biogr. du Canada, p. 544.

24. BRH, 1917, p. 202.

25. Que décrit avec surprise et émerveillement dans son *Histoire...*, le père Charlevoix, v. 2, p. 106.

le Wesp, Le Palmier et Le Profond de le suivre. Or, la flûte le Profond, armée de 26 canons et de 120 hommes, est commandée par Jean-Sidrac. Le bâtiment est à son tour isolé et se trouve en présence de 3 navires anglais. Mais le Varennois ne perd pas le Nord! Il «manœuvrait si habilement que les navires ennemis ne purent l'aborder ni l'obliger à se rendre.»<sup>26</sup> Le combat dure depuis 6 heures lorsque Le Wesp et Le Palmier, toutes voiles larguées, le rejoignent. Les 3 vaisseaux britanniques, le Hudson Bay, le Dering et le Hampshire, s'esquivent vers la baie. L'on sait comment d'Iberville les reçoit.

Jean-Sidrac est alors promu capitaine de brûlot, comme son père, et les 2 frères font voile avec Le Moyne d'Iberville vers la métropole. Le récit est connu: le roi permet à d'Iberville de donner suite aux découvertes de Cavelier de La Salle par l'implantation de postes. Du port de La Rochelle, 4 bâtiments lèvent l'ancre pour mouiller dans la baie de Biloxi en septembre 1698. Une enceinte y est érigée. Le capitaine en nomme ses frères Bienville et Sauvolle respectivement gouverneur et commandant. Puis, il appareille pour la France. Il est probable que Jean-Sidrac retourne à Rochefort à cette date, y poursuivre sa carrière militaire. Mais le bassin de Biloxi abrite de nouveau 4 navires à la fin de 1699: La Renommée commandée par d'Iberville, La Gironde et 2 felouques, sous les ordres de Pierre Du Gué. La flottille avait traversé, entre autres, Pierre Le Sueur et ses engagés. Parmi d'autres résidents de la rive-sud, deux Varennois furent donc au nombre de ceux qui présidèrent à la fondation de la nouvelle colonie. Mais si Pierre Le Sueur devait périr 3 ans plus tard, Pierre Du Gué devait y consacrer une trentaine d'années de sa vie.

D'Iberville ne reprit la mer qu'en avril suivant et nomma Du Gué major de Biloxi. Et lorsqu'un poste fut érigé sur la rivière Mobile, en 1701, le Varennois y obtint des conces-

26. Ibidem.

sions de terrains. Il eut la joie de revoir son frère Jean-Sidrac en 1703: le capitaine de brûlot avait reçu l'ordre de se rendre au fort avec la flûte La Loire chargée de munitions et de marchandises pour le gouverneur et de laisser d'Iberville la charger pour son compte avant de revenir à Rochefort.<sup>27</sup> Pierre vécut une dizaine d'année à Mobile. Il connut donc très bien Marguerite Messier, veuve Le Sueur.

Le 2<sup>e</sup> fils du seigneur de l'île Sainte-Thérèse eut une vie militaire efficace et colorée laquelle, hélas, comme celle de La Vérendrye, devait finir tristement. Il avait le don de s'allier les Indiens; peut-être est-ce tout simplement parce qu'il les aimait bien... Ainsi, en février 1704, avec un escadron de 25 soldats, il accompagna une délégation de Chicachas à un palabre de paix chez les Chactas. Mais les Chactas refusèrent tout pourparlers et massacrèrent leurs visiteurs. Pierre fut blessé au cours de l'incartade. Les agresseurs, malgré les hostilités, en furent chagrinés... et lui accordèrent une escorte de 300 guerriers pour son retour au fort. En 1716, il fut nommé major de cette Louisiane qui comptait, à tout prendre, une trentaine de familles françaises!<sup>28</sup> Puis il eut la permission de passer en France et ce fut une chance: la Compagnie d'Occident cherchait justement un excellent conseiller pour ce territoire. Lorsque la frégate La Duchesse de Noailles le ramena, au printemps de 1718, Du Gué de Boisbriand en descendait pourvu du titre de lieutenant du roi en Louisiane et siégea au Conseil.

L'automne suivant le voit sortir du fort à la tête d'un détachement: il part établir un poste militaire permanent aux Illinois, afin de protéger les habitants. Le lieutenant y restera 6 ans. Son intelligente diplomatie en fait une sorte d'idole des Illinois dont il parle couramment l'idiome. Pierre est un grand petit homme. Il est aimé des Amérindiens et sa silhouette

27. RAC, 1899, p. 354.

28. Charlevoix, v. 4, p. 187. En 1712, la Louisiane dénombrait 28 familles françaises.

gibbeuse reste en leur mémoire avec une connotation attachante: Du Gué de Boisbriand est bossu. Après une bouffée d'herbe à la reine (pétun), un jour de rencontre au sommet, Pierre dit au sachem: «*Le grand chef des François demeurant au-delà du grand lac d'eau salé, dans l'ancien monde, où des hommes blancs, ses sujets, sont en aussi grand nombre que les familles des arbres de vos forêts, (...) ayant été informé par l'écorce parlante de leur attachement (celui des Indiens au roi de France),*» désire permettre à ses sujets d'habiter leurs terres... Ce à quoi le chef répond par un élogieux discours à son égard: «*Nos guerriers, qui souvent ne jugent que sur l'apparence, t'avaient auparavant méprisé; ils reconnaissent présentement avec justice que tu es plus haut en lumière et en valeur que ne sont les étoiles sur nos têtes; que tu es plus profond en pénétration et en connaissance que les gouffres du fleuve du Mechassepi (Mississippi).*»<sup>29</sup>

Pendant ce temps, à Mobile, le quartier-général, la tension augmentait: le gouverneur Bienville, accusé de mauvaise administration par ses ennemis, fut rappelé et l'on manda Pierre de le remplacer. Il prend donc les rennes de l'administration avec de fortes chances d'être nommé gouverneur. Une enquête est mise sur pied. De Boisbriand refuse systématiquement d'y participer. Versailles le rappelle en 1727 et le destitue. Mais la Cour reconnaît sa bévue et lui octroie une pension de 800 livres en 1730. Pierre devait mourir dans la Mère-Patrie, 6 ans plus tard.<sup>30</sup>

Ce fut, pour ainsi dire, le fils de Pierre Le Sueur, Jean-Paul, qui poursuivit son œuvre: dès 1729, il partait de Mobile avec une troupe, en mission militaire chez les Chactas. «*M. Le Sueur qui, du Canada où il était né avait passé fort jeune en la Louisiane et avait été élevé parmi ces peuples, compta sur l'amitié que tous ces Sauvages et en particulier ceux-ci lui avaient toujours témoigné, pour s'offrir à les aller trouver.*»<sup>31</sup>

29. BRH, 1917, p. 196.

30. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 211.

31. Charlevoix, v. 4, p. 261.



## CHARLES-GASPARD PIOT DE LANGLOISERIE

101

Comment se comportait la seigneurie de l'île Sainte-Hélène pendant ce temps? Le premier seigneur, mourant, avait confié sa famille à son ami, Charles-Gaspard Piot de Langloiserie.<sup>32</sup> Celui-ci fut très probablement un homme de mérite. En tout cas, c'était à l'époque où le roi et son ministre formaient une sorte d'oligarchie et il sut pratiquer la règle *demandez et vous recevrez!* Il se fit un cercle de bonnes relations et, tout au long de sa vie, ses demandes de toutes sortes affluèrent à la Cour, apostillées des témoignages de ses amis.

Ce gentilhomme français met pied à Québec en 1691, à titre de capitaine d'une compagnie des troupes de la marine. Il a 36 ans et sans doute juge-t-il l'heure venue de s'établir. Il met alors en marche tout un train d'événements: il épouse Marie-Thérèse dès son arrivée, à Sorel.<sup>33</sup> L'année suivante, Buade de Frontenac le nomme major à Montréal et Louis XIV renchérit: informé «*de la valeur expérience et bonne conduite du sieur de Langloiserie*»,<sup>34</sup> il lui laisse le commandement de la ville en l'absence de Callières et de Vaudreuil. Il obtient un congé de traite en 1697 et un congé... pour vaquer à ses affaires en France l'année suivante. Ce qui lui profite puisque le monarque le désigne major de Québec en 1699. Callières le couvre de son aile. Malgré tout, des gens l'accusent «*d'insolence dans le service*», ce à quoi le gouverneur réplique que ce sont «*des gens qui n'aiment pas qu'on leur fasse leur devoir*». <sup>35</sup> Malgré ce panégyrique, le roi, abasourdi par tant d'exhortations, refuse les requêtes subséquentes, entre autres, celle de la lieutenance des Trois-Rivières. Mais Charles-Gaspard Piot obtient celle de Québec en considération, cela va de soi, «*du témoignage que vous (Callières) avez rendu de la bonne conduite (...) de Langloiserie.*»<sup>36</sup> Encouragé, le gentilhomme exige encore une augmentation de ses émoluments et des privilèges pour ses fils, même s'il demeure

32. Pièces des documents Desrochers. Du Gué avait-il connu de Langloiserie en France? Ce dernier arrivait au pays 2 ans après le décès du sieur Du Gué. Mais son mariage avec Marie-Thérèse, dès son arrivée, laisse supposer la possibilité d'une entente préalable.

33. BRH, 1917, p. 170.

toujours la cible de sévères critiques. Bien que les dossiers ne contiennent le lustre d'aucun acte éminent, Louis XIV finit par lui accorder la Croix de Saint-Louis en juin 1705. Et le flux de ses demandes, derechef, s'avère à marée haute!

C'est donc un chevalier qui arbora le 3<sup>e</sup> titre de seigneur de l'île Sainte-Thérèse. De Rochefort en 1706, Jean-Sidrac, à qui le fief appartenait par droit d'aînesse, chargea Charles Le Moyne de procéder à la vente des droits seigneuriaux. Mais il conservait le bien-fonds. Le monarque exempta le nouveau seigneur des droits de *lods et ventes* en 1711.<sup>37</sup> Mais Jean-Sidrac Du Gué décédait à Rochefort en mai 1712, intestat, puisque dès la mi-octobre, il y eut assemblée afin de déterminer ses héritiers. Une quinzaine de personnes notables se retrouvèrent donc à Québec, dont Messire Claude Volant, curé de Varennes et son frère Estienne Volant dit Radisson, arpenteur et marchand; Messire Jean-Baptiste Gaultier de Varennes, alors prêtre chanoine à Québec. Il résulta de ce document officiel que le fief appartenait maintenant à Marie-Thérèse, à sa sœur Charlotte-Elizabeth, épouse de Jean Petit; et à Pierre, retenu au fort Mobile. Mais Charlotte-Elizabeth cédait immédiatement sa tranche à Marie-Thérèse.

Le 3<sup>e</sup> seigneur de l'île Sainte-Thérèse, bien que lieutenant à Québec, eut son pied-à-terre dans l'île. Les 3 derniers de ses 10 enfants y virent le jour.<sup>38</sup> Il disposait même, dans l'église de Varennes, d'un banc qui dut dénoter une particularité puisque dans l'acte d'acceptation du terrain offert par Jacques-René de Varennes, en 1752, les marguilliers promettent à ce dernier «*de faire construire 2 bancs (...) pareils à celui de M. de Langloiserie*».<sup>39</sup>

Le 1<sup>er</sup> mars 1714, le fief des Mille-Isles, faute d'avoir bénéficié de feu et lieu, est rattaché à la Couronne. Mais le 3, Vaudreuil le cède au sieur de Langloiserie et à son beau-frère Jean Petit. Ce dernier convolait avec Charlotte-Elizabeth en 1706. Il était arrivé en colonie semblablement au printemps

34. 35. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 211.

36. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 550.

37. Lods et ventes: taxe de mutation entre-vifs.

38. BRH, 1917, p. 171. Le Dict. biogr. du Canada mentionne qu'ils eurent 11 enfants.

de 1701, comme agent du trésorier général de la marine. Charles-Gaspard et Jean, tous deux de la marine, étaient faits pour s'entendre: si l'un usait copieusement du placet, l'autre se faisait fort des procès. Jean Petit réussit à devenir membre du Conseil souverain. Le 15 janvier 1720, il était reçu à titre officiel de 11<sup>e</sup> conseiller. Mais, ainsi à l'apogée de sa carrière, il devait être sépulturé peu après.<sup>39</sup>

Mais le chevalier de Langloiserie n'était déjà plus de ce monde. L'année de la mort de Louis le Quatorzième, soit en 1715, il décédait à Québec et y fut inhumé. Sa vie canadienne avait été brève mais intense.

Marie-Thérèse Du Gué prenait la barre du gouvernail pour au-delà d'un quart de siècle. Pierre lui allouait sa fraction du domaine en 1721 et, 2 ans plus tard, la seigneuresse portait foi et hommage à Louis XV. Le texte de l'acte mentionne qu'elle était alors propriétaire de «8 parts et un quart dont les douze font le tout.»<sup>41</sup>

Louis-Hector Piot de Langloiserie, le 4<sup>e</sup> enfant et l'aîné des garçons, avait songé à une épouse possible du côté de Varennes, en la personne de Marguerite Du Frost de la Jemmeraye (future Mère d'Youville). L'on sait que le mariage de la veuve La Jemmeraye lui fit changer d'optique: il reluqua du côté d'une étrangère, Esther Bridge.<sup>42</sup> En 1726, la législation de New-York adoptait une mesure lui accordant le privilège de la pêche aux marsouins pour 10 ans.<sup>43</sup> Louis-Hector ne trouva pas cependant la gloire au fond de la mer... mais comme interprète de la langue anglaise à Québec. Peu avant la sécession, l'un des procès les plus retentissants fut celui des capitaines écossais de la Virginie, Robert Stobo et Jacob Wambram, accusés d'espionnage.<sup>44</sup> Le nom de Louis-Hector est continuellement lié à cette procédure.

Son frère de 2 ans son cadet, Louis Piot, portait le titre de sieur de Sainte-Thérèse et de Langloiserie. Il fit une car-

39. Pièce des documents Beauregard.

40. Dict. biogr. du Canada, v. 2, p. 544.

41. *Inventaire des concessions...*, Roy. v. 2, p. 194.

42. Pièce des documents Desrochers.

rière militaire qui le conduisit en Louisiane où, en mai 1722, le roi lui accordait un brevet d'enseigne.<sup>43</sup>

La seigneuresse avait-elle senti le terme de son existence approcher? En 1742, un an avant sa mort, elle laissait à Louis-Hector la moitié de la seigneurie de l'île Sainte-Thérèse, alors que 6 autres de ses enfants recevaient chacun 1/6 de l'autre moitié. L'interprète devait cependant posséder le titre exclusif de seigneur de Sainte-Thérèse plus tard, en pratiquant des échanges avec l'un de ses beaux-frères.<sup>44</sup> Le petit-fils du seigneur primitif, qui devait connaître les 18 premières années du régime britannique, négligea cependant cet attachant domaine insulaire.

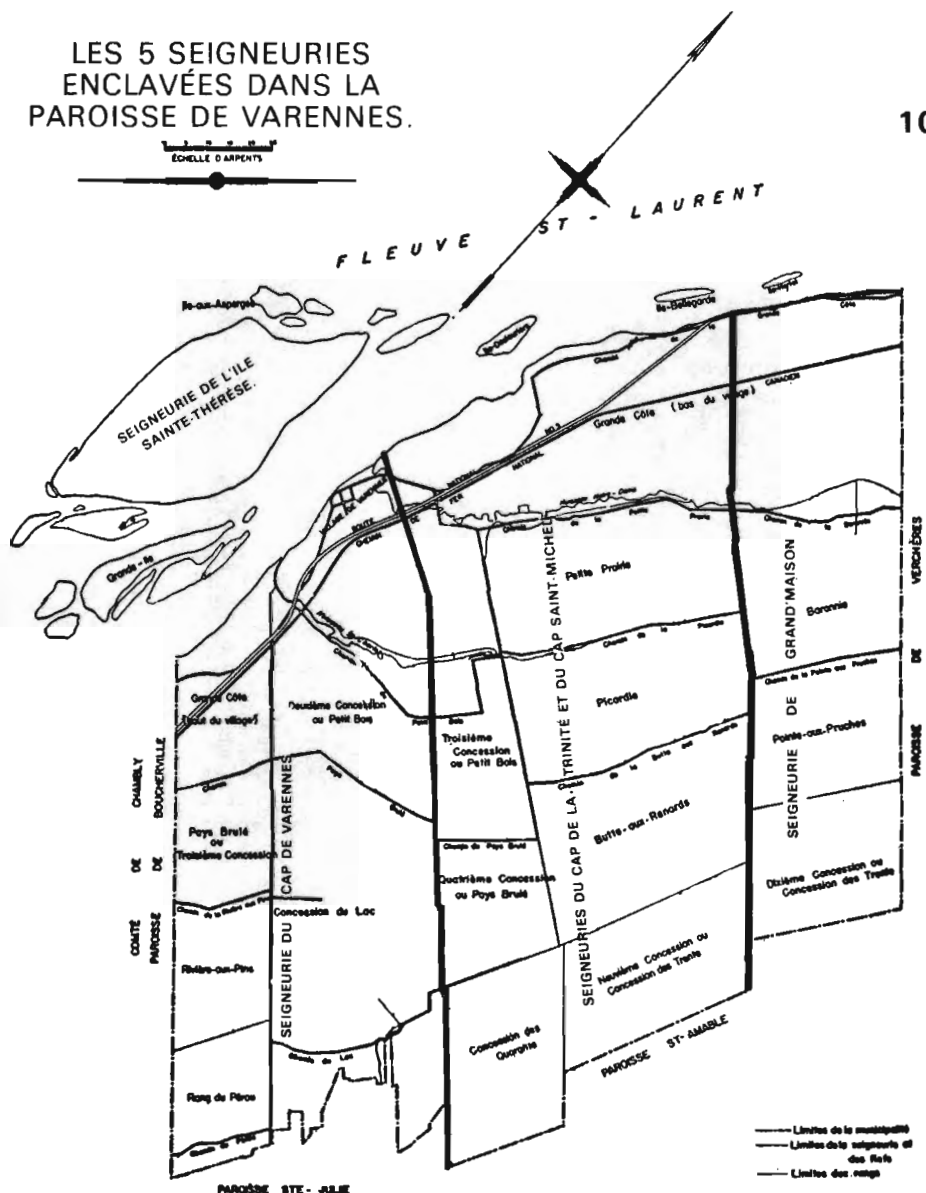
43. BRH, 1917, p. 171.

44. RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 312.

45. BRH, 1917, p. 171.

46. Pièce des documents Desrochers.

# LES 5 SEIGNEURIES ENCLAVÉES DANS LA PAROISSE DE VARENNES.



— Limite de la municipalité  
 — Limite de la seigneurie et des fiefs  
 — Limite des rangs

PAROISSE STE-JULIE

222  
223  
224  
225

226



227  
228  
229

## Varenn dans la Province de Québec<sup>1</sup>

---

### LES SEIGNEURIES PRÉ-MUNICIPALES (1760-1845)

---

VARENNES: les affrontements de la Ligue d'Augsbourg (1689-97), ceux de la Grande Alliance (1701-14) et de la Succession d'Autriche (1740-48), avaient anglicisé les périphéries de la Nouvelle-France et... même les Iroquois! Par la mollesse de Louis XV, des clauses du traité d'Aix-la-Chapelle (1748) mécontentèrent les sujets français des deux continents. Tristes et spirituels, ils disaient: «*Bête comme la paix!*»<sup>2</sup>

Mais tout ce sang épanché n'avait rien réglé. D'irréductibles conflits d'intérêts continuaient à dresser les deux métropoles avec de tumultueux à-coups dans leurs colonies. De plus, les anglo-Américains, une vingtaine de fois plus nombreux que les franco-Canadiens, étaient las de leur plate-forme atlantique encerclée par l'arc de la Nouvelle-France, de Montréal à la Louisiane. Avant même la déclaration officielle de cette Guerre de Sept Ans (1756-63) dont l'enjeu était l'Amérique, le crépitement des fusillades avait jailli des frictions entre les colonies française et anglaise. Les Canadiens tendaient à reconquérir leur territoire démembré; les *New-Englanders*

---

1. Le nom *Province of Québec* fut mentionné pour la première fois dans le traité de Paris de 1763. Le mot *province* avait alors le sens de colonie.

2. Farley-Lamarche, p. 146.

rêvaient des vallées du Saint-Laurent, de la Belle-Rivière (Ohio) et du Mississipi.

108 Puis le conflit éclata au soleil. Pour défendre sa fille, la Mère-Patrie avait dépêché le marquis de Montcalm à titre de commandant en chef. Le chevalier de Lévis lui servait de brigadier, et le colonel de Bourlamaque, de 2<sup>e</sup> adjoint. Puis elle expédia des artilleurs... sans artillerie!<sup>3</sup> Malgré tout, les premiers actes de cette tragédie de 4 ans se montrèrent favorables aux fleurdelisés. Mais la logique, prenant figure de cette disparité des forces numériques, terrassa la bonne fortune sur les plaines d'Abraham.

A la mi-septembre 1759, les troupes britanniques se glissaient dans l'ombre, par le couloir d'un ruisseau tari, sur la terre nivelée d'Abraham Martin. Les deux adversaires étaient de taille. L'Anglais Wolfe, militaire de génie s'il en fut, dont la *«laideur contribuait à faire de lui un personnage de légende»*<sup>4</sup> avec sa tignasse rouquine et ses petits yeux brillants, fut atteint de 3 balles; la dernière, mortelle, le coucha. Il demanda qu'on le relève afin que ses soldats ne perdent pas confiance. Le Français Montcalm, méridional menu et vif à la parole véhémement comme le geste, n'aimait pas les Canadiens. Mais il fut un parfait officier et ne vit pas les Anglais dans Québec puisque, blessé au combat, il expira deux jours plus tard. La reddition de la ville fut signée le 18 septembre.

Mais le persévérant Lévis, l'une des plus nobles figures de cette conflagration, espéra contre toute espérance. Il partit en campagne en avril suivant avec deux minces actifs: une armée de 7,000 combattants en loques et l'espoir que la première voile de la saison serait française. Le 2<sup>e</sup> seigneur de Varennes, Jacques-René Gaultier, avait fermé les yeux depuis 3 ans: c'est de l'autre monde qu'il se réjouit de la vaillance de ses fils Jean-Hippolyte et René. Ce dernier, René, avait combattu en Louisiane avec de Bienville en 1739, à

---

3. «Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas des écuries», aurait répondu Versailles aux requêtes de renfort.

4. Lacour-Gayet, p. 188.



peine âgé de 19 ans. Le baron de Longueuil le citait au nombre de ses excellents sujets.<sup>5</sup> Les frères Gaultier assistèrent l'indomptable colonel qui s'empara de Saint-Foy, sema la panique chez l'ennemi et se dirigeait à l'assaut de Québec lorsque, hélas, la première frégate en vue naviguait sous le Grand Union.<sup>6</sup> Lévis se retira à Montréal. Mais René ne devait pas figurer dans le dernier tableau du drame. Le 28 avril, il avait eu les cuisses fracassées par un boulet de canon et mourut au champ d'honneur deux heures plus tard.<sup>7</sup>

Le dernier acte de la pièce se déroule à la fin de l'été. Un grand déploiement d'acteurs anglais (18,000 hommes) entrent en scène par trois voies convergeant vers Montréal: Haviland descend le Richelieu, Amherst vient par le lac Ontario et Murray remonte le Saint-Laurent. Bourlamaque est chargé de la défense de la rive sud et Lévis lui écrit de Montréal, le 14 août, que l'ennemi débarque à Sorel. Mais les guerriers indiens se retirent et les désertions se multiplient. L'adjoint ne peut que laisser l'adversaire occuper la ville. De Laprairie cette fois, la dépêche du 31 août annonce à Bourlamaque que les Anglais descendent à Varennes et lui enjoint de ne nourrir aucun espoir de les attaquer. *«Les troupes doivent être concentrées entre Boucherville et Longueuil et se replier pour le passage du fleuve au cas où l'ennemi apparaîtrait en force à Boucherville.»*<sup>8</sup>

Informé de la présence avoisinante des deux détachements français, Murray a donc fait accosté ses bateaux sur nos rives et 1,500 hommes mettent pied dans notre municipalité doublant, du coup, sa population totale. Une centaine de Varennois déploient un admirable courage. Ils organisent leur défense et font feu sur l'ennemi.<sup>9</sup> Mais la réplique vient dru, écrasante par le nombre. La guerre est impitoyable: dans un geste vindicatif, les assaillants pillent Varennes et brûle le manoir seigneurial des Gaultier. Murray rembarque le lendemain, 1<sup>er</sup> septembre.<sup>10</sup>

5. RAPQ, 1922-23, v. 3, p. 189.

6. Ancêtre de l'Union Jack, pavillon britannique.

7. Mennie-de Varennes, p. 128.

8. RAPQ, 1922-23, v. 3, appendice C. p. 44.

De son côté, réalisant que toute résistance est peine perdue, Vaudreuil signe la capitulation de Montréal sept jours plus tard (8 septembre 1760). Ce geste fait tomber le rideau sur l'histoire de la Nouvelle-France. «*Le pays est à bas.*», écrit l'annaliste des Ursulines. Jusqu'à la proclamation de l'indépendance américaine, l'Amérique du nord toute entière relèvera de la cour de Saint-James. Pendant l'hiver 1760-61, le transfert de propriété du pays prend un caractère concret par l'envahissement des troupes dans les côtes afin d'assurer l'ordre, sans toutefois pressurer la population. Les troupes françaises se rembarquent le 24 mai.

Les Canadiens sont seuls en face des occupants. «*Sans sympathie profonde pour la métropole française que les abandonnait, défiants vis-à-vis des nouveaux maîtres protestants, les Canadiens se replient sur eux-mêmes, fixés dans l'unique allégeance à leur jeune nationalité.*»<sup>11</sup> Alors que certains sont en quête de places sur les vaisseaux en partance vers le vieux monde,<sup>12</sup> Jean-Hippolyte s'enracine au sol qu'il a défendu. Avant même le départ des soldats français, il se porte acquéreur, le 11 mars, d'un terrain et d'une maison dans le cœur de notre municipalité, près de l'église. Né en septembre 1717, le militaire est d'ailleurs le seul des enfants de Jacques-René qui ait reçu le baptême dans cette église. Un mois après son arrivée, la cadette de sa famille, Marie-Charlotte, y est baptisée à son tour.

Le nom du bébé rappelle celui de sa mère, Charlotte Louise Angélique, fille du docteur Sarrazin dont nous connaissons déjà l'attachante personnalité. Il était décédé en 1734 et de son mariage avec Marie-Anne Hazeur étaient nés 7 enfants: 3 moururent étant petits, 2 autres étant jeunes adultes; le 6<sup>e</sup> étudiait en France et y demeura après la capitulation. Louise Charlotte restait seule héritière du vaste patrimoine paternel constitué principalement du fief de Saint-Jean. Ce domaine «*englobait toute l'étendue comprise aujourd'hui entre la*

9. Document manuscrit Desrochers: citation sans indication de la provenance.

10. RAPQ, 1922-23, v. 3, appendice C, p. 44.

11. *Littérature canadienne-française*, Samuel Baillargeon, rédemptoriste, éd. Fides, Montréal et Paris, 1957, p. 31.

rivière Saint-Charles et à (sic) la rue Belvédère(...) incluant par conséquent toute une partie du Parc des Champs de Bataille y compris le Monument des Braves.»<sup>13</sup> Le chanoine Thierry Hazeur, oncle de la jeune fille, avait été nommé tuteur. A la suite de leur union en février 1746, Jean-Hippolyte et Louise Charlotte résidèrent dans ce fief et l'ecclésiastique habita avec eux. Mais cet hôte devait bientôt se retirer. Il y eut dilemme entre lui et son neveu par alliance qui lui intenta une action dès l'année suivante, l'obligeant à rendre compte de sa tutelle. Le fait est que le chanoine fut un piètre gestionnaire et se trouva «réduit à la besace après avoir dépensé on ne sait comment toute la succession de son père et avoir très mal administré les biens de son frère.»<sup>14</sup> Les époux Gaultier de Varennes élurent domicile à Montréal peu après, soit en 1752. Jean-Hippolyte se trouvait alors enseigne en pied et devait recevoir le titre de lieutenant en '56. L'année suivante, le couple se départissait des fiefs Saint-Jean et Saint-François en faveur d'un marchand de Québec. Puis vint la guerre, la reddition du pays et l'intention de l'unique **représentant** du nom de Varennes de s'établir définitivement dans sa seigneurie de la rive sud.

Malheureusement, le militaire n'a pas le loisir de faire fructifier son fief. Laisant sa famille au nouveau manoir de Varennes, le seigneur, sans doute afin de régler quelque affaire en France, s'embarque sur L'Auguste. Ce vaisseau, ainsi que La Jeanne, sont armés en cartel et tous deux larguent les amarres le 10 octobre 1761. Mais L'Auguste est un vieux rafiot qui refuse de reprendre la mer. Il perd l'une de ses ancrs au mouillage du l'Ile-aux-Coudres et le timonier évite les récifs de justesse. Puis, par trois fois, des incendies s'allument et consomment une partie du gaillard d'avant et des provisions. Le cosmos s'en mêle: des vents debout drossent la frégate craquante vers Terre-neuve et une seconde tourmente la jette sur les côtes du Cap Breton. Exténués et sans doute terrifiés,<sup>15</sup>

12. Cette question de l'exode fut longuement débattue par plusieurs historiens. Il semble que seulement 4,000 personnes auraient quitté le Canada, dont 2,000 soldats: Farley-Lamarque, p. 193, note.

13. BRH 6: 38, 1899. Cité dans Mennie-de Varennes, p. 114.

14. Mennie-de Varennes, p. 115.

les marins se mutinent. Le seul salut est de diriger le navire vers une petite baie, mais la manœuvre est ratée. Il y a panique: «*Tout le monde était accouru sur le pont; et au milieu des cris, des pleurs, des invocations, l'Auguste alla s'échouer sur un banc de sable et les vagues le renversèrent sur le côté*». <sup>16</sup> Le vaisseau éclata peu après, «*en jonchant toute l'anse de ses épaves. Sur le sable de la grève gisaient 114 cadavres*». <sup>17</sup> Parmi eux repose le 3<sup>e</sup> seigneur de Varennes qui laisse dans le deuil et l'impécuniosité Louise-Charlotte Sarrazin et ses enfants, dont l'un au berceau. S'y trouvent aussi deux des enfants de Pierre de La Vérendrye: Louis-Joseph, l'un des découvreurs des Rocheuses; et Marie-Catherine, alors enceinte, qui avait jadis fermé les yeux au Grand Explorateur, son époux J.-B. Le Ber de Senneville, et leurs fils âgés de 13 et 15 ans. L'avant-dernière des 10 enfants de Madeleine Gaultier de Varennes (Madame Petit de Livilliers), prénommée Louise et alors veuve, y périt également.

Le fief avait dramatiquement perdu son titulaire, mais la seigneuresse y résida pendant au moins une quinzaine d'années, avec quelques membres de sa famille. A peine un an après le début de son veuvage, elle reçut très certainement la visite de Murray. Le général avait posté un camp dans l'île Sainte-Thérèse. Il procédait, comme ailleurs, à la réquisition des armes, au serment d'allégeance et à une monographie succincte des lieux. L'Anglais laissa ainsi une précieuse esquisse de la topographie varennoise.

Un réseau routier déjà bien amorcé rayonne sur ce document. Si, vers 1710, le baron Robineau de Bécancour, grand voyer, ne dessinait que des routes sur papier, Lanouiller de Boisclerc, une génération plus tard, <sup>18</sup> avait au moins accompli les travaux préparatoires pour le tracé d'un chemin du roi de 24 pieds de large sur les côtes de Longueuil, du Tremblay, de Boucherville, de Varennes et de Saint-Michel. La carte de Murray <sup>19</sup> montre que la Grande-Côte (Côte d'en-haut) est peu-

15. C'était l'époque où les croyances superstitieuses prévalaient largement.

16. Mennie-de Varennes, p. 116.

17. Mennie-de Varennes, p. 116.

18. Archives du Canada, correspondance générale 60, 1733, folio 378. Document Desrochers.

plée d'une façon continue. L'artère se confond assez bien avec le graphique de la vieille route, du côté du fleuve. Puis elle s'allonge approximativement sur l'emplacement actuel de la rue Sainte-Anne pour se diviser en bas du village. Une branche se moule au rivage, sur la terrasse inférieure, et s'y trouvait encore vers 1880, bordée de quelques habitations; cette section remonte ensuite vers l'autre partie, passant devant la maison Gulf. La seconde ramification s'agrippe à l'escarpement de la terrasse moyenne, comme l'actuel chemin de la Petite-Côte (Côte d'en-bas).

Les premiers rangs sillonnent déjà Varennes depuis quelques années. Le fil tenu d'une voie suit les méandres de la Saint-Charles pour s'arrêter, fort probablement, à l'orée de ce qui devait être un bocage: c'est l'actuel rang du Petit-Bois, ouvert depuis environ 1700. Un autre trait de crayon, sur cette carte de Murray, traverse la coulée Notre-Dame pour atteindre la Petite-Prairie, chemin également formé au début du 18<sup>e</sup> siècle; son nom viendrait semblablement d'une éclaircie naturelle. Cette même voie se prolonge jusqu'à la Baronnie dont le nom est mentionné sur le parchemin; cette voie rurale existait depuis une vingtaine d'années et tenait fort probablement son appellatif de l'espièglerie des Varennois taquinant l'un de leurs collègues.

Ce filet routier indique déjà qu'à Varennes, comme dans les fiefs circonvoisins, la vie s'intensifie au fil des générations. Mais en même temps se multiplient les héritiers et se morcelle le domaine... Varennes sera balkanisé davantage encore avant de connaître une dernière intégration sous le seigneur Lussier. Outre la 3<sup>e</sup> seigneuresse Gaultier de Varennes et quelques autres hoirs, Mathurin Bouvet, Jean-Baptiste Bouat et Joseph Boucher de la Broquerie étaient propriétaires de tranches du domaine par voie d'alliance et d'héritage:

— Mathurin Bouvet (Bovet), notaire royal, avait donné son nom à Marie-Josephte Soumande, fille d'Elizabeth-Charlotte

Gaultier de Varennes et de François-Marie Soumande. Marie-Josephite était donc l'une des petites-filles de Jacques-René. A peine mariée à Louis Benoit, à Varennes, elle entra aussitôt dans un veuvage lorsque son époux se noya près des îles, l'année même de leur union. Son second mari, Mathurin Bouvet, pratiqua sa profession dans notre municipalité de 1769 à 1783, puis à Montréal et à Détroit où il décéda. Marie-Josephite vécut ensuite à Laprairie, chez son frère.<sup>20</sup>

— *Jean-Baptiste Bouat* était également le petit-fils de Jacques-René. Lorsque la 7<sup>e</sup> enfant de ce seigneur, Marie-Anne-Jeanne, s'unit, en 1742, à François-Marie Bouat, le gratin de la société se rendit à la passation de leur contrat: outre Jacques-René Gaultier de Varennes accompagné de son épouse et de son fils Jean-Hippolyte, et Thimothée Sylvain en compagnie de Marie-Renée et de quelques autres, s'y trouvaient le gouverneur-général de la Nouvelle-France, Charles de Beauharnois; le gouverneur de Montréal, Michel Bégon; et le major de Montréal, Louis-Hippolyte Le Ber de Senneville. Leur mariage engendra 5 enfants dont Jean-Baptiste, le benjamin, qui fut le continuateur du nom;<sup>21</sup>

— *Joseph Boucher de la Broquerie* résidait à Boucherville. Il avait épousé Marie-Clémence Gamelin-Maugras, fille de Clémence du Frost de la Jemmeraye et de Pierre Gamelin-Maugras; l'on sait que Clémence du Frost était la fille de Marie-Renée Gaultier de Varennes. L'un des fils de Mère d'Youville, Charles-Madeleine Dufrost, curé de la Pointe-Lévy, avait cédé à Joseph Boucher, en août 1773, sa part dans le domaine de Varennes, sauf quelques îles et une partie de la Grande Ile.<sup>22</sup>

Or, la veuve de Varennes fut sans doute dans l'impossibilité de pourvoir aux *redevances accoutumées* ou autres obligations. A la requête de Bouat et de Boucher de la Broquerie, la totalité de son patrimoine personnel, soit 2/6 du fief, fut

20. Mennie-de Varennes, p. 127.

21. Ibidem, p. 119 et 120.

22. *Inventaire des concessions...*, P.-G. Roy, v. 2, p. 226 et 229.

saisie. Un shérif montréalais l'adjugea à Christophe Sanguinet, en novembre 1776, pour la somme de 30,000 livres.<sup>23</sup>

La dernière seigneuresse de la maison des de Varennes quittait le sol ancestral. De ses 8 enfants, 5 avaient disparu tout jeunes. La benjamine, Marie-Charlotte, baptisée chez-nous peu après la Cession, était entrée dans les classes des Ursulines, puis dans leur communauté à l'âge de 17 ans. Mgr. Briand paya sa dot presque en entier.<sup>24</sup> Les deux fils de la seigneuresse perpétuaient la descendance. Nés à une année d'intervalle, soit en 1755 et '56, Joseph-Etienne-Hippolyte et Louis-Joseph s'étaient établis à l'Ancienne-Lorette, près de Québec. Leur mère les rejoignit. Elle devait expirer à l'Hôpital Général, en juillet 1793.

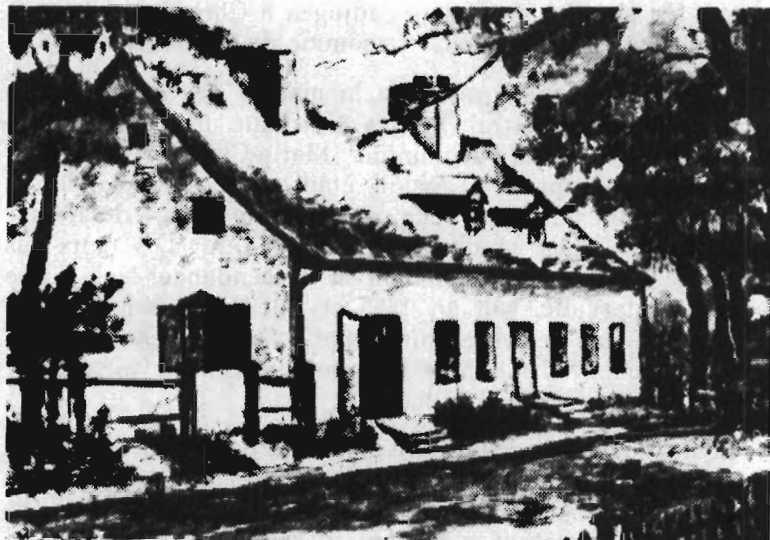
Le fief changeait de titulaire mais n'en perpétuait pas moins l'appellatif de cette famille qui donna tant de défenseurs au pays. Qui était le nouveau seigneur de Varennes, Christophe Sanguinet? Important négociant montréalais, il était de la 3<sup>e</sup> génération des Sanguinet<sup>25</sup> en terre canadienne. Joseph, l'ancêtre, avait été chirurgien-major.<sup>26</sup> Son fils Simon, notaire royal, épousait à Varennes en janvier 1729, Angeline Lefebvre.<sup>27</sup> C'est sans doute en ces années que fut érigée l'imposante maison des Sanguinet bordant la rue Sainte-Anne, sur l'escarpement du ruisseau Notre-Dame. Elle fut démolie peu avant 1940, ayant été, depuis quelques années, transformée en 3 logements. Cette superbe demeure vit naître les 4 enfants du notaire. L'aîné, Simon, fut marchand à Montréal mais il exerça également le notariat. Pendant l'invasion américaine de 1775-76, il reçut plusieurs missions de confiance et laissa un récit fort circonstancié des événements.<sup>28</sup> Le second, Christophe, baptisé en 1736, devint aussi négociant montréalais. Il s'unissait à Catherine Baby dit Cheneville en février 1763.<sup>30</sup> Cette distinguée famille Sanguinet aurait été déposée d'une grande partie de ses biens par Sir James Craig,

23. Mennie-de Varennes, p. 117.

24. Ibidem, p. 133.

25. Orthographié parfois Sanguinet.

26. Tanguay, v. 7, p. 118.



La résidence des Sanguinet, construite vers 1673, servit plus tard d'école et, finalement, de maison à loyers multiples. Elle fut démolie vers 1930.

militaire de mérite mais, il semble, gouverneur sans envergure.<sup>31</sup>

Le seigneur avait donc toute connaissance du domaine qu'il achetait en 1776: il y avait vécu sa jeunesse. Et le 15 juillet de l'année suivante, il témoigna foi et hommage pour les 4/6 de la seigneurie de Varennes, soit 40 arpents de front sur 2 lieues de profondeur.<sup>32</sup> Mais d'autres mutations étaient en cours: deux jours plus tard, Gaspard Massue achetait de Jean-Baptiste Bouat des terres de la commune, de la contenance de 19 arpents en superficie et d'autres, dans les parages de la Saint-Charles;<sup>33</sup> puis, en septembre suivant, il obtenait celles de Mathurin Bouvet.<sup>34</sup> D'autre part, Christophe Sanguinet ajoutait à son actif la majeure partie de la propriété

27. Fille de Louis Lefebvre, sieur Duchouquet et de Angeline Perthuis.

28. Document manuscrit Desrochers.

29. *Cahiers des Dix*, v. 19, p. 243.

30. Fille de Joseph Baby, garde-magasin au fort Niagara, et de Angélique Robbert.



de Joseph Boucher de la Broquerie, soit 16 arpents de front par une lieue de profondeur.<sup>35</sup> Il semble que, à part quelques pièces appartenant à divers héritiers,<sup>36</sup> les co-seigneurs Sanguinet et Massue auraient possédé respectivement environ les  $\frac{2}{3}$  et le  $\frac{1}{3}$  de la seigneurie de Varennes.<sup>37</sup>

Si Christophe Sanguinet était marchand, tel était Gaspard Massue. Son père, Nicolas, arriva en Nouvelle-France, une quarantaine d'années avant la Conquête et devint Varennois en 1748, quoiqu'il devait être sépulturé à Belœil en 1784. Il avait été marchand de grains. Gaspard fut baptisé à Varennes en janvier 1750 et s'unissait, à Boucherville en août 1772, à Marie-Joseph Huet du Lude. Il vécut toute son existence dans notre municipalité où il fut inhumé en juin 1792.<sup>38</sup>

Mais, au cours de ce laps d'une génération pendant lequel la seigneurie de Varennes subit un remaniement de propriétaires, comment avait vogué la galère de l'histoire nationale? Se succédèrent, en figure de proue Murray et Carleton. Le premier, à qui les Canadiens étaient sympathiques,<sup>39</sup> avait appliqué avec libéralisme la Proclamation Royale de 1763 qui renfermait une politique d'assimilation. Surtout, songeait-il à utiliser les conquis «comme garantie de la bonne conduite»<sup>40</sup> des belliqueuses 13 colonies du sud. Carleton (Lord Dorchester) le remplaça en 1768 et voulut s'allier la population en proposant l'Acte de Québec de 1774: il comportait peu de changement mais renversait le principe du gouvernement responsable. Les «13» en furent exacerbées! La révolution éclata peu après et les troupes marchèrent sur la province de Québec au printemps de 1775, pour en faire la 14<sup>e</sup> étoile à leur futur drapeau. Les *Bastonnais* s'emparèrent de Chambly le 17 octobre et, 9 jours plus tard, ils infligeaient une défaite à Carleton, à Longueuil. Il y eut certes vive alarme dans nos seigneuries! Les capitaines de milice réussirent à maintenir l'ordre. Les états du sud furent repous-

31. Parce qu'il aimait le faste, la cour de Saint-James l'avait surnommé *the little king Craig*.

32. *Inventaire des concessions...*, Roy, v. 2, p. 227.

33. 34. *Varennes, notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie*, Francis-J. Audet, éd. des Dix. Montréal 1943, p. 21.

sés par les soldats britanniques;<sup>41</sup> mais ils déclaraient, en 1776, une indépendance qui fut reconnue officiellement en 1783.

Plus tard, à la demande des marchands anglais en minorité au Québec, George III scinda le pays par l'Acte constitutionnel de 1791, créant le Bas et le Haut-Canada. Puis il forma un pseudo-parlementarisme<sup>42</sup> et divisa le territoire en collèges électoraux. C'est ainsi que des cloisons imaginaires découpèrent des travées de pays dénommées à la saxonne: comtés de Warwick, Buckinghamshire, Hampshire, Effingham, Leinstor, Huntingdon, etc. Nos seigneuries furent enclavées dans celui de Surrey, nom d'un comté d'Angleterre. Ses limites, dans les minutes du Conseil exécutif, se lisent ainsi: «*toute cette partie de la province de la côte du fleuve Saint-Laurent entre ce fleuve et la rivière Sorel dite Richelieu ou Chambly, et entre la ligne sud-est courant de l'angle occidental de l'étendue de la terre appelée la seigneurie de Saint-Ours, et une ligne parallèle à icelle courant de l'angle occidental d'une étendue de terre communément appelée la seigneurie de Varennes*».<sup>43</sup> Puis, à cause de la forte augmentation démographique, de nouvelles limites formèrent 40 comtés en 1829. Le nôtre reçut le nom de Verchères.

Mais revenons en 1792, année du décès du co-seigneur Gaspard Massue. Suite à la disparition de ce propriétaire, Paul Lussier entre sur la scène varennoise. M. Massue avait pourtant vu grandir une nombreuse famille. Son fils aîné, Etienne-Gaspard, ne devait conserver que des terres achetées en 1802 de Jean-Baptiste Novelet-Bouat et, comme les monarques de la vieille Europe, il écopait du titre paternel de co-seigneur. Aignan-Aimé, son frère, fut marchand à Varennes, propriétaire terrien de Saint-Aimé et, à la fin de sa vie, il épousait la dernière seigneuresse de Martigny. Madame veuve Gaspard Massue devait lui céder, en 1808, un terrain qu'elle

35. *Inventaire des concessions...*, Roy, v. 2, p. 229.

36. Entre autres, en 1781, il y eut acte de foi et hommage de Marie-Louise Dufrost de la Gemmeraye, veuve d'Ignace Gamelin, pour un petit morceau de terre dans Varennes et les  $\frac{2}{3}$  de la Grande Ile. En février 1789, Joseph Pascal Dubuc, de Longueuil, rendait foi et hommage pour l'Ile du Fort située dans la seigneurie de Varennes; elle appartenait à Jacques Lemaire en 1781.

avait conservé. Louis-Joseph, de son côté, fut négociant à Québec et conseiller législatif en juin 1843.<sup>44</sup>

La succession avait été soumise à un curateur anglophone, Matthew Lymburner. C'est de cet agent que Paul Lussier acquit le domaine, en février 1796, soit la valeur de 11 arpents de front sur 1 lieue et demie de profondeur. Mais ce grand propriétaire terrien à qui appartenaient une partie de ce qui devait devenir Saint-Julie, plus des terres dans Belœil, devait procéder à la réunification presque intégrale de la seigneurie varennoise. En juillet 1803, il achetait les vastes terrains de Christophe Sanguinet et de son fils Ambroise. Ce rôle d'unificateur fut de nouveau mis en évidence lorsqu'il s'opposa, en 1830, avec un grand nombre de propriétaires du Grand-Côteau, au rattachement de Varennes à Belœil.

Paul était fils unique et perdit ses parents alors qu'il était très jeune. Il eut une famille nombreuse, dont Félix, qui lui succéda. Ce dernier fut un ardent patriote, lors de la rébellion de 1837-38.

Le troisième seigneur Lussier se prénomma Hector. Albert et Paul, ses frères, furent l'un agronome et député, l'autre avocat. La dernière seigneuresse Lussier, épouse d'Aimé, demeure toujours parmi nous.

*CAPS DE LA TRINITÉ ET SAINT-MICHEL*: l'emblème cruciforme d'Albion flottait sur le *British North America* depuis 6 mois lorsque, en janvier 1761, Amable de Martigny épouse Madeleine Mongeau.<sup>45</sup>

L'unique fils de Jacques (3<sup>e</sup> seigneur) devait jouer le rôle de conquérant et, par la suite, à son tour, d'unificateur. Un négociant montréalais du nom de Charles Héry avait intenté une action contre le fief de la Trinité, devant les capitaines de milices réunis à Montréal et qui administraient alors la justice. Après *saisie réelle, criées, affiches et entières procé-*

37. *Inventaire des concessions...*, v. 2, p. 230.

38. Audet, p. 21.

39. «*La race la plus brave au monde*», disait-il.

40. Lettre de Murray à Amherst, novembre 1759, citée dans Lacour-Gayet, p. 218.

dures<sup>47</sup>, la seigneurie fut offerte aux enchères. Elle fut adjugée au Sieur Amable Lemoine Richemont de Martigny, dernier enchérisseur, pour la somme de 7,100 livres. Ainsi, en avril 1763, l'année même de la Proclamation royale, le 4<sup>e</sup> seigneur de la Trinité renouait la chaîne de la dynastie.

Dans les années subséquentes, Amable accorda quelques concessions. Mais il eut la tristesse de perdre son épouse avant même que des bambins ne viennent égayer sa gentil-homme.

*C'est dans le mois de mai que les filles sont belles*, dit la chanson! Au printemps de 1766, le seigneur convolait avec l'une des petites-filles de Michel Messier, Marie-Archange (fille de François). La maisonnée s'aditionna bientôt de Jacques et de Julie, leurs enfants.<sup>48</sup>

Et puis, les méandres de l'histoire tissaient leur fond de toile: Carleton suggéra l'Acte de Québec de 1774, les New-Englanders envahirent la Province de Québec, le Cabinet londonien adopta l'Acte constitutionnel de 1791. C'est ainsi que les actes notariés subséquents du seigneur de Martigny portent l'expression *dans la province du Bas-Canada*.

L'union de l'arrière-petit-fils du premier seigneur de la Trinité et de la petite-fille de Michel Messier en avait présagé une autre: déjà propriétaire d'une fraction du fief voisin (sans doute par l'héritage de son épouse), le 4<sup>e</sup> seigneur devait unifier presque entièrement, une trentaine d'années plus tard, ce qui avait d'abord été une entité, soit les fiefs des Caps de la Trinité et de Saint-Michel. Dans la matinée du 12 juin 1797, Amable se rendait chez le notaire Gauthier de Boucherville, en compagnie d'Augustin Messier de Saint-François (petit-fils de Michel et fils de Joseph). Ce dernier lui vendait, pour la somme de 300 livres, sa tranche du domaine avec les *droits féodaux, utiles et honorifiques*<sup>49</sup>. Dès janvier de l'année suivante, Christophe Messier (également fils

41. Les Canadiens n'étaient ni pro-Anglais, ni pro-Bastonnais. Ils étaient tout simplement... pro-eux-mêmes! «La masse du peuple resta neutre»: Farley-Lamarche, p. 227. Ce qui déçut les administrateurs britanniques.

42. Chaque province est bi-camérale: Conseil législatif nommé par la Couronne (à majorité britannique) et Assemblée élue (à majorité canadienne). Mais le

de Joseph) céda à son tour sa part pour 50 livres<sup>50</sup>. Amable achetait aussi les terres de Jean Martin, Augustin Messier et Madeleine Gaudefrois. Ceux-ci avaient acquis leurs terres en 1749, lorsque les Messier avaient cédé leur titre seigneurial; ils étaient de la famille Messier<sup>51</sup>.

Pendant ce temps, Jacques grandissait... en beauté peut-être, sûrement en sagesse, comme en témoignent les documents. Il s'était marié à Varennes, peu avant que le fief paternel ne soit géographiquement situé dans le Bas-Canada, soit en 1790. Félicité-Élisabeth Bailly de Messein (sœur de Mgr François Bailly de Messein, évêque coadjuteur de Québec) son épouse, lui donna huit enfants dont 4 décédèrent en bas âge.

Quand Amable mourut-il? Quand son fils prit-il les rennes de la gestion? Tout ce que l'on sait, c'est qu'Amable avait dressé un testament en mars 1803<sup>52</sup> et que Jacques, son fils, apparaît comme le 5<sup>e</sup> seigneur en octobre 1809. Il poursuit alors partiellement l'intégration amorcée par son père: il achète les droits féodaux des frères Charles et Joseph Langlois, du Cap Saint-Michel.<sup>53</sup>

Jacques Le Moyne de Martigny figure au nombre des capitaines de milice, en 1812. Offusqués des dilemmes survenus pendant les offensives napoléoniennes et toujours en quête d'une 14<sup>e</sup> constellation pour leur fanion, les États-Unis déclarent la guerre à la Grande-Bretagne et envahissent les 2 Canadas. En mai, Louis Généreux Labadie, maître d'école à Varennes, écrit dans son journal: «*jour de jeûne ordonné pour toute la province par proclamation de son excellence le général Prévost (gouverneur) et par Mgr. Octave Plessis à cause de la menace d'une invasion américaine.*»<sup>54</sup> Espérons que les militaires en furent exemptés! Et puis, alors que la masse des Canadiens-français, globalement, s'avère neutre, l'instituteur termine ces lignes par l'exclamation de *Vive le*

Conseil n'est pas responsable devant l'Assemblée qui peut, d'ailleurs, être vetoée par le roi ou le gouverneur.

43. Archives du Canada, Minutes du Conseil exécutif, State Book A, p. 87.

44. Audet, p. 22, 25 et 26.

45. Audet, p. 22. Et informations fournies par Mlle Thérèse Bousquet.

roy George III! On fait donc appel aux milices du pays. La division de la paroisse de Verchères comprend les miliciens de Varennes. Elle est commandée par le colonel Joseph Boucher de La Bruyère Montarville. Il s'y trouve une sous-division arborant le nom de notre comté, Surrey.<sup>55</sup> Le traité de Gand de 1815 devait mettre fin aux hostilités.

Malgré les invasions, les affaires civiles suivaient leur cours. Le seigneur se portait acquéreur, au début de cette même année 1815, de la part échue à sa sœur Julie et à son époux, Ambroise Sanguinet.<sup>56</sup> Ce dernier était fils de Christophe, principal co-seigneur de Varennes avant 1803. Ayant vendu son domaine à Paul Lussier, le seigneur avait conservé cette spacieuse résidence dans laquelle vécut son fils Ambroise et où naquirent, de 1799 à 1806, ses 7 petits-enfants, dont des jumelles. Ambroise avait épousé à Varennes, le 2 octobre 1798, Julie Le Moyne de Martigny. Même s'il fut seigneur de La Salle, il résida dans notre municipalité durant plusieurs années et fut capitaine de milice. Mais Ambroise Sanguinet devait décéder à Saint-Philippe, où s'était également établi son 2<sup>e</sup> fils Charles-Amable en avril 1819. Son épouse le rejoignait à 5 mois près.<sup>57</sup>

Le fils du 5<sup>e</sup> seigneur, également prénommé Jacques, remplaçait son père et se mettait en *devoir de vassal* devant le gouverneur Kempt, le 13 juin 1829. Mais le régime seigneurial, pourtant, donnait des signes d'essoufflement! Peu importe, Jacques demeura digne seigneur jusqu'à la fin. Le mois suivant l'hommage lige, il achetait les droits seigneuriaux d'Augustin Gauthier, du Cap Saint-Michel.<sup>58</sup>

Quand fut enseveli le 5<sup>e</sup> et dernier seigneur de la Trinité? En 1842, le domaine de Martigny devenait Massue. L'un des fils de Gaspard, Aignan-Aimé, avait été baptisé en octobre 1781 et eut une longue existence de 84 années. Il semble que son beau-frère, le docteur Étienne Duchesnois (époux de Marie-Joseph Massue), l'encouragea vers le commerce. Il

46. Tanguay, v. 1, p. 379.

47. Foi et hommage d'Amable de Martigny à Fred Haldimand, 10 février 1781. Document de Martigny.

48. Foi et hommage de Jacques Lemoine de Martigny à Sir James Kempt, 13 juin 1829. Document de Martigny.

accumula une fortune qu'il investit dans des propriétés terriennes, les réunissant sous le nom de Saint-Aimé. Il représenta le comté de Surrey de 1825 à 1827.<sup>59</sup> Il fut donc très au fait des tensions politiques et du péculat du procureur Caldwell, qui avait soustrait de la caisse le double des revenus annuels. Aignan-Aimé Massue frayait certes dans la gentry puisqu'il avait choisi l'appellatif de seigneur de Barlow.<sup>60</sup> Il fit l'impossible pour décourager l'insurrection de 1837-38. Il épousa 2 veuves: d'abord, à l'âge de 30 ans, Céleste Richard, autrefois épouse de François Campeau; puis, à l'âge de 61 ans, Suzanne-Éléonore Perreault, veuve de Jacques Le Moyne de Martigny (6<sup>e</sup> seigneur).

*Ile Sainte-Thérèse*: à la Conquête, Louis-Hector Piot de Langloiserie, interprète, est seigneur de l'île depuis 1742. Mais ses activités le retiennent au-delà des préoccupations terriennes. Il perd son fief en mars 1778. Le patrimoine est saisi et adjugé à John Maxwell. Grand nombre de Britanniques ne se portaient acquéreurs de fiefs que dans un but commercial. Maxwell appartenait à ce groupe. L'année suivante, cet homme d'affaires revendait le domaine insulaire à Louis-Joseph Ainsse.

Ce patronyme semble être une francisation du prénom allemand Heinz (Jean). En mars 1704, une famille de ce nom était déjà implantée à Varennes puisque Marie-Anne Anse (Hanse, Ainsse, Ainsse) épousait Jacques Brunet, fils du pionnier du même nom. Cette famille dont le chef, un Allemand, avait nom Jean Bernard dit Hanse, venait de l'île d'Orléans.

Le nouveau seigneur signe l'acte de foi et hommage en février 1781. Cette famille eut une lignée de seigneurs pré-nommés Joseph au moins jusqu'en 1861.<sup>61</sup> Mais les informations relatives à ces Varennois, à date, sont limitées. Il semblerait que le fils, Joseph (ou bien est-ce le père Louis-Joseph?), aurait été propriétaire d'un terrain près de l'église avant 1783: à cette date, il y eut convention entre M. le curé

49. Vente des droits féodaux par Augustin Messier à Amable de Martigny, 12 juin 1797. Document de Martigny.

50. Vente par Christophe Messier à Amable de Martigny, 20 janvier 1798. Document de Martigny.

Duburon et lui au sujet d'une porte que Joseph Ainsse voulait pratiquer dans le mur de sa clôture.<sup>62</sup> Joseph, qui avait épousé en 1817 Charlotte Vigneau, se porte acquéreur de la maison de pierre érigée par Thimothée Sylvain, et qui appartenait alors à Aignan-Aimé Massue. Devenue veuve, Madame Ainsse énumère, dans l'inventaire de ses biens, les constructions et améliorations effectuées pendant sa communauté de biens avec son défunt mari: «Il existait anciennement sur les deux emplacements ci-dessus des bâtisses qui ont été détruites pendant la dite communauté de biens».<sup>63</sup> La gentilhommière du docteur Sylvain n'existe donc plus.

Des enfants de Joseph Ainsse, deux furent directement liés à la rébellion de 1837-38. Françoise devait terminer ses jours seule, sans être veuve. Elle avait épousé, en 1827, un étudiant en médecine, Eugène-Napoléon Duchesnois, qui devait être admis à la pratique 3 ans plus tard. Et en 1833, sa sœur Zoé s'unissait au Suisse Amury Girod.

Parler des patriotes de 1837-38 sans mentionner les causes de leur soulèvement, c'est pure injustice. Expliquer ces causes complexes en quelques lignes... c'est pure folie! Où se situe la voie mitoyenne entre l'injustice et la folie?

Chose certaine, les franco-Canadiens s'opposèrent, dès la Conquête, comme une masse inerte et absolument imperméable, à toute assimilation. Ils développèrent dès lors, malgré l'adéquat libéralisme de Murray et de Carleton et malgré leur fine diplomatie qui sut s'attacher le clergé,<sup>64</sup> ce que Françoise-Albert Angers appelle leur *instinct de survivance*.<sup>65</sup> Mal à l'aise dans les rouages de la démocratie, ils se méfiaient pourtant du faux constitutionnalisme de l'Acte de 1791. Et «la démocratie comme telle était l'idéologie du vainqueur et du dominateur, donc, a priori, suspecte.»<sup>66</sup> Cette assemblée élue, qui n'avait en réalité aucun pouvoir, leur apparut comme une machine à lever des impôts. Leur inquiétude s'aggrava avec l'immigration des Loyalistes. Suite à la formation des

51. *Historique du manoir seigneurial de Saint-Michel*, Sheldon Michael, par Hoescht du Canada, p. 11.

52. Foi et hommage de Jacques Lemoine de Martigny à Sir James Kempt, 13 juin 1829. Document de Martigny.

53. Vente de droits seigneuriaux, 18 octobre 1809. Document de Martigny.



États-Unis, 7,000 sujets<sup>67</sup> fidèles à George III traversèrent au Canada. Le Family Compact,<sup>68</sup> par le truchement d'une corporation à cet effet, la British American Land Company, leur allouait les meilleures terres des Cantons de l'est, dites *Eastern Townships*, ce qui n'était pas pour amadouer les Canadiens à l'étroit sur les leurs. Et ce ressentiment de longue haleine mijotait dans une atmosphère déjà tendue par une crise économique due en partie à l'action restrictive des Canadiens eux-mêmes: craignant l'assimilation par suite de l'accroissement de la force britannique, ils retardèrent le développement du Bas-Canada. Finalement, des disputes financières s'amoncelant depuis 1819 avaient chargé l'horizon. La session parlementaire de 1834 s'annonça particulièrement ténébreuse. Elzéar Bédard, du parti de Papineau, présenta une liste des griefs des Canadiens, connue sous le nom des 92 résolutions. Ce mémoire réclamait le contrôle du budget par l'Assemblée; l'élection, et non la nomination, des membres du Conseil législatif; et, surtout, la responsabilité ministérielle du gouvernement; la dernière annonçait la décision de l'Assemblée de s'abstenir de voter le budget aussi longtemps que ces réformes ne seraient pas adoptées. Londres tenta, avec lenteur toutefois, un sérieux effort de compromis. Mais les Britanniques du pays s'y opposèrent par crainte d'une république canadienne-française. Du cabinet de Saint-James parvinrent, en mars 1837, les 10 résolutions de Lord Russell,<sup>69</sup> qui répondaient aux 92. Il s'y trouvait des concessions et des refus, mais la 8<sup>e</sup> résolution fit crever l'orage: elle proposait au gouverneur, advenant la poursuite de la grève de l'Assemblée, de puiser dans le Trésor public sans autorisation.

C'est à ce moment que les assemblées populaires prennent de plus en plus d'importance. Elles ont lieu de mai à octobre. Chaque comité du district de Montréal tient la sienne à diverses dates. Le comté de Richelieu pose les jalons à Saint-Ours, le 7 mai. Et la semaine suivante, alors que Montréal se

54. Journal de Louis Labadie, conservé au Séminaire de Québec. Cet instituteur enseigna à Varennes de 1805 à 1813.

55. Audet, p. 34.

56. Foi et hommage devant Kempt, 13 juin 1829. Document de Martigny.

57. Tanguay, v. 7, p. 118; et document manuscrit Desrochers.

réunit à Saint-Laurent, le comté de Verchères en fait autant à Saint-Marc. On y discute du sens des résolutions Russel, de la politique de Papineau qui, déjà plus modéré, prône un boycottage économique, etc.

Les rassemblements publics sont alors interdits, Mgr. Lartigue seconde cette loi.<sup>70</sup> Mais les patriotes n'en ont cure. Dès que cette proclamation est affichée à la porte de l'église de Varennes, en juin, le docteur Eugène-Napoléon Duchesnois l'arrache et la réduit en pièces. Il est arrêté, mais son procès retarde: le gouverneur a d'autres chats à fouetter. Profondément engagé, le jeune médecin introduit Armury Girod, son beau-frère, dans le parti. Eugène-Napoléon était né à Varennes, en février 1808, du mariage d'Étienne Duchesnois,<sup>71</sup> également médecin, et de Marie-Joseph Massue. En 1827, il épousait Françoise, l'une des filles de Joseph Ainsse. Et sa belle-sœur Zoé, devenait Dame Armury Girod en 1833.<sup>72</sup> Le Suisse Girod aurait été originaire du canton d'Appenzell<sup>73</sup> et serait venu au Canada vers 1828.<sup>74</sup> Il avait d'abord mis sur pied une ferme modèle près de Québec, sous la direction de Joseph-François Perreault, qui devait plus tard expérimenter dans le domaine agricole à Varennes. Girod vécut ensuite à proximité de Saint-Charles, puis dans l'île Sainte-Thérèse. Il publia, en 1835, un petit volume titré *Notes diverses sur le Canada*, traitant de sujets politiques et agricoles. L'auteur attaquait entre autre la lenteur des travaux publics: «Ce serait une vraie punition pour un membre de la haute société de voyager sur les routes; s'il en revient vivant, il doit avoir une constitution solide et des bons os vraiment.» Il semble d'Armury Girod posait et humaniste mais désirait sincèrement améliorer la vie de ses semblables. Le métier de vivre est ardu... La fin de son histoire nous oblige à nous demander si son sens pratique fut à la hauteur de son ambition.

Les assemblées se poursuivent donc! Celle de Saint-Charles, dite *Assemblée de la Confédération des Six-Comtés*, tenue les

58. Vente de droits seigneuriaux par Augustin Gauthier à Jacques Lemoyne de Martigny, 23 juillet 1829. Document de Martigny.

59. Article de La Minerve, rédigé à l'occasion du décès de Aignan-Aimé Massue, le 2 février 1866.

60. Audet, p. 25.

23 et 24 octobre, groupe 5,000 personnes. S'y trouvent 12 membres de la chambre d'Assemblée et un conseiller législatif. Parmi les orateurs figurent, entre autres, Louis-Joseph Papineau, Wolfred Nelson et, mentionné pour la première fois, Armury Girod. L'agriculteur n'a pas que le verbe haut, mais aussi la plume volubile: il rédige quotidiennement son journal.

Le 15 novembre, ses écrits journaliers relatent le petit conseil de guerre tenu inopinément dans notre municipalité. Girod se trouve à l'hôtel Girard,<sup>76</sup> où il attend le bateau-vapeur Le Varennes afin de porter du grain au marché. Voilà que l'élégant Boucher-Belleville entre en trombe et l'invite fortement à le suivre à l'extérieur. Girod y trouve le docteur O'Callaghan<sup>77</sup> et Louis-Joseph Papineau. Ils viennent informer le patriote que 26 mandats d'arrestation sont décernés dans le district de Montréal, dont l'un contre lui, et le prient d'aller chercher refuge avec eux à la rivière Chambly (Richelieu). Armury Girod refuse et leur avoue qu'il a l'intention de gagner le nord afin de tenter de trouver des armes. Il leur propose de poursuivre la discussion chez le docteur Duchesnois lorsque ce dernier fait irruption. Ce caucus de patriotes n'est pas des plus animés: *«il (Duchesnois) avait été malade; Boucher avait grand faim, O'Callaghan était accablé de fatigue, Papineau seul n'articule pas une seule syllabe indiquant de la fatigue morale ou physique.»*<sup>78</sup> Finalement, le docteur Duchesnois amène Louis-Joseph Papineau chez-lui et Girod traverse dans l'île. Zoé lui aide à préparer ses effets de voyage. La première émotion passée, elle lui aurait dit: *«Va où ton devoir t'appelle, ne pense pas à moi. J'aimerais mieux te voir mort sur le champ de bataille, qu'abandonner la cause de la patrie.»*<sup>79</sup> Girod est à Saint-Charles le lendemain. La bastringue est commencée: le 17 novembre, un constable et son escadron, ramenant deux patriotes prisonniers, tombent dans une embuscade des insurgés sur la route de Chambly, à proximité de Longueuil. Eugène Talham colla-

61. Cadastre de 1861 de Henri Judah. *Inventaire des concessions...*, Roy.

62. Archive de la Fabrique de Varennes, 29 mai 1783.

63. Varennes, berceau d'une sainte, Albertine-Ferland-Anger, Le Richelieu, 9 mai 1960.

bore avec les agresseurs qui délivrent les détenus. Cet instituteur réside alors à Longueuil, mais, vers 1850, il se fera Varennois, occupant même la fonction de maître de poste en 1852. Il épousera Marie-Elizabeth Brunelle l'année suivante et s'établira à Saint-Ours de 1855 à 1862.<sup>80</sup>

Le flegmatique Copper Brown,<sup>81</sup> qui s'était réfugié chez le docteur Duchesnois avec le docteur Gauvin et Rodolphe Desrivières, eut ces mots: «*Puisque le bal est commencé, entrons dans la danse!*»<sup>82</sup> Le groupe part à son tour pour Saint-Charles et y prépare un camp retranché. Les patriotes affluent de toute part, dénombrant bientôt 2,000 combattants. Quant à leur arsenal hétéroclite et même préhistorique, il réunit 113 mousquets, des épées, des pistolets et puis des piques et des fourches, sinon des bâtons.

Avec le docteur Jean-Olivier Chénier, Armury Girod parvient bientôt à la paroisse de Saint-Benoît où il organise des forces,<sup>83</sup> des retranchements et des postes de guets. Zoé lui écrit de l'île, mentionnant que Duchesnois a quitté Varennes et que Pinet et Massue (Aignan-Aimé) s'unissent pour freiner l'insurrection.

L'armée intervient à Saint-Denis le 23, par une tempête de neige et de pluie. Duchesnois prend part au combat qui dure 6 heures. Les armes sont favorables aux rebelles. Mais la chance vire lof sur lof. Les insurgés sont défaits à Saint-Charles deux jours plus tard et les noms de 28 morts sont connus, dont 2 de Verchères: Xavier Pariseau et Gabriel Gosselin.

Mais Louis-Joseph Papineau avait pris la direction des États-Unis.<sup>84</sup> «*J'ai fait de l'opposition constitutionnelle, je n'en ai pas fait d'autre...*», plaidera-t-il après l'amnistie. La police ne laisse pas de harceler les autres chefs. Afin d'éviter la séquestration, après l'assaut de Saint-Charles, sept patriotes partent dans le but de chercher refuge au-delà du 45°

64. «*La religion est parfaitement libre; j'exerce mon ministère sans contrainte; le gouvernement m'aime et m'estime; les Anglais m'honorent*», écrivait Mgr. Briand: Lacour-Gayet, p. 228.

65. Cité dans Recherches Sociographiques, juillet-décembre 1961, v. 2, no. 3-4, Université Laval, p. 313.

parallèle. Duchesnois et Copper Brown, seuls, y parviennent, et par des voies différentes.

Les autres poursuivent cependant l'action. A la recherche d'armements, Armury Girod et le docteur Chénier, dirigeant un escadron de 200 hommes, font un raid sur Oka à la fin de novembre. Girod palabre longuement avec un chef indien dans le but d'obtenir ses 2 canons. Ce à quoi le sachem rétorque: «*Quand la tempête faisait soulever l'eau du lac et que le vent sifflait sur les vagues, nous entendîmes une voix qui disait: «Ton frère le Canadien viendra par-dessus les montagnes et t'enlèvera ta propriété. (...)» Frère, je ne veux pas intervenir dans la dispute entre vous et votre père (le roi). Défendez vos droits et quand j'entendrai le tonnerre de vos armes, je regarderai dans mon esprit si je ne suis pas obligé de vous venir en aide.*»<sup>65</sup> La loi martiale est proclamée et le 14 décembre, l'imposant cordon de 4 régiments remorquant 6 canons défile vers Saint-Eustache. Sir John Colborne, partisan d'une répression écrasante,<sup>66</sup> commande l'armée. La disparité des forces est mortelle et quantité de rebelles s'enfuient.

La science historique n'est pas occulte et nul ne saura jamais le véritable dessein de Girod. Demeuré dix minutes sur le champ de bataille, le Suisse affirme qu'il vaut mieux tenter de ramener les fuyards et disparaît après avoir échangé quelques mots avec Chénier. Ce dernier se barricade dans l'église avec une soixantaine d'hommes armés. Le jeune médecin, de belle prestance et de nature ardente, est le prototype des patriotes. Il lutte avec acharnement jusqu'à ce que les flammes l'obligent à sauter par une fenêtre. Atteint de 2 balles, il décharge encore son arme avant d'expirer. Et Girod? Trois jours plus tard, les conducteurs qui l'avaient amené chez un collègue, à la Pointe-aux-Trembles, le trahissent. Ayant finalement appris que le patriote s'apprêtait à traverser la Rivière-des-Prairies, les Anglais s'y portent et aperçoivent un traîneau et son conducteur prêt à partir, puis

66. Ibidem, p. 311. Partie d'une thèse de Pierre-E. Trudeau, publiée sous le titre de *Some Obstacles to Democracy in Quebec*.

67. «Ces tories, comme leurs ennemis les appelaient avec mépris, ces «Loyalistes», ainsi qu'ils s'étaient baptisés orgueilleusement»: Lacour-Gayet, p. 234.

un homme sortant vivement d'une maison et s'engouffrant sur le banc arrière. Malgré la poudrerie, les poursuivants le rejoignent. Mais Girod a sauté... Ils réussissent à l'encercler dans un champ, acculé à une clôture. Sommé de se rendre, le patriote se brûle la cervelle.<sup>87</sup>

Les villages se rendent sous la férule oppressive de Colborne mais les exilés, exacerbés par les excès du général, fomentent un 2<sup>e</sup> soulèvement. Le Parlement britannique avait suspendu la constitution du Bas-Canada en février 1838 et déléguait la commission Durham pour mener une enquête. Agé de 45 ans, John George Lambton, premier Lord Durham, est d'abord assez bien accueilli par les Canadiens. Il proclame une amnistie le 28 juin 1738, sauf pour certaines personnes. Le docteur Duchesnois revient alors à Varennes. De tous côtés, les patriotes repartent à zéro avec une tactique nouvelle, celle d'une conjuration. Naît en catimini l'association des Frères Chasseurs.<sup>88</sup> L'action est prévue pour le 3 novembre. Des camps sont organisés à divers endroits et les sympathisants varennois et leurs voisins se réunissent à la *montagne de Boucherville* (mont Bruneau), dans le manoir, les moulins et les dépendances du seigneur Bruneau.

Mais cette structure secrète ne se fait pas par télépathie. Joseph-Napoléon-Azarie Archambeault, notaire de Varennes, travaille à cette organisation dans notre municipalité. Né en 1811, ce professionnel s'était uni à Marie-Reine Émery-Coderre. Il est secondé, dans son travail de recrutement, par un cultivateur varennois, Louis Mongeau.

Or, le 3 novembre précisément, Durham, humilié de savoir sa politique désavouée à Londres, se rembarque. Mais le séduisant et orgueilleux Lord avait déjà jeté la trame d'un rapport qui, s'il est cruel à l'égard des Canadiens-français, n'en porte pas moins **une** belle dose de clairvoyance et d'intégrité. Mais cette **journée** devait être marquée par des événements **plus tragiques** encore. La consigne générale est

88. Le clan exécutif autocratique de l'Ontario. Il avait son homologue au Québec sous le nom de la *Clique du Château*. Ces deux groupes prétendaient monopoliser fonctions gouvernementales et gestion des terres.

89. Lord John Russell, secrétaire de l'Intérieur.

qu'en ce jour, les insurgés se rendant à leur camp opèrent, chemin faisant, le désarmement des loyalistes. Une opposition surgit à la Rivière-à-la-Tortue, dans Saint-Constant. Se présente chez un nommé Vitty un parti de patriotes parmi lesquels se trouvent Christophe-Ambroise et Charles-Amable Sanguinet. Le premier a 39 ans et cultive un domaine à Saint-Constant; le second, 38 ans, occupe la même profession à Saint-Philippe. Les frères, fils d'Ambroise Sanguinet et de Julie Le Moyne de Martigny, ont grandi dans cette vaste habitation en pierres des champs qui fut la résidence du seigneur Christophe Sanguinet, leur grand-père. Le dit Vitty, donc, chez qui se sont groupés quelques loyalistes, refuse d'ouvrir. On le menace d'enfoncer, Vitty tire un coup de feu auquel les patriotes répliquent par une salve sur l'ordre de leur capitaine Joseph-Marie Robert. Le propriétaire est grièvement blessé et Aaron Walker, son collègue, est tué instantanément.

En somme, cette 2<sup>e</sup> tentative échoua. Il y eut plusieurs actes de courage, mais aussi mutinerie, poltronnerie, **abandon** des chefs. Le tout se solda par 816 emprisonnements et 108 accusations. Le verdict des juges fit la navette d'une extrême à l'autre: 9 accusés furent acquittés et 99, condamnés à mort.<sup>89</sup> Alexis-Arthur Delphos fut l'un des privilégiés: accusé de trahison, il fut libéré. Cet homme d'affaires de Saint-Hyacinthe, né vers 1811, était fils du Varennois Laurent, dont la famille s'était établie chez-nous depuis au moins deux générations, puisque l'on trouve un acte de concession de la dernière seigneuresse de Varennes à Ferdinand Delfosse, dit Ladouceur, en date de novembre 1769 (greffe Bouvet). Il se trouvait, de plus, le beau-frère du seigneur de Saint-Hugues, Hugues Lemoyne de Martigny.<sup>90</sup> Un autre fils d'un Varennois subit un sort relativement identique: l'huissier François-Maurice Lepailleur, fils du notaire François-Georges Le Pailleur, était né dans notre municipalité en 1806. Déporté en Australie, il

70. Il n'est jamais permis, disait-il, «de se révolter contre l'autorité légitime sous laquelle on a le bonheur de vivre.» Farley-Lamarche, p. 309.

71. Dont le père, également prénommé Étienne, venait de Toulouse au Languedoc et avait épousé, à Sorel, Catherine-Françoise Leroux. Il était marchand.

72. Elle devait être sépulturée en 1842.

était gracié après 5 ans d'exil.<sup>91</sup> François Ayet dit Malo, aubergiste de la Pointe-aux-Trembles, avait été membre du comité permanent des patriotes, à Montréal. Il évita des mandats d'arrestation en s'expulsant aux États-Unis par deux fois. En mars 1843, on le retrouve menuisier à Boucherville.<sup>92</sup> Le notaire J.-N.-A. Archambault fut embastillé en novembre 1838, libéré en avril '39. Il devait pratiquer sa profession pendant encore un demi-siècle,<sup>93</sup> cumulant la fonction de premier secrétaire-trésorier de notre municipalité et de maître de poste de 1861 à '69.<sup>94</sup> Et M. le curé Primeaux plaida en faveur de son aide, Louis Mongeau. Il semble que l'ordre reçu par ce dernier d'Edouard-Elisée Malhiot, organisateur du camp, portait une certaine menace.<sup>95</sup> Suite à l'affaire de la Rivière-à-la-Tortue, plusieurs membres du détachement furent écroués. Les frères Sanguinet s'étaient réfugiés dans la résidence varennoise, où les découvrirent les policiers.<sup>96</sup> De ce groupe, 12 eurent à répondre en cour martiale du meurtre de Walker. Joseph Robert fut pendu le 18 janvier 1839, en même temps qu'Ambroise Sanguinet; Charles fut exécuté le 15 février.<sup>97</sup> Mais le nom des Sanguinet survit dans la toponymie montréalaise.

Et le docteur Duchesnois? Face aux insuccès de novembre, il se vit contraint de reprendre la route de l'exil. En août 1839, le consul général de France à New-York lui obtenait un poste de chirurgien à bord de la frégate Le Météor. Il fit ainsi un séjour de quelques mois en Europe, mais dès 1840, il était établi à Buenos-Ayres, capitale de l'Argentine. Le médecin avait dû laisser sa famille à Varennes. Françoise Ainsse, sa femme, y décédait en 1850, âgée de 42 ans. Ils avaient eu 2 enfants: un fils, Napoléon, 3<sup>e</sup> docteur Duchesnois de notre municipalité, qui en fut maire de 1882 à 1886 et devait épouser Cornélie Lemoyne (nièce du dernier seigneur Lemoine); et une fille, décédée peu après sa mère. Mais Eugène-Napoléon Duchesnois avait fondé une nouvelle famille en Amé-

73. 75. *Une vieille maison pleine de souvenir*, article par Yolande Rivard, paru dans *Le Petit Journal*, semaine du 15 mai 1966.

74. Audet, p. 27.

75. *Une vieille maison...*, Yolande Rivard.



rique du sud. Il eut ainsi un fils qui fut longtemps régent de la Banque du Brésil, sise à Buenos-Ayres.<sup>98</sup>

Des sursauts violents et également improductifs dans le Haut-Canada avaient fait écho à cette impuissante tentative du Bas-Canada. Londres se devait de dresser une nouvelle constitution. Avant d'affirmer, dans son rapport, que les Canadiens-français étaient inférieurs à cause de l'absolutisme de leurs anciens administrateurs et de leur carence d'un système éducationnel, Durham admit que les torts étaient partagés: *«Accoutumés à avoir une haute opinion de leur supériorité (les Anglais) ne se donnent aucun mal pour dissimuler aux autres le mépris où ils tiennent leurs coutumes et la peine qu'ils ont à les tolérer. Les Canadiens français, eux aussi, sont animés d'un orgueil national: un orgueil plein de sensibilité, mais passif, qui les incite moins à s'offenser d'une insulte qu'à se tenir à l'écart de ceux qui aspirent à les dominer...»*<sup>99</sup> De ce rapport, une seule proposition fut conservée: celle de l'union des deux Canadas, afin d'assimiler les Canadiens de souche française. L'Acte d'Union entra en vigueur en février 1841. Il portait le germe de l'actuel régime municipal.

---

## LA MUNICIPALITÉ DE VARENNES

---

*Période d'ajustements statutaires:* même si Frontenac tenta d'organiser un semblant d'échevinage, il n'y eut certes pas de gouvernement représentatif sous le régime français. Les autorités civiles autant que religieuses tendaient fortement à la centralisation.

Les Britanniques connaissaient l'auto-administration depuis le 7<sup>e</sup> siècle, mais les premières années après la Conquête apportèrent peu de changement. Et si l'Acte constitutionnel

76. Possiblement l'Hôtel Bellevue. M. Roch Racicot, propriétaire de cet établissement, possède les copies originales permettant de connaître les propriétaires jusqu'en 1844, alors que Julie Elmina Rodier, veuve de feu J.D.L. de Montigny vendait à Elie Langlois.

77. L'Irlandais Edmund-Bailey O'Callaghan avait alors 40 ans. Il avait pris la



de 1791, avec son pseudo-parlementarisme, carrelait la province en comtés, aucun organisme administratif local n'y était prévu. En mars 1832, cependant, lorsqu'un décret reconnut le bornage paroissial, l'agglomérat prit le nom de *municipalité*. Mais ce mot ne portait pas le sens d'une entité administrative.

Puis vint Durham, parfait exemplaire de l'aristocratie victorienne avec sa chevelure annelée, sa spiritualité, son irrascibilité et son célèbre *Report on the Affairs of North America* de 1839. Document politique remarquable, s'il en fut, à divers points de vue.<sup>100</sup> Entre autre, il préconisait fortement, tel que mentionné, l'organisation d'institutions municipales.

La première ordonnance dans ce but fut promulguée en décembre 1840.<sup>101</sup> La population s'y opposa catégoriquement, tant par méfiance que par crainte de l'épouvantail de la taxation. Ce statut resta lettre morte et fut abrogé par la loi de 1845. Les résidents de chaque paroisse, canton ou municipalité sont alors constitués en corporation dont les pouvoirs doivent être exercés par un Conseil élu. Si les 5 seigneuries varennoises comptaient dans un groupe de 46 lors de leur concession en 1672, la *Corporation de la Paroisse de Varennes* est l'une des 321 municipalités érigées en même temps. Une première proclamation est émise le 8 juin 1845, demandant que les municipalités soient formées à compter du 1<sup>er</sup> juillet suivant.

Mais comme il advient fréquemment lors d'innovations, la nouvelle institution manque de stabilité. Dès 1847, une autre loi l'abroge, laquelle, selon son préambule, juge «*expédient d'abolir les municipalités de paroisses et de townships*»<sup>102</sup> pour leur substituer des municipalités de comtés. Cette législation devait être éphémère.

Dès l'année suivante, cependant, les résidents du village,

---

direction du journal patriote *Vindicator*, publié en anglais à Montréal. La horde déchaînée du Doric Club (Britanniques anti-patriotes) avait saccagé l'établissement. Peu après son passage à Varennes, il s'enfuyait avec Papineau, aux États-Unis. Il finit ses jours à Albany, se consacrant à l'histoire et aux archives. *Les Patriotes de 1837-1838*, Aegidius Fauteux, éd. des Dix, Montréal, 1950, p. 336.

groupant surtout des agriculteurs à leur retraite, demandent par l'intermédiaire du Conseil de comté une incorporation séparée. L'arpenteur juré Joseph Weilbrenner se porte sur les lieux et délimite les frontières à la manière de Gédéon de Catalogne... jetant son filet imaginaire sur maisons et bâtiments! La séparation a lieu officiellement le 8 juin 1848, en vertu de l'Acte pour faire de meilleures dispositions pour l'établissement d'Autorités Municipales dans le Bas-Canada, sous l'autorisation du gouverneur-général, «son Excellence le très honorable James, comte d'Elgin et Kincardine, chevalier du très ancien et très noble ordre du chardon». <sup>103</sup>

L'atmosphère est, en définitive, au remue-ménage juridique! Une agglomération formée dans l'arrière-fief est devenue suffisamment importante pour réclamer son autonomie. Le 6 mai 1851, Varennes s'amenuise par la perte de son Grand-Côteau et de sa Belle-Rivière: Sainte-Julie est érigée en paroisse. Au début du siècle actuel, un autre hameau se développe dans la Baronnie, avec la velléité d'un second dans la Picardie. Heureusement, ils ne furent jamais démembrés de Varennes. M. l'abbé Jean-Baptiste Beauchemin s'était retiré dans le premier. Cet ecclésiastique, né en 1858 de François-Xavier Beauchemin et de Sophie Jodoin, était curé de Saint-Luc en 1900, lorsqu'une surdité progressive l'obligea à délaïsser sa cure en 1906. Il vécut alors à la Baronnie, aidé d'une domestique. Son plaisir était de confectionner des chapelets. Nul doute que plusieurs Varennois en conservent encore dans leur coffre aux souvenirs. <sup>104</sup> Mais ce prêtre exerçait aussi le service divin, disant la messe dans sa maison en présence des familles voisines. D'autre part, ce groupe bénéficiait de la proximité de plusieurs professionnels, hommes de métier et établissements. Il s'y trouvait un magasin général, un bureau de poste, une boulangerie, etc. Et la Picardie disposait d'une fromagerie, d'un moulin à scie et à cardes, d'une boutique de forge.

78. *Journal tenu par feu Armury Girod et traduit de l'Allemand et de l'Italien*, RAPQ, 1922-23, v. 2, p. 408.

79. *Ibidem*, p. 409.

80. *Les Patriotes...*, p. 378; et document manuscrit Desrochers.

Mais ces hameaux étaient déjà intégrés dans la municipalité puisque les véritables fondements du système actuel proviennent de l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada, adopté en 1855. Débute alors la liste ininterrompue des maires. Au village, de 1855-58: Joseph-Prime Lemoyne de Martigny, frère de Jacques, (6<sup>e</sup> et dernier seigneur de la Trinité de la famille de Martigny); à la Paroisse, de 1856-58: Abraham Richard. Le premier secrétaire-trésorier est le notaire J.-N.-A. Archambault.<sup>105</sup>

Ce statut fut cependant refondu et coiffé du titre d'Acte Municipal du Bas-Canada de 1860. Georges-Étienne Cartier y avait beaucoup travaillé. Cet acte subit des modifications à diverses époques, mais constitue la charte du présent système d'administration municipale.

*Quelques profils varennois:* en 1862, le 4<sup>e</sup> des maires du village recueillait les suffrages: Marc-Amable Girard. Il se trouvait encore au Conseil de ville lorsque le Québec fit partie du noyau des 4 provinces qui formèrent la Confédération, et se désista en 1871. L'importance du motif contre-balança le poids de son départ. Depuis le 20 août de l'année précédente, il se trouvait à Saint-Boniface, au Manitoba, où l'avait convoqué Mgr. Taché. Les chaînons de sa carrière devaient se lier avec une vitesse effarante. Il fut assermenté dès son arrivée, le 18 septembre: le lieutenant-gouverneur Adam George Archibald invitait Marc-Amable Girard et Alfred Boyd à faire partie du premier Conseil exécutif manitobain. Aux élections de décembre, le Varennois fut élu député par acclamation et en janvier 1871, il était nommé ministre des finances de ce premier Cabinet. Cet avocat fondait la Société Saint-Jean-Baptiste dans sa province d'adoption à l'été de cette même année. En décembre, il était fait sénateur. Puis il occupa le poste de premier ministre du Manitoba durant 5 mois, en 1874, lors d'une crise gouvernementale. A cause de l'abolition du double mandat, il devait

81. Thomas Storrow Brown: il était, chose curieuse, fils d'un loyaliste. D'abord quincailler, il fit frapper des sous de commerce à son nom, d'où son sobriquet de Copper Brown. Il fut écrivain talentueux et patriote sincère, mais n'avait rien du génie militaire. Sa tête fut mise à prix. Il s'exila aux États-Unis et reparut en 1844, saluant ses amis et ses ennemis comme s'il revenait de voyage...

82. *Les Patriotes...*, p. 38.

Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.  
Signature de Marc-Amable Girard.

se retirer de la politique locale en 1882. C'est en termes profondément patriotiques qu'il ouvrait un congrès réunissant des protestataires contre les persécutions des catholiques, en 1890: «Il rappela, entre autres faits historiques, les découvertes de La Vérendrye, la construction du Fort Saint-Charles, sur le lac des Bois, du Fort Maurepas à l'embouchure de la rivière Winnipeg. L'orateur fit un tableau rapide des œuvres de Mgr. Provencher, de Mgr. Taché, des Oblats de M. Immaculée, des Sœurs Grises, de tous les hommes de langue française». <sup>106</sup> L'honorable sénateur devait décéder en septembre 1892. Il avait vu le jour dans l'antique et charmante résidence du Petit-Bois, en mars 1822, de Josephte Daunais et d'Amable Girard.

La galerie de ces Varennois de jadis qui marquèrent leur époque est peuplée à souhait. Voici cet autre avocat éminent, chef d'une lignée d'avocats et de juges dont le nom de plusieurs descendants figurent encore au barreau de Montréal:

83. Ibidem. Certains jours, le nombre atteignait 900.

84. Lacour-Gayet, p. 258.

85. *Journal tenu par Armury Girod...*, p. 416.

86. Pour ne pas dire carnage. Après la bataille, il incendiera le village et expulsera les femmes et les enfants de leurs maisons, les livrant aux rigueurs de l'hiver.

Christophe-Alphonse Geoffrion. Ce professionnel, dont un sénateur disait qu'il était «*la plus belle intelligence légale naturelle que j'aie connue*», naissait chez-nous en novembre 1843, de Félix Geoffrion, agriculteur. Il fit ses études au Collège de Saint-Hyacinthe et à l'Université McGill, et fut admis au barreau en 1866. L'avocat avait choisi pour compagne la fille de Sir Antoine Aimé Dorion: Eulalie. Il devint ministre d'État, membre du Conseil privé et Bâtonnier de la province. Cet éminent Varennois devait décéder dans sa villa de Vaudreuil, en été 1897.<sup>107</sup>

Pour sa part, si l'un des fils du pionnier Beauchamp entra dans l'arène politique, plusieurs membres de cette grande famille se spécialisèrent dans l'enseignement. Joseph Beauchamp, baptisé à Lachenaie en 1739, aurait possiblement été l'ancêtre de la branche varennoise. De son mariage avec Marie Girard en 1761, il eut une douzaine d'enfants, dont Joseph. Ce dernier fut député du comté de Surrey de 1808 à 1812. Il convola en 1822 avec Marie-Anne Julien Robbert de la Morandière, veuve de Joseph Crevier Du Vernay. Son épouse se trouvait donc la mère de Ludger, fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Mais le chanoine Beauchamp (oncle de M. Edmour Beauchamp, patriarche de 91 ans que connaissent de nombreux contemporains...) inaugura la chaîne familiale des éducateurs. Avant d'être curé à Sorel, il enseigna à Saint-Hyacinthe. Il devait être sépulturé en 1929. Mlle Bernardine, sœur de M. Edmour, fut bien connue des Varennois de l'âge d'or: elle fit la classe au Grand-Pays-Brûlé de 1914 à 1939. Une seconde Bernardine, fille de M. Edmour, fut institutrice à la Baronnie durant 19 ans. Mais elle devait encore professer durant un quart de siècle, dont 20 ans à Jacques-Cartier où elle fut directrice. Cette éducatrice fut décorée du Mérite Scolaire en 1954 et du Mérite diocésain, 2 ans plus tard. A ce bel actif de professeurs Beauchamp

87. *Une vieille maison...*, Yolande Rivard.

88. Les Chasseurs sont de simples soldats, l'Aigle est le commandant, etc.

89. *Les Patriotes...*, p. 75. De ces 99: 12 sont exécutés, 58 déportés en Australie et 2, bannis.

90. *Ibidem*, p. 203.

il faut additionner encore une demi-douzaine d'enseignantes, dont 3 sont à l'œuvre présentement.<sup>108</sup>

La vie des frères Jovite et Oscar Chagnon, chacun à sa manière, laissa aussi une empreinte. Ils étaient tous deux fils d'Anaclet, agriculteur de Varennes. Jovite vit le jour en 1868 et son frère, 10 ans plus tard, ce qui fit que l'aîné put enseigner au cadet, au Collège de l'Assomption. Mais leur destinée devait bifurquer par la suite. Jovite fut ordonné en 1893. Après avoir été vicaire à divers endroits au Canada, il le fut pendant 10 ans en Nouvelle-Angleterre, au Massachusetts. Mais la paroisse de Saint-Antoine était devenue immense. Elle subit un clivage et ce fut l'abbé Jovite Chagnon qui présida à la fondation de la nouvelle paroisse, nommée Saint-Joseph-de-New-Bedford. Il érigea le presbytère et de très belles écoles. Le curé fut apprécié: *«Il est doué de qualités si éminentes que la sympathie, l'affection doivent nécessairement l'entourer, que le succès doit obligatoirement couronner ses efforts.»*<sup>109</sup> En 1940, ses mérites furent reconnus par sa nomination de Prélat Domestique de la Cour Romaine. Le saint homme devait être sépulture en 1954, après 44 années d'apostolat dans la même cure. Plus de 150 prêtres de diverses nationalités témoignèrent leur respect par leur présence à son service. Son frère Oscar, que déjà fascinaient les Amérindiens durant son enfance, leur dédia sa vie. Ordonné en 1905, il était nommé, deux ans plus tard, chez les Indiens de Marius, au Manitoba. Il fit également bâtir une église et des écoles, y travaillant de ses mains. A son décès en août 1969, ses ouailles manifestèrent le souhait de le garder avec eux. Il fut donc enterré sur les lieux. C'était le plus bel hommage filial que ses paroissiens pouvaient lui rendre.

Le recul de l'histoire facilite l'évaluation d'une œuvre. Mais il est des contemporains qui, déjà, ont fait preuve de distinction dans leur voie. Il serait impardonnable de ne pas

91. Idem, p. 298.

92. Idem, p. 309.

93. Idem, p. 90.

94. Minutes de la Corporation du Village; et Audet, p. 37.



mentionner la spécialité assez exclusive d'un médecin varennois, le docteur Jean-Paul Bousquet, spécialiste de la chirurgie de la glande thyroïde. Le médecin traite ainsi les personnes souffrant du goitre, tumeur de cette glande qui déforme la partie antérieure du cou. Le docteur Bousquet exerce sa profession depuis 26 ans et s'orienta vers cette spécialité dès le début de sa carrière. Il est rattaché à l'Hôpital Général de Verdun. Avec sa sœur, Mlle Thérèse Bousquet, il demeure rue Sainte-Anne, dans cette maison antique agrémentée de remarquables jardins. Le docteur et Mlle Bousquet sont descendants des seigneurs Lussier.

*La tornade en 1892*: si notre municipalité rayonna par l'apport de plusieurs de ses citoyens de haute volée, il est un fait à la fois surprenant, fantastique et catastrophique qui alimenta longtemps les journaux et les conversations. Saviez-vous que le bassin du Saint-Laurent est l'un des couloirs que peuvent emprunter les tornades venant des Antilles? Les Varennois de 1892 l'apprirent à leurs dépens. Vers midi, le 14 juin, le temps s'assombrit soudain. Mais il fallut encore quelque deux heures et demie avant l'entrée en scène d'une impérieuse tempête. Et cette entrée, déjà, était un spectacle insolite et inquiétant: une spirale de vents tourbillonnait depuis le sud-ouest avec un bruit de tonnerre et ressemblait à «une colonne de fumée au-dessus du fleuve».<sup>110</sup> Le Rivière-du-Loup, pourtant, ce vieux loup... du fleuve qui en avait vu d'autres, ne rompit pas ses amarres. Le cyclone s'amusa d'abord: «il ébranla les maisons du village, arracha plusieurs toits, tordit des arbres et racla le gazon».<sup>111</sup> Mais il s'envenima en gagnant la Picardie. Plusieurs maisons s'écroulèrent. Le tourbillon cueillit un orme de 2 pieds de diamètre et l'emporta. Il fit plus encore. Il souleva une pierre énorme qui reposait dans un fossé et la déposa sur le rebord. La tornade jaillit comme une fusée vers la Butte-aux-Renards et traversa la concession des Trente en balayant un chemin à sa taille: elle

95. *Les Patriotes...*, p. 324.

96. Document manuscrit Desrochers.

97. *Les Patriotes...*, p. 67, 76, 362, 367.

98. *Ibidem*, p. 226 et 227.

avait couché une rangée d'arbres de la forêt. A la suite de ce désastre, plusieurs familles ruinées quittèrent Varennes. Le gouvernement organisa un fond de secours.

Les moyens de communication: en cette année de l'ouragan, l'ère des bateaux-vapeur battait son plein. Avant 1837, déjà, le Varennes sillonnait le fleuve et les fermiers écoulaient leurs produits par ce moyen.<sup>112</sup> On discute aujourd'hui de la possibilité d'un port de mer dans notre municipalité. Rien n'est nouveau sous le soleil... Avant même que le 19<sup>e</sup> siècle n'ait pivoté dans le passé, Varennes constituait un port assez achalandé. La navigation était ouverte de la mi-avril à la fin novembre. Tous les jours de la semaine accostait au quai le Terrebonne, qui faisait la navette entre Montréal et Sorel. Mais deux autres bâtiments étaient aussi amarrés à Varennes: le Boucherville emportait la joie des vacanciers; partant en excursion dominicale, de Montréal à Varennes; et le Rivière-du-Loup, ce courageux qui brava la tornade, savait aussi rendre service: il s'affairait aux communications entre Varennes et l'Assomption, à la crue des eaux du printemps et de l'automne; il arrivait le matin, en même temps que le Terrebonne, et transbordait sa cargaison dans ce dernier, à destination de Montréal; puis il dormait au quai tout le long du jour en attendant le retour du Terrebonne; il reprenait alors une nouvelle charge et regagnait la rive nord. Le mouvement des passagers était considérable. Ceux-ci prenaient place sur le pont en déboursant .50 pour l'aller à Montréal et le retour. De nombreux jeunes Varennois fréquentaient le Collège de l'Assomption et il y avait affluence du côté du nord en septembre. Cette époque pittoresque du port fluvial varennois expira vers 1920. Le Terrebonne avait été affecté à un autre service. Le Berthier le remplaça, mais son épopée ne dura qu'un mois. Il prit feu au quai de Montréal.<sup>113</sup>

Mais les voies continentales avaient progressé, depuis la carte de Murray. S'il mentionne, outre les deux Côtes, la

99. Extrait du rapport Durham, cité dans Lacour-Gayet, p. 269.

100. Remarquable aussi par sa cruauté envers les Canadiens-français auxquels il consacre la moitié de ses 300 pages: «*Quel que soit le gouvernement dont ils dépendent, anglais ou américain, ils ne peuvent entrevoir aucun espoir pour leur nationalité.*» Puis il eut ces mots diffamatoires: «*Ils sont un peuple sans histoire et sans littérature.*»

Petite-Prairie, le Petit-Bois et la Baronnie, les autres rangs furent ouverts peu après. Tel fut la Rivière-aux-Pins, prolongement du rang bouchervillois du même nom, qui aurait débuté vers 1750.<sup>114</sup> Le Japon, formé par 6 ou 7 maisons à une dizaine d'arpents de la Baronnie, ne fut jamais un véritable rang. La Butte-aux-Renards serait née également vers 1763. Mais cette *butte* n'est qu'indéfectible horizontalité... Peut-être y eut-il, autrefois, un monticule servant de tannière aux renards. La Pointe-aux-Pruches date des environs de 1770. Les Pays-Brûlés, Grand et Petit, tiendraient leur nom des feux d'abattis. Le Lac et le Pérou sont les derniers nés de la famille, vers 1800. La toponymie des montées, comme celle des îles, est d'une richesse étonnante. Nos ancêtres avaient le don de l'humour et de l'à-propos.

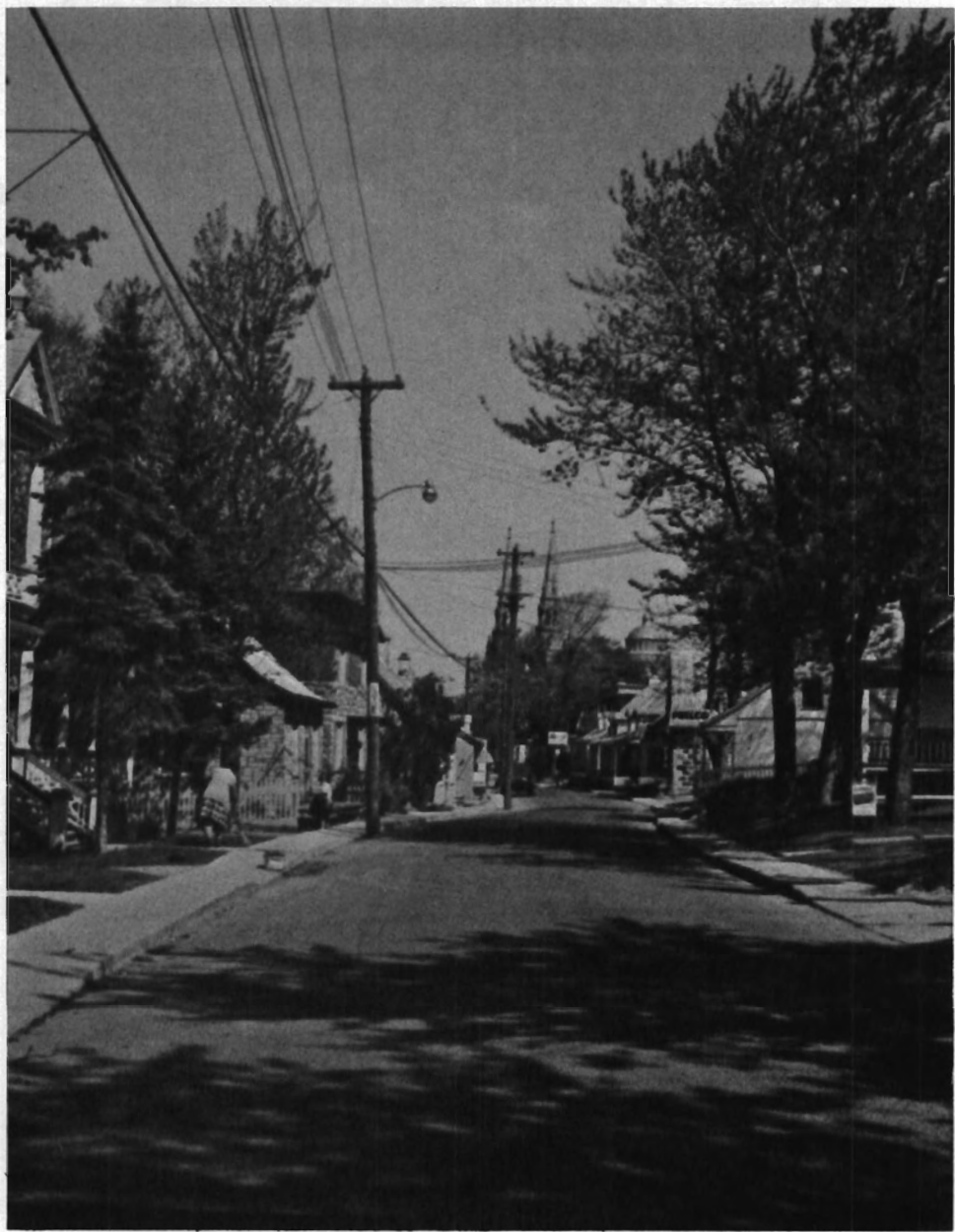
Les routes d'accès à l'extérieur avaient déployé leur ruban... de terre, puis d'asphalte. En 1829-30, Aignan-Aimé Mas-sue et Augustin Cartier sont nommés commissaires pour la percée d'une voie entre Varennes et Beloeil. Elle est effectivement ouverte en 1831.<sup>115</sup> Le chemin de fer pénètre dans Varennes en 1882. La première artère pavée date de 1918 et constitue l'actuelle rue Sainte-Anne.<sup>116</sup> Le boulevard Marie-Victorin la remplace en 1939. On était loin, déjà, de l'époque de Lanouiller de Boisclerc (environ 1735), alors qu'il fallait 4 jours de voiture pour parvenir à Québec, et encore plus loin du temps où l'on ne se déplaçait que sur le *chemin qui marche!*

*Les 250 ans de la paroisse religieuse:* «Car, dans nos pays, une paroisse vieille de deux siècles et demi n'est pas chose banale», admettait Omer Héroux.<sup>117</sup> Et le journaliste parlait d'or. Les fêtes avaient été retardées d'une année à cause du deuil de la paroisse: Mgr. Ferréol Jobin décédait le 17 mars 1942. Trois semaines plus tard, M. le chanoine André Beau-regard, alors curé de Sainte-Julie, était désigné à la cure de Varennes. Si 251 ans de vie religieuse, en pays neuf, c'est notable... quelques 6 ou 7 mois pour mettre au point des

101. *Le régime municipal de la province de Québec*, Roger Bussièrès, publié avec l'autorisation du Ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, c.r., 1964, p. 20.

102. *Ibidem*, p. 23.

103. Copie de l'acte conservée aux archives du Village.



Rue Sainte-Anne en 1950.

manifestations paroissiales et préparer un catéchisme historique, comme disait si joliment Mgr. Anastase Forget,<sup>118</sup> c'est peu! Mais ce que Varennois veut... Les fêtes, qui durèrent 3 jours, furent réussies. Elles étaient structurées sur trois piliers:

«Nous voulons que la paroisse en bloc rende un hommage public à ses chefs religieux qui depuis 250 ans ont présidé à ses destinées spirituelles. C'est notre premier but.

Nous voulons ensuite que la paroisse civile, intimement liée chez nous à la paroisse religieuse, se rappelle ses ancêtres et salue avec émotion leurs travaux et leurs mérites. C'est notre deuxième but.

Nous voulons que ces fêtes aient un résultat pratique, qu'elles soient une mise en lumière de la situation présente, qu'elles indiquent à chacun où se trouvent ses meilleurs intérêts, qu'elles orientent l'avenir et qu'elles deviennent une véritable occasion de progrès religieux, social et matériel. C'est notre troisième but.»<sup>119</sup>

Varennes en était alors au dernier stage de sa longue et, pourquoi pas, pieuse carrière agricole. Les 2,000 Varennois d'alors, dont la plupart descendaient des familles pionnières, avaient puisé leur persévérance dans l'encouragement de leur clergé.

Groupements: la nécessité d'une intégration des deux corporations varennoises était évidente. Une première demande de fusion ayant été faite en 1952, un groupe de citoyens jugèrent le moment propice à la formation d'une Chambre de Commerce. Ce groupement civique, en 1955, trouva un fondateur en la personne de M. Clodomir Forest, ingénieur de renom maintenant décédé. Cet organisme se mit immédiatement à l'œuvre et dessina un plan de zonage pour les corporations du village et de la paroisse, délimitant ainsi l'emplacement des parcs industriels. Les membres de ce comité dressè-

104. Histoire du Collège de l'Assomption, abbé Anastase Forget, Montréal, 1932, p. 422; et les souvenirs de Mlle Madeleine Beauchemin, nièce du curé.

105. Leurs homologues actuels sont: M. Laurent Brodeur, maire du Village depuis 1965, dont M. Maurice Dessurault est sec.-trés. depuis 1964; M. Guy B. de Grosbois, maire de la Paroisse, depuis 1963, dont M. Roger Champoux est sec.-trés. depuis quelques mois, remplaçant M. Fernand Brodeur.

rent également des règlements de construction qui servent de base aux normes actuelles. Peu après, ils devaient mettre au point une carte détaillée de la paroisse de Varennes. Ils prouvèrent leur qualité de *citoyens avertis* par le souci et la compétence apportés à diverses études: sur la protection contre les incendies de laquelle devait découler l'organisation actuelle; sur l'aqueduc municipal; sur l'organisation des loisirs; sur un rôle d'évaluation scientifique pour les deux municipalités, etc. L'une des dernières et très importantes réalisations, pour la tenue extérieure de notre localité, consiste en cette campagne d'embellissement en cours depuis 6 ans. L'initiateur et l'artisan en est M. A. Albert Dalpé, président actuel de la Chambre.

Comme dans toute municipalité d'une certaine importance, les groupes intermédiaires foisonnent. Les énumérer tous serait onéreux... n'en déplaît à la juste fierté qu'en auraient ces membres qui les perpétuent. Mais pour avoir un brin de réalisme, il faut dire qu'on retrouve les mêmes leaders aux rennes de divers organismes à la fois! Quoi qu'il en soit, les corps ont leur raison d'être, raison qu'ils puisent dans cette vérité que l'union fait la force.

*Les Dames de Sainte-Anne*, l'un des plus anciens groupements varennois, eut l'heureuse décision de conserver son nom alors que la plupart des organismes similaires arborent maintenant l'appellatif de Dames Chrétiennes. Quand on sait l'importance que prit chez-nous la dévotion à sainte Anne, on ne peut que s'en réjouir.

*Le Conseil 3808 des Chevaliers de Colomb* existe depuis '56 grâce à son fondateur, M. Félix Jodoin, maintenant disparu. Les recruteurs s'étaient fixé un objectif de 300 membres pour le Tricentenaire; il fut largement dépassé. Les activités de cet organisme charitable rempliraient plusieurs pages. Sans doute est-il bon de mentionner que le secours

106. *Visage du vieux Saint-Boniface*, Marie-Anna A. Roy, reproduit dans les documents Desrochers.

107. Document manuscrit Desrochers.

108. Informations fournies par Mlle Jeanne, fille de M. Edmour Beauchamp.

109. Abbé Forget, p. 440.

apporté par ce groupe n'est pas que financier: c'est parfois une assistance morale ou, encore, une aide dans le sens d'une offre de services opportuns.

*L'Ordre des Filles d'Isabelle* tient son nom de la reine d'Espagne Isabelle de Castille qui donna au Nouveau-Monde la chrétienté. Ce ralliement vit le jour aux États-Unis. L'effectif des Filles canadiennes s'élève au tiers de l'entité, soit 3,600 membres répartis en 254 cercles. Le Cercle Lajemmerais 1031 de Varennes fut inauguré en mars 1960 par Madame Thérèse Racicot, qui est régente depuis sa fondation et Député du District no 13 Diocèse de Saint-Jean. Le cercle varennois dénombre 135 adhérentes et son nom lui fut donné en l'honneur de Mère d'Youville. Le but de cet Ordre est: Pour l'Église et la société. La définition de leur aide est la même que celle du groupe précédent.

Nos enfants bénéficient d'un *Club Kiwanis*. Cette œuvre de jeunesse existe chez-nous depuis environ trois ans. Les jeux olympiques du Tricentenaire ont su prouver leur efficacité.

*Tridium à la bienheureuse Mère d'Youville*: en mai 1959, la population applaudissait à la béatification de l'une de ses citoyennes d'antan, Mère d'Youville. L'année suivante, un tridium solennel d'action de grâce était organisé:

— le 1<sup>er</sup> mai, la paroisse acclama la bienheureuse;

— le 2, il y eut célébration du centenaire de fondation du Foyer Lajemmerais, différé d'un an afin d'être incorporé à ces manifestations;

— et le 3, les enfants se rallièrent au monument de Marguerite d'Youville pour lui présenter un hommage.

*Fusion des corporations municipales*: le projet d'un amalgame date de 20 ans. A la mi-avril 1952, une députation varennoise se rendait au Ministère des affaires municipales afin de discuter des possibilités d'une fusion **du** village et de la

110. 111. Brouillette, p. 10.

112. *Journal tenu par feu Armury Girod...* p. 408.

113. Brouillette, p. 37.

114. Document manuscrit Desrochers.

paroisse. La première des 4 recommandations du rapport, suite à ces discussions, se lisait comme suit: «*la formation d'une municipalité incorporée sous la loi des Cités et Villes, ayant juridiction sur le territoire du Village actuel et sur cette partie de la Paroisse affectée par le développement industriel, commercial et résidentiel*». <sup>120</sup> On peut s'imaginer les tensions d'une petite agglomération de quelque 2,500 citoyens (en 1952) gouvernés par 7 têtes réparties en deux clans; et l'exécrable cuisine d'infimes et infinis détails: *Voilà, Messieurs, notre chèque pour l'eau; n'oubliez pas votre quote-part aux loisirs, etc.* Cette géographie en éventail, le village étant un épicentre duquel rayonnaient les 16 concessions, était maintenant dépassée. Le pivot s'était déplacé. La sentimentalité mise à part, le village, avec son cœur qui noyauta les premiers défricheurs, n'était plus qu'une île. Ile encerclée par le fleuve... et cette mer à marée montante que constituait la vaste campagne en voie de mutation économique. Il ne restait plus qu'à ajuster son optique, son sextant et sa boussole!

La Chambre de Commerce présenta un premier mémoire, puis, devant l'immobilisme, une résolution demandant de nouvelles démarches. Messieurs Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean Lesage et autres, rassemblèrent les Varennois à diverses dates (de 1962 à 1964) et à divers endroits de notre municipalité afin de parler mariage... des corporations.

Et puis, en novembre 1964, s'éteignait l'ère des pompiers volontaires qu'il fallait appeler à hue et à dia, avec leur pompe-à-bras. Une vraie caserne et un vrai camion-citerne recevaient la bénédiction de M. le curé Élisée Choquette, en présence du ministre des affaires municipales, M. Pierre Laporte, du député M. Guy Lechasseur, des maires des banlieues et de ceux de Varennes, M. Omer Guévremont pour le village, et M. Guy B. de Grosbois pour la paroisse. Cet événement était lié directement au projet de fusion en ce

115. Audet, p. 38; et Brouillette, p. 18.

116. Brouillette, p. 37.

117. 118. Journaliste du Devoir. Son texte fut reproduit dans *Programme-Souvenir à l'occasion du 250<sup>e</sup> Anniversaire de la fondation de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes 1692-1943*.



qu'il était une résultante concrète de la collaboration de deux municipalités. Le grand thème du discours de M. Laporte porta naturellement sur le regroupement municipal, que sa politique préconisait fortement. Parlant d'une manière très générale de son expérience en ce domaine, le ministre disait: *«la pire barrière entre nos municipalités est certainement l'esprit de clocher. Nous ne devons pas devenir des spécialistes en égoïsme municipal.»*<sup>121</sup> Et M. de Grosbois d'ajouter: *«Il ne faut pas morceler le camion de pompiers plus qu'il ne faut morceler notre territoire.»*

Depuis, les pourparlers ont cheminé avec lenteur mais ils sont parvenus au carrefour: le 25 août dernier, La Gazette officielle annonçait la fusion de nos municipalités. Citoyens de la Ville de Varennes, salut!

*Les 300 ans de la municipalité:* et voilà qu'au bout de trois siècles, une société vernissée sortit des pages d'histoire. Pour ce faire, Messire René Gaultier sieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières et seigneur de Varennes et du Tremblay (M. Guy Boucher de Grosbois, maire de la paroisse) offrit sa main, dans un bouillonnement de dentelle, à Marie Boucher (Mme. de Grosbois), toute épanouie; sous son imposante perruque bouclée, Jacques Le Moyne sieur de Sainte-Marie et seigneur de la Trinité (M. Yves Le Moyne de Martigny) s'avança gravement, ayant à son bras une adorable et menue Mathurine Godé (Mlle Louise, sa sœur); et le seigneur du Cap Saint-Michel, Michel Messier sieur de Saint-Michel (M. J.-P. Messier), avec son tricorne et son jabot de mousseline, poursuivit le défilé en compagnie de son élégante épouse, Anne Le Moyne (Mme. Messier); le capitaine Michel-Sidrac Du Gué, sieur de Boisbriand et seigneur de l'île Sainte-Thérèse (M. Gaston Brodeur), arborant un superbe pourpoint, fermait la marche avec sa femme, Marie Moyen (Mme. Brodeur). Et puis Gédéon de Catalogne (M. Aimé Gervais, président du Tricentenaire), boussole en poche prêt à assoupir

119. Ibidem. Message de M. le chanoine André Beaugard, alors curé de Varennes.

120. Minutes de la Corporation du Village de Varennes, 5 mai 1952.

121. *Varennes deviendrait une seule municipalité*, Le Richelieu, 19 novembre 1964, p. 27.

quelque différend d'arpentage, relata de savoureuses anecdotes entre deux histoires de chasse du sieur de Boisbriand. Et toute cette brillante cour esquissa des pas de danse avec, au fond du cœur, un brin de nostalgie des bourrées<sup>122</sup> et des menuets d'antan. Mais d'autres réunions viendront ensoleiller cette année inédite, découpée dans le monolithe du Temps et replongée au cœur de l'épopée coloniale. Les seigneurs et leurs censitaires ne regagneront les chapitres de l'histoire qu'après le bal de Madame de Varennes, en octobre.

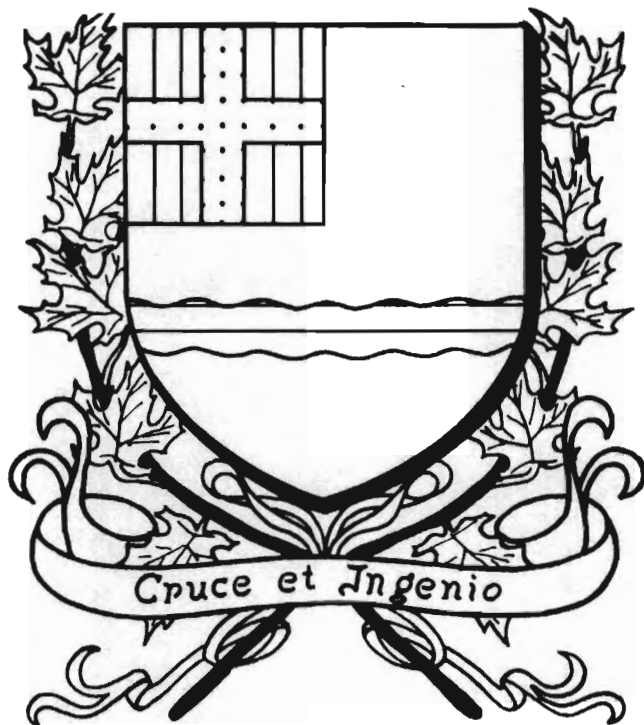
En ce 22 janvier 1972, donc, s'ouvrait l'année du Tricentenaire. Puisse-t-elle se définir comme un motif de regard en arrière afin d'évaluer le présent qui en découle et de structurer l'avenir. *«Quand chacun connaîtra pour l'aimer sa petite patrie, la grande patrie des Canadiens français sera une forteresse sur la montagne.»*<sup>123</sup>

122. Danse folklorique à deux-temps de l'époque des pionniers.

123. *La florule de Varennes*, frère Marie-Victorin, article paru dans *Le Devoir*, 3 juillet 1943, et rédigé à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la paroisse religieuse.

## ARMOIRIES DE LA VILLE DE VARENNES

151



D'argent, au franc-quartier de gueules chargé d'une croix d'or a une rivière courante en fasce, d'azur. Ornaments extérieurs. Le tout soutenu par deux branches d'érable de sinople, feuillées de même, tigées et boutonnées d'or, croisées en pointe en sautoir et liées par un ruban de gueules, retenant un listel de parchemin d'or, chargé de la devise en lettres romaines: «Cruce et Ingenio».

17/30



17/30

17/30

# Un grand peuple au bord d'un grand fleuve<sup>1</sup>

## LE MOUVEMENT MIGRATOIRE

L'histoire du peuplement est le récit de la patiente et ardue conquête du sol nourricier.

A cette époque où des rayons de la France s'infiltrèrent, timidement d'abord, par-delà la Grande Bleue, la terre gauloise est apte à pratiquer une colonisation de peuplement: elle est unifiée et connaît une stabilité relative. En outre, sa ligne démographique est la plus élevée, pointant entre 15 et 20 millions d'habitants avec une moyenne d'environ 4 personnes par feu.<sup>2</sup>

La France, qui commençait à réorganiser son secteur industriel, aurait sans doute absorbé son surplus de main-d'œuvre. Mais les impôts pressuraient plusieurs provinces, particulièrement celles du nord. En 1631, Louis XIII promet de payer annuellement 100,000 livres pour les frais d'une armée guerroyant contre l'empereur d'Autriche. Les tailles écrasaient les serfs.<sup>3</sup> La Bruyère peignit en couleurs frappantes ce tableau des paysans français du 17<sup>e</sup> siècle: *«L'on voit des animaux farouches répandus par la campagne, attachés à la terre qu'ils fouil-*

1. *Ode au Saint-Laurent*, poèmes de Gatien Lapointe.

2. *Histoire de la population canadienne-française*, Georges Langlois, éd. Albert Lévesque, Montréal, 1934, p. 7.

3. La taille est un impôt.

lent. Quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine et en effet, ils sont des hommes.»<sup>4</sup> Le jeune Louis XIV tentait de soumettre la Bretagne, indépendante qu'alors, qui se révolta et subit la vindicte royale: «de Rennes à Ploermel, sur la grande route, il y avait des pendus à tous les arbres.»<sup>5</sup> Plusieurs François souhaitèrent un coin de ciel meilleur... Une politique négligeante laissa s'échapper un nombre important d'émigrants vers les pays circonvoisins. Mais quelques milliers, par groupuscules échelonnés sur un siècle et demi, n'hésitèrent pas, dans des conditions souvent inhumaines, à effectuer cette périlleuse traversée outre-Atlantique qui constituait, à elle seule, un exploit épique. Mais ces navires ne mouillaient pas tous en rade du Cap-Diamant; les migrants français préféraient à la Nouvelle-France, les chaudes Antilles où l'accueil de l'Iroquois et de l'hiver était moins glacial.

Mais le flux migratoire canadien s'ébranla pourtant, d'abord transitoire de la pêche saisonnière aux explorations, puis organisé. Lorsque Champlain eut érigé l'Habitation, en 1608, le nombre des hivernants s'éleva à 28... Mais cette première cellule canadienne fut instable: outre les ravages du scorbut et de la guillotine,<sup>6</sup> il y eut presque autant de départs que d'arrivées jusqu'en 1627. Il faut en appeler de la psychologie sociale: les premiers Blancs à mettre pied dans cette contrée sévère et inconnue ne pouvaient être que des gens friands d'aventure. «Le vieux tempérament nomade de certains celtes, mis en veilleuse par vingt siècles de civilisation gréco-romaine, trouvait dorénavant un exutoire dans ce continent nouveau».<sup>7</sup> Interrompue par l'occupation anglaise, la colonisation reprit en 1632 alors que Champlain sortait du port de Dieppe avec 3 navires transportant 200 personnes, dont une femme et 2 jeunes filles.<sup>8</sup> Mais il devait appartenir à Robert Giffard de Moncel, médecin mortagnais, d'inaugurer la véritable colonisation. La Compagnie des Cent-Associés

4. La Bruyère, cité dans *Les Canadiens d'autrefois*, Roquebrune, p. 96.

5. Recherches faites par l'abbé René Desrochers en France, Irlande, Rome et Angleterre, brochure dactylographiée, p. 3.

s'en était remis à des particuliers pour remplir sa clause de peuplement. Elle concédait une seigneurie au médecin qui s'engagea à faire traverser des colons qui «*tourneront à la décharge de la dite compagnie en diminution du nombre qu'elle doit y faire passer*».<sup>9</sup> C'est ainsi qu'à l'été de 1634, un bâtiment ancré devant Québec permettait le débarquement de 43 percherons comprenant 6 familles, dont celle de Pierre Boucher. «*Habituer à louer leurs services en Beauce à l'époque des moissons, il leur parut tentant d'exploiter à leur profit des terres dont on leur avait vanté la fertilité*».<sup>10</sup> Durant les 2 années subséquentes, le recruteur ramena des convois d'égale importance du Perche<sup>11</sup> et de la Normandie. Maisonneuve devait aussi faire plusieurs voyages de recrutement. Avant sa Grande Recrue en 1653, il fit passer 104 pionniers au pays en 12 ans<sup>12</sup> (1641-1653). Outre les décès en mer, cette Grande Recrue dénombra 102 arrivants. Les Relations des Jésuites avaient sans doute facilité la tâche. Il y eut encore quelques arrivées par la suite, dont 200 colons partis de La Rochelle en 1659 et 67 hommes qui suivirent Pierre Boucher retournant au pays en 1662. Mais alors que la population de la Nouvelle-Angleterre comptait près de 80,000 âmes<sup>13</sup> en 1663, la Nouvelle-France n'en dénombrait que 2,500, dont la moitié venait de l'accroissement naturel. En défalquant cet apport des naissances, il semblerait que le courant migrateur eut amené ainsi, au compte-goutte, dans le demi-siècle précédant le colbertisme, environ 1,500 Français répartis en 417 familles.<sup>14</sup> La Normandie et le Perche en avaient fourni près de la moitié et 30 autres provinces, le reste.<sup>15</sup> La plupart s'embarquaient à titre d'engagés, pittoresquement nommés les *trente-six mois*. Leur passage était payé à l'armateur en colonie même, par une personne qui retenait les services des nouveaux-venus pendant 3 ans, à titre de remboursement. Ils étaient de divers métiers, depuis les charrons, les taillandiers, les tisserands jusqu'aux chande-

6. Dès ce premier hiver, un complot fut tramé contre la vie de Champlain et le coupable subit la peine capitale.

7. J. Rousseau, dans *Histoire véritable...*, Pierre Boucher, p. 266.

8. Langlois, p. 36.

liers et aux armuriers; mais la majorité professait le métier de *laboureur* et venait expressément pour *désarter* (défricher) de la terre.

156

Appliquée à la tâche exaltante de s'appropriier l'Amérique, la métropole fut aveuglée par son ambition et sa politique de peuplement, quoique bien structurée, fut insuffisante. Colbert jugea bon de refroidir Talon: «*Il ne serait pas de la prudence de dépeupler son Royaume comme il faudrait faire pour peupler le Canada*».<sup>16</sup> Malgré cette douche, la Cour instaura des mesures positives afin de favoriser la nuptialité et la natalité: le roi octroyait 20 livres aux garçons qui devenaient conjoints avant l'âge de 20 ans et aux filles, avant 16 ans; l'on sait que l'âge nubile était de 12 ans et que les adolescentes prenaient généralement mari vers 13 ou 14 ans. De plus, les pères de 10 enfants recevaient annuellement 300 livres et ceux de 12 enfants en recevaient 400. Les célibataires endurcis étaient même pénalisés: on leur enlevait leur permis de chasse<sup>17</sup> ... sans doute afin de leur faciliter le loisir de la chasse aux filles! Cette tactique, tombée dans un sol psychologique labouré par l'Église, fleurit à merveille et s'enracina pour longtemps! Le taux de natalité atteignit un summum probablement jamais dépassé par une autre nation blanche: 63 naissances par 1,000 habitants.<sup>18</sup> De ces enfants qui venaient dru, «*tout en foisonne*», disait Mère Marie-de-l'Incarnation.<sup>19</sup> Et le père Charlevoix prétendait que c'était à cause de «*l'air du pays*»!<sup>20</sup> Outre les 1,000 pupilles du roi et quelques migrants, les compagnons d'armes du régiment de Carignan-Salières constituèrent un valeureux apport à ce jeune peuple continuellement sur la défensive. Sous Talon, 2,500 Français immigrèrent au Canada, ce qui, avec la forte natalité, forma une population de 6,700 personnes en 1672.

Le recensement de 1681 donne un aperçu de l'état démographique varennois: les fiefs continentaux<sup>21</sup> comptent quelques 73 âmes, soit 28 hommes, 15 femmes et 30 enfants; celui

9. Farley-Lamarche, p. 67.

10. Lacour-Gayet, p. 95.

11. L'immigration percheronne, de 1634 à 1663, fournit au Canada plus de 50 chefs de familles. Langlois, p. 38.

12. Langlois, p. 40.



de l'île Saint-Thérèse dénombre 53 personnes. Deux ans plus tard, l'île détient toujours 53 résidents; Varennes, 55; le Cap de la Trinité, 12; et le Cap Saint-Michel, 16; ce qui constitue un total de 136 âmes.<sup>22</sup> Les fiefs de Varennes et de l'île furent donc les assises premières de notre population, quoique le fief Messier devait prendre de l'ampleur sous le règne de son premier titulaire. Les seigneuries de la Trinité et de Saint-Michel énumèrent conjointement, en 1739, 249 noms, contre 172 dans celle de Varennes.<sup>23</sup> A la cession (1760), aux 1,300,000 habitants des colonies anglaises s'ajoutaient les 65,000 Canadiens de souche française. De ce nombre, 10,000 seulement,<sup>24</sup> étaient nés en France. Le reste venait de l'accroissement naturel. Les 4 seigneuries varennoises additionnent à cette époque 1,168 résidents répartis en 232 ménages (dont 19 sur l'île) et habitant 199 maisons.<sup>25</sup>

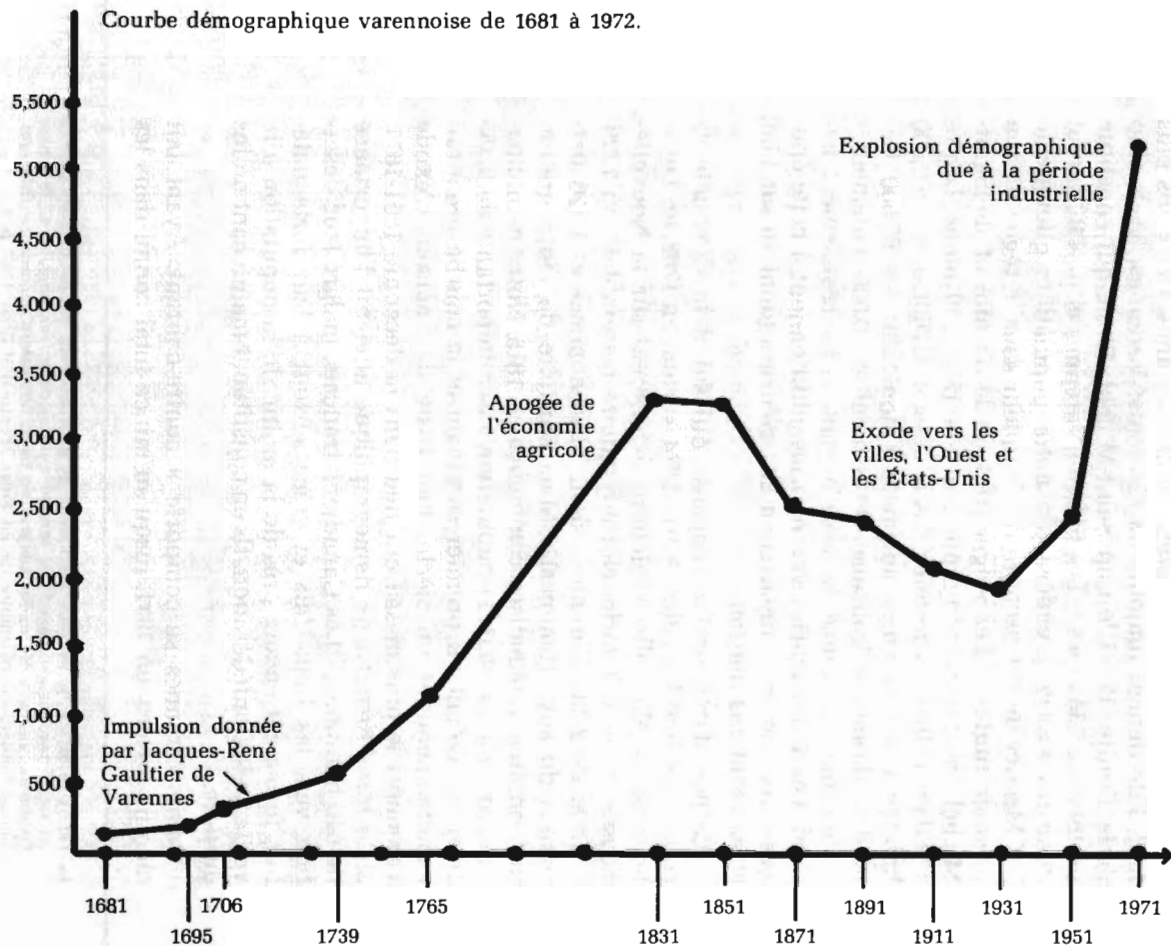
Le peu d'immigration anglaise qui suivit la Conquête se concentra dans les villes. Après 1774, surtout en 1783, les Loyalistes de la Nouvelle-Angleterre déferlèrent sur la Nouvelle-Écosse et sur l'Ontario. Notre territoire rassemblait, en 1790, le total de 2,334 Varennois dont 1,208 hommes et 1,126 personnes du sexe (femmes).<sup>26</sup> Mais l'histoire de l'immigration britannique systématisée commença en 1815. Notre municipalité groupait, en 1831, la population assez importante de 3,355 citoyens. C'était un premier summum et la courbe prendrait ensuite, pendant un siècle, une triste déclinaison. L'exode varennois le plus massif eut lieu dans la décennie 1861-1871, alors que l'hémorragie démographique atteignit l'importance de 640 habitants.<sup>27</sup> Les Canadiens français, malgré leur désertion vers les États-Unis et grâce surtout à leur forte natalité, formaient encore près de la moitié de la population à la veille de la Confédération. Ils en constituent maintenant moins du tiers.

Mais Varennes se comporte à contre-courant. Ayant fait marche arrière, en 1931, jusqu'au mince total connu dans les

13. Farley-Lamarche, p. 78. Plus que l'invite du gouvernement britannique, les conflits intérieurs favorisaient l'exode. Il semble que les coloniaux anglais, 32 fois plus nombreux, auraient été moins adaptés au pays: *Littérature canadienne française*, Samuel Baillargeon, rédemptoriste, éd. Fides, Montréal et Paris, 1957, p. 8.

14. Langlois, p. 43.

Courbe démographique varennoise de 1681 à 1972.



premières années de la Conquête, soit 1,983 noms, la courbe démographique varennoise rebroussa chemin. En 1941, elle hésitait encore et marquait 1,996 habitants, mais inaugurerait les débuts d'une ascension lente et sûre: 2,451 personnes en 1951 (dont 1,347 à la Paroisse et 1,104 au Village); 4,187 en 1961 (dont 1,947 à la Paroisse et 2,240 au Village); et 5,244 en 1971 (dont 2,877 à la Paroisse et 2,367 au Village).<sup>28</sup>

## LA TENURE SEIGNEURIALE.

Comment répartir ces riches berges laurentiennes? La colonie avait vu le jour, pour ainsi dire, sous une étoile économique et ce fut le pragmatisme des compagnies qui organisa le système agraire. Afin de se conformer à cette clause l'obligeant à peupler la Nova Francia, la compagnie des Cent-Associés, de concert avec Richelieu, imagina une méthode qui tenait ses cadres extérieurs de la féodalité moyenâgeuse.

Elle délimita ainsi sur parchemin, le long des rives de cette importante route qu'était le Saint-Laurent, des rectangles de pays. Ces concessions portaient généralement le titre de seigneuries, quoique certaines exhibaient les noms pompeux de baronnie, marquisat, châteltenie. Ce ne furent que des appellations honorifiques puisque la hiérarchie des seigneurs n'exista jamais en Canada, contrairement aux fiefs féodaux de la Mère-Patrie.

Cette géométrie des *carrés-longs*, tracée d'abord à grands traits dans le pays neuf, puis à dimensions plus restreinte<sup>29</sup> à cause du flux des immigrants, servait le double but de gratification aux personnes méritantes et d'incitation au peuplement. Un colon, gentilhomme ou roturier, recevant ainsi un domaine en vertu d'une charte royale, était tenu d'en conserver une pièce pour son manoir et sa métairie, et de louer le

15. Ibidem, p. 46. La France entière est donc représentée au Canada.

16. Lettre de Colbert, 5 janvier 1666, citée dans Farley-Lamarche, p. 94.

17. Langlois, p. 206.

18. Langlois, p. 143. Il atteignit 65.0 dans la décennie 1760-1770. A Varennes même,

reste à des exploitants agricoles dit censitaires. Mais il n'était pas toujours facile de peupler son fief!

Outre l'emplacement de la poignée de colons des prémices, (dont Louis Hébert), la première seigneurie avait été accordée à Robert Giffard de Moncel, près de Québec, en janvier 1634. De 1623 à 1663, 53 fiefs<sup>30</sup> furent concédés, dont ceux des Isles Percées (Boucherville) à Pierre Boucher et de Longueuil à Charles Le Moyne. Ils s'étalaient de proche-en-proche sur une trentaine de milles en aval et en amont de Québec.<sup>31</sup>

Mais la démographie, sous-jacente à l'économique, ne l'était pas moins au 17<sup>e</sup> siècle alors que «l'énergie productrice, comme la force défensive ou conquérante était fonction du nombre.»<sup>32</sup> Et l'Église catholique (seule admise au pays) abondait dans le sens de la philosophie mercantile et prônait le populationnisme. Ces incitations portèrent le jeune Louis XIV à révoquer la charte des Cent-Associés en 1663 et à faire de sa Neufve-France une colonie royale. Il délégua Talon qui, s'il ne fut pas l'initiateur de la tenure seigneuriale, en fut le grand organisateur et sacra personnellement 46 nouveaux seigneurs à la fin de son mandat, en octobre 1672.

Ces seigneurs canadiens possèdent peu de la superbe de l'aristocratie française enrubannée et poudrée. La dure aventure coloniale n'intéresse la fine fleur de la noblesse que pour les conversations de salon. Le seigneur de la France neuve, s'il est «de grandes manières et de bonne race»<sup>33</sup>, ne craint pas de mettre la main à la glèbe.<sup>34</sup> Il «est proche de ses paysans dont il partage la vie et les travaux.»<sup>35</sup>

Le titulaire d'une seigneurie jouit de certains droits. A ces temps d'un méticuleux protocole, il a l'honneur d'un banc attitré (sous lequel il peut être inhumé) et l'hommage de la plantation du mai. Il se fait justicier, mais n'exerce généralement que la basse justice, les censitaires faisant appel à la juridiction royale pour les causes d'importance. La grande

le taux d'accroissement naturel était de 22% en 1851-61 et de 12% en 1931-51: Brouillette, p. 20. En 1967, le taux de natalité du Québec était de 17,3 par 1.000 habitants: Rapport Service de la démographie, 1966, Ministère de la Santé.

19. Langlois, p. 106.

20. Roquebrune, p. 102.

salle du manoir, qui sait prendre les allures d'une chapelle, peut aussi se transformer en cour de justice. «Le seigneur, assis derrière une grosse table, écoute les plaideurs et rend jugement sur le champ. La plupart profitent de la rentrée des rentes, à la Saint-Martin, pour régler ces petits différends. Dans ces causes, le seigneur est censé se baser sur la coutume de Paris. Il l'ignore souvent, (...) et il juge avec son gros bon sens. (...) Le rôle de justicier grandit le seigneur dans l'estime de ses censitaires et lui mérite le respect de tous.»<sup>36</sup>

Les seigneurs varennois exercent sans aucun doute la justice, comme leurs collègues. Mais nous n'avons la certitude d'un tribunal de juridiction civile tenu à Varennes par des Varennois que peu avant la Confédération. Le livre des minutes indique la période s'échelonnant de 1<sup>er</sup> octobre 1862 au 30 décembre 1867.<sup>37</sup> Aux greffes: M. Marc-Antoine Girard; aux postes de juges: MM. Prime Le Moyne de Martigny, Joseph Léon Beauchamp et Louis-Huet Massue. Les causes ne méritent certes pas ... appel à la Cour Suprême! Ainsi, Lucie Petit dit Lalmière (épouse d'Elie Brien dit Desrochers), qui savait se débrouiller, est accusée d'avoir détaillé des liqueurs spiritueuses aux verres; il s'y trouve moult accusations de dommages causés par des vaches et des chevaux errants, de vols de lots d'avoine et de bois, de cassation illégale de contrat causée par des engagés de ferme qui prirent la poudre d'escampette et la plainte de jeûne perpétuel par un autre employé agricole; il y eut une échauffourée dans l'église et cette incartade d'un jeune qui, pour se distraire, lança des mottes de terre sur la maison de M. H. Lussier, à la Rivière-aux-Pins, assaillit le propriétaire et s'en prit à un jeune enfant, lui enlevant son collet de chemise.

D'autres prérogatives seigneuriales consistent en celle de la corvée: le feudataire sollicite de ses censitaires quelques jours de travail gratuit, généralement 3 ou 4 par année. Et à défaut de savoir écrire, il faut savoir compter: le loca-

21. Les noms sous l'en-tête de Varennes rassemblent les censitaires des 3 fiefs continentaux.

22. Plan général de l'état des missions du Canada. Document Desrochers.

23. Documents manuscrits Desrochers.

24. Langlois, p. 59.

taire doit, outre la corvée, laisser au seigneur la quatorzième partie du grain moulu à la minoterie banale, le onzième poisson de sa pêche, le douzième du prix de vente éventuel de sa concession (droit de lods et ventes). Puis, le seigneur exige des redevances minimales appelées cens (d'où le nom de censitaire) et rentes. Le cens est un impôt soldé en monnaie, fixé à un sol par arpent de front. Cette borne riveraine est doublement taxée puisqu'elle l'est également sous forme de rente par une couple de chapons et de sacs de menu grain; la rente comporte aussi quelques sous pour chaque arpents en superficie. A la Saint-Martin d'hiver (11 novembre), comme disent les Canadiens, l'emplacement du seigneur est en effervescence: «dès le matin de ce jour, la cour du manoir s'emplit de calèches, ou de carrioles, si la neige recouvre déjà la terre. Hommes, femmes, enfants, tout le ban et l'arrière-ban des censitaires se trouve bientôt réuni. Les hommes rangent leurs sacs de grain, garent les chapons, tout en fumant d'innombrables pipes. Les femmes rapportent les commérages de la seigneurie. La marmaille joue à la marelle ou se poursuit autour des voitures. Des hommes se réunissent par groupes, discutent de la température, des chemins, de la récolte, commentant les dernières nouvelles venues de la capitale, tandis que les chapons, pattes liées, mais la tête bien libre, coupent ces gravent discours de cocoricos retentissants. A tour de rôle les hommes franchissent la porte du manoir avec leurs sacs de grains, leurs chapons et leurs sous de cuivre pour payer leurs dettes au seigneur...»<sup>38</sup>

A tout seigneur, tout honneur... mais noblesse oblige! Le seigneur colonial n'est qu'un fiduciaire de la Couronne. Il a l'obligation de rendre foi et hommage au roi et de présenter un aveu de dénombrement de son fief dans les 40 jours qui suivent son acquisition et à chaque mutation, ou encore à la demande des autorités. De plus, la propriété des chênes et des mines lui échappe. Il a le devoir explicite de tenir

25. Brouillette, p. 16.

26. Documents manuscrits Desrochers.

27. Recensement dans Brouillette, p. 19.

28. Recensements fédéraux, fournis par M. Maurice Dessureault, secrétaire-trésorier du Village de Varennes.

feu et lieu, faute de quoi son patrimoine est confisqué. S'il ne réside pas continuellement sur son domaine, tout au moins doit-il y bâtir une résidence et y implanter des recrues. Pour éviter la spéculation, le monarque exige le cinquième du prix de vente d'une seigneurie, ce qu'il nomme le droit de quint. La banalité consiste en la responsabilité du seigneur, suite à l'ordonnance du 4 juin 1686, de faire construire un moulin à grain communal. La légère redevance exigée des usagers ne comblait généralement pas le déficit.

Il serait cependant impropre d'affirmer que la France transposa en colonie son système féodal. Malgré son ambition conquérante et son absolutisme, il faut lui savoir gré d'une certaine souplesse administrative. Alors que la féodalité constituait une institution politique et sociale, la tenure seigneuriale était un organisme économique. Un parallèle exhaustif entre les deux régimes serait hors cadres.<sup>39</sup> Mais il serait explicite de rappeler qu'au Canada, le censitaire était un homme libre, non assujéti au seigneur comme le serf féodal; loin d'être *taillable et corvéable à merci*,<sup>40</sup> il ne payait que de faibles redevances. «*En un mot, le régime canadien a gardé tout le meilleur de la branche-mère, mais il est resté intact des tares de sa décrépitude.*»<sup>41</sup>

Toute efficace qu'elle fut au début de la colonie, cette tenure des terres souffrit de distortion, particulièrement sous l'esprit spéculatif des colons britanniques, dans les premières années après la Conquête. Autre temps, autres mœurs... Des rapports sollicitant l'abolition progressive de ce régime furent présentés dès 1790, suivis de résolutions du Conseil dans cette optique. Mais il fallut encore un demi-siècle de discussions et d'études avant d'en arriver à une conclusion définitive. Le statut de 1854 abolit la tenure seigneuriale, non sans une vive opposition de la part de plusieurs seigneurs qui y perdaient beaucoup plus de prestige que de deniers. Cette loi conférait aux censitaires un droit de rachat de

29. Elles mesuraient généralement 3 ou 4 arpents de front par 30 ou 40 arpents de profondeur.

30. Farley-Lamarche, p. 82. Langlois mentionne 65 seigneuries en 1664, p. 86.

31. Lacour-Gayet, p. 97.

32. Langlois, p. 188.

leur ferme. Mais, jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, un grand nombre préférèrent poursuivre le paiement des cens et rentes plutôt que de solder le capital. Le régime seigneurial survécut ainsi à son abrogation. Mais en novembre 1940, le loi Godbout fit sombrer les vestiges de cette institution: elle indemnisa les titulaires des redevances annuelles et chargea les municipalités de prélever une taxe spéciale afin de rembourser cette dépense au gouvernement. Tout récemment encore, nos administrateurs municipaux paraphaient un chèque à cet effet. Le régime seigneurial, avec ses oscillations, vécut 300 ans!

### LA RÉSIDENCE COLONIALE VARENNOISE

Sous le régime français, l'architecture est surtout utilitaire. Mais elle prouve sa qualité essentielle d'art en se pliant aux exigences du climat et des ressources autochtones de matériaux. Et sa plastique, naturellement, hérite des paysages architecturaux français.

L'art domiciliaire de notre région diffère de celui de Québec qui s'élance davantage, plus élégant. Mais les demeures montréalaises et leurs voisines sont des monolithes bien ancrés au sol. Elles laissent une impression de force, de patience et de résistance comme le peuple qui les habite. Cette maison évoque les mas ruraux du nord de la Loire: «courte, massive, profonde, flanquée de cheminées énormes et de coupe-feu, construite de gros cailloux noirs ou de ton rouille noyés dans un épais mortier blanchâtre.»<sup>32</sup> Austère, elle semble «surgir de terre comme une forteresse domestique.»

Varennnes est un véritable conservatoire de ces habitations à la bretonne et à la normande, superbes et trapues. Certaines, comme des enclaves de la prime colonie au cœur du mo-

33. 35. Abbé Lionel Groulx, *Chez nos ancêtres*.

34. S'il n'est retenu par une fonction officielle comme René Gaultier de Varennnes; ou encore, par la voix de sirène de l'immensité, doublée, sans aucun doute, par l'appât du lucre.

36. *Histoire de l'agriculture...*, Firmin Létourneau, p. 32.





Courtoisie de Hoechst Canada Ltd.

La maison Hoechst, érigée dès l'ouverture du Cap Saint-Michel.

dernisme, ont traversé le temps sans heurts. Ainsi en est-il de l'une des plus anciennes, celle de M. Jean-Paul Messier, ancrée sur l'ancien chemin du roi à la montée de Sainte-Julie. Elle fut certainement construite sous l'administration de Jacques-René Gaultier de Varennes, sinon sous celle de son père. Cette bâtisse est d'une densité robuste et ses ouvertures percent les murs de pierre aux endroits propices; son toit sans galbe n'est sans doute pas l'original. Grâce aux bons soins de la compagnie, le rectangle massif de la maison Hoechst, bâtie dès l'ouverture de la seigneurie du Cap Saint-Michel, défie encore les saisons. Ce mas, aux parois inclinées vers l'intérieur près du toit, est de même inspiration que l'imposante demeure autrefois sise vis-à-vis la maison Gulf et démolie au début de la décennie de 1960. Malheureusement, la formule d'architecture-paysagiste ne contribue pas à isoler ce vénérable monument de son contexte industriel.

37. Documents Beaugard.

38. La naissance d'une nation, Gérard Filteau, v. 1, p. 130.

39. Sur le sujet: *Histoire de la population canadienne-française*, Langlois, p. 228; *Histoire de l'agriculture*, Firmin Létourneau, pp. 31-32; l'étude de Victor Morin, *Cahiers des Dix*, No. 6, 1941, *Seigneurs et censitaires, castes disparues*.

Un peu plus tard, soit vers 1720, fut érigée la maison Gulf. Ce fut donc sous la gestion du seigneur Michel Messier, puisqu'il décéda en 1725. Quoique son style se métissa au cours des nombreuses restaurations, elle n'en garde pas moins, grâce à l'entreprise, un cachet vieillot des plus charmants. Le peintre Georges Delfosse l'immortalisa sur toile,<sup>43</sup> vue du fleuve. C'était à l'époque où le site, alors habité par le docteur Hingston, constituait une oasis de fraîcheur avec ses 400 pommiers d'une belle venue et son opulente pinède. La même époque nous légua une demi-douzaine d'autres constructions plus réduites mais non moins séduisantes: la maison Edouard Provost (Picardie), d'allure parfaitement équilibrée; la maison Cormier (Butte-aux-Renards), bijou de symétrie; celles de Joseph Chaput et de Roméo Jodoin (Petite-Prairie) et de Charles Langlois (Picardie); et la maison Girard (Petit-Bois), qui sut conserver une belle pureté de lignes. L'ancienne résidence de la famille Le Moynes de Martigny, en bas du village, est de dimension restreinte, mais de proportions quasi parfaites; elle présente un style normand canadien. Construite avec les deniers du sieur Sylvain, l'adorable petite chapelle Saint-Joachim, d'une densité de style bien supérieur à celui de la chapelle Sainte-Anne, dort paisiblement pour ne se réveiller que le 16 août de chaque année.

La maison Beauchamp (Picardie)<sup>44</sup> fut élevée par l'ancêtre, Joseph en 1770. Et ce ne fut pas peine perdue puisque sa descendance y habite depuis 7 générations. La demeure voisine, celle des Beauchemin, fut également construite par l'ancêtre Beauchamp. Non seulement ces deux familles sont-elles amalgamées par plusieurs unions, mais les deux habitations sont sœurs. Elles dégagent cet aspect méticuleux, rugueux et très beau de la maçonnerie et la traditionnelle asymétrie des fenêtres. Cette dernière caractéristique vient de l'habitude: comme les impôts français frappaient les ouvertures, les constructeurs ajustèrent les baies proportionnellement au cubage des piè-

40. Quantité d'autres droits étaient dévolus au seigneur sur son serf et réduisaient ce dernier à une sorte d'esclavage. Outre la mobilisation militaire arbitraire, des obligations dites corvées, arban, semage, hospitalation, chevallage, chiensage, carnage, chevrotage, etc. écopaient au paysan.

41. *The Seigneurial System in Canada*, William Bennett Munroe, Harvard Un., cité dans Langlois, p. 230.



*Toiles de A. Albert Dalpé.*  
Les maisons Beauchamp et Beauchemin, rang de la Picardie, construites vers 1770.

ces. C'est pourquoi les fenêtres des cuisines (jadis la grande salle) sont généralement assez grandes, celles des chambres, plus petites et celles des pignons, toutes menues.

Après 1780 se forge le véritable style canadien qui connaîtra son apogée dans la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Apparaissent les solages et les caves, les galeries-perrons, les murs isolés et les feux fermés qui permettent des aménagements intérieurs plus fonctionnels. Les habitations subissent parfois l'influence de l'architecture anglo-saxonne comme la maison Langlois, face à la chapelle Sainte-Anne; elle fut bâtie en 1805, par le fils du seigneur Lussier également pré-nommé Paul. Avec son toit à croupe et son attache uniques chez-nous, la maison Aimé Geoffrion (Petit-Pays-Brûlé) est également d'inspiration anglaise. L'excellente facture canadienne de la maison Langlois (salon funéraire René Jodoin) fut, hélas, altérée par cette marquise construite peu avant 1930 par le notaire Langlois. Dans la pure tradition canadienne, il faut mentionner l'attachante maison Hébert (Rivière-aux-Pins). Le domaine Bousquet, s'il entoure une gentil-hommière dépourvue de lignes dans la franche pensée antique, constitue pourtant un joyau exclusif: ses jardins sont dignes des anciens duchés français.

Les immeubles de bois subissent plus facilement l'outrage de la stoïque continuité. Ce musée d'antiques demeures qu'est Varennes en a pourtant conservé plusieurs. De très belles proportions, la maison des demoiselles Hébert (rue Sainte-Anne) et celle de M. Raoul Provost sont implantées dans notre municipalité depuis plus de 200 ans. Et voilà ces mignonnes maisons-types des rentiers d'antan, tout à fait dans l'optique de cette architecture domestique: celles de Madame Paul Lussier, veuve du dernier seigneur, et celle de M. Gabriel Daneau. Il faut ajouter la résidence de la Fabrique, en planches verticales, fort accueillante, et celle de M. Jean Bissonnette (Côte d'en-bas), petite, mais indubitablement canadienne, datant

42. Québec, *la maison rurale*, brochure par Gérard Morisset, Montréal, août 1959.

43. Le tableau fut suspendu au-dessus de l'âtre pour le bénéfice des invités de Shawinigan Chemicals, pendant Expo '67. Marie-Joseph George Delfosse (1869-1939) fut notre premier peintre d'envergure. Il appartenait à cette école qui laissa des peintures aux teintes plutôt sombres. Mais il fut, malgré ceci, un fin harmoniste. Il

de plus de 150 ans. La maison Jean-Paul Chaput (Petit-Bois) s'accommode d'un bas-côté attenant à la demeure et sagement proportionné au tout, comme en étaient pourvues les habitations des foyers prolifiques d'autrefois.

Les dépendances, éparpillées autour des séculaires demeures comme des rejetons, sont parfois de véritables œuvres d'art. Ainsi en est-il des laiteries normandes des maisons Roméo Jodoin et Clément Jodoin (Baronnie). Cette dernière comporte également l'unique croix de chemin varennoise qui survécut à l'âge électronique. Le hangar à grain de la maison Gaston Jodoin date de 250 ans. Il ne faut pas omettre la résidence de M. Raoul Desrochers, en bas du village, qui perdit son style en cours de route mais possède une particularité: son sous-sol est pourvu d'une cellule que les Varennois de la belle époque nommaient pittoresquement *un donjon*; cet immeuble servait jadis de relais aux convois Montréal-Québec et l'on enfermait les prisonniers dans ce réduit fortifié pendant l'arrêt.

Ainsi, notre municipalité trois fois centenaire a su conserver nombre de berceaux des siens. C'est une gloire. Ces maisons matérialisent le goût de nos ancêtres et cet amour qu'ils avaient de la *belle ouvrage bien faite*.

---

## LES ASSISES DE LA POPULATION VARENNOISE

---

Il y eut des mouvements migratoires intérieurs: pour diverses raisons, des franco-Canadiens se transportèrent d'un fief à l'autre, voire même d'un gouvernement à l'autre.

Mais de 1665 à 1700, un valeureux contingent de 26 pionniers prit racine sur notre territoire et plusieurs de nos concitoyens sont issus de ces filiations. A ce noyau de la population varennoise, leurs descendants élevèrent, le 23 juillet

étudia à Montréal avec William Brymner et Chabert; et à Paris avec Léon Bonnat et Alexis Harlonnoff. Il se spécialisa dans les sujets historiques.

44. L'un de nos peintres varennois, M. A. Albert Dalpé, excelle dans l'expression du terroir. Les maisons Roméo Jodoin, Claude Beauchamp et Georges Beauchemin, qu'il a cristallisées sur toile, sont d'une écriture qui dépasse l'objet et raconte

de la présente année avec un sentiment de vénération et d'admiration mêlées, un monolithe à leur souvenir.

**BISONET**, Jacques: nul doute que la famille Bissonnette, dont le patronyme s'écrivait en terre française Bessonnet, est l'une des plus anciennes de notre municipalité. Elle est aussi directement liée à la prime origine des Langlois et des Sénécal.

Le 26 juillet 1669, l'ancêtre se portait acquéreur, en la censive de René Gaultier de Varennes, de la propriété de Clément Coulardeaux. L'acte notarié est titré Jacques Bissonet ajete une terre au cap de Varenne et les premières lignes se lisent comme suit: «Pardevant René Remy Commis au Grefe Et Tabelionnage de Boucherville sous signéz Furent Present Clement Coulardeaux Lequel a Reconnu et Confessé avoir vendu Et Cédé Transporté Et delessé de Tout des maintenant a Toujours Et promet garentir de Tous Trouble Et Empechemens generallyment quelconque a Jacque Bissonet a Ce present aCheteur pour Luy ses hoirs et ayans Cause un (sic) terre sise au Cap de Monsieur de Varenne contenant deux arpans de front de La profondeur aysy (sic) que Les austre habitans Tenans dun Costé au sus Suroiest au s' (sieur) La Rigueur Et D'autre Costé au Nord Est au s' de LaRose pardevant sur le grand fleuve St Laurant Et parderrier Courant en Ligne directe au suest».<sup>45</sup> Le défricheur déboursa la modique somme de 30 livres tournois et s'engagea à remettre 120 livres et 4 sols en peaux d'originaux, le 4 mai 1670. La quittance ne fut dressée que le 3 juillet 1672, portant leurs marques respectives puisque l'un comme l'autre étaient ... alphabets!

Lors de l'acquisition de son lopin de terre, Jacques Bisonet avait 24 ans. Il avait vu le jour en Vendée (Bas-Poitou), de Jean Bisonet et de Marie Goupillet. Le 19 novembre 1690, à Boucherville, il s'unissait à Marie Collet, âgée de 16 ans,

<sup>45</sup> l'esprit d'une époque. Sa *Maison Ls-H. Lafontaine*, qu'il a reproduite dans son habitat original bouchervillois, se mérita un premier prix lors d'un vernissage régional tenu au centre culturel de Tracy, il y a quelques années.

45. Copie conforme de l'acte dans les archives de Varennes.

native de la paroisse de Saint-Benoit de Paris.<sup>46</sup> La grande salle du manoir de Varennes servit de chapelle, le 6 février 1672, alors que leur premier-né, Pierre, recevait le baptême. Le recensement de 1681 indique le progrès accompli: Jacques s'est enrichi de 6 enfants (un 7<sup>e</sup> naîtra bientôt), a mis 8 arpents en valeur, possède 3 bêtes à cornes, et objet inestimable qui servait même de monnaie, un fusil! A l'assemblée du procureur Collet, le 2 mars 1721, Jacques Bisonet est cité au nombre des résidents du fief de Varennes présents à la réunion. Il s'agit très probablement du premier défricheur, puisque son fils Jacques vécut à peine. Le patriarche aurait eu 76 ans.

Le fort taux de mortalité infantile fit pleurer bien des mères. Et 6 des 16 enfants Bisonet moururent tôt. Mais, outre Pierre l'aîné baptisé au manoir de Varennes et qui décéda à 15 ans, la descendance des autres rayonne dans la localité.

– Nicolas fut fait enfant de Dieu en février 1673 et époux de Marie Villedieu en janvier 1705;

– née en juillet 1674, Louise s'unit, à Varennes en janvier 1691, à Paul, fils de Nicolas Petit dit Laprée. La jeune femme devait cependant décéder avant son époux;

– Jean vit le jour en mars 1676 et inaugura le 18<sup>e</sup> siècle en épousant, à Boucherville, Catherine Charles, fille d'Adrien Charles dit Lajeunesse, résident du fief de Varennes;

– Françoise vint au monde en février 1680 et devait, à son tour, prendre la tête d'une lignée varennoise. En novembre 1701, dans l'humble chapelle de notre première cure, elle acceptait André Langlois pour conjoint. Ce couple devait être la base des familles Langlois de chez-nous;

– Catherine fut portée au baptême en novembre 1681 et mariée en janvier 1706 à l'un des fils du seigneur de Saint-Michel: René Messier, sieur Du Chesne. L'on se souvient qu'il fut capitaine de la côte et eut un domestique Panis;

---

46. Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes, abbé Cyprien Tanguay, Premier Volume, Depuis 1608 jusqu'à 1700, p. 55.

– Alexis naquit en novembre 1683 et se lia, à Varennes, le 9 janvier 1713, à Geneviève Sénécal. Elle était fille de Nicolas et petite-fille d'Adrien, patriarche de la famille Sénécal de Varennes;

– Paul, né en novembre 1690, se maria à la fille de l'un des gendres du seigneur Messier, Marie-Anne Le Brodeur;

– Elizabeth fut baptisée à Boucherville en avril 1692 et acceptait pour époux, 20 ans plus tard, Jacques Messier, de 8 ans son aîné. Son mari était le petit-fils de Jacques, l'oncle de Michel Messier. Les époux eurent 7 enfants dont les derniers furent des jumeaux;<sup>47</sup>

– Joseph naquit en mars 1697 et passa sans empreintes ... sauf dans l'aveu de dénombrement de Jacques-René Gaultier de Varennes (2<sup>e</sup> seigneur). Il y est cité comme ayant une ferme voisine de celle de son père.

*BOUSQUET*, Jean: ce pionnier insulaire, venu de Tonnin en Guyenne, était enfant de Jean Bousquet et d'Isabelle Hilarret. Il s'y connaissait en arquebuses ... puisqu'il pratiqua le métier de maître-armurier et traversa en colonie à ce titre. L'organisation des forges du Saint-Maurice retint ses services.

Le 11 mai 1672, les cloches montréalaises annonçaient son union avec une veuve, Catherine Fourrier, âgée de 30 ans. Le nouvel époux en avait 26.

Le maître-armurier eut une longue amitié avec le seigneur Michel-Sidrac Du Gué. Il quittait Montréal en 1680 pour s'établir dans l'île Sainte-Thérèse, sur un domaine de 45 arpents. Jean et Catherine eurent 11 enfants. Au recensement de 1681, à peine installé, il possède déjà 3 arpents en valeur ... et son arsenal compte 2 fusils!

Ce valeureux pionnier décédait avant 1714 et son épouse fut sépulturée en octobre 1726, à Varennes.<sup>48</sup>

De leurs enfants, Daniel et Claude, comme des fleurs hâti-

47. Ibidem, p. 427. L'oncle du seigneur Messier naquit en 1600, passa en colonie avec son neveu et vécut dans sa seigneurie. Il fut sépulturé en 1697, à Varennes. Il avait eu 2 fils, Martin, baptisé en 1649 et sépulturé en juillet 1699 à la Pointe-aux-Trembles, suite à une noyade; et Jacques, baptisé en 1651, marié en 1685 à Marie-Renée Couillard.

48. Idem, V. I, p. 81.



ves, s'envolèrent très tôt. Et Toussaint vécut jusqu'à l'âge de 13 ans.

– De Geneviève, nous ne possédons que l'acte de baptême, en date du 9 décembre 1672;

– Jean, baptisé en septembre 1674, s'allia à Louise l'Huisier, fille de Jacques, l'ancêtre des Lussier varennois d'aujourd'hui; ils eurent 17 enfants;

– née en février 1676, Catherine épousa à Varennes, le 24 novembre, Jean Voyne. Son époux était fils de Jean et petit-fils de Jacques, le premier de ce nom établi dans l'île vers 1675. Ce patronyme est devenu Venne;

– Pierre vit le jour en janvier 1679. Il s'unit à Marie Banlier, fille d'un résident de Saint-Ours;

– Marie, enfant de l'Eglise en septembre 1682, épouse Majôle Audin à Varennes en mai 1704;

– de Barbe et de Jeanne nous n'avons également que l'extrait de baptême, en 1684 et 1685;

– Françoise naquit le 20 avril 1690 et se maria à Joseph Cusson à Répigny, en janvier 1715;

– Anne Catherine fut la seule baptisée à Varennes, le 14 mai 1695. Elle recevait la bénédiction nuptiale également dans notre paroisse, le 27 janvier 1716. Nicolas Ledoux, son époux, était le 4<sup>e</sup> des 14 enfants de Louis. Ce dernier s'était établi à Varennes vers 1679, près du fort. C'est sur sa terre qu'avait été découverte, en 1711, la mine de plomb.

*BRIEN dit Desrochers*, Louis: l'histoire de l'ascendance de Louis Brien supplante la fiction. Ce défricheur de l'île Sainte-Thérèse est issu, à la 8<sup>e</sup> génération, des O'Brien, têtes couronnées d'Irlande.<sup>49</sup>

Le premier roi du nom, Brien, vécut de l'an 926 à 1014. Il réussit à affranchir l'Irlande du joug des Danois et pacifia le pays pour une décennie. Mais les Danois et une faction ir-

49. *Recherches faites par l'abbé Desrochers...*, p. 3. Toutefois, des généalogistes contemporains doutent de la véracité de cette ascendance.

landaise se coalisèrent contre lui en 1014 et le bon et vieux monarque périt aux champs d'honneur. Ses deux fils, Denough et Teige, se disputèrent le trône. Denough l'emporta, fit périr Teige ... mais le fils de ce dernier vainquit son oncle et unifia de nouveau l'Irlande. Le fils de ce vainqueur, lorsqu'il porta la couronne, repoussa des invasions à son tour et aurait vécu dans la gloire mais il entra au monastère. Son neveu prit la relève et mourut en 1142, emportant avec lui la gloire des O'Brien. Ses successeurs luttèrent vainement pour conserver le royaume qui finit par tomber aux mains de Henri VIII d'Angleterre qui en fit le comté de Clare.

La famille des O'Brien se divisa alors en deux ramifications. La branche cadette existe encore en Irlande et c'est de la branche aînée, celle de Denough, qu'est issu Louis Brien dit Desrochers. L'Angleterre voulut naturellement obliger l'Irlande au gallicanisme, religion d'Etat. L'histoire nous légue le récit des persécutions de Henri VIII et de sa fille, Elizabeth. Cette reine fit pendre des nobles et le même sort menaçait les O'Brien. Une partie de la famille s'exila en Bretagne, à Ploermel. Cette ville avait été convertie, dix siècles auparavant, par des moines celtes et anglais, notamment par Armel.<sup>50</sup> Les O'Brien y trouvèrent donc un peuple frère, tant sur le plan de la religion que de la langue: le langage breton avait la même origine celtique que le leur. Cette noble famille s'y partagea un immense domaine de 600,000 acres. Les noms d'agglomérations dites Ville-Brien, Laude-Brien et Roc-Brien existent encore.

Ce nom de Roc-Brien explique l'appellatif de Desrochers attaché au patronyme du premier canadien de cette lignée. Louis Brien naquit donc à Ploermel, de Julien Brien et de Jeanne Liou, en 1639, et vécut à Roc-Brien, hameau sis au sud-ouest de cette ville. Il y était tailleur d'habits.

Louis XIV pilonnait la Bretagne d'impôts et balisait ses routes de pendus. Louis Brien décida de risquer la traversée

---

50. Son nom signifie pays d'Armel.

aux terres d'Amérique vers 1676. Il résida semblablement à Répentigny puisqu'en août 1680, il y vend une habitation à Jean Jalot, maître chirurgien.<sup>51</sup> L'office de son mariage est célébré en l'église Notre-Dame de Ville-Marie, en avril 1681. Louis prend pour femme Suzanne Bouvier, 17 ans, fille aînée de Michel Bouvier et de Mathurine Desbordes. Peu après, le recensement de 1681 trouve le jeune couple établi dans l'île. Le tailleur avait entrepris le défrichement depuis peu puisqu'il n'avait à son actif que 2 arpents désertés et un bovin.

Suzanne et Louis eurent une douzaine d'enfants. Outre 3 filles qui s'unirent aux familles Guibord, Venne et Desjardins, 8 de leurs fils perpétuèrent l'appellatif Desrochers et Durocher. Isaac, marié à Marie Valiquette, veuve du pionnier Louis Ledoux, et ses frères Urbain et Julien s'installèrent à Varennes.

Louis Brien dit Desrochers fut inhumé le 12 juin 1708 à Varennes.<sup>52</sup> Sa veuve lui survécut au moins jusqu'en 1736 puisqu'à cette date, elle signait son testament.

BRUNET (Brunel), Jacques: ce Normand s'implanta à Varennes lors de son mariage avec une Poitevine, Suzanne Bertheault, veuve de Jean Hiesse. La bénédiction nuptiale eut lieu à Boucherville, le 24 novembre 1677. Il avait traversé de Saint-Remy de Dieppe où vivaient ses père et mère, Jean Brunet et Anne Madry.

Leur fille aînée fut baptisée et ensevelie à Boucherville, en septembre 1678. Jacques, enfançon de quelques mois, égaye la maisonnée, au dénombrement de 1681. Le document note que le défricheur est âgé de 36 ans et son épouse, de 24. Leur patrimoine compte 2 têtes de bétail et 6 arpents déboisés.

— Jacques devait épouser à Varennes, en mars 1704, Marie Anse. Ce patronyme venait probablement du prénom allemand qui signifie Jean. Le père de cette jeune fille de 19 ans, Jean Bernard dit Hanse, était un immigrant de cette nationalité;

51. *Pourquoi donc ne pas élever une croix aux héros oubliés de la Rivière-des-Prairies?*, E.-Z. Massicotte, La Presse (sans date), document aux archives de Varennes. Jalot avait épousé la fille de Médard Chouart des Groseillers. Il fut tué dans cette lutte avec les Iroquois, au bout de l'île de Montréal, le 2 juillet 1690.

52. Tanguay, v. 1, p. 89.

– Suzanne et Angélique-Marie moururent tôt;

– Marie-Angélique, baptisée en juin 1687, devint Madame Joseph Demers en juillet 1708; son mari était fils d'Etienne Dumay (variation de Demers), charpentier de Québec. Joseph Demers en était à son 3<sup>e</sup> mariage... et ce n'était pas la fin! Il convola de nouveau pour la 4<sup>e</sup> fois dans notre municipalité, en novembre 1712, avec Françoise Petit;

– née en avril 1689, Catherine se lia à Marc Fily en août 1714;

– Marie-Geneviève fut baptisée en mars 1692 et épousa Etienne Girard en octobre 1723;

– les jumelles Marguerite-Ursule et Marie-Josette ne vécutent pas ainsi que la dernière, Geneviève.<sup>53</sup>

CHAPU, Nicolas: c'est d'un bourg à proximité de Besançon, dans la Franche-Comté, que partit cet émigrant vers le Nouveau-Monde. Il y était né en 1659 d'Antoine Chapu et de Clau-tide Reber. Nicolas prenait pour femme Angélique Gautier, le 19 avril 1689, à la Pointe-aux-Trembles.

Cette famille fut étroitement liée à celle des Sénécal: devenue veuve, Angélique Gautier convola avec Jean-Baptiste Sénécal, en mai 1723. Ce dernier était fils de Nicolas et petit-fils d'Adrien, qui ancre le nom dans Varennes. Et tandis que sa fille Marie-Angélique (née en 1699) épousait, à 20 ans, Adrien Sénécal fils d'Etienne, également petit-fils du patriarche, son fils Jacques (né en 1702) s'unissait à sa sœur ... c'est-à-dire à la sœur de son beau-frère, Geneviève Sénécal.

Outre Charles, baptisé dans la première chapelle varennoise en mai 1695 et marié dans la première église en novembre 1722 à Marie Lemay, de Montréal, les 6 autres enfants périrent jeunes ou ne laissèrent qu'un extrait de baptême.<sup>54</sup>

Mais le nom Chaput est maintenant perpétué dans notre municipalité par une trentaine de familles.

53. Ibidem, p. 93.

54. Ibidem, p. 93.

CHARBONNEAU, Olivier: en ce jour de mai 1659, les vieilles tours du port de La Rochelle étaient témoins de bruyantes discussions entre les quelques 200 recrues et le capitaine-armateur d'un navire. La coutume établie voulait que les émigrants embarquent librement sur les vaisseaux en partance pour l'Amérique, leurs frais de traversée devant être remboursés par des Canadiens qui retenaient leurs services. Mais voilà que le capitaine avait décidé de jouer les spéculateurs. Il refusait *«d'appareiller à moins que les passages ne soient payés d'avance; bien plus, il profita de la circonstance pour élever ses prix qui avaient d'abord été fixés à cinquante livres, y compris les provisions et les coffres.»*<sup>55</sup>

Dans le groupe se trouvait un meunier de 48 ans, Olivier Charbonneau. Il veillait sur sa femme, Marie-Marguerite Garnier, qu'il avait épousé 5 ans plus tôt à La Rochelle, et sur leur petite Anne, âgée de 2 ans. La famille Charbonneau avait quitté le village avicole de Marans.

Malgré leur désarroi, le meunier et ses compagnons maranais avaient décidé de se soumettre lorsque l'usurier, juste avant l'embarquement, *«exigea 175 livres pour chacun d'eux, avec en plus une charge spéciale pour leurs provisions et leurs coffres.»*<sup>56</sup> Quelle dut être la déroute de ces pauvres Français en transit entre un pays qu'il voyait déjà à travers le prisme du souvenir, et un autre qui tardait à cause d'outrageuses manigances financières.

Finalement, Mademoiselle Mance vint encore une fois à la rescousse: elle réussit à contracter un emprunt d'un marchand et les émigrants se portèrent garants les uns des autres. Mais ces pourparlers, ces démarches et ces transactions ne furent pas conclus en un jour. Les recrues, qui s'étaient rendues au port pour embarquement à la fin de mai, ne montèrent à bord que le 29 juin. Nul doute que, durant ce long mois, la majorité vécut à la belle étoile, déboursant leur mince pé-

55. L'abbé Faillon, cité dans le *Dictionnaire national des Canadiens français*, tome III, *Complément de l'arbre généalogique de Jacques Dalpé Monique Duplily*, Institut Drouin, pp. 1472-1475.

56. 57. Ibidem.

cule jusqu'au dernier écu pour du pain. Le 2 juillet, enfin, le navire leva l'ancre.

Mais l'allégresse du départ devait bientôt sombrer. «Ce navire avait servi deux ans d'hôpital aux troupes de la marine, sans avoir fait depuis quarantaine; il se trouvait infecté de la peste; et à peine fut-il en mer que la contagion se déclara et gagna une grande partie de la recrue.»<sup>57</sup> De plus, le bâtiment essuya un interminable gros temps. Puis il y eut disette d'eau douce.

Après plus de 2 mois d'effroyable tangage et d'effrayant roulis causés par une mer déchainée qui servit de sépulcre à plusieurs morts de la peste, le Cap-Diamant, comme un port du salut, fut en vue le 7 septembre. Le vaisseau mouillait dans la rade à 7 heures du soir. Appuyés au bastingage, Olivier Charbonneau et son épouse devaient scruter avec soulagement et anxiété, sans doute, la famille de maisons qu'ils percevaient entre chien et loup, le promontoir du cap, puis la forêt, omniprésente partout et mystérieuse. Le débarquement se fit quelques jours plus tard, probablement à cause de la contagion.

L'ancêtre Charbonneau s'installa dans les parages de Pointe-aux-Trembles et y construisit le premier moulin à eau de la région.<sup>58</sup> Ce courageux pionnier fit sûrement plusieurs stages à Varennes, soit comme résident ou meunier,<sup>59</sup> soit à titre d'architecte de nos 7 ou 8 moulins banaux. Il devait être sépulturé à la Pointe-aux-Trembles, en novembre 1687, après 28 années de vie fructueuse en colonie.

— Anne, qui avait survécu à la périlleuse traversée, prit la tête de la descendance Labelle. Elle s'unissait à Guillaume Labelle, souche canadienne du nom, alors fermier dans l'île Jésus. Elle quitta ce monde à l'âge de 72 ans;

— le premier Charbonneau né en terre canadienne en 1662, Jean, et son frère Joseph, 4<sup>e</sup> des 5 enfants d'Olivier, épousè-

58. *Les anciennes familles du Québec*, brochure compilée pour la Brasserie Labatt Limitée, p. 23.

59. M. l'abbé Desrochers était au courant de ce fait. Il possédait sans doute un document qui nous échappe.

rent les deux sœurs, filles de Pierre Picard. Ce pionnier avait d'abord été domestique de Pierre Boucher, aux Trois-Rivières, en 1666,<sup>60</sup> et le suivit probablement à Boucherville. René Gaultier de Varennes lui concédait une terre dans son fief en avril 1674,<sup>61</sup> mais il semble que Picard retournait par la suite aux Trois-Rivières. De toute façon, deux de ses filles demeurèrent puisque Jean Charbonneau épousait Marie-Jeanne en 1686 (il devait convoler avec Marie-Françoise Beauchamp, de la Pointe-aux-Trembles, en 1688); et en 1688, Joseph se mariait à Anne, veuve de Jean Desroches. Les deux frères firent baptiser à la Pointe-aux-Trembles et à Boucherville, mais il semble que la filiation des Charbonneau prit racine à Varennes à cette époque;

– Elizabeth, née en juillet 1664, se maria également deux fois;

– Michel naissait en 1666. A Jean De Noyon (Desnoyers), tailleur d'habits de Boucherville, il demanda la main de sa fille Marguerite. Ils eurent 4 enfants, tous baptisés à Boucherville.<sup>62</sup>

*CHOQUET dit Champagne, Nicolas*: ce soldat du régiment de Carignan-Salières portait le surnom de Champagne bien qu'il fût originaire de la Picardie. Il naquit dans la ville d'Amiens en 1643, de Nicolas Choquet et de Claudine Groël.

Arrivé en août 1665 avec les troupes, il faisait déjà de la terre dans l'île peu après. Deux ans plus tard, il épousait à Montréal Anne Julien, âgée de 17 ans. Leur union engendra une belle famille de 11 enfants. Il semble que Nicolas Choquet dit Champagne voyagea beaucoup. Au recensement de 1681, il avait 2 arpents en valeur. Ce militaire s'éteignit à Varennes, le 6 mai 1707.<sup>63</sup>

M. le curé Elysée Choquet,<sup>64</sup> descendant de ce pionnier, s'intéressa intensément à la généalogie et à la petite-histoire. Il réunissait à Varennes, à la fin de l'été 1965, lors d'une

60. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 148.

61. *Mennie-de Varennes*, p. 14.

62. *Tanguay*, v. 1, p. 115.

63. *Ibidem*, p. 128.

fête qui fut un succès, de nombreux membres de l'immense famille Choquet venus du Canada et des Etats-Unis. Un cairn de pierres des champs fut dressé sur le boulevard René-Gaultier, angle Dugué. C'était un lieu adéquat puisque Michel-Sidrac Du Gué fut le seigneur du censitaire Choquet. La plaque commémorative porte ces mots:

A NICOLAS CHOQUET  
ARRIVÉ LE 17 AOÛT 1665  
SOLDAT DE CARIGNAN  
ETABLI A VARENNES  
SES DESCENDANTS  
CHOQUET-CHOQUETTE  
CANADA ETATS-UNIS  
6 SEPTEMBRE 1965  
300 ANS  
«JE ME SOUVIENS»

– Seul un extrait de baptême témoigne de l'aîné, Jean; et les deux suivants, Pierre et Catherine, moururent jeunes;

– Jeanne reçut le baptême à Montréal, en août 1675, et la bénédiction nuptiale dans la chapelle varennoise, en septembre 1698. Elle s'unissait alors à Yves-Pierre Godu, qui venait de Poitiers. Le couple eut 3 enfants mais Jeanne devait décéder en mars 1706. Yves-Pierre ne convola que 13 ans plus tard, avec une veuve de Varennes;

– Marie-Thérèse était baptisée à Pointe-aux-Trembles en septembre 1678. Ignace Hébert, qui avait été le gendre de Michel Messier, la conduisait à l'autel en mai 1700;

– Nicolas devait ainsi épouser sa sœur par alliance, Marguerite Hébert, 5 ans plus tard. Il avait alors 24 ans;

– Marguerite, Marie-Madeleine et Pierre, qui suivirent, vécurent à peine;

– Catherine fut baptisée à Varennes en été 1694 et s'y maria également en août 1717, à Gabriel Mongeau. Ce dernier

64. Curé de Varennes de 1962 à 1970, il décéda le 14 mai dernier. En 1934, il fit paraître un travail sur les *Communes de Laprairie*.



était le frère de Jean-Baptiste, qui servit de témoin au mariage de Marie-René Gaultier de Varennes, veuve de La Jemmerais, avec Timothy Sullivan. Les deux frères résidaient au Cap Saint-Michel;

– Julien épousa d'abord Madeleine Lauzon, fille de Gilles, chaudronnier de Montréal, en février 1694; puis Françoise Daudelin, fille de René, installé à Varennes, en juillet 1714.

*DELPUE dit Parisot, Jean*: Jean fut soldat au régiment de Carignan-Salières, dans la compagnie du capitaine Le Frédière. Il avait vu le jour à l'ombre de la vieille cathédrale de Rodez, au sud de Paris. Son père arborait le même nom et sa mère se nommait Marguerite Delna. Les cloches montréalaises acclamaient son union en novembre 1674, alors qu'il prenait pour femme Renée Lorion, fille du 3<sup>e</sup> mariage de Mathurin, résident de Pointe-aux-Trembles.<sup>65</sup>

Leur premier-né fut baptisé à Repentigny et les 7 autres à la Pointe-aux-Trembles. C'est que le 31 mars 1679, Jean avait affermé la terre et la résidence des héritiers Bélestre, qui englobait toute la pointe d'en bas de l'île de Montréal. En 1681, il possédait 4 arpents en culture, un bovin et un fusil dont il saura se servir bientôt.<sup>66</sup>

L'on sait que les Cinq-Nations avaient déterré le tomahaw suite aux belligérences franco-anglaises. Dans la période 1689-92, particulièrement, la région connut un enchaînement de raids qui coutèrent la vie à plusieurs coloniaux. Le 2 juillet 1690, avertis de l'arrivée des Iroquois sur la rivière des Prairies, 25 habitants de la Pointe-aux-Trembles se portèrent à la rencontre de l'ennemi sous le commandement de M. de Colombet. Jean Delpué était du groupe, ainsi que Pierre Payet dit Saint-Amour, ancêtre des Payette varennois. La fatale défensive se déroule dans le fort de la coulée Grou, «une lieue plus bas que l'église.»<sup>67</sup> Le combat fut rude. Si 30 Indiens restèrent au champ de bataille, une quinzaine de Canadiens

65. Tanguay, v. 1, p. 177.

66. Notes manuscrites Desrochers.

67. Tanguay, v. 1, p. 469. Ces dernières années, un monument fut élevé en hommage à leur bravoure.

périmrent: 9 tombèrent sur les lieux, dont Jean Delpué dit Parisot; les autres moururent en captivité.

L'année suivante, 9 juillet 1691, Renée Lorion épousait Jean Le Tellier à la Pointe-aux-Trembles.<sup>68</sup> Mais cette mère devait connaître un immense chagrin un mois plus tard, alors que 2 de ses fils, Jean et Nicolas, se noyaient.

Il devait appartenir aux enfants de Jean de s'enraciner à Varennes:

– l'aînée, Jeanne, épousait en janvier 1695 le Breton Jean Quintin, établi dans notre municipalité;

– baptisé en février 1677, François s'unissait à Varennes, en août 1699, à Marie-Catherine Hayet dit Malo, fille de Jean, premier Canadien du nom. Ils mirent au monde 6 enfants, tous baptisés dans notre localité;

– âgée de 29 ans, Catherine se liait, en janvier 1705, à Michel Le Gardeur, fils aîné du sieur Le Gardeur d'Alonceau (Alençon), famille d'origine normande implantée au pays depuis 5 générations<sup>69</sup> et qui fournit nombre de valeureux officiers;

– du cadet, Pierre, nous ne connaissons que la date de naissance.

DESMARES, Charles: ce pionnier naquit non loin de la mer, à Mélamare, en Normandie. Il ne devint pas marin pour autant, mais cordonnier. Ses parents étaient Charles Desmarrès et Marie Hachar.

A Ville-Marie en février 1680, Charles liait sa vie à Marie Lauzon qui avait l'âge moyen des filles du roi, soit 15 ans. Le père de la petite dame était le maître-chaudronnier mont-réalais, Gilles.

L'**utile dénombrement** de 1681 retrouve le jeune ménage à **développer** une ferme dans l'île. Charles y travaillait certes

68. Elle devait contracter un 3<sup>e</sup> mariage à Varennes, le 8 février 1706, avec Jean Tifroi Des Marets.

69. Tanguay, v. 1, p. 369, 370. Ancêtre: René Le Gardeur sieur de Tilly, qui épousa Catherine de Cordée.

depuis quelques années déjà puisqu'il avait réussi à valoriser 8 arpents; il possédait 3 bêtes à cornes et un fusil.

— Leur maisonnée s'égaya de leur premier enfant, Marie, après le recensement, soit en février 1682. A l'âge de 20 ans, la jeune fille épousait, à Varennes, Ignace Bourgeroy, fils du Bouchervillois Pierre;

— Basile, né en avril 1694, ne laissa qu'un acte de baptême. Malgré cette pénurie d'information, il est probablement l'ancêtre des Démarais de Varennes. Il se trouvait également d'autres familles Desmarets et Tifroi Des Marets établies à Repentigny.

Quoi qu'il en soit, Marie Lauzon ne survécut pas longtemps à son fils. Elle recevait les derniers sacrements l'année suivante, soit en mars 1695.<sup>70</sup>

QUINTIN dit Dubois, Jean: l'enfance de Jean se déroula à Saint-Aubin sur mer, en Bretagne. Il était fils de Claude Quintin et de Claudine Lafalune.

Dans la première chapelle varennoise, en janvier 1695, était bénie son union avec Jeanne Delpué, de Pointe-aux-Trembles, fille de Jean, premier du nom.

Le jeune couple demeura à Varennes jusqu'aux environs de 1698 puisque leurs 3 premiers enfants, Marie, Geneviève et Jean-Baptiste, y reçurent le baptême. Jean aménagea ensuite à Repentigny, mais plusieurs membres de sa famille revinrent dans notre municipalité pour y faire souche.<sup>71</sup>

Il y eut une 2<sup>e</sup> lignée de Dubois dont le chef de file avait nom Joseph Dubois dit Saint-Aignan, originaire de la province du Berry. En février 1727, il contractait mariage avec Louise Douault, à Varennes. Ils eurent 5 enfants, dont Joseph, qui se maria 3 fois.<sup>72</sup>

GIRARD, Pierre-Jacques: la ville normande de Bure, sise sur deux collines dominant la Sarthe, vit naître Pierre-Jac-

70. Ibidem, p. 189.

71. Idem, p. 505.

72. Documents manuscrits Desrochers.

ques en 1650. Son père se prénomma René et sa mère s'appela Marie Besnard. Il quitta son coin de pays vers 1665, car le recensement de l'année suivante l'enregistre aux Trois-Rivières.

En juillet 1675, le notaire Thomas Frérot dressait un *bail à ferme* d'un domaine pour 3 ans, conjointement à Pierre-Jacques et à son compagnon Jean Forget qui défrichait déjà les lieux en 1673. L'ancêtre Girard s'y trouvait-il aussi à cette date? Cette ferme était voisine de celle de Pierre Abiron dit Larose.

Le Normand choisissait une épouse à Repentigny vers 1680: Françoise Graciot, fille de Jacques Graciot.<sup>73</sup> Lors du dénombrement de 1681, le jeune couple disposait de 8 arpents en valeur ... et d'un précieux fusil!

— Leur premier-né mourut sitôt sa naissance en 1682 et la jeune femme mit un second enfant au monde l'année suivante: Jacques. Il fut baptisé à la Pointe-aux-Trembles et marié à Varennes, en mars 1710, à Françoise Petit, fille de Louis et petite-fille du patriarche Nicolas. C'est dans la phalange de Jacques que devait naître Marc-Amable. Cinq générations à la suite du pionnier Pierre-Jacques, Amable Girard s'installait dans cette charmante résidence du Petit-Bois qui sut traverser le temps jusqu'à nous. Il s'était uni, à Varennes en janvier 1807, à Josephte Daunais. Au nombre de leurs enfants figurait Marc-Amable, baptisé le 25 mars 1822. Il était destiné aux postes de Premier Ministre du Manitoba, puis de sénateur;

— Marie-Madeleine reçut le baptême à Boucherville en 1686 et lia ses jours à ceux d'Augustin Hébert, fils d'Ignace, à Varennes en novembre 1708;

— le couple eut 2 autres enfants qui décédèrent le jour de leur naissance; le dernier, né le 25 mars 1690, conduisit sa mère à Dieu.

73. Tanguay, v. 1, p. 289 et 280. Jacques Graciot devait périr par la chute d'un arbre en 1693.

Le défricheur varennois convola 6 mois plus tard avec Marguerite-Ursule Bouchard dit d'Orval, cadette d'un chirurgien de Château-Richer.

– La fusion avec la famille Hébert se resserra lorsque leur 3<sup>e</sup> fille, Catherine, s'unit à Joseph, frère d'Augustin. Catherine avait alors 18 ans et la cérémonie eut lieu en avril 1711;

– les 4 garçons qui suivirent ne survécurent pas ou ne laissèrent qu'un baptistaire.

Le patriarche Girard fut sépulturé le 26 juillet 1727, dans notre municipalité. Il y avait œuvré pendant 47 années.

*HAYET dit Malo ou Saint-Malo*, Jean: ce pionnier tenait son surnom de sa ville natale, Saint-Malo, où sa mère, Jeanne Héreau, le mit au monde en 1639. Son père se prénomma Gilles.

Jean était scieur de bois de charpente. Frontenac l'engagea pour choisir et couper les chênes de l'île Sainte-Thérèse qui devaient servir au chantier naval de Québec. C'est ainsi qu'à l'été 1667, il défrichait en même temps que Michel-Sidrac Du Gué, futur seigneur du lieu.

Une décennie plus tard, Robert Cavelier de La Salle contractait avec lui afin de «faire scier tous et chacun des bois de bordage qui seront nécessaires et utiles pour certain vaisseau que le dit sieur La Salle fait construire en l'Isle Sainte-Thérèse.»<sup>74</sup>

Le scieur de long s'installa dans l'île et en décembre 1680, à la Pointe-aux-Trembles, il prenait pour femme Catherine Galbrun, 14 ans, dont la famille était bretonne.

– Le service religieux de l'île était assuré par les prêtres de Pointe-aux-Trembles et Marie-Catherine, l'aînée, y fut baptisée en janvier 1684. Mais en compagnie de François Delpué, fils de Jean, c'est à Varennes qu'elle recevait la bénédiction nuptiale, en août 1699;

74. BRH, 1917, p. 171.

– née en mai 1686, Geneviève acceptait Marc-Antoine Chapelain comme époux en avril 1705. Mais leur vie matrimoniale fut écourtée par le décès du conjoint l'année suivante. Geneviève convola en 1711 avec un second Antoine, dont le patronyme était Troy;

– Jean-Baptiste reçut le baptême en février 1690. Il épousait, dans notre municipalité en novembre 1723, Marie-Madeleine Petit, fille de Louis et petite-fille de Nicolas;

– le dernier baptisé à la Pointe-aux-Trembles en décembre 1691, Louis, s'unissait, 27 ans plus tard, à Marie Emery;

– Jeanne et Joseph furent faits enfants de Dieu à Varennes. La première épousera Claude Martin à l'âge de 20 ans, et le dernier sera sépulture à l'âge de 2 jours.<sup>75</sup>

HEBERT dit Jolicœur, Ignace: peut avant son établissement définitif dans son fief varennois, Michel Messier concédait un domaine à son futur gendre Ignace Hébert. Le notaire Bénigne Basset rédigeait ainsi, de sa belle écriture symétrique, les premières lignes de l'acte: «Michel Messier Sieur de Saint-Michel, Seigneur du Cap de Saint Michel en la Nouvelle France, avons donné et concédé, donnons et concédons à Ignace Hébert la quantité de soizante arpents de terre en notre seigneurie, à prendre et commencer trois arpents de large proche le bord des grandes eaux et grande Rivière et fleuve St. Laurent sur vingt arpents de long, tirant à est sud-est, tenant d'un côté à la concession de Leger Hébert son père, et d'autre à celle de Robert Cavalier et ses enfants, pour débits soizante arpents de terre jouir et disposer par ledit Ignace Hébert, ses successeurs et ayant cause en pleine propriété aux charges clauses et conditions suivantes et non autrement, c'est à savoir de travailler incessamment sur lesdites terres et les mettre en culture, y tenir feu et lieu dans l'année du jour du présent contrat».<sup>76</sup> Le censitaire s'engageait alors à payer annuellement 12 deniers tournois et 3 chapons de rentes.

75. Tanguay, v. 1, p. 300.

76. Concession par M. de Saint-Michel à Ignace Hébert, le 3 février 1677. Document de Martigny.

Le jeune homme avait alors 25 ans. Son père, le Normand Jean-Augustin, avait fait partie de la première recrue de Maisonneuve et fut l'un des pionniers-fondateurs de Ville-Marie. Le 18 mai 1642, il assistait avec ses compagnons à la première messe célébrée par le père Vincent. Sur cette obélisque de la Place Royale, entre les rues des Commissaires et Saint-Paul, sont gravés les noms des premiers Montréalais: non loin de ceux de Jeanne Mance et de Nicolas Godé (père de l'épouse de Jacques Le Moyne de Sainte-Marie), est buriné celui de Jean-Augustin Hébert.

L'ancêtre eut 3 filles et 2 fils. Ces garçons, Ignace et Léger, prirent racine à Varennes. C'est donc de chez-nous que rayonna la descendance Hébert de la région.

Le seigneur du Cap Saint-Michel acceptait de donner sa 2<sup>e</sup> fille, Jeanne, en mariage à Ignace en janvier 1679. Les époux eurent une vie conjugale de 20 ans au cours desquels naquirent 10 enfants.

— Augustin, baptisé en 1686, et Joseph né l'année suivante, s'unissaient aux demi-sœurs Madeleine et Marguerite Girard, issues des deux mariages de l'ancêtre varennois Pierre-Jacques;<sup>77</sup>

— baptisée en juillet 1690, Marguerite épousait Nicolas, fils de Nicolas Choquet dit Champagne.

La jeune fille s'était ainsi unie au frère de sa seconde mère, puisqu'Ignace avait convolé, en mai 1700, avec Thérèse Choquet. De ce nouveau mariage naquirent 6 enfants:

— Anne, née en juin 1701, devenait Madame Jean Charbonneau en novembre 1717. Son époux était fils de Jean et petit-fils d'Olivier;

— baptisé *le 11 juin 1723* en janvier 1704, Augustin prenait pour femme, à l'âge de 19 ans, Marie Monjeau, fille de Jean-Baptiste, agriculteur du Cap Saint-Michel. *Hébert grand*

77. Tanguay, v. 1, p. 302.

Le recensement de 1681 mentionnait qu'Ignace avait en sa possession une arme à feu, et que son exploitation comptait 2 laitières et 6 arpents en valeur.

Son frère Léger fondait à 32 ans un foyer avec Marguerite, dont le père, Michel Gamelin dit Lafontaine, était maître-chirurgien de Montréal. De leur famille de 11 enfants, outre Marie qui fit souche à Varennes, peu d'information ne nous est léguée des autres.

Il advenait parfois à Léger de fréquenter le cabaret huppé de la Folleville, à Montréal, où s'assemblaient de notables gentilhommes: Daniel de Greysolon Duluth, Le Gardeur de Repentigny, Boucherville de Grosbois (fils), etc. Or voilà qu'Anne Lamarque, épouse dudit Folleville et tenancière de l'hôtellerie, doit comparaître devant les tribunaux: comme les hommes sont à ses pieds, on l'accuse de sorcellerie... La cour convoque des témoins le 20 juin 1682 et Léger Hébert est appelé en même temps que Louis Cavalier. Ils affirment qu'ils «*auraient veu un livre de magie entre les mains de Lad. Folleville.*»<sup>78</sup> C'était, en fait, un manuel sur la pharmacopée d'herbages!

JODOUIN, Claude: ce charpentier voyagea beaucoup mais il peut sans déroger prendre place au nombre de nos chefs de file puisque de son séjour à Varennes découle la descendance la plus nombreuse, soit quelques 42 familles.

Claude descendit à Québec en 1683. Le jeune Poitevin était âgé de 27 ans. Ses parents avaient noms Barnabé Jodouin et Michelle Duplez. A Montréal, 3 ans plus tard, il s'unissait à la Parisienne Anne Thomas, 20 ans. L'épouse du pionnier ne manquait pas de charme. Alors qu'il était retenu au loin, 6 mois après son mariage, le major La Fredière, capitaine et neveu du marquis de Salières, courtisa la jeune femme. Dans un accès de désespoir, relate l'abbé Faillon, il s'enrôla dans une expédition contre les Iroquois. Mais le major fut rappelé

78. *La sorcellerie...*, R.-L. Séguin, p. 68.



dans la Mère-Patrie et tout rentra dans l'ordre au retour de Claude. Les conjoints eurent une progéniture qui énumère une dizaine de noms.

– Claude, l'aîné baptisé en janvier 1667, se maria 3 fois dans la région de Québec;

– la 3<sup>e</sup>, Marie-Rose, reçut le baptême à Sorel en janvier 1671, ce qui dénote les pérégrinations de son père. Elle devait cependant se marier à Boucherville en septembre 1688, à Michel Jeanmoneau;

– Madeleine, 6<sup>e</sup> enfant, était baptisée à Boucherville en septembre 1678 et y était également sépulturée 2 ans plus tard. Après avoir vécu à la Pointe-aux-Trembles, Claude Jodouin s'était fixé dans notre patelin en 1676;<sup>79</sup>

– également baptisé à Boucherville en mai 1682, Jacques devait épouser Marie Reguindeau, fille du Bouchervillois Joachim et veuve de Nicolas Petit (fils du patriarche Nicolas Petit dit Laprée). Le mariage fut célébré à Varennes en novembre 1709;

– Louise, enfant posthume, vit le jour le 4 juin 1687 et se lia à Gabriel Testard de l'île Jésus.<sup>80</sup>

Hélas, Claude Jodouin devait périr tristement. En 1686, il était employé à une tannerie sur les bords de la rivière Saint-Pierre. Il fut accidentellement tué, le 16 octobre, par un ouvrier, Nicolas Martin dit Jolicœur. Ignorant que son compagnon était au bois, ce dernier imagina qu'un ours venait vers lui et déchargea son arme dans la direction du froissement de branches.<sup>81</sup>

*JOFFRION dit Saint-Jean*, Jean: les Geoffrion s'implantèrent à Varennes juste avant le 18<sup>e</sup> siècle puisque Jean y contractait un premier mariage en avril 1698 avec Catherine, fille de Jacques Milot dit Laval, de Montréal; elle était veuve de Jacques Mongeau.

79. Conférence du père Julien Déziel, président de la Société Généalogique Canadienne-Française, 9 mars 1971.

80. Tanguay, p. 323.

81. Document judiciaire du 27 novembre 1686, publié dans *Cahiers des Dix*, No. 1, p. 145.

L'ancêtre varennois était fils de Pierre Joffrion et de Marie Briau de Montréal, arrivés au pays en 1665. L'année de son union, il avait 27 ans. Catherine fut cependant inhumée à Varennes en octobre 1708, 7 mois après la naissance de leur 5<sup>e</sup> enfant.<sup>82</sup>

– Marie-Marguerite, 2<sup>e</sup> de la famille, fut faite enfant de Dieu à Varennes en 1701 et s'y mariait à 20 ans, à Pierre Masson, troisième génération au pays et dont le père avait habité Sainte-Anne de la Pérade;

– né en septembre 1703, Jean-Baptiste épousait Marie Grandpierre. Ils eurent un fils: Gabriel;<sup>83</sup>

– et Joseph, baptisé en mars 1708, s'unissait à Marie-Anne Laroque en avril 1728.<sup>83</sup>

Jean convolait dans notre municipalité un an après le décès de Catherine. Il épousait Marie-Charlotte Le François, 32 ans, fille de Pierre Lefrançois de La Rochelle, installé à Québec. Leurs 3 bambins moururent en bas âge.

Le recensement de 1681 note à Varennes la présence du frère aîné de Jean, André Joffrion, alors âgé de 9 ans. Il se trouvait probablement à l'emploi sur une ferme. Les archives ne renferment jusqu'à date aucune confirmation de sa fixation chez-nous.

LANGLOIS, Jean et André: les frères Langlois s'installèrent à la même époque sur le sol varennois et, à courte distance, épousèrent les deux sœurs. Ils étaient fils d'Honoré Langlois dit Lachapelle, chapelier parisien qui résida d'abord à Ville-Marie, puis à la Pointe-aux-Trembles.

Jean était le 5<sup>e</sup> de la famille. Son baptistaire fut dressé à Montréal en juin 1672. Il épousait, à Varennes en novembre 1698, Jeanne, fille de Mathurin Gautier dit Landreville, fermier de l'île Sainte-Thérèse.

André Langlois naissait en juillet 1675. Il se liait d'abord,

82. Tanguay, v. 1, p. 323.

83. Documents manuscrits Desrochers.

en novembre 1701, à Françoise Bissonet, fille de Jacques; puis à sa belle-sœur Marguerite Gautier, en janvier 1708.

Les frères Langlois furent prolifiques: Jean eut 11 enfants et André, 13 de ses deux mariages.<sup>84</sup> Les familles Langlois de Varennes se chiffrent actuellement à une vingtaine.

*LE BRODEUR dit Lamay et dit De La Vigne*, Jean: le seul Brodeur à traverser dès les prémices de la colonie fut ce pionnier. Il vit le jour en Vendée, en 1653, de Jean Le Brodeur et de Françoise Frogent.

Il mit pied au pays avant 1672 et à la fin de janvier 1679, la cloche de l'église bouchervilloise battait à toute volée pour annoncer une double union. Le seigneur du Cap Saint-Michel conduisait au mariage 2 de ses filles: Jeanne (18 ans) en sortait au bras d'Ignace Hébert et Marie-Anne (14 ans), à celui de Jean Le Brodeur.

Ce défricheur varennois eut une splendide famille: outre les 2 petiots morts à leur naissance, Jean et Marie-Anne virent leur demeure s'enrichir de 15 jeunes dont la majorité s'implantèrent à Varennes.<sup>85</sup>

*L'HUISSIER*, Jacques: né dans la paroisse Saint-Eustache de Paris en 1646 de Jacques Lussyer et de Marguerite Darmine, Jacques tenait à ses origines: parvenu à Québec, il s'unissait à une Parisienne de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Charlotte De La Marche, en septembre 1667.

Le jeune couple s'établit à Varennes. Mais, hélas, 16 mois après son arrivée, celle qui mit au monde la première Varennoise de naissance<sup>86</sup> décédait des suites de l'accouchement. Charlotte De La Marche fut inhumée à Boucherville en février 1671. Son acte de décès, signé par le missionnaire Pierre de Caumont, mentionne: «*morte en sa maison dans la communion de l'Eglise catholique. Son corps a été enterré sans être assisté et aidé d'aucun sacrement faute de prêtre*».<sup>87</sup> Marie, l'enfant, survécut. Elle devait épouser Paul Laporte en 1688, mais décéda elle-même d'accidents purpéraux en 1695.

84. Tanguay, v. 1, p. 345; v. 5, p. 136 et 137.

85. Tanguay, v. 1, p. 91.

86. En janvier 1671, André Dumets et Marie Chedville faisaient baptiser leur nouveau-né au manoir de Varennes. Mais la famille Dumets devait quitter la seigneurie peu après. — Mennie-de Varennes, p. 13.

Jacques L'Huissier reprit la voie d'eau vers Québec, en quête d'une autre Parisienne. Après 6 mois de veuvage, en octobre 1671, il épousait Catherine Clérice, 18 ans, née à Saint-Sulpice de Paris.<sup>88</sup>

Le pionnier avait à cœur de bien exploiter sa ferme. Il travaillait en collaboration puisqu'un contrat signé à la mi-mai 1672 témoigne d'un échange entre lui et Pierre Chaperon. L'Huissier s'engageait, pour un mois, «à faire ce que le dit Chaperon a de besoins à fair pour le bleid d'Inde» à condition que ce dernier «donne quatre journées de charrue sur sa terre en haut.»<sup>89</sup>

Et pendant ces années de labeur, sa famille se multiplia jusqu'au nombre 13.

– Né en octobre 1673, Christophe fit souche à Varennes, épousant Catherine Gaultier en novembre 1696. Elle était fille de Jean Gaultier, établi à Varennes;<sup>90</sup>

– Marie-Madeleine fut baptisée en septembre 1681 et mariée, 18 ans plus tard, à Michel Petit, fils de Nicolas Petit dit Laprée, ancêtre du nom;

– Jacques, 6<sup>e</sup> enfant, baptisé en septembre 1678, donnait son nom à Marie Sénécal, fille de Nicolas et petite-fille d'Adrien, premier Varennois arborant ce patronyme, en juillet 1702;

– Louise s'unissait, à l'âge de 15 ans, à Jean Bousquet, fils de Jean qui implanta la lignée chez-nous. Le mariage eut lieu en 1704.<sup>91</sup>

En 1681, Jacques L'Huissier possédait un cheptel de 5 bêtes à cornes et avait défriché 9 arpents. Mais ce valeureux bâtisseur ne dormit pas dans le territoire qu'il avait contribué à mettre en valeur. Il se noya et son corps fut repêché à Sorel où il fut inhumé, le 12 juin 1713. Ses biens furent vendus à l'encan et partagés entre les membres de sa famille le 18 mars.

87. Documents Desrochers.

88. *Mémoires de la Société généalogique Canadienne-Française*, Vol. XXII, No. 2, avril-mai-juin 1971. Article de R. Raymond, *La famille Lussier*, p. 112.

89. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 260.

PAYET dit Saint-Amour, Pierre: c'est de Florence en Gascogne qu'émigra Pierre. Il était issu de Marie Martin et de Pierre Payet.

En novembre 1671, à Montréal, il épousait Louise Tessier, fille d'Urbain, premier du nom et résident de Ville-Marie. Pierre s'établit à son tour dans la pointe de l'île de Montréal où, dit-on, il fut «employé du grand Beauchamp».

Le ménage Payet eut 12 enfants. Quelques-uns s'implantèrent sur notre territoire et furent la source des Varennois de ce nom.<sup>92</sup>

Ancien caporal de M. de la Mothe, Pierre Payet participa à l'opération défensive du 2 juillet 1690, à la coulée Grou de la Pointe-aux-Trembles. Capturé au cours du combat, il fut amené en Iroquoisie et on le crut mort; son fils Claude, qui naquit en janvier suivant, fut déclaré enfant posthume. Mais le père Millet, qui se trouvait chez les Onneyouts où Pierre était retenu, fut témoin d'un échange dans lequel le pionnier était inclus, en 1691. Le père de Claude était revenu à la Pointe-aux-Trembles à l'été 1693.<sup>93</sup>

Il reste peu de Payette dans Varennes. Mais ces familles furent jadis un apport pour notre municipalité. Plusieurs concitoyens se rappelleront la lignée d'experts voituriers de ce nom qui œuvrèrent dans cette spécialité depuis le début du siècle, et dont M. Oscar Payette fut le dernier. Il excellait dans la fabrication des sainte-catherine auxquelles il savait donner une fine élégance et qu'il signait de son nom.

PELLETIER, Pierre: ce défricheur fut également de ceux qui s'installèrent à la Pointe-aux-Trembles et dont la descendance traversa dans notre localité.

Il naquit en 1634 et fut sépulturé à l'âge de 60 ans, à la Pointe-aux-Trembles. Son épouse, Françoise Richard, lui survécut jusqu'en mai 1706.

90. Outre René Gaultier de Varennes, titulaire du fief, il s'y implanta 2 familles du même nom: Mathurin Gautier dit Landreville, arrivé à l'île en 1674; et Jean Gautier, installé à Varennes en 1680.

91. Tanguay, v. 1, p. 400.

92. Ibidem, v. 1, p. 469.

Leur fils Pierre s'unit à Marie Hayet, à Varennes, et y implanta le nom. Noël, fils de Pierre l'imita et vit plusieurs des siens en faire autant.<sup>94</sup>

PETIT, Louis: deuxième des 11 enfants de Nicolas Le Petit dit Laprée, venu de l'Aulnis et ayant épousé, à Trois-Rivières en 1656, Marie Pomponnelle. Pierre Boucher avait signé au mariage de Nicolas. Cet ancêtre vécut à Trois-Rivières au moins jusqu'en 1671. Le seigneur de Varennes signait un contrat lui concédant 60 arpents, en 1685. Louis aménagea donc dans notre municipalité où son épouse fut enterrée en novembre 1700. La plupart de ses enfants perpétuèrent son nom à l'ombre du clocher varennois.<sup>95</sup>

Louis vit le jour aux Trois-Rivières en août 1658. Il choisit pour compagne Marie-Madeleine Charles, dont la famille résidait dans le fief du Tremblay. Le 15 avril 1683, le notaire Michel Moreau, entouré de la parenté, préparait leur convention matrimoniale: «furent présents en leur personne Louis Petit pour et en son nom fils d'honnêtes personnes de Nicolas Petit dit Lapré habitants de la seigneurie du dit Varennes et de Marie Pomponnelle ses père et mère assistés d'icelui et de Paul Nicolas et Michel Petit et de Jean Gaultier» (époux de l'ainée Jeanne); et plus loin: «ont promis l'un a l'autre de se prendre par nom et loi de mariage en face de notre mère sainte église (...) le plus tôt que faire se pourra».<sup>96</sup> Les fiancés devaient s'épouser en janvier 1686, à Boucherville. Ils eurent 7 enfants. La plupart de ceux qui fondèrent un foyer demeurèrent à Varennes. Marie-Madeleine Charles reçut les derniers offices en février 1709; Louis Petit convola l'année suivante avec une veuve, Michelle Chartier, mais son union demeura stérile.

Paul, 6<sup>e</sup> enfant de l'ancêtre Nicolas, s'implanta également chez-nous en épousant d'abord Louise Bissonnet dont il eut 14 enfants; puis, Marguerite Gamelin, veuve de Léger Hébert.

93. *Pourquoi donc ne pas élever...*, E.-Z. Massicotte; Drouin, p. 1526.

94. Tanguay, v. 6, p. 277.

95. *Ibidem*, v. 1, p. 477.

96. Copie de l'acte dans les archives de Varennes.

Paul était *dit Lalumière*, et ce qualificatif devint le nom familial d'une ramification de Petit.

Nicolas, 7<sup>e</sup> enfant, en fit autant en donnant son nom à Marguerite Reguindeau (nom qui se transforma en Riendeau). Il portait l'appellatif de Beauchemin lequel, par la suite, devint le patronyme d'une branche. La maisonnée de Nicolas comptait 8 enfants.

Michel, 9<sup>e</sup> enfant, épousa Madeleine Lussier. Sa famille laissa peu de documents.

Marie-Gertrude s'unit à Nicolas Sénécal, fils du patriarche Adrien; et sa sœur Marie-Françoise, cadette de la famille, se maria à Léonard Laleu.

Voilà donc une famille varennoise qui s'enracina profondément dès la transplantation! Le nom Beauchemin identifie actuellement environ 38 familles de notre municipalité.

**PREVOST, René:** ce pionnier était Normand. En 1686, il épousa Anne Daudelin, fille de Nicolas, premier du nom et habitant Château-Richer.

René Prévost vécut quelques années à Batiscan et décida de s'installer à Varennes peu avant 1690.

– De ses 10 enfants, Pierre, âgé de 25 ans, s'unit à Marie-Anne Chaudillon à Varennes en avril 1712;

– François, baptisé en 1694 dans la chapelle varennoise, prenait pour épouse Marguerite Bourdon à Boucherville, en 1716;

– René, le cadet né en 1706, se liait, dans notre municipalité, avec Marie-Marguerite Brunelle.<sup>97</sup>

Toutes ses filles se marièrent à Varennes. La filiation des Provost compte aujourd'hui parmi les plus nombreuses de notre municipalité, dénombant approximativement 32 familles.

**ROBERT, Michel:** il y eut de nombreuses sources de Robert.

97. Tanguay, v. 1, p. 500; document Desrochers.

Celui qui fixa ce nom à Varennes était le frère du Bouchervillois Louis Robert dit Lafontaine.

Michel, l'aîné, et Louis étaient fils de Philippe et auraient vécu leurs jeunes années à La Rochelle où «*au début du dix-septième siècle, vivaient une cinquantaine de familles portant le nom de Robert.*»<sup>98</sup>

Louis aurait traversé avec la recrue de Pierre Boucher, en 1661, alors que le gouverneur des Trois-Rivières revenait de Versailles, après son plaidoyer au jeune Louis XIV. Louis aurait été soldat et artisan. Lors de son mariage avec Marie Bourgery, aux Trois-Rivières en novembre 1666, Pierre Boucher signa comme témoin. Et après l'union de René Gaultier de Varennes et de Marie Boucher, lorsque Pierre s'installa aux Isles Percées, Louis le suivit. Sa famille compta 10 noms.

Son frère Michel traversa fort probablement plus tard. Au recensement de 1681, il a pris ferme à Varennes où il habite avec sa nouvelle épouse, Marie-Madeleine Hayot. Le mariage avait eu lieu à Sorel, en juillet. L'adolescente de 15 ans était fille de Jean et petite-fille de Thomas, l'un des plus anciens Canadiens qui contractait mariage à Beauport en 1637.

La liste des enfants de Michel échappe à nos recherches. Son épouse, devenue veuve, devait convoler avec Jacques L'Archevêque dit Lapromenade qui résida à Sainte-Foy.

SENECAL, Adrien: dans Rouen la prestigieuse, sise en Normandie, Adrien occupait le métier de tailleur. A 34 ans, il opta pour l'aventure coloniale et fit voile avec son épouse Guillemette Rolleville.

Leur fils unique, Nicolas, recevait le baptême en 1654, un an après leur débarquement.

Devenu veuf, le Rouennais s'unissait, vers 1670, à Jeanne Lecompte, fille d'un meunier de Lachine. René Gaultier leur concédait, 5 ans plus tard, une terre de 2 arpents de front par 30 de profondeur. Mais Nicolas résidait dans notre muni-

98. Les Robert, article de Allo Police, 12 janvier 1958. La ville natale de Philippe Robert semble cependant avoir été Amiens, en Picardie.



cipalité depuis déjà quelques années. C'est là que le retrouvant les recenseurs de 1681. Le noyau familial compte Henry, 11 ans; Etienne, 9 ans; et Adrien, 7 ans. Le pionnier a l'avantage de posséder un fusil. Il a mis 6 arpents en valeur.

Mais l'ancêtre des Sénécal devait terminer ses jours à Boucherville, où il est sépulturé en août 1688.

— Nicolas fit souche à Varennes. Il demandait la main de Marie-Gertrude, fille de Nicolas Petit dit Laprée, en novembre 1683. Leur famille additionna 11 membres, dont la plupart restèrent dans notre municipalité;

— Etienne s'installa aussi chez-nous. Son épouse fut Pétronille Milot dit Laval, de Montréal;

— Adrien, baptisé en mai 1674 aux Trois-Rivières, fut sépulturé à Varennes en 1736. Il avait épousé Louise Bareau de Laprairie. Il assista à l'assemblée Collet de 1721.<sup>99</sup>

## LES AUTRES OUVRIERS DE LA PREMIÈRE HEURE

Outre les titulaires des fiefs et les premiers 24 bâtisseurs qui persévérèrent dans l'érection de ce qui constitue aujourd'hui notre municipalité, d'autres défricheurs battirent des sentiers, ouvrirent des éclaircies et semèrent les premiers jardins. Pour divers motifs, ils partirent ensuite sous d'autres cieux. Nous voulons, en témoignage de reconnaissance, rappeler ceux qui nous sont connus.

D'abord, la caste des célibataires, qui laissa généralement peu d'empreintes:

— dans le fief de Varennes œuvrait, en 1681, *François Hau-pin (Aupin) dit Picard* qui était, à juste titre, Picard! Il s'était d'abord installé à Boucherville en 1673;

99. Ibidem, p. 546; document Desrochers.

– le notaire Thomas Frérot paraphait, le 18 juillet 1675, un bail à ferme d'une terre pour 3 ans, conjointement à Pierre-Jacques Girard et à Jean Forget. Ce dernier avait 42 ans en 1681;

– Jacques d'O (Daoust) s'était bâti dans le fief de la Trinité avant 1676; à cette date, il avait déjà 5 arpents en valeur.<sup>100</sup> En '81, Jacques avait 38 ans;

– le jeune Pierre Charron, fils de Pierre et de Catherine Pilet de Boucherville était justifié d'être célibataire puisqu'il n'avait que 11 ans en '81! Sans doute était-il à l'emploi d'un fermier;

– Jérôme Limousin, 22 ans, exploitait une ferme dans l'île, au recensement de 1681. Il en avait défriché 6 arpents;

– André Trajot, 25 ans, était venu de l'Aulnis. Il avait 3 arpents en valeur, à la même date. Mais il devait être inhumé à la Pointe-aux-Trembles, 3 ans plus tard;

– Jean Bonnet et Louis La Tonne avaient 56 ans, en cette année;

– il s'y trouvait aussi Nicolas Mançon;

– Marin du Reau avait 30 ans;

– Jean Déperteau, domestique du seigneur Du Gué.

Plusieurs familles s'installèrent pour des périodes diverses et leur apport n'est certes pas négligeable:

– C'est en ces termes chaleureux que Michel Messier octroyait un domaine à Robert Cavelier, le 12 juillet 1678: «Michel Messier sieur de Saint-Michel, Seigneur du Cap de Saint-Michel, assis sur la grande rivière et fleuve St. Laurent et lieutenant de la milice de Montréal, considérant que Robert Le Cavelier a commencé à découvrir le premier les terres que nous lui avons ci-devant accordées dans notre seigneurie dudit Cap avec un très grand soin et vigilance, de ses peines et de ses grands travaux desquels il n'avait

100. Aveu de dénombrement de Jacques Le Moyne, 1676. Document de Martigny.



— Lorsque le Saint-Nicolas jeta l'ancre devant Québec, en 1653, portant la Grande Recrue, Maurice Averty dit Léger en descendit. Il avait 15 ans et était fils de Léger Averty, Angevin. Il se débrouilla sans peine, se faisant tour à tour scieur de long, puis soldat. Vers 1666, il était pensionnaire chez Michel Messier, à Montréal. Il pratiqua plusieurs transactions immobilières. Il recevait une lettre de son père en 1670, lui demandant de passer en France recevoir l'héritage de sa mère.<sup>103</sup> Puis on le retrouve au Cap-Saint-Michel en 1676, cultivant une terre de 10 arpents située entre celles de Jean-Baptiste Le Moyne de Martigny et de Jacques Messier. Le pionnier décida de prendre femme, à l'âge de 47 ans. Le contrat matrimonial fut dressé par Moreau, au fief Messier, et Jacques Le Moyne, Michel Messier, Ignace Hébert et Etienne Gentes acceptaient d'être témoins. L'épousée, une jeune fille de 14 ans, se nommait Marie Cherlot dit Desmoulins. Cette jeune femme devait cependant mourir 3 ans plus tard, laissant 2 filles. Peu après, Averty avait un autre héritage en vue: son cousin de Laprairie était décédé sans hoirs et avait fait don de ses biens à Jean Gaillaud dit Baron. Sans plus attendre, Maurice attaqua la donation, passa en France en 1692 recueillir les pièces justificatives et obtint gain de cause. Mais ce pécule fit déroger le pionnier. Il passa ses jours à boire chez un tavernier de Québec. Ses intérêts, qui étaient aussi ceux de ses filles, furent confiés à un curateur, Alexis de Fleury d'Eschambault. C'est ainsi qu'Ignace Hébert afferma le domaine d'Averty. Ce dernier mourut à l'île d'Orléans en mars 1724. Le prêtre qui signa l'acte de décès note: «après avoir reçu le saint viatique et l'extrême-onction, âgé d'environ cent-douze ans».<sup>104</sup> Serait-ce les spiritueux qui l'avaient fané à ce point? Maurice Averty dit Léger en avait 84!

— Pierre Abiron (Averon et Aberou) dit Larose et dit d'Esperne vit le jour au Languedoc en 1633. Avant 1673, il s'était établi dans la seigneurie de Varennes entre la terre de Jacques

103. *La Grande Recrue de 1653*, Roland Auger, p. 42.

104. Document Desrochers.

Bisonet et celle de Pierre-Jacques Girard et Jean Forget. Ce dernier, d'ailleurs, sera témoin à son mariage à la Pointe-aux-Trembles, en 1675, en même temps que J.-B. Le Gardeur sieur de Repentigny et Nicolas Le Bossu. Pierre épousait alors Marie-Anne Despernay. Le pionnier travailla sans relâche puisqu'au recensement de 1681, il a su défricher 11 arpents; son cheptel compte 6 bêtes à cornes. Ce pionnier mourut à Varennes avant même l'ouverture de la paroisse, en 1687. Sa veuve convola avec Denis Charpentier dit Sans Façon. La famille d'Abiron dit Larose se composa d'un fils qui mourut à 31 ans, célibataire; et de 2 filles qui se marièrent à Varennes.<sup>105</sup>

— *Henry Catin*, Champenois, avait 28 ans en 1681. Il avait épousé Jeanne Brossard et exploitait une ferme dans l'île dont il avait 2 arpents en valeur. Il eut 9 enfants, dont la plupart furent baptisés à Montréal et s'y marièrent. L'une de ses filles, Marie-Thérèse, née dans l'île en octobre 1686, devenait à l'âge de 18 ans «*filles de chambre de Madame la gouvernante-générale de ce pays*»,<sup>106</sup> c'est-à-dire de la marquise de Vaudreuil. Devenue veuve de Simon Réaume, bourgeois de Montréal, Marie-Thérèse convola en 1734 avec Charles Ruelle d'Auteuil, sieur de Monceaux et entra ainsi dans la noblesse. Henry Catin se trouvait à Montréal en 1707 et y exerçait le métier de boucher. Il eut alors maille à partir avec Guillaume de Lorimier de La Rivière, duquel il fut dit qu'il était «*attaché au vin mais bon officier*».<sup>107</sup> Le capitaine l'accusait de diffamation à l'endroit du gouverneur Philippe de Rigaud de Vaudreuil et le frappa même avec le plat de son épée. Il semble que de Lorimier fut lourdement pénalisé.

— *Mathurin Gautier dit Landreville*, né en 1643, s'était marié à Québec où il demeurait, en 1671. Sa femme se nommait Nicole Philippeau. Il habita ensuite à Ville-Marie, puis à l'île Sainte-Thérèse vers 1674. Le couple eut 17 enfants dont 3 seulement moururent en bas âge.

105. Ibidem.

106. Idem.

107. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2, p. 465.

– Jean Gautier, né en 1646 de Gabriel Gautier et de Jeanne Chardavouenne, de la Saintonge. Ayant épousé Jeanne Petit dit Laprée, fille de Nicolas, aux Trois-Rivières en novembre 1671, il aménagea en la censive de René Gaultier de Varennes en 1680.<sup>108</sup> Le frère de Jeanne, Louis né en 1658, les rejoignit peu avant le recensement puisqu'il avait alors un arpent en valeur. Leur père signa à son tour un contrat de concession en 1685. La famille de Jean Gautier dénombra 14 enfants, dont 9 filles dont la plupart prirent époux à Varennes. De ses fils, Jean s'unit à Angélique Gentès, dans notre municipalité, en 1704.

– Etienne Gentès (Gentaise), 30 ans en 1681, était originaire de Normandie. Il épousa Catherine Messier, fille du seigneur du Cap Saint-Michel, en août 1678. Ils eurent une fille, Marie, selon l'état des recherches actuelles.

– Nicolas Rageneuve était domestique du seigneur Michel-Sidrac Du Gué. En novembre 1681, à l'âge de 34 ans, il s'unissait à Jacqueline Lagrange, veuve de Laurent Glory. Le poitevin fut sépulturé en janvier 1688.<sup>109</sup>

– Louis Truchon dit l'Eveillè, censitaire du sieur Du Gué, vit le jour en Bretagne. Il possédait, en 1681, outre un fusil, 4 bêtes à cornes et 9 arpents défrichés. Il s'unira à Marie, fille de Jean Beauchamp de la Pointe-aux-Trembles, en 1687, qui lui donnera 8 enfants.

– Le maçon Mathurin Masta (Marsta) avait 30 ans en 1681. Ce Poitevin se maria à Catherine Eloy, venue de Brie. Mathurin devait être sépulturé en mai 1688. Leur union avait engendré 7 enfants. Antoine, cependant, se noya à l'île Sainte-Thérèse à l'âge de 10 ans. Et Pierre, né en 1672, prit part au combat de la coulée Grou, en juillet 1690; il y laissa la vie.<sup>110</sup>

– Un autre Poitevin, Léonard de Montreau (Montreuil) dit Francœur, avait affermé dans le fief de Varennes. Né en 1646,

108. Document Desrochers.

109. Tanguay, v. 1, p. 509.

110. Tanguay, v. 1, p. 420; *Pourquoi ne pas élever...*, E.-Z. Massicotte.

il avait épousé Marguerite le Vaigneur, Normande, âgée de 30 ans en 1681. Ils n'eurent qu'une fille, Barbe, née en 1669.

– Joseph Jouet résidait aux frontières des fiefs de Varennes et de la Trinité. Ce Vendéen naquit vers 1655 et unit sa destinée, en novembre 1694, à celle de Marie Voyne, fille de Jacques. Probablement fort superstitieux, il inventa une histoire de sorcellerie en relation avec la perte des moutons de M. de La Jemmeraye; ce qui tourna à ses dépens. Joseph Jouet fut inhumé à Varennes, en juin 1713.<sup>111</sup>

– Se trouvaient aussi, à Varennes, Nicolas Le Bossu dit le Prime, 46 ans en 1681, et son épouse Louise André, 52 ans; et Gilles Mignolet et sa femme, âgée de 35 ans.

Notre municipalité eut des représentants des professions libérales dès le début:

– Jean-Baptiste Fleuricourt, notaire royal, avait été baptisé en 1645. Au recensement de 1681, ce professionnel avait défriché 5 arpents de la terre varennoise. Il épousa Louise Sommillard avant 1693. Il est fort possible qu'il habita par la suite à la Pointe-aux-Trembles.<sup>112</sup>

– Le premier médecin-chirurgien de Varennes se nommait Nicolas Colson. Il avait d'abord été huissier du Conseil de Québec.<sup>113</sup> Lorsqu'Etienne Bouchard, médecin parisien retenu par Maisonneuve, inventa une sorte d'assurance (prime annuelle: 100 sous) avec laquelle les malades assurés pouvaient être traités sans frais, il vit ses affaires fleurir et demanda les services d'autres Esculapes. Nicolas Colson travailla pour lui du 15 novembre 1660 aux environs du 26 juillet 1664, alors qu'il était à l'emploi de Jean Madry. Ce dernier s'avérait, dit-on, bon chirurgien, mais têtu et violent. Colson désira-t-il alors pratiquer à son compte? Le dénombrement de 1681 le déniche à Varennes.<sup>114</sup>

Ainsi vécurent ces hommes d'un monde nouveau à bu-riner, le façonnant de leur sueur et de leur sang, de leur

111. *La sorcellerie...*, E.-L. Séguin, p. 111.

112. Tanguay, v. 1, p. 233.

113. Document Desrochers.

114. *Dictionnaire biographique du Canada*, v. 2, p. 112.

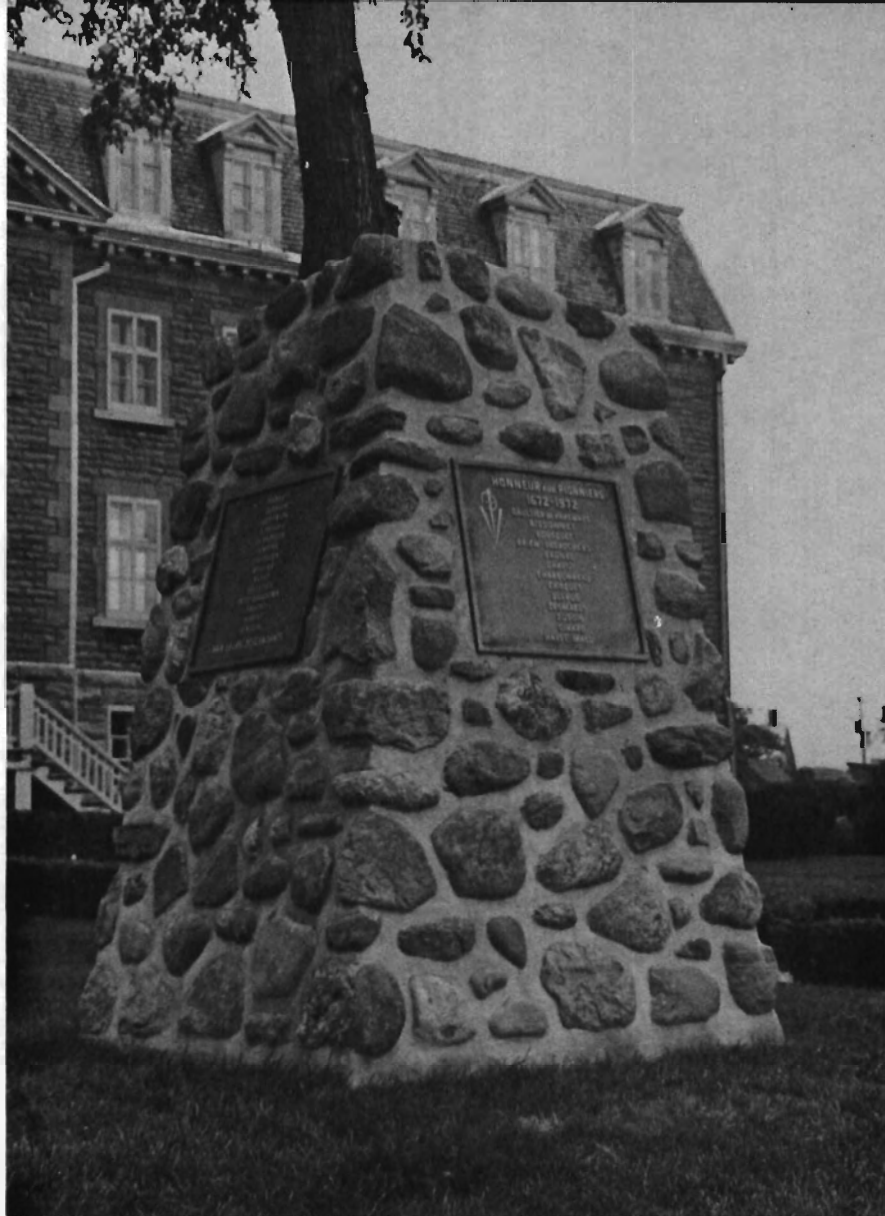
courage et, parfois aussi, de leur désespérance; le façonnant, en somme, avec leur humanité. Et c'est pour ça que leurs noms nous sont chers.

Le poète dira que c'est dans l'arbre généalogique que l'oiseau chante le mieux. Et le philosophe expliquera: «*Notre nom propre, (...) c'est nous-mêmes (...). Quelques syllabes insignifiantes, ou dont le sens ne s'applique en aucun rapport à l'homme qu'elles désignent, suffisent néanmoins pour réveiller inévitablement le souvenir de cet homme, celui de son aspect physique, de son caractère moral*».<sup>115</sup>

---

115. Tanguay, v. 1, p. XIX. Essai historique et philosophique sur les noms propres, par M. Salvete.





*Conception du monument: A. Albert Dalpé. Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.*  
**HONNEUR AUX PIONNIERS!** Leurs noms sont inscrits dans le bronze. Leurs descendants et toute la population leur rendent hommage, parce qu'ils sont devenus la pierre d'angle de notre société varennoise.

1. The first part of the document is a letter from the author to the editor, dated 10/10/1961. The letter discusses the author's interest in the subject of the journal and the possibility of publishing a paper on the topic. The author mentions that they have been working on the subject for some time and that they believe they have some new results to report. They also mention that they have been contacted by other researchers in the field and that they are interested in discussing their work with them. The letter concludes with a request for the editor's consideration of the author's proposal.

## Moissons et cheptel

---

### GÉOMORPHOLOGIE

---

*La plaine laurentienne est le joyau de l'agriculture de la province de Québec.*  
FIRMIN LÉTOURNEAU.

Même si les découvreurs se frayaient une voie vers les îles des épices, les berges laurentiennes ne sont pas une greffe d'une planète fabuleuse! Mais d'où vient, cependant, ce fleuve royal, issu de nobles lacs? A quoi tient la fertilité de ce plat-pais (plaine de Montréal) qui englobe Varennes? Il faut retrouver l'imagination des explorateurs pour comprendre la genèse de la géomorphologie actuelle.

Il y a 11 millions d'années, c'était la fin de l'ère tertiaire et cette période se nomme Pliocène. La terre commençait alors à prendre cette forme que nous lui connaissons. Au Québec préhistorique, une puissante masse glacière dont le centre correspondait à celui de la péninsule s'était amusée à triturer le sol effondré<sup>1</sup> sous son poids. Elle creusa cinq fosses à son échelle, les Grands Lacs, et redessina la rainure du Saint-Laurent qui existait déjà dans les sillons de la vallée.

Les glaces fondantes emplirent ces Grands Lacs. Le fleuve étant bloqué par les glaciers, ils se vidèrent d'abord par le Mississipi et ses affluents. Puis la fonte dégagea un déversoir plus direct vers la mer par l'Hudson. Cette masse congelée arracha au Bouclier Canadien et aux Apalaches une moraine

---

1. Cet affaissement aurait été de 650 pieds par rapport au niveau du fleuve. — Article titré *Varennes agricole*, par M. Firmin Létourneau, agronome, dans *Le Devoir* des 17 et 18 décembre 1943.

(mélange de sable, de glaise et de gros cailloux) qu'elle déposa dans la vallée. C'est ce que les géologues nomment le *drift* glaciaire. A travers les siècles, les glaces diminuaient et une nappe d'eau s'étendit dans cette vallée du Saint-Laurent. Elle y séjourna longtemps et ses courants tissèrent un fond marin. Le socle se redressa peu à peu de son affaissement. Dans la plaine de Montréal, la plate-forme mit plus de temps à se relever qu'aux environs de Québec et se trouvait en-dessous du niveau de la mer. En conséquence, un bras de l'Atlantique submergea notre territoire et cette mer, dite Champlain, explique l'épaisseur des sédiments. Lorsqu'elle se dévida complètement, la vallée s'assécha, les Grands Lacs se soudèrent et se déversèrent dans le Saint-Laurent tout neuf.<sup>2</sup> L'on eut le système hydrographique actuel.

Sur le territoire du Varennes-à-venir, la moraine couverte des alluvions dessina l'escalier à 3 marches que l'on observe aujourd'hui:

— une terrasse inférieure, confectionnée par l'archipel et le littoral du fleuve;

— à une altitude variant entre 60 et 75 pieds, le palier moyen: c'est la plaine fertile striée des montées rurales: Pays-Brûlé, Rivière-aux-Pins, Pérou, Petit-Bois, Concession du Lac, Petite-Prairie, Picardie, Butte-aux-Renards, Grande-Côte, Baronnie et Pointe-aux-Pruches;

— enfin, la terrasse supérieure, altière, qui surplombe la précédente de 50 pieds: elle comprend les Concessions des Trente et des Quarante et se parachève dans Saint-Amable.

L'hydrographie varennoise se conforme au paysage sous-marin de la mer Champlain. A la hauteur de Varennes, le Saint-Laurent pointe droit au nord, en direction du lac Saint-Pierre; ce lac remplit une profonde cavité tracée par les glaciers. Puis, il s'infiltré dans les thalwegs préglaciaires en aval du Cap Saint-Michel; mais en amont, il tâtonne à travers les alluvions et le chenal doit sans cesse être dragué.

2. Cartier baptisait ainsi le fleuve lorsqu'il y pénétra, à son 2<sup>e</sup> voyage, le 10 août, d'après le saint du jour. S'il avait retardé d'une journée, nos 3 siècles de vie se seraient déroulés sur le bord de la Sainte-Clara... A la même époque, Roberval le nommait France-Prime.

Côteaux et ravines des bas-fonds de la mer post-glaciaire influencèrent également les rivières Saint-Charles et Notre-Dame. Et à tel point que, fait inusité, avant de s'amalgamer au fleuve, elles tracent leurs méandres en direction de l'ouest, à contre-courant du fleuve. Sautant de la terrasse moyenne au littoral inférieur, la Saint-Charles formait une chute dont les Varennois surent tirer profit, pendant plus de deux siècles, par un barrage et un moulin.

Finalement, cette masse glaciaire hypothéqua la majeure partie de la province. Le Québec arable prit la forme d'une bande de chaque côté du Saint-Laurent, à laquelle il faut ajouter des anneaux ici et là.<sup>3</sup> Et cette vallée comprend la plaine de Montréal, dont un éminent géographe vante la fertilité: *«L'humidité est abondante, bien répartie, favorise la croissance de la végétation; la neige protège le sol au cours des mois les plus froids, mais disparaît assez précocement pour ne causer aucune gêne aux travaux agricoles. Le climat est toujours brutal, avec des étés chauds et lourds, des hivers rigoureux; du moins la plaine toute entière peut-elle compter sur 120 jours sans gelée, et cette durée s'allonge de plusieurs semaines au bord des grandes nappes d'eau ainsi qu'aux abords des collines. Bref, nous avons ici ce que la Province de Québec peut offrir de mieux.»*<sup>4</sup>

*Terres fortes et terres franches... «Les cultivateurs varennois sont bien chanceux de les posséder.»*

FIRMIN LÉTOURNEAU.

## PEDOLOGIE

Que disent les cartes pédologiques? Les sédiments de la mer Champlain avaient servi de matière première aux terres. Les agents atmosphériques et la végétation les ont transformés en sol arable. L'argile pur a donné les terres fortes; mélangée

3. Annuaire statistique, Québec, 1954, p. 295: «sur une superficie de 335 millions d'acres (de terre), Québec n'a que 32 à 36 millions d'acres de terres cultivables, soit 10% de sa surface.»

4. *Études Canadiennes* (2<sup>e</sup> série) — La région du fleuve Saint-Laurent entre Québec et Montréal, *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, XXLV, 1936, p. 55.

avec du sable, elle a donné les terres franches. Les terrasses inférieure et moyenne arborent une robe d'argile de la série Ste-Rosalie. Elle est granuleuse et gris-noir en surface, devient compacte et bistre en profondeur jusqu'à une consistance plastique et bleu gris. Mais cette robe Ste-Rosalie se pare, au Pérou, à la Rivière-aux-Pins et sur une partie du rang du Lac, d'appliqués plus récents: c'est un limon de la série Boucherville, d'une belle couleur *chocolat* en surface dégradant du brun rougeâtre au gris jaunâtre en profondeur. L'ensemble est agrémenté de lentilles de sable de série St-Amable. Elles sont d'ailleurs disséminées en divers endroits du vêtement: la principale se situe au Cap St-Michel, entre la voie ferrée et le littoral, à la faveur d'une butte morainique sous-jacente.

Ces sables constituent d'ailleurs la seconde formation majeure des sols varennois. La terrasse de St-Amable en est constituée. L'origine des sables tient à une dynamique particulière: ils se déposèrent au-dessus des argiles par une mer qui commençait à se vider. L'érosion se fait donc plus vigoureuse et le courant transporte des particules moins fines. Le substratum du coteau de St-Amable, souvent appelé Terrasse Champain, fut ainsi constitué dans les bas-fonds de la mer, à l'ombre de cette île que formait le mont Bruno. C'est un «*talus d'accumulation sous-marin*».

---

### RÉGIME FRANÇAIS (1665-1760)

---

«Les terres sont esgallement bonnes pour produire toute sorte de grains et légumes, mesme pour les arbres fruitiers.» GEDÉON DE CALALOGNE, 1712.

Si l'on s'en tient à la logique économique née des déterminants géographiques, les Terres Neuves apparaissent comme un pays qui aurait dû orienter ses habitants vers la pénétration

intérieure: mise en valeur des pelleteries, des forêts, des pêcheries et, ensuite, exploitation planifiée des sols arables. Mais l'on sait que les vrais bâtisseurs et les missionnaires considéraient une autre logique: celle de la stabilité d'un peuplement. Après la période primitive de l'économie de comptoir (1608-1632), il résulta de cette rivalité constante qu'exploitation des fourrures et du sol se partagèrent l'économie: la traite en devint le pilier<sup>5</sup> et l'agriculture joua un rôle de soutien qu'il ne faut pas minimiser.

Dès l'ère des épopées coloniales, à part quelques établissements en Cadie (Acadie), des fermes surgirent peu à peu sur deux lisières bordant le fleuve, entre Québec et Montréal. Talon fut fidèle à ses instructions: «une augmentation considérable de la colonie qui est la fin principale où Sa Majesté désire parvenir.»<sup>6</sup> L'intendant voyait le pays à travers un monocle grossissant mais sa foi lui redonna la vie. Entre autre, il stimula fortement l'agriculture. Obligé par son contrat à tenir feu et lieu, le seigneur en pressait à son tour ses censitaires. De 1673 à 1714 environ, la plus-value du sol apparaît, due à la forte demande des terres.<sup>7</sup>

Que récolte-t-on? L'agriculteur de France transplanté dans le Neufve y transplante aussi ses arbustes et croit pouvoir y recréer son habitat d'origine. Lorsque les cinq navires de Cartier larguèrent les amarres, en mai 1541, ils portaient des troupeaux et 20 hommes laboureurs, dont les havresacs contenaient les précieux grains mis en terre à l'embouchure de la Rivière Rouge: «Nous semâmes ici des graines de nostre país, telles que graines de choux, naveaux, laitues et aultres, lesquelles fructifièrent et sortirent de terre en huit jours.»<sup>8</sup> Et lorsque Champlain accosta de nouveau à Québec, en 1618, il fut tout heureux d'y voir installé, depuis un an, l'apothicaire parisien Louis Hébert et sa famille. «Je visitay les lieux, écrit-il, les labourages des terres que je trouvay ensemencées»<sup>9</sup>...

5. «Sans le commerce (des fourrures), le pays ne vaut rien pour le temporel.» Lettre de la Rév. Mère Marie de l'Incarnation, 17 septembre 1660, dans Innis-Lower, SDCEH, v. 1, p. 287.

6. *Histoire du Canada*, Robert Lacour-Gayet, éd. Fayard, Paris, 1966, p. 109.

Mais le colonial français a compté sans les facteurs climatiques. Si la majorité des semences s'acclimatent et parviennent à maturité en deçà de la brève saison végétative de 150 jours, il en est d'autres que le climat épouvante. Bien que sous la même latitude que Bordeaux et Lyon, la région varennoise possède un climat comparable à celui du sud de la Scandinavie et l'on n'a jamais pu y amadouer les fameux ceps français... amoureux de leur terroir! Le blé l'emporte sur la vigne. «*Il faut manger avant que de boire, écrit Pierre Boucher; (...) il faut songer à faire du bled avant que de planter de la vigne. On se passe mieux de vin que de pain.*»

Les champs de blé qui ondulent au soleil furent certes l'un des premiers remaniement du paysage canadien par le colonial français. Le seigneur des Iles Percées écrira encore: «*(...) le bled froment vient très-bien; & on y fait du pain aussi beau & aussi blanc qu'en France.* Les autres variétés de menus grains sont également connues: seigle, avoine, orge, sarrazin; ainsi que les cultures textiles: chanvre et lin. La nomenclature des légumes faite par Pierre Boucher est imposante: «*Toutes sortes de Naveaux & Rabiotes, Betttes-raves, Carottes, Panais, Cercifis, & autres racines viennent parfaitement et bien plus grosses. Toute sorte de Choux y viennent aussi en leur perfection.*» Ces variétés importées de la Mère-Patrie s'ajoutent aux cultures indigènes: les haricots que Boucher nomme *Faizole*, le blé d'Inde qu'il appelle *gros mil* et la citrouille.

Cette riche polyculture fut-elle orientée? Malgré la foi des chefs colonisateurs en cette exploitation, aucune planification systématique ne semble avoir été élaborée avant Talon. L'agriculture ne trouva pratiquement pas de débouché car elle était subordonnée à son homologue française: l'on sait comment Versailles exerçait sa tutelle sur les moindres détails, depuis le protocole à l'église jusqu'au nombre de chevaux de chaque colon. L'agriculture ne servit jamais de base véritable au commerce extérieur. Dès 1660, la colonie

7. Les seigneurs en abusent et l'intendant promulgue l'édit de Marly. — *Histoire de l'agriculture canadienne française*, Firmin Létourneau, Montréal, 1968, p. 38.

8. Lacour-Gayet, p. 47.

9. Ibidem, p. 69.



pourvoyait à sa subsistance et la surproduction qui s'anonça par la suite, fut presque sans valeur d'échange. Le génie inventif de Talon s'enthousiasma et cette sphère lui parut destinée à une exploitation hors série. Il déclara un surplus de blé en 1668, favorisa la culture du chanvre et du lin afin d'établir des manufactures et celle du houblon et de l'orge afin d'ouvrir une brasserie. Les cultivateurs possédaient des instruments aratoires: charrues à roues, herses.

Des défricheurs auraient commencé à cultiver les *abattis* de notre territoire, cinq ans environ avant les concessions officielles de 1672. Le recensement de 1681 énumère 124 personnes réparties en 15 ménages dans les seigneuries continentales et 19 dans celle de l'île Ste-Thérèse. Un total de 218 arpents sont mis en valeur. L'ingénieur Gédéon de Catalogne, dans son mémoire de 1712, mentionne qu'il y a encore peu d'habitants dans le fief de Grand'Maison et il y signale une «*grande estendue de prairie très aisée à mettre la charrue et avantageuse pour nourrir nombre de bestiaux n'y ayant presque point de bois sur sa devanture.*»<sup>10</sup> L'on sait que Le Sueur, à juste titre, suivait le chemin de son rêve... et que ce chemin empruntait les sinuosités du Mississipi vers une mine de cuivre! Catalogne dessine un parallèle: «*Les terres n'y sont pas si belles qu'à Boucherville, estantes entrecoupées de petits costeaux et ravines*». Le fleuve étant la voie d'accès principale, il était normal que la colonisation des îles prenne de l'ampleur avant celle des terres continentales. Le mémorialiste met en relief le développement de l'île Ste-Thérèse: «*Les terres y sont des bonnes du gouvernement pour produire toute sorte de grains et légumes, aussy tous les habitants y sont fort à leur aise, ils n'ont que très peu de bois qu'ils conservent pour leur chauffage. Les Isles qui sont au haut de celle-cy, en sont moitié dépendantes et les autres au Seigneur de Varennes où l'on coupe une très grande quantité de foin.*»<sup>11</sup> A l'Isle-à-l'Aigle se trouve une belle

10. Bulletin des Recherches Historiques (BRH), octobre 1915, p. 295.

11. Ibidem.

méterie. Et le reste de ce bel archipel est un paradis de chasse au gibier passager et de pêche.

214 A l'assemblée du procureur général Collet, neuf ans plus tard (2 mars 1721), assistèrent les 4 seigneurs, le 2<sup>e</sup> curé Michel Poulin de Courval et 27 habitants. Le rapport dénombre 82 chefs de famille. Il est intéressant de noter que l'établissement de l'île-à-l'Aigle existe toujours, puisqu'on y inscrit un chef de famille, et que la seigneurie de la Trinité compte 2 rangs. Il y eut cependant une disette sévère en 1744. Une annaliste mentionne: «plus de la moitié des habitants de la campagne se sont passés de pain depuis le printemps jusqu'aux récoltes.»<sup>12</sup>

Les premiers cheptels ne datent peut-être pas du déluge... mais presque! Les 5 navires du Malouin, en 1541, faisaient figure d'arches de Noé: ils transportaient 20 vaches et 4 taureaux, 100 brebis et moutons, 100 chèvres, 10 pourceaux, 20 chevaux et juments. La traversée dura 3 mois et comme on manqua d'eau potable, ils furent abreuvés avec du cidre...

D'autre part, Champlain avait appelé à lui 3 Récollets et un Frère.<sup>13</sup> Ils eurent l'honneur, en juin 1615, de célébrer la première messe en sol canadien. Mais une gloire d'un autre acabit leur était dévolue: celle d'importer un couple de bourricots, lequel fit sensation. En les écoutant braire, les indigènes crurent entendre des démons et s'enfuirent terrorisés.

Mais les Peaux-rouges en eurent pour leur wampum lorsque les visages-pâles débarquèrent 4 chevaux, en septembre 1665 (8 étant morts durant la traversée). «Nos sauvages, qui n'en avaient jamais veû les admiraient, s'estonnant que les Orignaux de France soient si traitables et si souples à toutes les volontez de l'homme.»<sup>14</sup> C'est ainsi que ces orignaux furent à l'origine de la race chevaline canadienne.

Pour la joie des fermiers et la double joie des fermiers célibataires, le systématique Colbert expédiait les animaux

12. *La civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, éd. Fides, Montréal, 1967, Robert-Lionel Séguin, p. 49.

13. Les pères Denis Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis.

14. *Relations des Jésuites 1665*, Revue d'histoire de l'Amérique française, p. 233.

reproducteurs en même temps que les filles du roy: «Nous préparons les cent cinquante filles, les cavales, chevaux entiers (fut-il jamais question de n'en expédier que des fractions?) et brebis qu'il faut faire passer au Canada.» Mère Marie de l'Incarnation lui faisait écho: «Sa Majesté, écrit-elle en 1667, a encore envoyé des chevaux, cavales, moutons (...).» L'on sait que Monsieur de Varennes bénéficia d'une jument en 1670.<sup>15</sup>

C'est ainsi que, sous Talon, le cheptel augmente. En 1668, époque où Varennes s'ouvrait au défrichement, la colonie comptait 3,400 bêtes à cornes.<sup>16</sup> Elle avait des chevaux en quantité, assez pour en faire le commerce, d'où naissance d'une nouvelle race: les maquignons. Le cheptel chevalin fut d'ailleurs développé selon un système savamment planifié: «Les chevaux sont distribués aux principaux habitants. Ceux-ci doivent les garder et les nourrir pendant trois ans. A l'expiration de ces trois années, ils pouvaient les vendre ainsi que les poulains nés durant ce terme, mais charge de remettre au receveur de Sa Majesté un poulain pour chaque cheval, ou cent livres.»<sup>17</sup> Si le cheval mourait, ils devaient remettre 200 livres. Les poulains ainsi remis étaient élevés aux frais du monarque et distribués à d'autres bénéficiaires. Cette politique s'avéra efficace à tel point qu'en 1709 les chevaux abondent et les mesures sont prises pour en restreindre l'élevage. Selon une morale quelque peu janséniste, certaines personnes croyaient en la nécessité «qu'une partie des chevaux soient tués afin que les habitants ne deviennent pas efféminés en prenant leurs aises.»<sup>18</sup>

Nos 5 fiefs commencèrent à se développer à la suite de ces importations massives d'animaux. Nul doute que bovins, ovins et porcins animaient les fermes varennoises. Le recensement de 1681 indique un élevage d'une trentaine de bovins dans l'île Ste-Thérèse et d'une quarantaine sur les 4 territoires continentaux.

15. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 531.

16. Farley-Lamarche, p. 94.

17. *Histoire de l'agriculture*, Firmin Létourneau, Montréal, 1950, p. 58.

18. *Messire Pierre Boucher*, E. Mitchell, p. 316.

C'est ainsi que, ayant défriché, construit sa maison et labouré ses champs, le colon devient *l'habitant*, par opposition à *l'hivernant*. Le premier se fixe à demeure et le second, aux gages des compagnies de traite, retourne en France après 3 ou 4 ans.

Les habitants, à cause de l'absence presque totale de marchés extérieurs et le peu de marché intérieur, durent se replier sur une économie de subsistance de type paysan. L'agriculture ne progressa qu'au rythme de la population et l'élevage se réduisit au strict nécessaire, à cause du problème de la récolte du fourrage pour les 6 mois de stabulation. Suite à la pacification des indigènes et à l'administration Talon, une honnête aisance, cependant, régnait dans les campagnes. C'est peut-être ce qui fit dire cette boutade à Gédéon de Catalogne, en 1709: «Point d'inquiétude pour ceux de Varennes, car ils sont tous riches.»<sup>19</sup>

---

RÉGIME  
BRITANNIQUE  
(1760-1867)

---

«Une bonne terre fertile, presque toute en culture.» JOSEPH BOUCHETTE, 1831.

Au lendemain de la cession, les Canadiens français avaient la possibilité de vendre leurs biens et de quitter la vallée laurentienne. L'exil impliqua surtout la noblesse encore française. Les habitants préférèrent le St-Laurent à la Seine. Ils y furent gouvernés par la Tamise. Le commerce extérieur passa naturellement aux mains des Britanniques. L'exploitation primaire (outre l'agriculture), liée directement à l'exportation, ainsi que l'importation des capitaux étaient en pratique réservées aux conquérants. «Ils s'appliqueront davantage à la culture de leurs terres», prédisait Murray. Le Québec post-

19. Cité dans Brouillette.

conquis connut le phénomène du repliement agricole. Pendant plus d'un siècle après la Conquête, les Canadiens<sup>20</sup> se sont identifiés à la paysannerie dont ils ne pouvaient s'échapper que par les voies de plus en plus élargies du prolétariat ou, pour certains privilégiés, par le canal étroit des professions libérales.

Lorsque les *habits rouges*<sup>21</sup> se répandirent dans les fiefs de notre municipalité pour obliger les habitants à remettre leurs armes et à prêter le serment du Test, quel était le développement de ces seigneuries en mutation juridique? Varennes avait alors pris son élan vers le progrès, malgré la disette issue des dévastations de la guerre et qui sévit au terme du régime français jusqu'en 1763. Elle se fait sentir surtout dans le district de Québec. Les *Anglas*, comme disent pittoresquement les Canadiens d'alors, se sentent responsables. Ils s'émeuvent. Amherst réclame des vivres aux Treize et, selon Murray, officiers, marchands et soldats se cotisent pour soulager cette misère *really chocking to humanity*. Mais le secteur de Montréal est moins éprouvé. En mars 1761, Gage tente d'y recueillir du blé afin de l'expédier aux Québécois.

En 1765, les seigneuries varennoises dénombrent 1,168 résidents répartis en 232 ménages.<sup>22</sup> Et l'élevage des animaux de ferme avait alors pris une orientation qui atteindra son apogée 3 générations plus tard. Les habitants misent sur le cheptel ovin: l'on compte 711 moutons. On touche ici à l'un des grands traits d'une agriculture d'auto-suffisance. L'administration Talon avait encouragé l'industrie artisanale textile à domicile et les nouveaux maîtres s'en inquièrent: les Canadiens *«ont fabriqué une partie de leurs vêtements et cette industrie peut aller plutôt en augmentant qu'en diminuant, au détriment de la Grande-Bretagne, à moins que l'on ne trouve moyen de les détourner de cette industrie en leur présentant des travaux plus avantageux.»*<sup>23</sup> D'autre part, le

20. «Durant cinq quarts de siècle après 1645, nous, les habitants, nous avons été appelés Canadiens parce que nous avons fait du Canada notre patrie.» *Nouvelle Soirées Canadiennes*, v. 1, Benjamin Sulte.

21. Soldats britanniques.

22. Varennes, monographie géographique, Montréal, 1944, Benoit Brouillette, p. 16.

nombre de bêtes à cornes atteint maintenant 857, plus les 329 têtes formant le jeune bétail. Il y a 407 chevaux.

218 L'on se rendit compte que l'on ne pouvait supprimer l'artisanat vestimentaire à coup de proclamation. Vers 1830, le vêtement des Canadiens était ainsi défini: «Le bas prix des marchandises anglaises n'a pu rien changer à l'habillement des jours ouvrables; c'est toujours la capote d'étoffe du pays, le bonnet de laine rouge ou de fourrure.»<sup>24</sup> C'est pourquoi il est surprenant de ne pas constater de culture de chanvre et de lin dans l'étude de l'arpenteur Joseph Bouchette. Mais les guerres de l'indépendance américaine (1775-1783) et les hostilités de 1812-14 avaient suscité une demande intérieure extraordinaire. C'est sans doute ce qui orienta les cultivateurs varennois vers la culture céréalière, axée sur le blé. Mais la décroissance démographique qui commença dans les années subséquentes et la forte concurrence du Haut-Canada supplanta bientôt cette culture au profit de celle de l'avoine. A cette date (1831), par ordre d'importance, les céréales cultivées sont le blé, l'avoine, l'orge et le seigle. La pomme de terre vient certes en tête de liste des légumes avec 69,500 minots. L'industrie du sucre d'érable est florissante: 53 quintaux. Costeaux et ravines varennois ressemblent aux vallons anglais: l'immense troupeau ovin<sup>25</sup> y paise en paix. Ce que les rouets devaient ronronner, au coin du feu... Le bétail vient en seconde, avec 3,250 têtes. La description de Bouchette ajoute un détail significatif: la population a triplé depuis la Conquête et Varennes «offre une terre bonne et fertile, presque toute en culture.» Il affirme qu'au Cap St-Michel, le sol est varié, bon en majeure partie et que tout le sud est cultivé. A cette époque, déjà, les habitants traversaient les bestiaux paître dans les îles.

La superbe caste des habitants amorce une diminution. En 1820, 85% de la population s'adonnait à l'agriculture; trente ans plus tard, ce pourcentage se situait entre 75 et 80%.<sup>26</sup> Et

23. *Report on the State of Manufactures in the Province of Quebec*, Carleton, august 1768. APC, Q5-2, f. 760.

24. *Tableau statistique et politique des Deux Canadas*, I. Lebrun, Paris, 1833.

25. Le tableau de Joseph Bouchette, reproduit dans Brouillette p. 18, mentionne 10,000 moutons. M. Firmin Létourneau, dans son article du *Devoir* 1943, n'infirme pas cette donnée.



*Mme. Victor Provost, 85 ans, lors de l'exposition des Dames Fermières,  
en juillet 1972.*

Vers 1830, Varennes comptait un cheptel de 10,000 moutons. Ce que les rouets devaient ronronner...

à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, les recensements décennaux montrent, avec le stoïcisme des statistiques, la tragédie de l'exode rural. Après 1783, les états anglophones du sud, maintenant décolonisés et nommés *Etats-Unis* faute de nom, avaient suivi l'essor de la spirale industrielle. Vers 1840 s'accusa le triomphe définitif de leurs industries manufacturières. Il se créa un pressant appel de main-d'œuvre qui, par-dessus les frontières, rejoignit les Canadiens... et les Varennois. C'est ainsi qu'en moins d'un siècle, de 1851 à 1941, Varennes se dépeupla, perdant 1,300 de ses résidents.<sup>27</sup> Il semble que l'immigration se dirigea également vers le Manitoba et la Californie. Montréal s'accrut aussi d'une partie de ce mouvement migrateur. L'agriculture en souffrit et ce fut l'époque clérico-nationaliste des prêches du retour à la terre. Elle subissait déjà de réelles difficultés à cause de la médiocrité des marchés, du blocage des lots de colonisation et de la stagnation des méthodes de culture.

Malgré la désertion rurale, l'agriculture demeura! A tel point que Joseph-François Perreault, ayant suivi des cours à l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, en France, y soutint une thèse dont le titre était *L'établissement et la distribution d'une ferme modèle en Canada*. Déjà, vers 1828, le futur patriote varennois Armury Girod avait établi une ferme expérimentale près de Québec, sous son patronage.<sup>28</sup> Perreault voulut lui-même mettre l'objet de sa thèse à exécution à Varennes. Il y fonda un établissement en 1858. Cette ferme expérimentale fut acquise par la Société provinciale agronomique. Cependant, Perreault obtint les suffrages de M. le curé Desautels qui, le 28 novembre 1860, ajoutait au programme d'enseignement du collège un cours d'agriculture. M. Perreault en fut le titulaire.<sup>29</sup>

Que se passait-il sur les fermes pendant ce temps? Au cours de la décennie 1851-61, la courbe de la production de l'avoine domine et accuse un mouvement croissant. La culture

26. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 74.

27. Sans compter l'accroissement naturel. Le nombre s'élèverait alors à 4,923.

28. Audet, p. 27.

29. Létourneau, p. 124.



du blé diminue: elle est au second rang en 1851 et au 3<sup>e</sup> en 1861, supplantée par celle de l'orge. C'est que le blé ontarien concurrence victorieusement celui du Québec, avant d'être lui-même évincé par celui des Prairies. Les petits pois sont rois en '51... et perdent leur trône au profit des pommes de terre en '61. Et la culture des plantes industrielles s'amenuise.

L'effectif des moutons garde sa splendeur: il affiche une somme de 3,349 bêtes, laquelle sera fractionnée en deux pendant la décade suivante et en cinq à l'orée du 20<sup>e</sup> siècle. Le troupeau laitier connaît une légère augmentation: Varennes s'oriente vers l'industrie laitière, pivot de l'agriculture au tournant du siècle. La production du beurre atteint le total surprenant de 77,718 livres en 1851 pour tomber au tiers de ceci une décennie plus tard. Étoffe foulée, flanelle et lin sont à l'honneur en '51 et diminue de moitié par la suite. L'industrie du sucre d'érable est à l'avant-garde. Si le vin ne vient pas à Varennes, le cidre n'y cède pas sa place! En 1851, on en note 107 gallons.

En somme, sous le régime britannique, Varennes connut un essor agricole malgré le dépeuplement massif. Les assises de l'agriculture prenaient leurs racines dans la philosophie d'auto-suffisance d'abord, et de la distribution des surplus sur les marchés ensuite. La production de l'avoine domina nettement, avec une récolte summum de 93,287 minots en 1861. L'élevage du mouton connut ses heures de gloire. Mais peu avant le pacte confédéral, le chaptel subit peu à peu des transformations et se composa davantage de laitières.<sup>30</sup>

30. Principale source: articles de M. Firmin Létourneau, dans *Le Devoir*, 17 et 18 décembre 1943.

---

## RÉGIME CONFÉDÉRAL (1867-1972)

---

«Voilà, en somme, une bonne paroisse agricole, bien meilleure, quant aux revenus, que la moyenne générale de la province.»

BENOIT BROUILLETTE, 1944.

222

Les mauvaises récoltes précédant le pacte confédératif sensibilisèrent la population aux fluctuations économiques et jouèrent en faveur des tenants d'une union. En 1871, le nombre de Varennois s'élevait à 2,513<sup>31</sup> et la population sera décroissante jusqu'à la moitié du siècle, début de l'ère industrielle varennoise.

De 1850 à 1870, la culture du blé est à la baisse par toute la province et Varennes accentue ce mouvement. L'orge et le foin sont en très grande demande et les emblavures triplent... mais notre municipalité ne suit pas cet élan: sa production de grains est largement dominée par celle de l'avoine. En 1863-64, l'exportation d'avoine aux voisins états-unis s'était élevée à 8 millions de boisseaux pour le Québec. A cette date, Varennes en produisait 90,000 boisseaux. Cette céréale, dite *des sols pauvres*,<sup>32</sup> atteignit une récolte remarquable en 1881, soit 117,398 minots, production diminuée d'une large moitié une décade plus tard. Mais il y eut une brillante relève en 1910, et augmentation, encore, en 1930 et en 1940. L'année 1910 fut également l'âge d'or des fermes à foin. En 1942, le foin couvre 48% des 189 exploitations<sup>33</sup>, les céréales et le maïs fourrager 33%, et le pâturage, 18%.

Les rendements moyens sont supérieurs à la moyenne du comté. Mais le sol nourricier, après 2 siècles et demi de labour gratuit, donne des signes de fatigue. Il faut *chauler* (épandre de la chaux), ameulir par des labours en *planches rondes* qui facilitent l'égouttement et fertiliser abondamment.

Le cheptel laitier varennois entreprit un développement soutenu à partir de 1890. Mais il y eut un précurseur, un

31. Brouillette, p. 19.

32. Motif pécunier ou épuisement des sols?

33. Brouillette, p. 30.

homme à qui notre agriculture nationale est redevable d'un quart de siècle de progrès: Edouard André Barnard. Cet apôtre agricole naquit aux Trois-Rivières en 1835. A la suite d'études en commerce et en droit il opta, chose paradoxale, pour l'exploitation d'une ferme avoisinant sa ville natale. Il réussit à y produire du lait en hiver, ce qui était fort inusité à l'époque. Cet homme à multiples facettes devint soldat anti-Féniens et renchérit en se faisant Zouave! Mais, finalement, l'agriculture l'accapara tout entier et ne s'en porta que mieux. En 1869, il s'installa sur la ferme de Louis-Huet Massue, à Varennes: 100 arpents de prairies et de pâturages, 40 bovins, etc. Il s'y livra à des expériences qui, malheureusement, le ruinèrent. La même année de son installation, il fit l'apologie de la vache canadienne dans l'organe du Conseil d'agriculture, la Semaine Agricole, à la suite de quoi de puissants importateurs craignant pour leur cassette, obtinrent sa démission. Il fut nommé directeur provincial de l'agriculture 3 ans plus tard, poursuivit ses expériences sur la production du lait d'hiver, publia un manuel d'agriculture en 1895 et décéda en 1898 à l'Ange-Gardien.<sup>34</sup>

A n'en pas douter, l'influence de Barnard s'exerça sur la conception de l'agriculture varennoise et incita au développement des troupeaux laitiers. Un autre facteur devait bientôt agir dans ce sens: l'attraction du marché montréalais, à cause de la construction du réseau routier actuel. La plupart des cultivateurs vendent le lait à Longueuil et à Montréal.

Les prémices d'un système coopératif parurent avec la formation des Cercles agricoles. Avant la Confédération, déjà, il y eut fondation d'une association d'éducation agricole dans l'Île d'Orléans. De là, le mouvement se répandit. M. Louis-Huet Massue et 5 autres Québécois lancèrent l'Union agricole nationale. En 1920, un cercle agricole était fondé à Varennes. Il semble qu'il fut peu efficace pendant quelque temps et qu'ensuite, «un groupe de cultivateurs progressifs décida de

34. La civilisation..., R.-L. Séguin et notes Beauregard.

le réorganiser et d'en tirer profit.»<sup>35</sup> Ils réussirent si bien qu'en 1931, sous la clairvoyante directive de M. Girard Massue, ils fondèrent une coopérative d'achat et de vente.

Qui fut cet homme dont le prénom est un patronyme et qui savait, avec autant d'aisance, vider des rayons de leur miel et «déclamer (...) des tirades entières du Dante?»<sup>36</sup> La lignée de M. Girard Massue remonte à Gaspard, 1<sup>er</sup> co-seigneur du même nom qui s'était porté acquéreur du tiers du fief de Varennes de 1777 à 1796. Et il tenait son prénom du nom de famille de son grand-père maternel, le sénateur Girard. Mais son véritable titre de gloire est celui d'avoir animé le mouvement coopératif québécois. Ses parents l'avaient amené en Italie dans le but d'une thérapeutique. Il y vécut sa jeunesse, étudiant au collège des Barnabites de Florence, d'où sa distinction littéraire. On dit qu'il «laissa une œuvre écrite fort intéressante»<sup>37</sup> publiée aux États-Unis sous un pseudonyme. De retour au pays, M. Massue s'intéresse aux sciences de la terre et complète un cycle de 3 ans à l'Institut agricole d'Oka. Il fut un apiculteur compétent. En 1943, son cheptel rassemblait 150 ruches bourdonnantes et d'une tenue exemplaire.<sup>38</sup>

Puis, était venu le «jeudi noir» de Wall Street (octobre 1929)... La Grande Crise avait déployé sa misère peu à peu et savamment dans le monde. L'année où le gouvernement introduisait le secours direct (loi d'aide aux chômeurs de 1931), le mouvement coopératif s'intensifiait à travers la province, issu de la nécessité de s'unir pour survivre. La législation des sociétés coopératives datait de 1908; elle fut alors modifiée d'une façon importante.

C'est ainsi que M. Girard Massue, secondé de collaborateurs, fut le gérant-fondateur de la Coopérative agricole de Varennes. Malgré sa frêle santé, il y déploya une activité prodigieuse. Le fondateur pénétra à la Coopérative Fédérée de Montréal dès 1930,<sup>39</sup> y représentant celle de Varennes. Élu

35. *La terre de chez-nous*, 1943, article de M. Jules Auger, agronome de Varennes.

36. 37. Divers extraits de journaux régionaux, 1945. Archives de Varennes.

38. Brouillette, p. 28.

39. Archives de la Coopérative Fédérée.

administrateur de cette fédération en 1939, il le demeura durant plusieurs années, accepta la vice-présidence, mais refusa le fauteuil du président. *«Les médecins avaient beau gendarmier, Girard travailla jusqu'à la fin.»* M. Massue devait décéder le 18 août 1945, de tuberculose pulmonaire. La veille, il se fit apporter encore la comptabilité de sa coopérative de Varennes...<sup>40</sup>

Le Cercle des Fermières s'était formé 4 ans auparavant. L'idée fut lancée par les Demoiselles Jodoin, soit Yvette, Marie-Paule (Mme Paul Bourdua de Varennes) et Aurore (Mme J. Provost, de Boucherville). On leur promit de soumettre leur demande au gouvernement si elles recrutaient 17 membres. La liste en dénombra 84! Donc, *«à la demande générale des dames et des jeunes filles de Varennes, le Cercle des Fermières fut fondé le 16 décembre 1941.»*<sup>41</sup> Ce groupement fut très actif dès le début: l'on définit d'abord le règlement d'une assemblée mensuelle et, chose admirable, l'on n'y dérogea jamais. Puis, des cours et des causeries furent organisés. La 2<sup>e</sup> année de sa fondation, le Cercle présentait sa 1<sup>ère</sup> exposition qui rapporta un franc succès; l'année suivante, il participa à l'expo inter-cercle et, plus tard, aux exhibitions régionales et provinciales. En 1970, Mme Gérard Fortier se mérita, à l'expo régionale de Saint-Hyacinthe, le titre d'Artisane de l'année, le trophée et le prix attaché à cette distinction. Si les dames fermières savent tirer l'aiguille, elles savent aussi se distraire par une partie de cartes annuelle et des excursions. Cette année, l'âge du Cercle des Fermières correspond au dixième de celui de la municipalité: elles ont, à juste titre, souligné ce 30<sup>e</sup> anniversaire. La mission de l'organisme est de revaloriser le rôle de la femme au foyer. Nul doute qu'il réalisera ce but car il compte maintenant 283 membres! *«Qui a dit que les associations féminines vivaient rarement bien longtemps et que l'on n'y fabriquait rien de valable!»*<sup>42</sup>

40. M. Girard Massue était le frère de M. Nicolas Massue, autrefois ténor, puis militaire, et qui habite toujours le manoir de la rue Sainte-Anne; et le père de Mademoiselle Josette, dont plusieurs jeunes Varennois ont reçu des leçons de langue, de yoga ou de ballet espagnol.

41. 42. Historique du Cercle des Fermières par Mlle B. Beauchamp et Mme. M.-Jeanne Dalpé.

Au début de sa cure, en 1942, M. le chanoine André Beau-regard fonda l'U.C.C. (Union Catholique des Cultivateurs). S'inspirant des unions des fermiers de l'Ouest, des leaders laïcs établirent ce groupement au Québec en 1924. C'était à l'époque des dernières décades de l'agriculturisme et le clergé le transforma en un mouvement d'éducation afin de maintenir les valeurs rurales traditionnelles. Mais il suivit la vague de laïcisation par la suite. L'U.C.C. figure toujours au nombre des corps intermédiaires varennois. Au printemps de 1972, son nom subit une mutation: il devint l'U.P.A., c'est-à-dire l'Union des Producteurs Agricoles. Cet organisme est une sorte de centrale syndicale qui groupe des unions spécialisées, telles les unions des producteurs de lait nature ou industriel, producteurs d'œufs, bûcherons, etc.

Outre ces associations, l'élevage systématisé fut à l'honneur. Les Varennois participaient déjà aux expositions du début du siècle. Tout comme aujourd'hui, l'exhibition de comté se tenait à Sainte-Théodosie (Calixa-Lavallée). C'était une vraie kermesse! Bovins enrubannés, chevaux empanachés... Nos éleveurs se méritaient fréquemment des championnats. A l'instigation des ministères de l'agriculture fédéral et provincial, un Cercle des Jeunes Éleveurs de Bétail fut réuni en 1930. Il persista environ 5 ans et produisit d'excellents spécimens aux expositions. Il resta, de ce groupement, 3 principaux éleveurs dont M. Félix Geoffrion (fils de Laurent, mentionné plus bas) qui se spécialisa dans le bétail Holstein; M. Émile Jodoin et les frères H. et L. Savaria, ces derniers étant des propriétaires conjoints. En 1942, le cheptel laitier varennois comprenait 175 pur-sang.<sup>43</sup> Les cultivateurs formèrent même un Syndicat des Éleveurs de Chevaux Belges en 1938, gardant 2 reproducteurs enregistrés.

Le Mérite Agricole naquit vers 1890. C'était un concours quinquennal. Des points étaient attribués aux exploitations par des juges spécialisés en zootechnie, pédologie, économie

43. Létourneau, article du Devoir, 18 décembre, 1943.

agricole, etc. Nos agriculteurs furent plusieurs fois à l'honneur<sup>44</sup>:

– en 1906, M. Arthur Lussier, au rang de la Petite Prairie, possédait un troupeau Ayrshire enregistré du meilleur type, une excellente terre à foin et un verger qui lui rapportait; il fut alors lauréat;

– malgré une fertilité amoindrie, en 1926, M. Laurent Geoffrion, de la Baronnie, se méritait une médaille de bronze. Mais sa persévérance lui valut une médaille d'argent en 1941, alors que participaient une quinzaine d'exploitants. «M. et Mme Geoffrion ont avec eux leurs 9 enfants à qui l'exploitation donne de l'ouvrage presque toute l'année. On cultive en effet une assez grande surface en produits pour conserves – tomates, haricots verts. En outre, on exploite une petite érablière de 600 arbres»

– M. Émile Jodoin, situé à la Petite Prairie, s'était mérité une médaille d'argent en '36. Sa ferme fut partagée entre ses fils, René et Roméo, qui suivirent ses traces. Producteurs de lait et de grains de semence, ils obtenaient une médaille d'argent en 1941. Leurs 25 Holstein comptaient plusieurs bêtes de choix. «Presque toutes leurs vaches adultes sont inscrites au Livre d'Or, 4 avec des records dépassant 13,000 livres de lait.»

Ainsi, pendant 11/12<sup>e</sup> de son existence, Varennes connut une économie agricole. Nous avons noté quelques points... quelques feux de balises sur la piste de décollage d'un réacté qui a nom Temps! Et le présent est la résultante de ces faits. Quelle est la teneur de ce présent, dans le domaine agricole? Comme disait Madelon, «Je remets les armes» ... à meilleure compétence que la mienne!

44. Les informations suivantes sont tirées de diverses parutions de la revue *Le Mérite Agricole*, publiée par le Ministère de l'Agriculture.

---

## LE VARENNES AGRICOLE

---

Par  
Albert Lapalme, B.Sc.A. (agronome)

228

Varennés, malgré sa proximité du Montréal Métropolitain, n'en demeure pas moins avec ses 300 ans d'histoires élogieuses, une paroisse où l'agriculture occupe un rang privilégié. Plusieurs d'entre nous diront avec force et justesse: nous sommes venus ici dans ce petit coin chéri et merveilleux de la Nouvelle-France, il y a de çà 300 ans et nous y sommes demeurés, **ceci** grâce surtout au sol fertile et généreux et aux nombreuses possibilités de survie par l'agriculture. D'aucun ne serait mieux placé **que** vous, pour redire avec moi ce que bien d'autres ont pensé et dit avant nous, à savoir que seule l'agriculture peut se vanter de constituer, selon Lucien Romier «*le milieu initial où se forme le génie de la Race qui prendra son essor ensuite dans d'autres domaines*». C'est pourquoi vous ne pouvez laisser passer sous silence en ce tricentenaire une profession si grande et si enrichissante pour les citoyens de Varennés.

Je veux profiter de l'occasion toute trouvée de vos festivités grandioses pour exprimer tous mes sentiments de profondes gratitude à la belle paroisse de Varennés, y compris, bien sûr, tous mes amis de la classe agricole qui se sont donnés avec entrain **et enthousiasme** pour organiser les grandes fêtes **que nous vivons** présentement.

En ma qualité d'agronome, qu'il me soit permis de vous faire une brève esquisse de la situation agricole présente, partant de certains faits entourant l'implantation du Bureau Local de Renseignements Agricoles de Varennés.

C'est au cours de l'été '63 qu'un nouveau Bureau de Renseignements Agricoles s'ajoute dans la région, soit au 132 St-Charles Ouest à Longueuil. Dès janvier '66, M. Jules Auger,



agronome, avantageusement connu du Comté de Verchères, décida de se retirer pour prendre une retraite bien méritée, après de si nombreuses années au sein du comté. C'est précisément à ce moment, marqué par son départ, que le bureau local de Verchères ainsi que celui de Longueuil. M. André Gagnon, agronome, muté depuis quelques années, hélas, à la Régie de l'Assurance Récolte ainsi que moi-même furent les premiers à occuper ce nouveau local, sis au 300 rue Ste-Anne. Permettez-moi d'ajouter à ces quelques noms de confrères, ci-haut mentionnés, qui ont donné, sans l'ombre d'un doute, le meilleur d'eux-mêmes, à la collectivité du monde rural, ceux qui forment actuellement ce dit Bureau de Renseignements Agricoles:

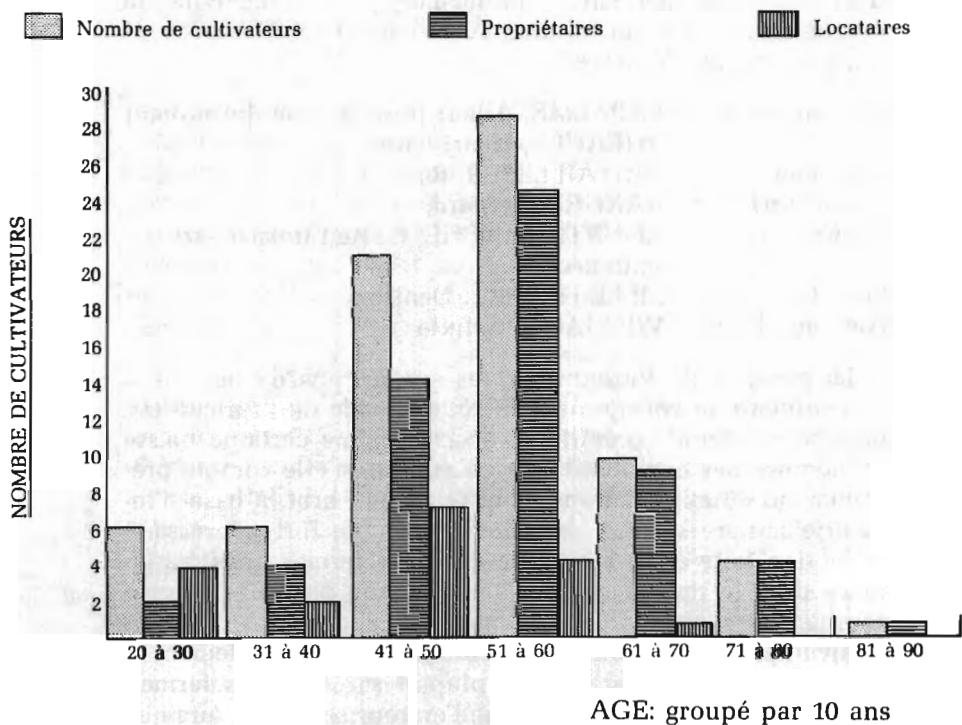
Agronomes:	LAPALME, Albert (responsable du bureau) RHEAULT, Henri-Paul
Vétérinaire:	DR TAILLEFER, René
Agent Agricole:	RANGER, Bernard
Technicien:	COURTEMANCHE, Gaétan (inspecteur sanitaire)
Secrétaire:	MLLE HÉBERT, Denise
Aide auxiliaire:	WILLIAMS, Calixte

La paroisse de Varennes, après ses 300 ans d'existence a su maintenir sa vocation première, soit celle de l'agriculture, nonobstant depuis près d'une décennie, une certaine baisse en nombre des exploitants agricoles, puisqu'elle compte présentement 76 exploitations, dont le revenu brut, à base d'industrie laitière surtout, est dans l'ensemble fort intéressant, exception faite évidemment de quelques fermes dites marginales dont le revenu agricole ne constitue pas la principale source de revenus. De ce nombre, 58 appartiennent à des cultivateurs propriétaires de leurs lots et 18 seulement à des locataires résidant pour la plupart sur ces dites fermes. C'est donc dire et à juste titre que l'entreprise privée, quoique

bien implantée et florissante à Varennes, n'a pris juste ce qu'il lui fallait en superficie sur les zones vertes agricoles.

L'âge moyen de l'exploitant agricole est de 52 ans. Par comparaison avec d'autres paroisses du territoire desservi par le bureau local de Varennes et dans le contexte agricole actuel, cet âge semble très normal.

Pour mieux apprécier les avances ci-haut expliquées, voici un tableau illustrant la situation.



La moyenne du degré de scolarité se situe au niveau de la sixième année et dont une brève description schématique peut se décrire comme suit:

NOMBRE DE CULTIVATEURS	DEGRÉ DE SCOLARITÉ
4	2 et 3 <sup>ème</sup> année
29	4 et 5 <sup>ème</sup> année
32	6 et 7 <sup>ème</sup> année
5	8 et 9 <sup>ème</sup> année
2	10 et 11 <sup>ème</sup> année
4	12 et plus

Des 76 exploitants, plus de 60% sont membres de leur organisation professionnelle (L'U.C.C.), près de 55% sont membres actifs de leur Société Coopérative Agricole, 40% et plus s'adonnent à l'Insémination Artificielle, un certain nombre d'entr'eux font partie du DHAS (Dairy Herd Analysis Service), du ROP (*Record of Performance*) ou du Contrôle Laitier Postal. De plus, un nombre imposant prélève annuellement plus d'un échantillon de sol, ce qui est de nature à revaloriser le degré de fertilité des sols en fonction, bien sûr, des besoins immédiats des plantes.

L'industrie laitière occupe un rang de choix parmi nombre de productions dites importantes, puisque 71% des fermes, soit précisément 54, possèdent en général d'assez bons troupeaux laitiers dont la race Holstein est la vedette. De ce nombre:

- a) 44 avec un volume totalisant 10,920,000 lbs de lait nature;
- b) 10 avec un volume totalisant 1,103,000 lbs de lait de transformation.

Les perspectives semblent très encourageantes pour cette industrie, puisque la situation s'est de beaucoup améliorée et

l'avenir semble s'annoncer sous le signe de l'encouragement à continuer dans cette production si essentielle pour l'alimentation des humains, étant donné que le prix du lait à la production semble vouloir se maintenir à un niveau, certes, supérieur à celui des années antérieures par suite évidemment des augmentations substantielles de '71 dans le programme du soutien des prix du lait aux producteurs; ainsi que du relèvement du prix du lait nature constaté sur nombre de marchés au cours de la dernière moitié de '71.

La superficie totale en culture est de 16,073 acres, soit une moyenne de 211 acres par ferme, ce dernier chiffre constitue une unité agricole rentable, compte tenu des productions pratiquées. Afin de mieux évaluer l'importance de quelques productions, soit de grande culture, industrielles ou horti-



*Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.*

Dans le rang de la Pointe-aux-Pruches, domaine de M. Jean Larose, l'une des fermes varennoises moyennes axées sur l'industrie laitière.

coles, j'ai cru qu'il n'est pas superflu de vous présenter le tableau suivant:

RÉCOLTES	NOMBRE DE FERMES	RENDEMENT TOTAL
Maïs-grain	7	51,280 minots
Avoine	66	150,450 minots
Orge	3	1,250 minots
Grains mélangés	10	15,340 minots
Foin séché	65	7,955 tonnes
Maïs ensilage	7	1,065 tonnes
Blé d'automne	10	17,310 tonnes
Pois verts	2	38 tonnes
Betterave à sucre	8	2,324 tonnes

233

De ce tableau, je tiens à vous faire remarquer que l'avoine continuera à jouer un rôle particulièrement capital pour l'alimentation animale, cependant, depuis la toute dernière décade, son importance dans l'industrie des céréales fourragères a fléchi considérablement pour donner une place plus grande aux grains mélangés, au maïs-grain, à l'orge, voire au blé de printemps pour fin de consommation humaine et animale. Puisse cette tendance se continuer dans les années à venir, ceci aura, certes, pour effet d'augmenter la valeur énergétique et protéique des grains communément employés sur la ferme pour la formulation de moulée.

Nonobstant le progrès marqué et obtenu en agriculture, je ne voudrais pas vous laisser à l'idée qu'un haut sommet est atteint et que les formules acquises depuis quelques années seulement sont inchangeables. Non, nous allons tous ensemble suivre le sillon si bien tracé afin d'y apporter en cours de route des améliorations de progrès soutenu.

Je suis particulièrement fier de remarquer qu'en ce temps-ci de l'année, on est en général porté vers un certain optimisme en ce qui a trait à la croissance économique des années

futures. Toutefois, même si, les prévisions soulèvent le voile de l'optimisme et l'espoir en un avenir plus serein, je ne voudrais pas non plus vous laisser croire que tout semble parfait. Certains problèmes se posent et il s'en posera encore, même au cours de '72. Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation de la belle province de par son bureau d'information agricole se rend parfaitement compte des défis que pose l'évolution face aux problèmes qu'elle suscite et il fait tout ce qu'il lui semble logique et humain pour alléger les difficultés qui en découlent.

Toujours consciente de ses origines, nous désirons tous que Varennes conserve pour de nombreuses années encore son caractère agricole qui fait partie intégrante de son patrimoine riche de 300 ans d'histoires de toutes sortes. C'est, pour moi, l'un des meilleurs souhaits à formuler à l'occasion de ce tricentenaire marquant la fondation de la belle paroisse de Varennes.

Chapitre

5.

*Bref historique  
de la paroisse  
religieuse  
de Varennes*

Roger Cyr, curé de Varennes

Depuis longtemps les hommes de science ont démontré le principe de la causalité et réfuté l'apriorisme de la génération spontanée. La communauté chrétienne de Varennes a respecté la lenteur et la logique des lois de l'évolution, à la façon du grain de senevé dont parle le Christ dans l'Évangile.

L'Église du Christ n'existe pas sans un groupement d'hommes, et des hommes ne sauraient se grouper sans une organisation politique quelconque qui justifie leur association; alors seulement l'Église joue son rôle: annoncer le Christ et son salut, animer les activités des hommes vivant dans un contexte social bien spécifique et leur donner une dimension éternelle, agir dans les milieux à la manière du sel et de la lumière.

Voilà ce qu'Elle a réalisé à Varennes en 300 ans et plus, comme partout dans le Québec où rien ne se comprend ni ne s'explique en dehors de l'Église.

Nous essayerons de brosser à grands traits les étapes de l'histoire religieuse de Varennes.

---

## AVANT 1692

236

Les premiers habitants y arrivèrent vingt-cinq ans plus tôt alors que la colonisation s'implantait de plus en plus dans notre région. «*Introduit par Richelieu, en vertu de la charte octroyée à la Compagnie des Cent-Associés, qui fut abolie en 1664, le régime seigneurial se développa très lentement. Ce ne fut que sous Talon, lors de l'établissement au pays de quelque quatre cents soldats licenciés du régiment de Carignan, que le régime s'implanta réellement par la concession d'un grand nombre de seigneuries accordées aux officiers de ce régiment et de ceux servant dans les troupes de la marine.*»<sup>1</sup>

Comme on le sait Talon concéda en 1672 à cinq seigneurs les quatre seigneuries de la paroisse: Ile Ste-Thérèse, Cap St-Michel ou Notre-Dame, de la Guillaudière et Varennes.

Une plaque commémorative rappelle en particulier la concession de la seigneurie de Varennes; elle fut érigée en 1924 ou 1925 par la Commission des Monuments historiques de la province de Québec, au temps où Mgr Ferréol Jobin était curé (1917-1942).

Le premier recensement connu mais très incomplet date de 1681. Il mentionne une population de 15 ménages, soit 71 âmes dans le fief de Varennes et de 19 dans celui de l'île Ste-Thérèse, soit 53 âmes, ce qui fait un total de 124 personnes, enfants compris.<sup>2</sup>

En 1667 Pierre Boucher, seigneur de Boucherville, donnait sa fille aînée en mariage à René Gauthier, sieur de Varennes; le fief de Varennes consistait la dot. Plus tard en 1672 Jean Talon **devait** reconnaître les services de René Gauthier par la concession officielle de la seigneurie de Varennes.

Ce fut le temps de l'implantation de la vie religieuse. Vingt-cinq ans sans être réellement paroisse, sans être desserte

1. Les Éditions des dix, Francis-J. Audet, Montréal, 1943, p. 8.

2. Recensement de 1681, archives judiciaires du Palais de Justice de Montréal.



de Boucherville non plus; Varennes formait avec Boucherville et autres lieux une mission dans le vicariat apostolique de Mgr de Laval avant que la Nouvelle-France fut érigée en évêché ou diocèse.

Le premier évêque de Québec, avait donné à l'Église de la Nouvelle-France les structures nécessaires à son mandat divin et apostolique. Tout au long des rives du fleuve St-Laurent il avait créé des missions, sorte de centre religieux avec résidences des missionnaires, chapelle permanente, cimetière commun, dépôt des archives religieuses; à ces missions étaient rattachées différentes localités moins considérables dans le voisinage immédiat. L'évêque visitait ses missions régulièrement; c'est ainsi que Boucherville le reçut en 1676.<sup>3</sup>

Varennes relevait de la Mission de Boucherville et autres lieux. Il est à noter que parmi les autres lieux il faut comprendre Longueuil, Varennes et le Cap St-Michel; à cette époque l'Île Ste-Thérèse dépendait de la Pointe-aux-Trembles, située sur l'île de Montréal au bas.

Varennes et le Cap St-Michel qui comprenait environ 23 familles<sup>4</sup> bénéficièrent régulièrement du ministère de quatre prêtres-missionnaires durant près d'un quart de siècle, à savoir: Messieurs Hugues Pommier, Pierre de Caumont, Jean de Brullon, tous prêtres séculiers, ainsi que le sulpicien Pierre de la Saudrays.

Les missionnaires exerçaient surtout leur ministère au centre même de la mission; ils y célébraient la messe, prêchaient la parole de Dieu, entendaient les confessions pour donner le pardon du Père, bénissaient les mariages, baptisaient les enfants et enterraient les morts.

C'est ainsi que la première personne à recevoir la sépulture chrétienne à Boucherville fut une varennoise du

3. Registre de Boucherville.

4. Recensement de 1681.

nom de Charlotte Lamarche en 1671:<sup>5</sup> on l'enterra sous la chapelle.

On comprend facilement les difficultés de fréquenter le centre missionnaire de Boucherville pour la plupart des varennois; aussi les missionnaires faisaient des tournées à intervalles plus ou moins réguliers pour répondre aux besoins des fidèles.

Au Québec, la pastorale a toujours su s'adapter aux nécessités de l'heure et des mentalités.

Les missionnaires allaient à plusieurs milles de distance de Boucherville offrir le Saint-Sacrifice, visiter les mourants, baptiser les enfants et même bénir les unions matrimoniales.

Les célébrations liturgiques se déroulaient habituellement au Cap de Varennes et au Cap St-Michel, dans une salle des deux modestes manoirs, qui tenaient lieu de chapelles ou d'églises. C'est au Cap St-Michel, en 1681<sup>6</sup> qu'eût lieu la première cérémonie de confirmation sur notre territoire paroissial.

Il semble bien que les autorités diocésaines pensaient depuis un certain temps à séparer Varennes de Boucherville pour en constituer une paroisse autonome.

C'est ainsi qu'en 1691 on expédia de Québec à Boucherville les premiers ornements de la future chapelle de Varennes, ils consistaient en deux nappes de grosse toile de chanvre, un vieil ornement rouge fort usé et un autre neuf d'une brocatelle à fleurs à demi soie et laine. On en a pour preuve, l'écrit du missionnaire de Boucherville, l'abbé Guybert de la Saudrays, en date du 21 mai 1691.

Bien plus, à l'arrivée de Mgr de St-Vallier, Ste-Anne de Varennes est la première cure à être donnée après le fameux règlement de 1692 qui détache toutes les cures du Séminaire de Québec pour les remettre complètement entre les mains de l'évêque.

5. Registre de Boucherville. Acte de décès signé par Pierre de Caumont, ptre missionnaire.

6. Registre des confirmations. Archives de l'Archevêché de Québec, p. 90 à 117.

---

## LA PAROISSE EST ÉRIGÉE CANONIQUEMENT

---

A l'automne 1692, sous le règne de Louis XIV, l'évêque de Québec, Mgr de St-Vallier émet le document de l'érection canonique de plusieurs paroisses, en vertu du nouveau Règlement de 1692,<sup>7</sup> qui mettait toutes les paroisses de la Nouvelle-France entre les mains de l'évêque.

239

Sur la liste des paroisses, ainsi érigées selon le rang d'ancienneté, Varennes occupe le premier rang, sous l'appellation ecclésiastique de *Paroisse Sainte-Anne* ou *Paroisse du Cap de Varennes*, comme en fait foi les registres paroissiaux et certains anciens vases sacrés.

Dès le commencement la paroisse comprenait le territoire suivant: Le Cap de Varennes, l'Île Ste-Thérèse et le Cap St-Michel. Mais c'est le Cap de Varennes qui eut l'honneur de servir de site à la première église paroissiale.

Sous le régime anglais il fallut redonner un nouveau statut légal à toutes les paroisses érigées canoniquement sous l'ancien régime; aussi pour accommoder l'érection civile de la paroisse Mgr Bernard-Claude Panet en rappela l'érection canonique le 1<sup>er</sup> mars 1832.<sup>8</sup>

---

### LE PREMIER CURÉ: MESSIRE CLAUDE VOLANT DE ST-CLAUDE

---

Il naquit aux Trois-Rivières, et fut baptisé par le Père Garreau, jésuite et futur martyr des Iroquois, il était de plus neveu de Radisson, le fameux explorateur qui illustra l'histoire du Canada.

Il fit partie du premier groupe de pensionnaires avec sept autres canadiens et six sauvages, lors de la fondation du Petit Séminaire de Québec.

---

7. Archives de l'Archevêché de Québec, Registre.

8. Subdivision du Bas-Canada en paroisses, p. 113. Edits et ordonnances, Vol. I, p. 461. Municipalités et paroisses, Deschamps 1896, p. 255, 268 et 1107.

Après son ordination sacerdotale il dessert comme missionnaire un vaste territoire de plus de 25 lieues, comprenant plusieurs missions sur la rive du fleuve.

Âgé de quarante ans environ, curé de Batiscan et desservant de Champlain, il est appelé en 1692 par Mgr de Saint-Vallier à occuper la nouvelle cure de Varennes récemment constituée; il y demeura vingt-cinq ans. C'est lui qui ouvrit les premiers registres paroissiaux, conservés au presbytère où sa signature: «De S.-Claude, pre curé», apparaît au bas de 482 actes de baptême, 95 actes de mariage et 228 actes de sépulture.<sup>9</sup>

### LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME ÉGLISE

La paroisse de Varennes connut jusqu'à ce jour quatre temples pour rassembler le peuple de Dieu et lui permettre de participer à la liturgie de l'Église.

Le premier fut plutôt une modeste chapelle; elle était en construction lors de l'érection canonique comme en fait foi l'acte de Mgr de St-Vallier, conservé aux archives de l'archevêché de Québec. Il s'agissait vraisemblablement d'une église en maçonnerie selon les plans et le style de la plupart des églises du début de la colonie. «C'étaient de petits édifices aux murailles assez basses, à l'abside arrondie, coiffés d'une haute toiture couverte en bardeau, percés de minuscules fenêtres cintrées; à la façade, une grande porte à deux vantaux, surmontée d'une niche et d'un œil-de-bœuf; à cheval sur le pignon, un clocher à une ou deux lanternes. Telle nous apparaît, sur une peinture conservée dans les archives du Séminaire de Québec, une charmante église anonyme qu'un peintre anglais, de passage parmi nous, a portraiturée en 1846. C'est le type même de l'humble église campagnarde d'autrefois.»<sup>10</sup>

9. J.-Marie Beaugard o.p. Questionnaire sur Varennes, Le Richelieu, le 14 octobre 1943.

10. Les Églises et le trésor de Varennes, Gérard Morisset, Québec Médium 1943, p. 9.

Monsieur de Varennes mourut à Trois-Rivières en 1689 et y fut inhumé; par conséquent trois ans avant l'érection canonique de la paroisse. En 1707, sa veuve Madame de Varennes, appelée aussi *la veuve de Monsieur de Varennes, la dame du cap de Varennes*, règle ses affaires en faisant le partage de ses biens entre ses enfants. A cette occasion, elle fit don à la paroisse d'un terrain de trois arpents pour l'emplacement de l'église, du presbytère et du cimetière. Toutefois, elle obligea la paroisse à assurer en retour à elle-même et à ses descendants, un terrain de sépulture de douze pieds sous l'église pour elle et les siens; une basse messe de requiem annuelle à perpétuité, pour Monsieur de Varennes, pour elle et pour leurs descendants.<sup>11</sup>

On comprend facilement que M. le curé Volant de St-Claude, à la faveur de l'accroissement de la population qui a presque triplé depuis 1692, à la faveur du don de Madame de Varennes et d'un don substantiel du Sieur de St-Michel, aie projeté la construction d'une nouvelle église en 1718 dans laquelle il fut inhumé l'année suivante.

Cette nouvelle et deuxième église avait l'apparence de la petite église du Cap de la Madeleine et comportait des œuvres de Pierre Hardy d'Yamachiche, Paul Jourdain dit Labrosse, Noël Levasseur, Antoine Cirier et Joseph Doré et enfin un grand tableau de Ste-Anne, patronne locale peint par le Père François Récollet, qui orne le grand'autel.<sup>12</sup>

Ce tableau est sans contredit celui de la chapelle Ste-Anne. Aux yeux de la population, il passe pour «miraculeux», en 1842, il fut solennellement couronné par Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, en vertu d'un indult accordé par Grégoire XVI. Les Chapitres de la Cathédrale de Montréal avait commandé les deux couronnes d'argent doré à la Maison montréalaise George Savage et les avait offertes en hommage.

11. Partage par Mme de Varennes à ses enfants, 1<sup>er</sup> juillet 1707, devant Me P. Raimbault, notaire royal, déposé dans les archives de la Cour supérieure pour le Bas-Canada, dans le district de Montréal. Copie conservée dans les archives de la cure de Varennes.

12. Livres de comptes de la paroisse de Varennes.

Nous possédons encore au presbytère la feuille de plomb accolée à la pierre angulaire de l'église de 1718 et sur laquelle on peut lire l'inscription suivante: ANNO. Dni 1718. Clem. XI. Pont. Max. I. B. De la Croix, Ep. Q. 11. Regn. Lvd. XV. Cl. Volant Parr. I Tempvm Hoc aedificatvm est. in. HONOREM Dei svb tit. s. Annae Et. primar. lapidem posvit Ios. de la Colombiere vic. Gén. et archid. Die XXIX. Maii.

---

### NOMS CÉLÈBRES DANS LES REGISTRES PAROISSIAUX

---

Le titre du premier registre paroissial s'énonce comme suit: Registre de Baptêmes, Mariages et Enterrements de la Paroisse du Cap de Varennes; il s'ouvre exactement le 18 décembre 1693 par l'enregistrement d'un baptême.

L'acte le plus marquant sur le plan social est celui du mariage du père de la *Mère d'Youville*, le 18 janvier 1701, acte qui comporte la signature de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France.

Madeleine de Verchères signa le 9 août 1697 un acte de baptême pour lequel elle avait agit comme marraine.

Mais l'acte qui honore le plus les varennois est sans contredit celui du baptême de Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais, le 16 octobre 1701. Plus de deux siècles et demi plus tard, le Pape Jean XXIII la béatifiait et l'indiquait au monde entier comme la *Mère de la charité universelle*, le 3 mai 1959.

---

### LES SAUVAGES

---

Jamais la région varennoise fut habitée d'une manière ou d'une autre par les naturels du pays. Cependant il y eût une



Le sanctuaire de Mère d'Youville, érigé solennellement le 25 juin 1961 par Son Excellence Mgr. Gérard Marie Coderre, évêque du diocèse de Saint-Jean-de-Québec. Il en est le fondateur.

vingtaine de corps de sauvages convertis (indigènes et panis) qui reposent dans les premiers cimetières de Varennes.

On compte aussi dans la paroisse autant, si non plus, de baptêmes et un mariage d'une *panisse* avec un canadien.

Les panis (pawnees) étaient des sauvages du centre américain. Plusieurs maisons bourgeoises, à Varennes, en prirent en service. Ils étaient traités comme les enfants de la famille et se convertissaient; mais ils restaient la propriété de leurs maîtres.

### TROISIÈME ÉGLISE DE VARENNES EN 1780

244

Comment expliquer le peu de durée de nos trois premières églises. Le problème vient surtout des matériaux utilisés. Les bâtisseurs manquent d'expérience en terre canadienne; ils connaissent peu les cailloux qu'ils mettent en œuvre et le mortier qu'ils fabriquent; par ailleurs ils connaissent mal la rigueur extrême des conditions climatiques et ses méfaits à longs termes.

Au sujet de cette troisième église l'arpenteur Joseph Bouchette dans le Dictionnaire topographique dit qu'elle «surpasse en beauté toutes celles des seigneuries d'alentours, et mérite d'être remarquée autant pour ses ornements extérieurs que pour sa décoration intérieure». <sup>13</sup>

Quant à Jacques Viger il ne se gêne pas pour écrire: «L'église de Varennes fut regardée comme la plus belle église, en même temps qu'elle était la plus riche par ses argenteries, ses ornements de drap d'or et autres étoffes précieuses, tout cela dû au zèle de M. Deguise». <sup>14</sup>

Des objets en argent massif ont été commandés par et pour la paroisse à Paris comme au Canada. Mentionnons, comme menus articles: des ampoules, burettes, clés de tabernacle, petite croix, custode, navette, patène, plateau, boîtier à ampoules. Mentionnons également des morceaux plus considérables, tels que chandeliers, calice, ciboire, encensoir, piscine, croix de procession avec pied détachable, calice, ostensor, lampe du sanctuaire: les pièces sont marquées du poignon de Guillaume Loir, Robert Cruickshank, Joseph Schindler, Michael Arnoldi, Pierre Haguët-Latour, Laurent Amyot, François Sasseville, Salomon Marion et Paul Morand.

Au chapitre des peintures plusieurs artistes travaillèrent au compte de la paroisse: François Beaucourt né au pays et

13. *Dictionnaire topographique* (1831). Joseph Bouchette. *Description topographique du Bas-Canada* (1815) Idem.

14. *Archéologie religieuse: Histoire des cures de diocèse de Montréal*, Jacques Viger, 1850, 1ère partie p. 45. (Manuscrit conservé à l'Université de Montréal.)



premier peintre canadien couronné à Paris; Roy Audy, Louis Dulongpré. Tous ceux qui fréquentent l'église actuelle peuvent en admirer encore aujourd'hui les œuvres.

Une ère de sculpture religieuse vraiment remarquable passa à Varennes sous l'initiative combinée des curés Duburon-Deguisse à l'occasion de la construction de l'église de 1780. Pendant plus d'une trentaine d'années, une valeur de près de \$50,000.00 dollars fut consacrée uniquement à ces œuvres d'art.<sup>15</sup> Plusieurs sculpteurs y prirent part: François Guernon dit Belleville et Joseph Doré; mais surtout les quatre meilleurs artisans de l'École montréalaise Antoine Cirier, Philippe Liébert, Louis Quévillon et Urbain Brien dit Desrochers.

#### LA QUATRIÈME ET ACTUELLE ÉGLISE

Enfin la présente église fit place au joyau de 1780 devenu impropre au culte pour diverses raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, elle contient toujours quelques trésors appartenant à la précédente.

C'est une reproduction de la Cathédrale de la Vallette, sur l'île de Malte, dit-on; construite de 1884 à 1887 d'après les plans de Perrault et Mesnard et que les fidèles de 1883 ont voulu vaste et majestueuse. Ses richesses propres sont les trois autels et ses fonts baptismaux sculptés par Félix Mesnard vers 1887, sa coupole, son baldaquin, ses statues en sapin de Norvège, ses lustres, son orgue et son carillon de sept cloches, ses peintures de l'abbé Bernardin Rioux, C. Porta et Guido Nincheri.

Nous pouvons juger de l'ampleur de ce nouveau temple en considérant ses dimensions: hauteur des clochers, 175 pieds; hauteur du dôme avec la croix, 124 pieds; largeur de

15. Questionnaire sur Varennes, J.-Marie Beauregard, o.p. Le Richelieu, le 29 mars 1945.



L'église, terminée en 1887. Son architecture est romano-byzantine.

la façade, 80 pieds, longueur de l'église en dedans, sans compter le vestibule, 162 pieds, largeur de l'église en dedans, 68 pieds; largeur du transept, 113 pieds; chœur, 40 pieds sur 50; sacristie, sans compter les chapelles latérales, 45. pieds sur 39; hauteur de la voûte, 58 pieds; hauteur de la voûte dans le transept, 78 pieds.<sup>16</sup>

### DIOCÈSE D'APPARTENANCES

Varenes a connu à travers trois siècles différentes juridictions ecclésiastiques.

16. La Minerve, le 12 novembre 1887, p. 1.

Au temps de la mission, la paroisse relevait du Vicariat apostolique de la Nouvelle-France fondé le 3 juin 1658.

En 1692 en vertu du nouveau règlement émit par Mgr de St-Vallier, Varennes relève du diocèse de Québec fondé le 1<sup>er</sup> octobre 1674.

Avec la création du diocèse de Montréal le 13 mai 1836, la paroisse appartient au diocèse de Montréal.

Enfin le 9 juin 1933, Montréal devenu trop vaste, cède une partie de son territoire pour former un nouveau diocèse, soit St-Jean-de-Québec; Varennes passe à ce nouveau démembrement ecclésiastique jusqu'à ce jour.

---

## LES INSTITUTIONS: LE COLLÈGE ET LE COUVENT

L'Église sut à toutes les époques de l'histoire se donner les organismes, les institutions propres à l'accomplissement de sa mission qui est l'évangélisation. Elle compta toujours sur la participation indispensable et si précieuses des communautés religieuses à qui elle confia un mandat dans le domaine éducatif, charitable et hospitalier.

C'est ainsi que Varennes put bénéficier et bénéficie encore aujourd'hui des précieux services des Frères des Écoles Chrétiennes, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sœurs Grises de Montréal.

*«L'importante paroisse de Varennes qui, comme tant d'autres, au milieu du siècle dernier, avait à souffrir de la rareté et de l'incompétence de ses maîtres et de ses maîtresses pour ses nombreux enfants, résolut d'obtenir l'aide plus efficace de communautés religieuses. En mars 1854, le curé Charles-Joseph Primeau, appuyé des seigneurs Gaspard Massue et Félix Lussier, des familles Painchaud, Archambault,*

---

Girard, de Martigny, Tourangeau et Robitaille s'adressait à Mgr Bourget afin d'obtenir par son entremise la double fondation d'un collège et d'un couvent dirigés par des religieux. Le saint évêque tourna les yeux vers Saint-Laurent et dans une lettre au Rév. Père Joseph Rézé, alors provincial de Sainte-Croix, le pria «de faire tout au monde pour accepter cette double fondation.» Le 13 août, le Père Rézé recevait M. Félix Lussier, président de la Commission scolaire de Varennes et représentant du curé Primeau, retenu chez lui par la maladie, accompagné du commissaire J. B. Mongeau. Ces derniers ayant présenté un programme d'enseignement analogue à celui du Père Rézé, l'entente fut décisive.

A cause des circonstances imprévues, les religieux désignés ne purent se rendre à Varennes pour les débuts de septembre et ce n'est que le 15 novembre que les Frères Stanislas, directeur; Aldéric, maître de première classe et Dominique, maître de la petite classe arrivaient à leur nouveau poste, pour entrer immédiatement en fonction dans «la grande maison d'école» du village. Quelques jours plus tard, le 23 novembre, trois Marianistes: Sœur Marie-de-Saint-Grégoire, directrice; Sœur Marie-de-Saint-Louis-de-Gonzague, première maîtresse de français et Sœur Marie-de-Saint-Ildefonse, accompagnées de la Mère fondatrice, Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, se rendaient à Varennes, après avoir parcouru vingt-et-un milles dans une pauvre voiture, par un froid intense. Après Saint-Laurent, Saint-Martin de Laval, et Sainte-Scolastique (Deux-Montagnes), Varennes devenait la quatrième fondation de Sainte-Croix, en Canada.»<sup>17</sup>

Les religieuses logèrent tour à tour dans quatre maisons. A leur arrivée elles se retirèrent dans une vieille maison de pierre, dite maison des Sanguinet, située à quelques pieds en aval de la chapelle Sainte-Anne actuelle. Puis ce

17. «Le grain de sénévé en terre varennoise». Dans Centenaire sous l'égide de Marie. 1854-1954. Abbé René Desrochers, Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, Varennes.

fut l'occupation de *la maison jaune* appelée ainsi à cause de sa couleur ocreuse, située à l'angle des rues d'Youville et Saint-Charles; c'était un vaste bâtiment en bois, à un étage, avec toit à mansardes; les religieuses y séjournèrent vingt-deux mois; soit du 16 novembre 1855 au 21 septembre 1857.

Mgr Desautels invita alors les religieuses à s'installer dans l'ancien collège où elles devaient rester trente ans; ce vieux couvent, face au manoir Massue, après avoir été tour à tour, magasin-général, pension, puis hôtel fut démoli en 1904.

Enfin au printemps de 1883, les Sœurs de Sainte-Croix devinrent les propriétaires du terrain occupé par la famille Robitaille dont un de ses membres, l'Honorable Théodore Robitaille, devint lieutenant-gouverneur de la Province de Québec: le 30 octobre 1887; le personnel du vieux couvent se transportait dans le nouveau et quatrième couvent et Mgr Fabre le bénissait le 9 novembre suivant. En 1924, les religieuses de Sainte-Croix doublèrent la capacité de leur bâtisse primitive pour y aménager une chapelle, une salle académique et un dortoir.

Finalement, les conditions sociales, éducationnelles et politiques obligèrent les religieuses à désaffecter leur couvent et à limiter leur action sur le plan de l'école publique du village; elles se virent dans l'obligation de vendre leur propriété. C'est le Village de Varennes qui s'en porta acquéreur à l'hiver 1972.

Quant au collège, il débuta lui aussi en 1854 sous la direction des Frères Joséphites. Deux ans plus tard en 1856 il prit le nom de Lycée de Varennes et était dirigé par les prêtres séculiers du diocèse de Montréal. En 1857, on inaugura le nouveau collège, tel qu'on le voit encore aujourd'hui. Enfin, en 1899 Mgr Paul Bruchési, évêque de

Montréal en remit la direction aux Frères des Écoles Chrétiennes et prit le nom de Collège St-Paul, après avoir connu ses heures de gloire dans un contexte social et politique donné, le collège s'achemine maintenant vers une nouvelle formule; il connaît des mutations profondes qui laisse bien augurer pour l'avenir de l'éducation chrétienne.

### L'HOSPICE DE LA JEMMERAIS

Laissons parler la chronique des Sœurs Grises en l'année 1859 «Le 9 juin 1859, accédant aux désirs du curé de Varennes, M. Joseph Desautels, Sœur Deschamps, supérieure générale des Sœurs Grises de Montréal, accompagnée de Sœur Fréchette se rendait dans cette localité pour étudier sur place le projet d'une nouvelle maison de charité pour les pauvres, les vieillards et les orphelins.

«Accompagnées de M. Desautels, les deux religieuses se rendirent à un quart de lieue en bas du village et visitèrent une maison qui paraissait toute désignée à cette fin. Il s'agissait de l'ancien hôtel de la «Saline», propriété de Timothée Brodeur, ainsi nommée à cause de la présence d'une importante source d'eau minérale naturelle».

«Donc le (9 juin 1859, le Conseil se prononçait définitivement en faveur et le 30 septembre suivant, notre Mère générale allait y conduire les fondatrices: Mère Rose Coutlée, Sœur Célanire Beaudry-Régnier et Sœur Denise Pépin-Dufrost.

«Le lendemain, 1<sup>er</sup> octobre, Mgr Ignace Bourget daignait se rendre à Varennes pour inaugurer notre œuvre. Après avoir célébré la sainte messe à l'église paroissiale, sa Grandeur se rendit à la «Saline» pour y procéder à la bénédiction d'une cloche qu'il nomme «Marie Marguerite» et à la bénédiction de la maison elle-même, plaçant la chapelle sous le vocable du Père Éternel».<sup>18</sup>

18. Hôpital Général de Montréal, Sœur Clémentine Drouin, Tome III, p. 66 et 67.

En 1871, pour des raisons qu'il serait trop long de développer ici, on réorganisa la maison près de l'église paroissiale. Enfin en 1880 on décida de construire un nouvel édifice, à la suite de l'incendie du précédent pour y accueillir les vieillards, les orphelins et les enfants. Cette maison tomba sous le pic des démolisseurs au printemps 1972 pour faire place à un foyer spacieux et fonctionnel situé à quelques pieds de l'ancien Foyer, et qui répond mieux aux mutations sociologiques de notre époque.

### CHAPELLE DE SAINTE-ANNE

Varenes possède deux chapelles votives ou de procession. L'une bâtie en l'honneur de Saint Joachim, a une origine peu connue faute de documents; on la visite surtout le 16 août en la fête de son titulaire. Bâtie en pierres des champs, elle fait figure d'antiquité avec sa façade, sa serrure et son clocher.

La chapelle de Sainte-Anne connaît au contraire une grande popularité; chaque année à la belle saison, des centaines de pèlerins s'y arrêtent pour rendre hommage à la grande sainte qui depuis 1692 jusqu'à nos jours s'est montrée d'une grande bonté pour les paroissiens et les étrangers tant sur le plan spirituel que temporel. Cette minuscule église contient le tableau miraculeux que l'on entoure toujours d'un grand honneur.

Une plaque fixée dans la pierre de sa façade donne l'historique de l'édifice. Elle se lit comme suit:

*Témoignage de reconnaissance des paroissiens  
à la Bonne Sainte-Anne  
et pour mémoire perpétuelle des grâces extraordinaires  
dues à son intercession cette chapelle bâtie par contribu-  
tions volontaires en 1863 en remplacement de la chapelle*

primitive sise à angle nord est de l'autre côté du chemin laquelle alors tombait en ruine à cause de vétusté fut parachevée et solennellement bénite le 28 juillet 1868 par Monseigneur Ignace Bourget

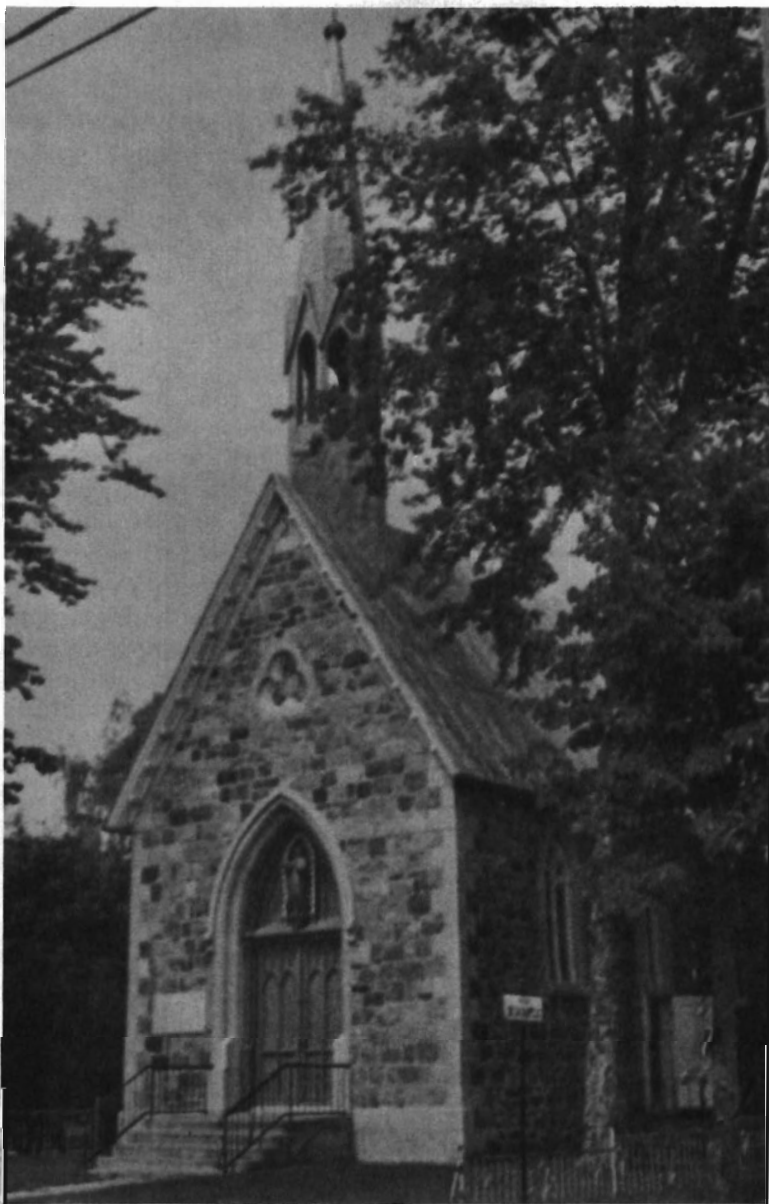
qui y déposa religieusement le tableau miraculeux qu'en vertu d'un indult du Pape Grégoire XVI il avait couronné dans l'ancienne chapelle le 26 juillet 1842.

Pour nous donner une idée de l'importance de sainte Anne auprès des varennois et de l'honneur et de l'affection dont elle a été l'objet alors que Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, couronnait le tableau dit miraculeux, il suffit de relire des extraits du compte-rendu de la fête du 26 juillet 1842.

«Le 26 juillet 1842 sera pour la paroisse de Varennes un jour à jamais mémorable; car il fut marqué non seulement par une pompeuse fête, mais par un événement véritable et sacré. Ainsi que nous l'annoncions mardi, Monseigneur quitta Montréal sur les quatre heures du soir, accompagné d'un nombreux clergé. Sur la rive de Longueuil le corps de musique du 71<sup>e</sup> régiment attendait le bateau qui transportait Sa Grandeur; et il salua son arrivée par de joyeuses fanfares. Une vingtaine de voitures, venues de Varennes, furent immédiatement mises à la disposition du cortège. A l'entrée de la paroisse de Varennes un détachement respectable de cavaliers, portant des pavillons, escortait la voiture de l'évêque, tandis qu'un grand nombre d'autres paroissiens en voitures prenaient place à la suite du clergé; ce qui, joint au bruit sonore des cloches et aux sons éclatants des instruments, donnait au cortège l'apparence d'un vrai triomphe.

Quelque temps après son arrivée au presbytère, Monseigneur fit son entrée pontificale à l'Église paroissiale. C'est dans ce moment qu'on put comprendre combien cette solennité était chère au cœur de ce peuple: une foule immense remplissait l'enceinte sacrée devenue trop petite,

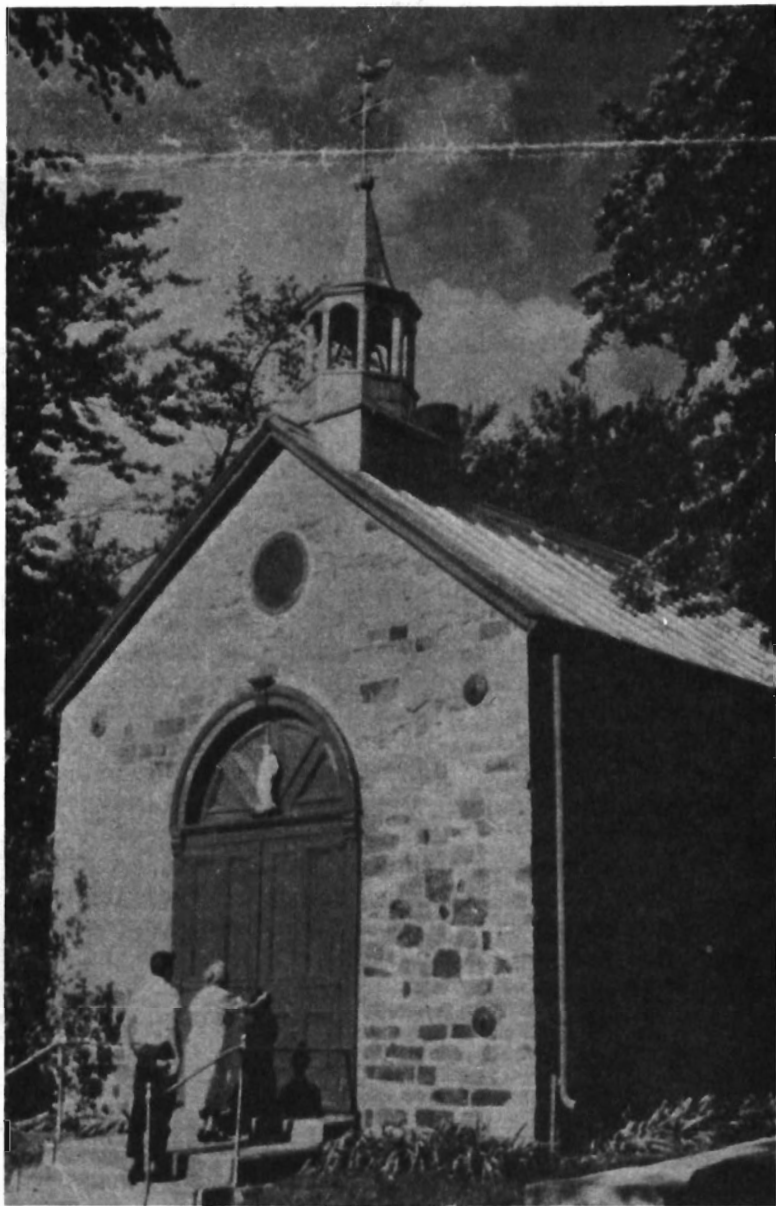




L'une des deux chapelles votives du village, en l'honneur de sainte Anne. Elle est célèbre à cause de la traditionnelle dévotion des Varennois à la thaumaturge.

et se répandait en flots pressants sur le vaste emplacement qui en forme l'avenue. Tous les visages portaient empreintes la joie et l'avidité de contempler un spectacle impatientement attendu. Le portail de l'église était orné de festons de verdure formant une croix gigantesque et encadrant avec élégance une copie du tableau à couronner, les armes du Souverain Pontife, de l'Évêque diocésain et du chapitre de la cathédrale. Deux colonnes de vingt-cinq à trente pieds s'élevaient parallèles en avant du portail: la première supportait une bannière représentant Sainte Anne, et bordée d'une large bande de soie blanche et rose portant pour inscription: Fête de Sainte Anne, rétablie à Varennes le 26 juillet 1842; l'autre doit être surmontée de la croix de mission; car en ce moment les RR.PP. Oblats poursuivent à Varennes les travaux d'une laborieuse mission, et n'ont pas médiocrement contribué à l'éclat religieux de cette fête.

L'image de Sainte Anne surtout est d'une expression indéfinissable, et cette tête semble sortir de la toile, tant elle est pleine de naturel et de vie. Il serait impossible de rendre l'effet que dut produire la vue de cette image, joint à l'émotion de la pompe religieuse de ce jour. Nous avons bien compris en ce moment la tendre dévotion et la pieuse confiance des fidèles pour celle qu'ils nomment, dans leur touchant et naïf langage, la bonne Sainte Anne de Varennes. Après le chant de l'Ave, Maris Stella et des litanies de sainte Anne, la procession se remit en marche dans le même ordre qu'elle était venue. Arrivée vis-à-vis de l'église, la procession s'arrêta, et Monseigneur accompagné des officiers et des musiciens, monta dans un bac pour aller bénir un feu de joie préparé sur un radeau à quelques arpents de la rive. Lorsqu'il fut allumé, le cortège en fit le tour et regagna le rivage; durant tout ce temps le corps de musique exécuta des airs brillants. La journée était finie, et tous les spectateurs se retirèrent impatients du lendemain.



La chapelle Saint-Joachim, d'une belle densité de style, n'est ouverte qu'une fois l'an, à la fête du saint, le 16 août.

- 3 – Paul-Armand Ulric de 1725 à 1749
- 4 – Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse de 1749 à 1750
- 5 – Jean-Baptiste Lacoudray dit Tourangeau de 1750 à 1760
- 6 – Antoine-Marie Morand de 1760 à 1773
- 7 – François Féré-Duburon de 1773 à 1801
- 8 – Antoine-Éméric Lemaire-Saint-Germain de 1802 à 1804
- 9 – Esprit-Zéphirin Chenet de 1804 à 1805
- 10 – Joseph-François Deguise de 1806 à 1833
- 11 – Pierre Grenier de 1833 à 1834
- 12 – Charles-Joseph Primeau de 1834 à 1855
- 13 – Joseph Desautels de 1855 à 1881
- 14 – Joseph-Salomon Théberge de 1881 à 1899
- 15 – François-Régis Bonin de 1899 à 1903
- 16 – Joseph Charette de 1903 à 1907
- 17 – Jean-Louis Gaudet de 1908 à 1917
- 18 – Ferréol Jobin de 1917 à 1942
- 19 – André Beauregard de 1942 à 1962
- 20 – Élisée Choquet de 1962 à 1970
- 21 – Roger Cyr 1970 -

### CARILLON DE L'ÉGLISE

L'église actuelle de Varennes, comme on le sait, est flanquée de deux clochers qui ont toujours abrité de nombreuses cloches confectionnées en Angleterre. Toutefois en 1959, il fallut les remplacer et le 14 juin, Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec, présida à la bénédiction d'un nouveau carillon de sept cloches. Voici la description de chaque cloche:

PREMIÈRE CLOCHE: RE (3650 livres)

A. D. 1959

Nom: MARIE-MARGUERITE

Inscription: *Bienheureuse Mère d'Youville (Marie-Marguerite Dufrost de la Jemmerais), née et bap-*

tisée à Sainte-Anne-de-Varenes, les 15 et 16 octobre 1701, béatifiée le 3 mai 1959, surnommée «Mère des pauvres et des orphelins».

EFFIGIES: Mère d'Youville, Sainte Marguerite et le Christ en croix.

Parrain et marraines:

Rév. Mère Béatrice St-Louis, sup. gén. des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) de Montréal  
Rév. Sr Germaine Doucet, sup. du Foyer Lajemmerais, Varenes.

M. Nicolas Massue et Mme Gustave Massue

DEUXIÈME CLOCHE: MI (2574 livres)

A. D. 1959

Nom: JEAN

Inscription: Jean XXIII – Pape régnant

*Pax Tibi, Marce, Evangelista Meus*

EFFIGIES: Saint Pierre, les armoiries du Pape et une croix.

Parrains et marraines:

M. le maire et Mme Geo.-Arthur Loranger

M. le maire et Mme Adrien Provost

TROISIÈME CLOCHE: FA (1804 livres)

A. D. 1959

Nom: GÉRARD-MARIE

Inscription: *Fornam Servi Accipiens*

*Son Excellence Révérendissime Monseigneur Gérard-Marie Coderre, évêque de St-Jean-de-Québec.*

EFFIGIES: Les armoiries de Mgr Coderre, La Vierge et l'Enfant et les Saintes Femmes au Calvaire.

Parrains et marraines:

M. et Madame Adrien Beauchemin

M. et Madame Armand Geoffrion

M. et Madame Albini Choquet

QUATRIÈME CLOCHE: LA (1050 livres)

A. D. 1959

Nom: ANDRÉ-RENÉ

Inscription: André Beauregard, curé

René Desrochers, vicaire.

*Lors de la béatification de la Mère d'Youville,  
illustre paroissienne. Hommages du clergé  
paroissial de Ste-Anne-de-Varennes.*

EFFIGIES: Sainte Anne et Saint André

Parrains et marraines:

M. et Madame Pierre-Paul Lussier

M. et Madame Charles Cadieux

Le notaire et Madame Jules Phaneuf

CINQUIÈME CLOCHE: SI (760 livres)

Q. E. 1959

Nom: SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS

EFFIGIES: Jésus en croix

Sacré-Cœur de Marie,

Sacré-Cœur de Jésus.

Parrains et marraines:

M. et Madame Ubald Riendeau

Le docteur Jean-Paul Bousquet et

Madame Gaspard Bousquet

M. et Madame René Jodoin

M. et Madame Lionel Guilbert

SIXIÈME CLOCHE: RE (460 livres)

A. D. 1959

Nom: ANNE

Inscription: *Sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, patronne  
des varennois, protégez toujours la paroisse.*

EFFIGIES: Sainte Anne et la Vierge-Enfant,  
la Sainte Vierge et une Croix.

Parrains et marraines:

M. et Madame Louis-Aimé Langlois  
M. et Madame Omer Guévremont  
M. et Madame Félix Jodoin  
M. et Madame Léo Choquette

261

SEPTIÈME CLOCHE: MI (280 livres)

A. D. 1959

Nom: CŒUR-IMMACULÉ-DE-MARIE

EFFIGIES: Jésus en Croix, Notre-Dame du Rosaire, Notre-Dame du Sacré-Cœur.

Parrains et marraines:

M. Eustache Provost et  
Mademoiselle Rose-Aimée Savaria  
M. et Madame Joseph Provost  
M. et Madame René Provost



Possiblement construit en 1767, le Calvaire de Varennes, dont les personnages ont été sculptés sur bois par Michel Brisset, est un des rares monuments du genre au Québec. Il fut classé monument historique par la Commission des Monuments Historiques, après avoir été restauré en 1962.



## L'esprit et la lettre

Jusqu'à la fin du 18<sup>e</sup> siècle, l'esprit prévalut sur la lettre. La moitié environ de la population souffrit d'analphabétisme de 1637 à 1700.<sup>1</sup> L'autre moitié se forgea... un code grammatical bien personnel à travers lequel éclatait toutefois la pureté de la langue maternelle. Nombre de brillants officiers *«écrivaint mal le français, ne tenant presque aucun compte des règles les plus élémentaires de la syntaxe, variant leur orthographe à l'infini, (mais) ils conservaient presque toujours dans leur style une tournure bien française qui révèle une correction de langage à laquelle on ne s'attend pas généralement.»*<sup>2</sup> Et si les coloniaux jouaient plus aisément de l'épée que de l'orthographe, ils savaient certes manier l'esprit avec une dextérité prodigieuse. Outre cette explosion d'humour qui nous étonne encore par la saveur et la poésie toponymique et par des mots que l'histoire véhicula jusqu'à nous, ils avaient cette fierté du bien parler que notèrent plusieurs historiens. *«Nul part ailleurs, on ne parle plus purement notre langue»*, disait, entre autres, Charlevoix.<sup>3</sup>

L'instruction ne fut donc pas répandue dans les côtes, au 17<sup>e</sup> siècle, mais les trois gouvernements bénéficiaient d'écoles

1. Il est difficile d'évaluer le nombre d'analphabètes car les notaires n'exigeaient pas toujours les signatures. Le taux d'analphabétisme ne fut cependant pas plus élevé en Nouvelle-France qu'ailleurs.

2. *L'instruction au Canada sous le régime français*, Mgr. Amédée Gosselin, éd. Laflamme et Proulx, Québec, 1911.

primaires et celui de Québec, de l'école secondaire des Jésuites fondée en 1635. Les garçons du premier seigneur de Varennes profitèrent sans aucun doute des classes trifluvien-nes tenues par les Récollets à deux périodes, la première s'échelonnant de 1671 à 1683.<sup>4</sup> Le notaire Séverin Ameau, en outre, s'y institua pédagogue à son tour pendant une quarantaine d'années, à partir de 1652. Les filles de René Gaultier fréquentèrent le couvent des Ursulines de Québec.

Mais les *François des petites écoles* canadiennes ne furent pas soumis à cette étrange méthodologie française qui voulait qu'on apprenne à lire le latin avant le français.<sup>5</sup> On leur inculquait le cathéchisme, la lecture, l'écriture et l'arithmétique; les plus doués s'initiaient ensuite aux rudiments du latin afin de se préparer aux études secondaires.<sup>6</sup> Aux filles, on ajoutait les arts ménagers et, souvent, les arts d'agrément. Mère Marie de l'Incarnation et ses sœurs montraient à leurs élèves «à lire, à écrire, à filer, les prières, les mœurs chrétiennes et tout ce que doit savoir une fille, i.e. parler correctement et avec facilité, se présenter avec grâce et se former aux mœurs honnêtes des plus sages et vertueuses chrétiennes qui vivent dans le monde.»<sup>7</sup> Le programme pédagogique portait donc davantage sur l'éducation que sur l'instruction.

Que dire des maîtres? La plupart n'ont d'autre brevet que celui de leur bonne volonté. Le gouvernement civil laisse l'instruction à l'Église qui recrute, mais ne forme pas. Les diverses communautés enseignantes façonnent elles-mêmes leurs pédagogues. Ce groupe compte les Jésuites, Récollets, Sulpiciens, Ursulines; les Sœurs de l'Hôpital Général de Québec, celles de la Congrégation Notre-Dame et les Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix. Et un grand nombre de prêtres, dans leur presbytère, se font également éducateurs. Le voyageur suédois Pierre Kalm dit qu'en 1749, chaque village de la Nouvelle-France possédait une école. Nous n'avons

3. Les femmes parlent «un français épuré, n'ont point d'accent», écrira Louis Franquet. Et Montcalm remarqua: «J'ai observé qu'ils parlent très bien le français.» Cité dans Lacour-Gayet, p. 199.

4. *Le système scolaire de la province de Québec*, tome 11, *L'instruction publique de 1635 à 1800*, Louis-Philippe Audet, Les Presses universitaires Laval, Québec, 1951, p. 5.

de certitude d'une classe à Varennes qu'à l'arrivée de Louis Labadie, en 1805. M. le curé Chenet mentionne cependant qu'il appela cet instituteur pour réorganiser l'instruction chez-nous. Quoi qu'il en soit, avant de clore ce minime survol de l'instruction publique sous l'administration française, il faut souligner un fait: dans ce pays au climat violent et à la population disséminée, il y eut, de plus, carence de manuels, le gouvernement ne permettant pas l'établissement d'une presse.<sup>8</sup> Il faut rendre hommage à ces religieux qui constituèrent tout de même, avec ces piètres moyens du bord, la pierre d'angle de l'éducation canadienne.

## DEUX VARENNOIS ET LE PROJET D'UNE UNIVERSITÉ

L'instruction fut donc un appendice de l'Église. Ce qui était naturel au début de la colonie, alors que le clergé formait le principal agent de socialisation. Et de ce petit peuple obstiné à conserver son homogénéité première, l'Église fut également le point centrifuge dans les premières années après la Conquête. C'est ainsi que l'évêque du temps, Mgr. Hubert, crut bon de retarder la création d'une université. Il faut mentionner qu'après la cession, personne n'empêcha les écoles de fonctionner, mais l'instruction chemina au ralenti tant pour les anglo-protestants que pour les franco-catholiques. Mais la population canadienne-française, et c'est tout en son honneur, avait conscience de la nécessité d'un système scolaire. Carleton devait traverser à Londres en 1770 et les Canadiens lui soumièrent un mémoire destiné à la cour de Saint-James, demandant le rétablissement du collège de Québec.

L'officier revient donc dans la province de Québec... 16 ans plus tard, muni du titre de gouverneur général. Des quatre comités d'étude qu'il forme, l'un aborde la question de l'instruction publique. Sa réponse est sans équivoque: il s'avère urgent de solutionner le problème des écoles.<sup>9</sup> Le

5. Ibidem, p. 13.

6. Le collège des Jésuites avait des classes de grammaire, d'humanités, de rhétorique et de philosophie.

7. Ls-Ph Audet, p. 4.

gouverneur tente alors de mettre en marche un mécanisme vers une première législation scolaire et forme une Commission d'Éducation. Ce groupe met au point un questionnaire destiné au curé de chaque paroisse afin d'évaluer la situation et de connaître leurs vues; puis il charge l'avocat Pierre Panet de procéder à l'enquête. Hélas, pour des motifs qui ne furent jamais clairement établis, ce professionnel néglige son mandat. Le président de la Commission décide donc, deux ans plus tard, de se baser sur l'avis de Mgr. Hubert et de son coadjuteur, Mgr. Bailly de Messein.

On se rappellera que le 5<sup>e</sup> seigneur de la Trinité, Jacques Lemoyne de Martigny, avait épousé Félicité-Elizabeth Bailly de Messein. Cette dernière était la sœur du coadjuteur. Les de Martigny et les Bailly se connaissaient fort bien, puisqu'ils avaient grandi côte à côte. Avant même d'avoir cédé la majeure partie du fief au seigneur Lemoyne de Martigny, François Messier avait loué le manoir ancestral au commerçant Bailly de Messein qui ouvrit un magasin. Au nombre de ses enfants naissait, en 1740, Charles-François. Ce dernier entrait au séminaire de Québec à la suite d'études en France et Mgr. Briand l'ordonnait en 1767. Le prêtre œuvra d'abord en Acadie, puis enseigna la rhétorique et la théologie à son Alma Mater de 1770 à 1777. Il se rapprochait ensuite de son village natal par sa nomination à la cure de Pointe-aux-Trembles. On dit qu'il fut «*l'instigateur des célébrations nationales de la fête de Sainte-Anne*» et qu'il «*resta attaché au manoir*» toute sa vie.<sup>10</sup> Mais il ne devait pas séjourner longtemps dans sa première cure. Sa culture et... quoiqu'il parlait un très mauvais anglais,<sup>11</sup> son attachement à l'Angleterre en avait fait une personne appréciée par la gentry du Château Saint-Louis. Sir Guy Carleton l'amena donc avec lui sur les bords de la Tamise, en 1778, à titre de précepteur de ses trois enfants. Mgr. Hubert lui donnait la consécration épiscopale l'année suivante, en même temps que le titre

8. Quelques volumes, naturellement importés de France, se trouvaient chez les personnes de qualité. Les sieurs Du Gué, entre autres, en possédaient: *La civilisation traditionnelle...*, R.-L. Séguin, p. 39.

9. Le rapport des marchands du comité propose la création d'une université de langue anglaise: Ls.-Ph. Audet, p. 145. Il faut se rappeler que les marchands sont majoritairement britanniques.

d'évêque de Capse. Il l'acceptait comme coadjuteur sur les instances, semblablement, de Carleton.

Quoi qu'il en soit, l'opinion des deux évêques sur la question de l'instruction publique diffère radicalement. Mgr. Hubert s'oppose à la formation d'une université et les raisons qu'il présente officiellement, après 3 mois de réflexion, ne sont... qu'officieuses! Elles peuvent être facilement infirmées. Une lettre venant de Rome, en date du 6 avril 1791, rend témoignage du véritable motif de son refus: «Vous avez très bien fait d'avoir résisté à la fondation de cette université dans laquelle la tolérance des sectes hétérodoxes aurait servi de base». <sup>12</sup> Si Frontenac avait jadis été avant-gardiste en proposant un embryon de démocratie, Carleton ne l'est pas moins: il prône une université non-confessionnelle qui, de plus, serait laïcisée! <sup>13</sup> Mgr. Bailly, on l'aura deviné, opine abondamment dans le sens de son ami et protecteur. Il produit à son tour un mémoire dans lequel il dit se réjouir de cette institution où l'on verra des hommes sans préjugés et plusieurs de ses explications sont valables, mais l'esprit en est irrévérencieux à l'égard de son supérieur.

Mgr. Bailly de Messein n'est cependant pas le seul Varennois qui fut amalgamé à cette affaire. Depuis la guerre de l'Indépendance des «13», alors qu'il avait été l'un des principaux collaborateurs de Carleton dans l'organisation des milices, une longue amitié avait uni le gouverneur et Simon Sanguinet. Né à Varennes comme les autres membres de sa famille, il était le frère de Christophe qui s'était porté acquéreur des biens de la dernière seigneresse Gaultier. Or, Simon décédait à Montréal, le 16 mars 1790. L'idée de cette université l'avait emballé. <sup>14</sup> Il léguait donc sa seigneurie de La Salle et ses autres propriétés pour la fondation de l'Université de la province de Québec. Sans doute Mgr. Bailly de Messein faisait-il partie de son groupe de relations. M. Sanguinet était décédé quelques jours à peine avant la présen-

10. *Historique du manoir seigneurial de Saint-Michel*, par Michael Sheldon, pour Hoechst. Les sources ne sont pas indiquées.

11. Ls.-Ph. Audet, p. 181.

12. Ibidem, p. 170.

tation du mémoire du coadjuteur et on peut lire dans ce document: «*Quel exemple, quelles espérances ne vient pas de nous donner le respectable défunt que nous regrettons! (...)* Le projet d'une Université eût-il été connu plutôt (sic), combien de citoyens auraient anticipé sur cet exemple!»<sup>13</sup> Mais ses frères Christophe, Joseph et Charles, peut-être tant parce qu'ils craignaient une académie anglicisante que parce qu'ils se voyaient lésés d'un héritage légitime, prennent alors des procédures pour faire annuler le testament. Le *Mémoire en cassation* est rédigé par Joseph-François Perrault, protonotaire de Québec, qui s'applique à prouver que Sanguinet n'était pas sain d'esprit lorsqu'il parapha son testament. Le projet d'une université reçoit alors un coup fatal. Toute planification du genre est écartée jusqu'à l'ouverture du Collège McGill, en 1821, érigé en université en 1829. Les Canadiens, de leur côté, attendront une soixantaine d'années: l'Université Laval de Québec n'ouvrira ses portes qu'en 1852. Et, chose intéressante, sa charte l'obligera à recevoir les étudiants sans distinction de religion et de race.

Donc, due à cette enquête qui avorta, la cause de l'instruction publique demoura stagnante. Les Canadiens-français voyaient en l'école publique le spectre de l'assimilation et aussi, il faut l'admettre, celui de la taxation! En 1801, l'Assemblée vote une loi connue sous le nom de *Royal Institution for the Advancement of Learning*. Joseph-François Perrault soumet un projet rival qui échoue mais vaut à la loi initiale des amendements qui assurent l'indépendance des écoles privées et confessionnelles. Mais le premier Bureau relatif à l'application de cette loi ne devait être formé que 17 ans plus tard!

#### LOUIS GÉNÉREUX LABADIE

Entre temps, un maître d'école à la personnalité fortement trempée venait s'établir à Varennes par une journée d'automne

13. Mais plusieurs hauts fonctionnaires ne sont pas aussi désintéressés que le gouverneur. Ils souhaitent, sans ambiguïté et sans ambages, angliciser définitivement les francophones.

14. Le projet avait d'ailleurs plu a bon nombre de dirigeants des 2 nationalités. Un groupe de 175 citoyens présentèrent une requête en faveur de sa création.

de 1805. Outre les communautés religieuses et les maîtres-passants,<sup>16</sup> quelques professeurs laïques consacrèrent leurs talents et leurs énergies à la fondation d'écoles populaires. Louis Labadie fut de ceux-là. Né en 1765, le nouveau venu était originaire de Québec. Il avait, dit-on, commencé sa carrière à l'âge où les nôtres entrent à l'école, soit à 7 ans!<sup>17</sup> Il jouissait déjà d'une réputation enviable comme instituteur et le curé Chenet<sup>18</sup> le fit demander pour réorganiser l'école paroissiale. Avant de se transplanter à Varennes avec sa famille, il habitait Saint-Eustache. Ce maître d'école s'installa dans notre municipalité parce que les offres salariales étaient plus avantageuses: l'enseignant disposait d'une maison de pierre et d'un terrain spacieux, pourvu d'une écurie et d'un jardin. Cette demeure comprenait 6 pièces dont l'une servait de classe. Le professeur avait également droit à une demi-corde de bois par écolier. Le syndic de l'école lui remettait, chaque année, 120 piastres d'Espagne et, afin de l'encourager et de conserver ses services, le curé lui octroyait annuellement 300 livres.

Le professeur parvient à Varennes le 2 octobre. Il fait d'abord réparer l'école<sup>19</sup> et, malheureusement, son beau-père décède à Verchères le 14 suivant. La classe de Louis Labadie commence donc le 21, groupant 25 garçons. Parmi eux se trouvent les frères Ambroises et Charles Sanguinet qui devront, hélas, subir la peine capitale suite à une échauffourée dans le contexte des troubles de 1837-38.

Nous sommes à l'époque des couche-tard; eux vivent l'ère des lève-tôt: chaque matin, à cinq heures, au tintement de la grosse cloche de l'église, Louis Labadie rassemble ses élèves pour la messe et leur fait prendre place au sanctuaire. L'après-midi, 24 tintons de cette même cloche annoncent le début de la classe, à deux heures. Le programme de cet instituteur ne diffère pas de ceux de ses collègues. Il seconde son curé

15. Ls.-Ph. Audet, p. 201.

16. Certaines paroisses ne pouvaient défrayer le coût d'une école et assurer un salaire au maître. Des instituteurs ambulants venaient périodiquement dans le village. Ils étaient rétribués par les familles.

17. Ibidem.

pour l'instruction religieuse des étudiants et prépare lui-même ses enfants à la première communion. Il enseigne à lire, à écrire et à compter et diffuse des notions élémentaires d'histoire et de géographie. Labadie peut même enseigner le latin et l'anglais. Il faut souligner ses deux ans de classique au séminaire de Québec et rappeler qu'il fut un ultra-loyaliste au point de se dire *plus Anglais que Canadien*.

Pourtant, ce n'est pas que les connaissances de l'instituteur fussent sans faille. Sa formation en histoire, en géographie et en grammaire, surtout, suivait la mode du temps! Louis Généreux Labadie rédigeait assez régulièrement un journal personnel qui est un legs historique.<sup>20</sup> A titre d'exemple, il écrira: «*de la vie (l'avis) sage de nos illustres évêques*»...

Ses originalités n'étaient pas que grammaticales. Labadie possédait de petits travers amusants. Ainsi, il enregistra soigneusement les mariages, baptêmes et décès, ayant soin de séparer les sexes; mais il n'avait aucun scrupule juridique, trouvant tout à fait normal d'écrire ses rapports à même les registres, de les y coller et même de s'y tailler des feuilles. C'est lui-même, d'ailleurs, qui augmenta son nom du qualificatif Généreux.

Mais sa forte personnalité s'imposait. Doué pour l'organisation, il fut de tous les événements civiques et politiques. Il se fit scribe et lecteur public et s'avéra précieux pour le culte: Labadie joua le rôle de chantre, de maître de cérémonie, de porte-croix et même de sous-diacre. Mais la valeur véritable de cet homme se trouvait en sa pédagogie. Ses initiatives ne se comptent pas et il semble qu'il fut apprécié tant des élèves, des parents que des autorités. «*Labadie fut l'un des plus brillants professeur laïque de l'époque!*»<sup>21</sup>

Le pédagogue troquait Varennes contre Verchères en 1813. Le *Royal Institution for the Advancement of Learning*, que les Canadiens nommaient l'Institution Royale, n'était pas encore effective faute d'une organisation. L'importance

18. Le prénom de M. le curé Chenet avait déjà une consonance éthérée: Esprit-Zéphirin. Le bon prêtre fut titulaire de la cure de Varennes en 1804 et devait malheureusement décéder peu après l'arrivée de Labadie, soit en décembre 1805. Il était âgé de 42 ans.

19. Preuve qu'il y avait un instituteur avant lui.



sociologique de Louis Généreux Labadie consiste en ce que sa classe, subventionnée uniquement par la charité des paroisiens, sensibilisa la population varennoise à la possibilité d'un système d'éducation autonome.

## LA COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES

La loi de 1801 vit donc la nomination d'un **Bureau** exécutif en 1818. Cette législation portait des mesures anglicisantes et protestantisantes. Le clergé catholique et plusieurs Canadiens demandèrent l'établissement de deux bureaux distincts. L'adoption de la loi des écoles de Fabriques de 1824, et celle des écoles de syndics de 1829 et 1832 conclurent ses débats. Le dernier statut créait un véritable code scolaire.

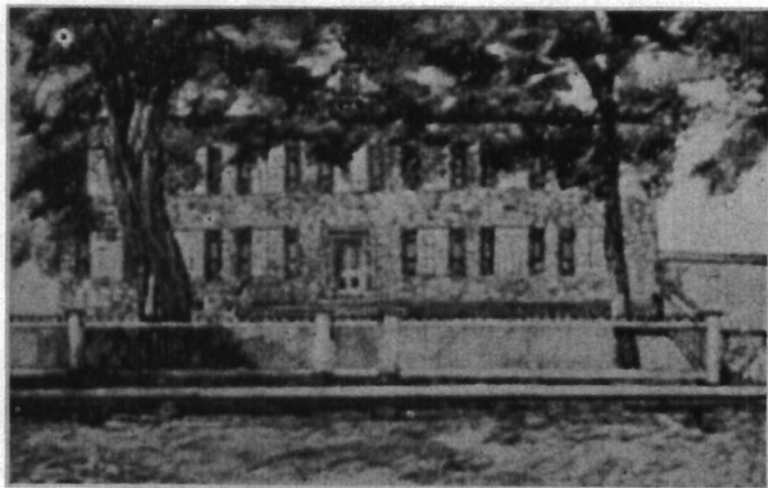
Sous cette ère dite des *écoles de Fabrique*, Varennes vit l'ouverture de 5 classes de campagne. La grande maison d'école, vaste bâtisse située rue Sainte-Anne vis-à-vis la résidence de M. Nicolas Massue, avait été construite avant 1800.<sup>22</sup>

Contrairement aux constitutions précédentes, le régime d'Union de 1840 se montrait prolifique en lois scolaires et devait assurer une organisation qui prévaudra pendant plus d'un siècle. Des commissaires d'écoles, d'abord rattachés aux Conseils des Fabriques, furent nommés. Puis leur autonomie s'accrut en fonction de la définition de leurs responsabilités. Malgré les violents soulèvements des *apeurés* de la taxation, la Commission scolaire de Varennes naquit le 15 janvier 1842, sous la présidence de M. le curé Charles-Joseph Primeau. Les sièges des premiers commissaires étaient occupés par le seigneur de Varennes et son fils, Paul et Félix Lussier; et par leurs collègues Antoine Brodeur, Jean-Louis Beauchamp et Léon Beauchamp. Le notaire J.N.A. Archambault, qui devait plus tard assumer le secrétariat de la municipalité, acceptait alors celui de la Commission scolaire.

20. Ainsi, désirons-nous savoir à quelle date tomba la première neige de 1811? «*Mercredi, le 13<sup>e</sup> novembre vers 10 heures  $\frac{1}{2}$  du matin*», relate l'instituteur.

21. Ls.-Ph. Audet, p. 124.

22. *Centenaire sous l'égide de Marie, 1854-1954. Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, Varennes*. Article par M. l'abbé René Desrochers, *Le grain de sénévé en terre varennoise*, p. 33.



La grande maison d'école, érigée avant 1800 et démolie en 1902. Elle était située rue Sainte-Anne, à proximité de l'angle Youville.

Dès le début de l'année suivante, le nouvel organisme admettait 7 écoles sous son contrôle. Les 5 maisons d'école de la campagne avaient pour titulaires Joseph Jodoin, Appoline Petit, Marie Joseph Bousquet, Joseph Messier et Louise Hortense Sénécal. Et la grande maison d'école comptait doublement puisqu'une partie servait pour les garçons sous la direction d'Eugène Talham, et l'autre pour les filles, avec Elmire Malbœuf. On procédait à la démarcation précise des 5 arrondissements scolaires en avril 1845 et en août, il était «résolu que l'école de Eugène Talham sera l'École Modèle de la paroisse.»<sup>23</sup> Les commissaires acceptaient, de plus, que le maître soit secondé par son fils Alexandre. Le même jour, un marché était conclu entre le curé et le marguillier Charles Mongeau, «mettant l'École de Fabrique sous le contrôle des

23. Archives de la Commission scolaire de Varennes, 13 août 1845.

*commissaires pour 1 an*». Sans qu'aucun motif ne soit mentionné dans les registres, Félix Lussier résignait de son poste.<sup>24</sup>

Les commissaires adoptaient un règlement de gestion en mai 1846. Leurs exigences pédagogiques produisent un aperçu du programme. Outre qu'il est tenu d'enseigner le français et l'anglais grammaticalement, l'arithmétique et la géographie, l'instituteur doit inculquer à ses élèves des techniques commerciales telles *«la tenue des livres en partie simple que double (...) il enseignera à dresser des reçus, billets, quittances, procès verbaux d'entreprise et généralement tous les actes qui dans le commerce ordinaire des hommes se font sous seing privé*». Et puis, tout comme au début de la colonie l'on initiait les étudiants à la décodification des parchemins manuscrits, les maîtres varennois doivent apprendre à leurs élèves la lecture... de l'écriture à main!

Le prix d'admission aux classes s'élève à 30 sols par mois pour l'École Modèle et à 15 sols pour les autres. De plus, les parents s'engagent à fournir une demi-corde de bois pour chaque enfant et *«tout enfant qui devra du bois de l'année précédente ne pourra être admis avant que ce bois ait été fourni ou payé*». Mais ceux à qui l'on accroche sans ambages l'étiquette de *pauvres* bénéficient d'exemptions et de privilèges: *«Les pauvres seront admis gratuitement sans être obligés au bois.»* Ils recevront, de plus, des livres, deux mains de papier et une douzaine de plumes. Mais attention! *«Les pauvres manquant leur école plus de 3 jours sans raison dans le mois seront renvoyés de toutes les écoles de la paroisse.»!*

Les commissaires procédaient à une visite d'inspection en juin 1847 et Marc-Amable Girard dressait leur rapport. Après avoir mentionné qu'il y a progrès, les 9/10 de son texte porte sur la nécessité d'appliquer la loi malgré les hauts cris d'une partie de la population: *«il est bien sur (sic) que l'on trouve encore des personnes qui crient contre le mode de*

24. Il en occupera cependant la présidence en 1853.

prélever les cotisations», «il faut espérer que la législature fera son devoir», etc.

En septembre de la même année, les commissaires réalisent que Talham est surchargé. Ils acceptent l'engagement d'un autre maître, mais... qui doit «être logé, blanchi, nourri au frais de Talham»! Et l'année suivante, soit le 19 novembre 1848, on peut lire ce paragraphe: «Que les éléments latins soient enseignés par Eugène Talham à 5 des écoliers qui ont déjà commencé, sans plus forte rémunération. Chacun des 5 écoliers devra payer la somme de 2 livres courants pour l'année.» Mlle Elmire Malbœuf décède en juillet 1853. «Vu la mort de Mlle Malbœuf qui peut être difficilement remplacée, M. le Président (Félix Lussier) observe que l'occasion est peut-être favorable de se procurer les services de religieuses». Et le 19 mars 1855, «M. Beauchamp dit qu'il regrette faire connaître qu'il existe beaucoup de plaintes contre M. Eugène Talham, comme instituteur de l'École Modèle.» Il est remercié de ses services.

Les démarches se poursuivent: «L'assemblée après avoir délibéré sur le projet en vue approuve les démarches et déclare qu'elle verra avec beaucoup de satisfaction l'introduction de ces religieux et religieuses en cette paroisse.» Le commissaire Louis Brunelle enregistre sa dissidence et propose l'engagement de professeurs laïques. Sa proposition n'est pas secondée.<sup>25</sup>

## PENSIONNAT NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Appuyé par les co-seigneurs Gaspard Massue et Félix Lussier, et par quelques familles notables,<sup>26</sup> M. le curé Primeau manifeste à l'évêque son désir d'établir chez-nous un collège et un couvent. Les Marianites (nom primitif des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs) et les Joséphites (Frères de Saint-Joseph) acquiescent à la prière de Mgr. Bourget.

25. Il faut rappeler les 2 grands courants d'idées de l'époque, l'ultramontanisme et le libéralisme. Les ultramontains véhiculent, plus ou moins consciemment selon leur formation, la thèse de l'absolutisme théocratique de Bossuet. Pour eux, l'autorité doit être centralisée dans l'Église puisqu'elle émane de Dieu. Les libéraux remettaient l'autorité dans les mains de personnes compétentes dans divers domaines.

C'est d'ailleurs à son invitation que les deux communautés avaient assaïmé, en 1848, de Sainte-Croix du Mans en France, à Saint-Laurent de Montréal. Ces jeunes congrégations n'avaient été fondées que 6 ans auparavant.<sup>27</sup>

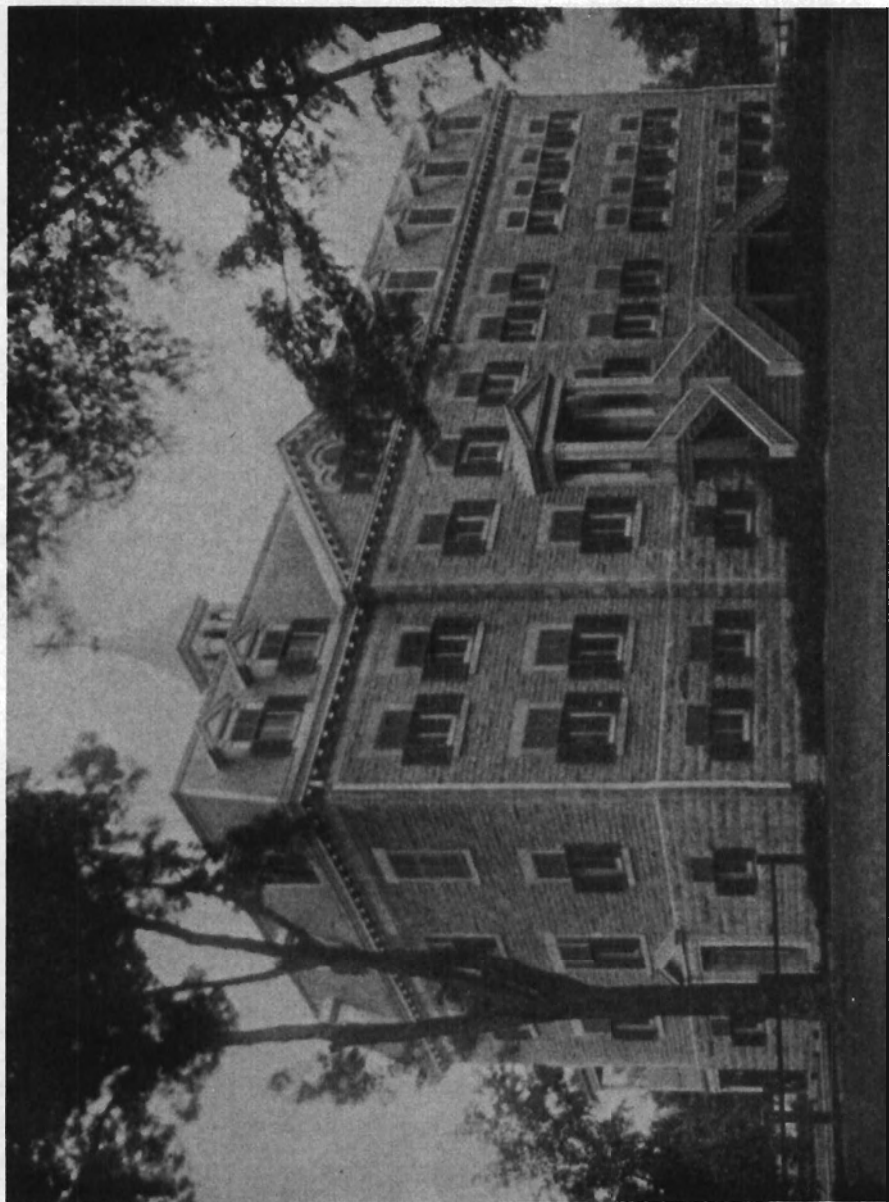
Le 15 novembre 1854, donc, trois Frères entraient à la fois dans la *grande maison d'école* du village et dans leurs fonctions d'instituteurs varennois. Malgré le froid intense, note l'annaliste, quatre religieuses arrivaient à leur tour quelques jours plus tard pour jeter les bases de leur 4<sup>e</sup> fondation canadienne. Les Sœurs devaient d'abord déployer leur apostolat dans la maison Sanguinet,<sup>28</sup> vaste mais inadéquate pour l'enseignement.

M. Primeau ne vit que l'embryon de l'œuvre nouvelle: il décédait le 30 janvier 1855. Et le curé de Rigaud, M. Joseph Desautels, fut désigné à la cure varennoise. Ce spécialiste des fondations scolaires<sup>29</sup> s'empessa d'installer les religieuses dans la *maison jaune*, bâtisse de bois sise devant l'emplacement de l'actuel collège et détruite après 1920. Il faisait, en même temps, entreprendre la construction du collège.

Puis il célébra une messe d'action de grâce à laquelle les étudiants assistèrent vêtues de leur uniforme neuf: longue robe de mérinos bleu royal avec collerette de même tissu. Mais c'était un *dimanche des rameaux* avant le *chemin de la croix*! Une fois la construction du collège terminée, quelques deux ans plus tard, les Frères de Saint-Joseph y aménageaient et les religieuses de Sainte-Croix furent invitées à se transporter dans la *grande maison d'école*. Mais cette dernière se trouvait alors un état... d'urgence d'un grand ménage «*et qui demandait, de plus, de nombreuses réparations.*»<sup>30</sup> Ce qui occasionna de forts déboursés aux institutrices. Le 9 avril 1855, la Fabrique et la Commission scolaire nommaient M. le curé Desautels procureur. Et une étudiante du temps mentionne que les Sœurs Noires,<sup>31</sup> comme les Sœurs Grises

26. *Le grain de sénevé...*, abbé Desrochers. Une partie de cet article est cité in extenso par M. le curé Roger Cyr, au chapitre 5.

27. Craignant la laïcisation tant du côté des Canadiens-français que des Canadiens-anglais, l'évêque de Montréal (diocèse depuis 1836) suscita l'établissement de multiples écoles primaires et secondaires sous la direction de religieuses.



Le Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, élevé en 1887, aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Varennes.

à La Saline quelques années plus tard, «durent faire des prodiges pour ne pas mourir de faim.»<sup>32</sup> Elles connurent aussi une disette terrible en 1866. Après force neuvaines, «l'argent strictement nécessaire à l'existence»<sup>33</sup> fut prêté au fur et à mesure des besoins.<sup>34</sup> Mais le 20 octobre 1887, une ère moins dramatique se levait. Les Sœurs de Sainte-Croix prenaient place dans ce confortable couvent que leur communauté avait érigé.

L'acte de procuration des commissaires au curé donne la nomenclature des matières. L'évêque de Montréal, par le truchement de son curé, est tenu de faire donner dans le *Pensionnat des demoiselles de Varennes*, des cours comprenant «le Français, l'Anglais, l'Analyse Grammaticale & logique de ces deux langues, l'arithmétique, la géographie, des notions sur l'usage des cartes & globes, les éléments de l'astronomie, l'Histoire Ancienne & l'Histoire Moderne, la Tenue des livres, l'Art Épistolaire, l'économie domestique, la musique vocale & instrumentale, le Dessin & c. (etc.) De plus les élèves apprendront à couper & à confectionner des vêtements, en tous genres pour les deux sexes; à faire des fleurs en batiste (sic), à broder sur toile, mousseline, canevas, au crochet, au plumetis, en bosse & relief, à tricoter, repasser, filer.»<sup>35</sup> C'était un programme bien chargé pour des institutrices qui ne pouvaient se nourrir à leur appétit...

Quant à leur méthodologie, elle dut s'avérer efficace, selon le témoignage de l'une des premières pensionnaires. Alors qu'elles étaient encore dans la maison Sanguinet, les religieuses préparèrent cet événement assez inusité que des examens publics mais qui ne manqua pas, en tout cas, de sensibiliser la population. A la suite de ces épreuves, «M. l'Inspecteur Archambault vantait le progrès des enfants et leurs succès. D'ailleurs les examens publics du 30 décembre et du 2 août lui donnaient raison. M. le curé, le seigneur Lussier, M. de

28. Selon M. l'abbé Desrochers, elle aurait été construite vers 1673, pour servir de maison fortifiée.

29. Il avait inauguré l'académie d'Aylmer et le Collège de Rigaud.

30. *Le grain de sénevée...*, abbé Desrochers, p. 33.

*Martigny et plusieurs notables présents regagnaient leur logis en se louant d'avoir appelé les Sœurs dans la paroisse.»<sup>36</sup>*

En ces lointaines années où les écolières appelaient les religieuses *ma bonne tante*, fut instaurée, dès 1858, la tradition des tombolas annuelles dont gardent souvenance plusieurs Varennoises de l'âge d'or. Elles n'eurent d'égales que les expositions de travaux manuels. C'était aussi l'époque où les normes pédagogiques jouaient de souplesse: à une *première de classe* en français on offrait un *prix de sagesse et de piété*.<sup>37</sup> L'histoire ne dit pas si la plus pieuse recevait le *prix de français*!

Mais la pédagogie ne s'en portait pas plus mal puisqu'en 1937 fut inauguré le cours Lettres-Sciences. En cette année, la Faculté des arts de l'Université de Montréal comptait le pensionnat varennois au nombre de ses écoles affiliées. Peu avant 1931, on avait déjà ajouté au cours ménager des prémices, son pendant, un cours culinaire. Le succès de cette innovation encouragea les supérieures à établir, en 1942, un *cours moyen d'enseignement ménager* pour les élèves des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années. *«La valeur de cet enseignement fut apprécié et reconnu par les visiteurs délégués du Département de l'Instruction publique qui félicitèrent en diverses occasions, les professeurs et les élèves.»<sup>38</sup>*

La fin de l'année scolaire 1959 entraînait celle du pensionnat, faute de personnel. Les religieuses enseignantes poursuivaient leur œuvre d'éducation à l'école paroissiale qui devenait centrale. Mais le couvent demeurait la résidence des Sœurs jusqu'au début de l'été 1972. Au printemps, la municipalité avait clôturé les tractations qui la rendaient propriétaire de l'immeuble. Les secrétaires-trésoriers du Village et de la Paroisse en occupent présentement quelques pièces.

On ne peut cependant clore ce survol de l'œuvre éducative des Sœurs Sainte-Croix sans parler d'une grande petite ins-

31. Archives de la Commission scolaire de Varennes. Sans aucun doute pour les différencier des Sœurs Grises. Le nom ne fut probablement pas généralisé.

32. *Le grain de sénévé...*, abbé Desrochers, p. 33.

33. Même brochure, p. 33.



titutrice: Sœur Judith. Cette enseignante naquit avec le siècle et «à 16 ans, prise d'un idéal, je m'arrache du noyau familial, malgré la peine qu'avaient mes parents», relate-t-elle dans son auto biographie. En août 1918, on lui désignait un poste d'institutrice à Varennes. Sœur Judith poursuit avec un brin de bonne malice au coin de l'œil: «Le curé, M. Ferréol Jobin que je saluai, sachant mon âge, dit à Sœur Supérieure; «Si elle ne fait pas l'affaire, on la retournera au noviciat.» Pauvre curé, je l'ai obligé à me garder 13 ans.»

«En 1943, je n'en revenais pas d'être renommée pour Varenne, le Pays de mes «Amours». Ce qui me faisait doublement plaisir, c'était de faire la classe aux enfants de mes premiers élèves.» L'institutrice est désignée pour Lacolle en 1948... mais ses amis font une pétition pour obtenir son retour. «C'est bien grâce à eux que depuis 19 ans durant, je continue le travail dans la joie et le bonheur. L'école Labarre me rajeunit et avec le confort de ces dernières années, je ne sens pas le poids de vieillir.»

La Commission scolaire voulut organiser une fête spéciale, le 18 mai 1968, afin de marquer le jubilé d'or d'enseignement de Sœur Judith, qui correspondait à sa 38<sup>e</sup> année de profession à Varennes. Ce fut une manifestation à la fois élaborée, charmante et fraternelle, à laquelle assistèrent des dignitaires de la congrégation des Sœurs de Sainte-Croix, les commissaires et les édiles municipaux, et environ 250 anciens élèves de la religieuse. M. Albert Poirier, alors président de la Commission scolaire, mentionnait, entre autres: «Vous avez partagé les 50 dernières années entre votre communauté et l'école, je dois ajouter que vous ne faites à cette dernière la plus mauvaise part.» Suite à l'adresse de M. Fernand Brodeur, alors secrétaire-trésorier de la Commission scolaire, Sœur Marcelle Patoine c.s.c., déléguée par le Ministère de l'Éducation, décora l'éducatrice de la médaille du Centenaire.

34. S'agirait-il du legs de M. Aignan-Aimé Massue? Un codicille signé de sa main versait 2.400 livres ancien cours pour le lycée de Varennes (collège). La lettre fut remise à la Commission scolaire le 13 mai 1866.

35. Contrat no. 2363. Dans les archives historiques de Varennes.

36. Centenaire sous l'égide de Marie, p. 69.

Sœur Judith Lecavalier décédait le 27 avril 1972. Des centaines de jeunes et de moins jeunes se rappelleront son bon sourire. Et cette scène charmante alors que, ses voiles aux vents, elle transportait son matériel scolaire du couvent à l'école Labarre par les moyens les plus ingénieux: voiturette ou traîneau. Des hordes d'enfants l'accompagnaient et la secondaient.

### LE COLLÈGE INDUSTRIEL ET LE LYCÉE

Les Frères de Saint-Joseph avaient donc résidé dans la *grande maison d'école* jusqu'à l'ouverture du collège actuel, qu'on appelait alors Collège industriel.<sup>40</sup>

L'édifice reposait sur des terrains dont une partie était destinée à ce but depuis fort longtemps. Quelques jours avant l'arrivée des religieux, il y avait eu vente de 2 terrains avec leurs maisons de pierre, étables, écuries et autres bâtisses, par Félix Lussier aux commissaires d'école. Puis, simultanément, cession du tout à Mgr. Bourget. La cure changea de titulaire et, en avril 1855, M. Desautels était nommé procureur par la Fabrique et la Commission scolaire.<sup>41</sup> Le 10 mai, le curé négociait l'achat de la terre ayant jadis appartenu à son prédécesseur, M. François-Joseph Deguise, décédé à Varennes en 1835. La construction du collège fut alors entreprise.<sup>42</sup>

Sur cet emplacement se trouvait autrefois une pépinière. Ce qui incita Marc-Amable Girard, le jour de l'inauguration, soit le 4 octobre 1857, à commencer son discours par une méticuleuse explication arboricole: «*Le terrain que nous foulons présentement était, il n'y a pas encore deux ans, planté de jeunes arbres qui attendaient un peu de développement, recevant des soins tout particuliers, avant que d'être tirés de là (...)*».<sup>43</sup> Ce long prologue eut enfin son épilogue: «*(...) les plantes d'aujourd'hui qui remplacent celles d'hier, comme ces*

37. Ibidem, p. 81.

38. Le Richelieu, 1943.

39. *Médaille du Centenaire de la Confédération à Varennes*, (brochure) par Elizabeth Paquin c.s.c., 8 juin 1968.

40. Procès-verbal de la Commission Scolaire de Varennes, 1857.

dernières donneront de bons fruits». Puis il s'adressa à Mgr. Joseph Larocque, coadjuteur de Mgr. Bourget, rappelant le désir des curés Duburon (1773-1801) et Deguise (1801-1833) de développer l'instruction publique à Varennes.

Le programme didactique des collégiens différait de celui des filles pour certaines disciplines. Les ententes incluses dans la cession à l'évêque de Montréal explicitaient: «*La lecture, l'Écriture, la grammaire, l'Arithmétique, les éléments de l'Histoire Ancienne et de l'Histoire Moderne, la Géographie, la tenue des livres, le Dessin Linéaire, la Géométrie, l'Algèbre, l'Arpentage, la Littérature, des Notions d'Astronomie &c*» Et lors de la visite des dignitaires, le jour de l'inauguration, un journaliste mentionne que «*les cahiers de dessin linéaire et d'architecture qui furent examinés font preuve de beaucoup de succès dans cette branche importante de l'éducation industrielle.*»<sup>41</sup>

Mais il semble que les Joséphites aient eu des problèmes de discipline durant l'année académique 1858-59. Le commissaire Massue se voit obligé, en avril, de faire mention de plusieurs plaintes contre l'établissement, particulièrement de celle faite par Evariste Gauthier dit Landreville au sujet de mauvais traitements qu'aurait reçus son fils. Le commissaire Jacques de Martigny, cependant, craignant de retarder la cause de l'éducation par le renvoi des Frères, propose une enquête par le procureur. Mais l'immobilisme du curé le fait soupçonner de partialité envers les enseignants et, le 10 octobre 1859, il est destitué de sa fonction de procureur. Les minutes se lisent ainsi: «*Les commissaires transigent directement avec les sœurs et les frères. L'évêque refuse et s'en tient aux premiers marchés.*» Mais en 1860, M. le curé Desautels, «*qui voulait faire cesser tout doute sur ses intentions vis-à-vis de ses paroissiens*», abandonne à la Fabrique le collège, le Calvaire et l'hospice, conservant «*sa vie durant la jouissance et l'usufruit de ladite terre acquise le 10 mai 1855*». En septem-

41. Contrats no. 2161, 2163, 2363 35 2364. Dans les archives historiques de Varennes.

42. La rigueur de l'histoire exigerait une étude légale plus approfondie. On dit que M. Désautel y contribua de ses derniers. Il est aussi question, relativement à la terre Deguise, que «*l'usage, en usufruit, en appartient au curé actuel sa vie durant*», et d'une rente viagère de 300 livres annuellement.

bre 1862, suite à quatre résolutions expliquant leurs griefs et présentées à l'évêque, les Joséphites quittaient Varennes.

Les prêtres séculiers arrivèrent. Il semble que le collège n'eut pas de nom spécifique jusqu'en 1866. On disait simplement l'école fondée. Puis il prit à cette date le nom de lycée. En 1882, il fut incorporé sous l'appellatif de *Collège commercial de Varennes*. Une douzaine de prêtres y œuvraient. La Commission scolaire se montrait insatisfaite des services, en 1867 et 1868: «*attendu que par l'engagement fait entre les prédécesseurs de cette commission et S.G. Mgr. de Montréal, ce dernier fut chargé de faire donner aux enfants de la paroisse une éducation équivalente à un cours complet d'étude, (...) et que dans le collège l'éducation qui y est donnée n'est pas mieux que celle qui est reçue dans les écoles purement élémentaires (etc.)*».<sup>43</sup> Nouvelle démarche en 1869, plus radicale encore, et qui indique le déclin des admissions: «*la fréquentation étant de 100 au début est de 50 actuellement*».

## LE COLLÈGE SAINT-PAUL

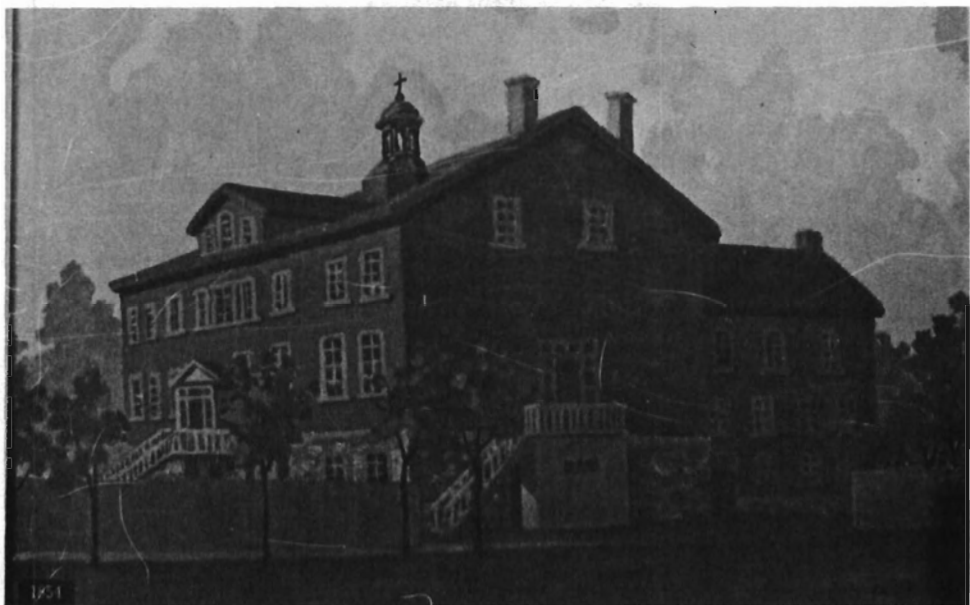
Mais il fallait attendre encore 30 ans avant l'arrivée des Frères des Écoles chrétiennes. Mgr. Paul Bruchési présida aux ententes et le collège fut nommé en son honneur.

Ce fut le Frère Radulphus (Auguste Routhier) qui arriva le premier à Varennes en août 1899; il y fut professeur et directeur musical, et devait y décéder en septembre 1941. Les noms des autres Frères fondateurs sont familiers à plusieurs Varennois: Frère Olippius (Joseph Dorval), décédé en 1932 aux Trois-Rivières; Frère Olivier (Cléophas Garault); Frère Cybar-William (William Brett), décédé à Aurora en juillet 1931; Frère Thaddeus of Mary (Thomas-Francis Kelly), décédé en 1921 au Mont Saint-Louis; Frère Roch; Frère Théonas-Hilany (Louis Vincelette), décédé en 1934.

43. Discours de Marc-Amable Girard, tiré d'un journal et copié par M. l'abbé René Desrochers.

44. Ibidem.

45. Extraits des procès-verbaux de la Commission scolaire de Varennes, 21 octobre 1867 et 17 octobre 1868. Documents Desrochers.



En haut: Toile du Frère Gédéon, 1943. En bas: photo Jean-Pierre Laporte, Varennes. Le Collège Saint-Paul en 1854. Au corps principal furent ajoutées des rallonges, pour former l'actuel édifice du collège.

Les nouveaux arrivants devaient réaménager l'édifice, qui était originellement en forme de T avec un toit à lucarnes. L'aile de 30 pieds qui donnait sur la cour avait été démolie en 1890 et les matériaux avaient servi pour la construction d'une allonge au pan sud de la bâtisse. A l'arrivée des Frères, ce fut surtout l'aménagement interne qui fut rafraîchi. La Fabrique faisait donation de l'immeuble à la communauté, le 6 août 1901. Et l'année suivante, afin de répondre aux nombreuses demandes d'admission, les Frères construisaient une nouvelle allonge à toit plat de 45 pieds de face par 50 de profondeur. Enfin, en 1953, une vaste salle de récréation de 74 pieds carrés fut ajoutée à la section sud.

Les paysages changent: à l'automne de 1917 s'élevait au bord du fleuve un élégant kiosque. Le site s'ornait bientôt d'un calvaire et d'une grotte de Lourdes, œuvre du Frère Zacharie, préfet de discipline.

Les visages changent: le Frère Amos eut une fructueuse carrière chez-nous. Né à Sainte-Marguerite de Châteaugay en 1887, il prenait l'habit religieux en 1903. Puis il devait enseigner dans notre municipalité de 1917 à 1932; il fut ensuite directeur à deux reprises, soit 1932-36 et 1939-45. Ce Frère fut un grand éducateur et ses talents didactiques se déployèrent dans divers domaines. Outre qu'il fut peintre à ses heures, il éveilla les jeunes de l'époque à la culture par l'étude du chant et la préparation de pièces de théâtre. Le Frère Amos conduisit particulièrement la chorale à de brillants succès. Cet éducateur décédait le 16 avril 1971, à l'âge de 83 ans. Quelques mois plus tard, la chorale de Varennes lui rendait un vibrant hommage posthume.<sup>46</sup>

Le Collège Saint-Paul de Varennes est maintenant parvenu à un carrefour. Les classes de septembre verront son infrastructure radicalement transformée sous l'habile direction de son directeur, le Frère Armand Fortier. Cet établissement,

---

46. *Un hommage collectif sera rendu au regretté Frère Amos*, article par M.-J. Dalpé. *La Seigneurie*, 27 avril au 2 mai 1970.

à l'exemple des autres écoles secondaires, sera mixte; et son effectif, qui comptait jusqu'à présent environ 180 pensionnaires, sera doublé. Le collège recevra toujours le même nombre de pensionnaires et les autres étudiants y accéderont à titre d'externes. Cette transformation vise la possibilité d'offrir un éventail plus vastes d'options. La jeune génération applaudit à cette décision: finis, pour un grand nombre, ces voyages quotidiens en autobus jaunes!

### LE FOYER LAJEMMARAIS

M. le curé Desautels achetait de M. Antoine Brodeur, en août 1859, un terrain de 2 arpents par 3 sur lequel étaient érigés l'Hôtel des Sources, maison en briques à 4 étages, et une maison des bains, bâtisse en bois à 2 paliers. Le tout était cédé à la communauté des Sœurs Grises de Montréal dès septembre suivant, «*sous la condition expresse que ledit établissement sera destiné et effectivement employé comme hôpital ou hospice sous le nom de Hospice Lajemmerais.*»<sup>47</sup>

Un mois plus tard, Mère Rose Coutlée et les Sœurs Célaire Beaudry-Régnier et Denise Pepin-Dufrost arrivaient à La Saline. Elles admettaient le même jour une infirme et deux orphelines. Les religieuses y vivront une douzaine d'années, traitant une centaine d'hospitalisés. Mais elles avaient également mis sur pied une classe élémentaire que fréquentaient annuellement une moyenne de 25 à 30 fillettes.

Mais les Sœurs eurent à souffrir. Elles se chauffaient tant bien que mal de bois d'épave et ne mangeaient pas toujours à satiété. Pour comble de malheur, une tornade fit tomber la nouvelle partie de l'édifice en avril 1865.

Le curé fit aménager les religieuses dans la maison Girard, au nord de l'église, en août 1871. Après avoir cédé le domaine de La Saline à Louis-Huet Massue, M. Desautels s'était porté acquéreur d'une maison en bois munie de ses dépendances,

47. Notes sur l'Hospice Lajemmerais, Maison Provinciale des Sœurs Grises de Montréal, juin 1963, p. 4.

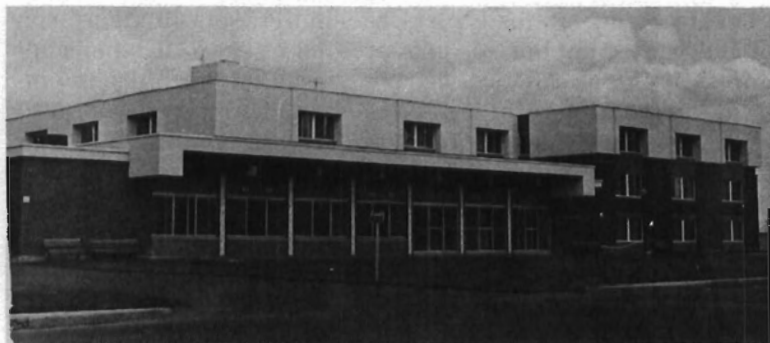


Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.

Le nouveau Foyer Lajemmerais qui ouvrait ses portes le 2 décembre 1971 pour accueillir 80 pensionnaires. Sœur Henriette Berthiaume en assume la direction.

sur un terrain situé entre la rue Sainte-Anne et les propriétés de Louis-Huet Massue et de Louis-Adolphe Robitaille. Cette maison appartenait à Marc-Amable Girard. Malheureusement, un incendie détruisit l'une des dépendances en 1879. L'année, suivante, Mgr. Desautels cédait le domaine aux Sœurs Grises, en même temps qu'un lopin de terre faisant partie des lots 86 et 75.

La communauté fit ériger le 3<sup>e</sup> hospice sur cet emplacement. *«C'était une construction en brique ayant 84 pieds sur 45, à quatre étages, y compris un rez-de-chaussée de neuf pieds de hauteur, et son toit français de dix pieds, qui sera surmonté plus tard d'un joli clocher.»*<sup>48</sup> L'œuvre des débuts fut reprise: un Jardin de l'Enfance y fut ouvert pour l'instruction des orphelins jusqu'en juin 1967. En avril 1953, l'hospice arborait un nouveau nom: Foyer Lajemmerais.

Mais, avec les années, ce 3<sup>e</sup> établissement devint vétuste et le chantier de construction du nouvel immeuble s'éleva

48. Ibidem, p. 9.



bientôt à proximité. Le nouveau foyer abrite ses hôtes depuis quelques mois déjà. «Dans ce nouveau Foyer d'hébergement avec ses facilités matérielles règnera, nous l'espérons, un réel esprit familial. Puisse-t-il aider chacun de ses occupants à vivre le plus pleinement possible sa vie montante! car la vieillesse, pour l'homme, n'est pas un déclin mais un achèvement; aussi, fidèles à la tradition et à l'esprit que leur a légués l'illustre Varennoise, leur fondatrice, les Sœurs Grises considèrent comme un privilège d'être au service de ceux qui avancent dans la vie.»<sup>49</sup>

## LA MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE VARENNES

La Commission scolaire, comme les corporations municipales, subit un clivage. La division de la Paroisse voyait nécessairement aux écoles des rangs. Il y aurait toute une encyclopédie à rédiger sur ces classes et sur leurs courageux titulaires. Mlle Albertine Beauchamp (sœur de M. Edmour) fut de ceux-là. Elle enseigna dans une maison d'école au Grand-Pays-Brûlé, pendant un quart de siècle, soit de 1914 à 1939.<sup>50</sup> Les salaires annuels? Au début... \$200! Il ne faut pas omettre le boni de \$25 à la fin de l'année si Messieurs les Commissaires étaient satisfaits. Mlle Beauchamp recevait un salaire de \$500 par an à la fin de sa carrière, en 1935-39. C'est elle-même, d'ailleurs, qui inaugura cette école du Grand-Brûlé. Elle enseignait de la première à la 7<sup>e</sup> année dans un même local. Son programme appuyait surtout sur les mathématiques, ensuite sur le français. Mais il fallait préparer les élèves adéquatement, car Mgr. Jobin (1917-1942) les faisait jouter sur la syntaxe! C'était l'époque où la pédagogie tenait du concret: cette fournaise, dans la classe, il fallait l'alimenter; les garçons les plus âgés fendaient le bois. L'hiver, les élèves dinaient à l'école, ayant eu soin, au préalable, de placer le sac à lunch près de la fournaise, afin qu'il puisse dégeler. C'était aussi

49. Historique du Foyer Lajemmerais à Varennes. Les Sœurs Grises.

50. Série de reportages hebdomadaires, de février 1970 à mars 1971, par M.A. Albert-Dalpe et Doris Horman. Mll Bernardine Beauchamp: 29 janvier 1971.

Varenes, M. Paul Provost de Sainte-Julie, et M. Maurice Gemme de Saint-Amable.<sup>53</sup> A la suite de 10 ans de service comme secrétaire de la Commission scolaire de Varenes, M. Fernand Brodeur remportait les suffrages pour la direction générale. M. Claude Provost, de Sainte-Julie, fut élu secrétaire-général. L'organisme administre donc, tout comme en 1842, sept écoles! Mais le territoire s'est décuplé, et le nombre d'élèves fut multiplié par 25, soit environ 2 600. L'esprit surpasse-t-il la lettre? Peut-être sont-ils assez bien amalgamés... dans un contexte différent.

53. Les autres membres du Conseil des commissaires: M. Jean-Paul Jacques, de Sainte-Théodosie; M. Jean-Guy Choquet, de Verchères; M. Gustave Bénéard, de Varenes. M. Jacques Dalpé, de Varenes; M. J.A. Bernard Archambault, de Sainte-Julie; M. Armand Léonard, de Saint-Amable.

## Le cycle des affaires

Certains diront que la colonie jaillit de la foi et d'autres, qu'elle émana de l'agriculture. La foi, sans le temporel, se résume bien vite à un cadavre mort de faim... et l'agriculture n'est qu'une branche de l'économique! Mais on ne peut nier la force expansionniste de l'une et la nécessité de l'autre.

Le Canada, en fait, naît sous le signe économique. Les pêcheurs européens connaissent depuis des siècles la faune des grands bancs: ils viennent pêcher le «boeuf de la mer.»<sup>1</sup> sur les côtes des maritimes et dans l'estuaire. Et puis, lorsque le concept de la sphéricité du globe cesse d'être de la science-fiction, les monarques croient que leurs navires mouilleront aux Indes, à Cathay et à Zipangu s'ils découvrent le passage vers l'ouest. Cet onirisme puise sa persévérance dans le mercantilisme<sup>2</sup> pendant trois siècles. Les Grands rêvent, les yeux ouverts,<sup>3</sup> de soieries, de pierres et de métaux précieux, et des 5 droques royales: poivre, gingembre, muscade, cannelle et clou de girofle.

Le mandat du capitaine Cartier se lisait comme suit: «*descouvrir certaines ysles et pays ou l'on dit qu'il se doit trouver grant quantité d'or et autres riches choses.*»<sup>4</sup> Pétri de sa mission, le grand homme amassa, sur un cap, des pier-

1. Farley-Lamarche, p. 14.

2. Le mercantilisme fut en faveur environ de l'an 1500 jusqu'à la 1ère moitié du 18<sup>e</sup> siècle. Croyant que l'argent constituait la principale richesse, les gouvernements s'efforçaient d'augmenter leur réserve de métaux précieux.

res qui «lançaient des étincelles de feu au soleil»<sup>5</sup> et, près d'une rivière, «certaines feuilles d'or fin, aussi épaisses que l'ongle».<sup>6</sup> Mais le rêve éclata comme une bulle: les pierres n'étaient que des cristaux de roche et l'or, du pyrite de fer. Outre d'avoir dévoilé à l'Europe l'inénarrable grandeur d'un continent, il resta, de cette aventure économique, le nom du cap: Diamant; celui de la rivière: Rouge; et le fameux dicton: faux comme les diamants du Canada! Mais Champlain et Pierre Boucher s'illusionnèrent aussi. Ce dernier vit des turquoises et des émeraudes que l'analyse identifia comme des carbonates de cuivre.<sup>7</sup> Mais il y eut, peu après, quelques découvertes prosaïques... et réelles de mines de plomb et de cuivre, suivies de vellétés d'exploitation. Comme le mentionne cependant un document de l'époque: «la mine mina la bourse des mineurs»!<sup>8</sup> Le Klondyke devait appartenir au 20<sup>e</sup> siècle.

Eclos d'une fabuleuse promesse économique, le Canada devait donc s'épanouir, moins de 4 siècles plus tard, en une puissance moyenne dont le niveau de vie se situe au 3<sup>e</sup> rang des pays dits développés.<sup>9</sup> Mais au début, faute d'une démographie substantielle, le secteur tertiaire est presque inexistant. Il y a bien quelques financiers qui consentent des prêts et quelques établissements de service, tels les cabarets de la Saint-Michel, à la Chine, et ceux de la Chaunière puis, plus tard, de la Folleville, à Montréal.<sup>10</sup> Mais la carène de l'économie vogue à travers écueils et raz de marée dans les secteurs primaires (pelleteries, agriculture, forêts, mines) et secondaires (forges, construction navale, goudronnerie, potasserie, meunerie, boulangerie, brasserie). Outre le secteur des fourrures, l'économie demeure à l'état larvaire pour diverses raisons: pénurie de main-d'œuvre, surtout qualifiée; rareté de numéraire et ses fréquents changements de cours<sup>11</sup>; politique économique instable de la France et, surtout, sa crainte de la concurrence. En somme, sous le régime français, le poul

3. De cet or de l'Ontario que François 1<sup>er</sup> reçut de Cartier, «il en rêve les yeux ouverts avec un grand désir et une grande envie.» Jacques Cartier devant l'histoire, Lanctot, p. 53.

4. Lacour-Gayet, p. 36.

5. *L'industrie au Canada sous le régime français*, J.-N. Fauteux, p. 26.

des affaires dénote une anémie... dont la pathologie ne réside certes pas dans l'absence d'initiatives des Canadiens!<sup>12</sup> Malgré que la colonie soit tributaire de l'État, les pionniers procèdent à une colonisation au sens plein du terme: ils s'efforcent d'implanter, dans un territoire neuf, des activités agricoles, commerciales et industrielles aussi avancées que l'admet l'époque. Et l'électrocardiogramme du cycle économique fait de vains efforts pour immerger du point de rebroussement.<sup>13</sup>

La situation économique s'écroule à la cession par suite des maux de la guerre, de l'exode des cadres<sup>14</sup> et de la dépréciation de la monnaie de cartes. Louis XV, malgré sa tendance innée au laisser-faire,<sup>15</sup> veut en solder la valeur mais l'état pitoyable du Trésor ne lui permet de s'exécuter que partiellement. D'ailleurs, ce sont les Anglo-Saxons qui en bénéficient, ayant racheté ce numéraire à vil prix. Au lendemain de la Conquête, donc, Murray, Burton et Gage (respectivement gouverneur général et gouverneurs particuliers) soumettent des rapports aux lords du *Board of Trade*. Ils sont unanimes: le Canada leur apparaît comme un pays de pêche et de traite d'abord, puis d'exploitation forestière dans la mesure où la Grande-Bretagne le réclamera. Les sujets de cette Angleterre qui devait atteindre le zénith de son hégémonie mondiale entre 1870 et 1914<sup>16</sup> apportaient avec eux une certaine facilité aux sciences économiques et administratives. Cette disposition découlait en partie de leur plus grande possibilité d'action: il ne faut pas oublier que si le principe de la démocratie était accepté en Angleterre, la France en était à l'absolutisme.<sup>17</sup> Mais l'économie du *British North America* ne connut pas de transformation radicale. La poussée démographique aidant, le cycle des affaires escalada quelque peu la phase d'expansion, subissant les oscillations de la demande des marchés de la métropole, des guerres et de la nouvelle philosophie du libéralisme économique.

Peu avant la Confédération, l'ambition au modernisme se

6. Lacour-Gayet, p. 47.

7. Pierre Boucher, p. 166.

8. Fauteux, v. 1, p. 32.

manifeste déjà par la mutation des débouchés des fourrures en ceux de la forêt. Les Britanniques développent, dans la vallée laurentienne, une économie unifiée basée sur le bois et le blé. Influencée par les campagnes libre-échangistes,<sup>18</sup> l'Angleterre annule presque tous les avantages ultérieurs relatifs à sa colonie canadienne. Les hommes d'affaires se tournent alors du côté des États-Unis afin de négocier des ententes de réciprocité. En 1879 naît une *politique nationale* qui persistera jusqu'en 1910. Son programme porte sur 4 points: construction d'une voie ferrée est-ouest, tarification, développement de l'Ouest, immigration. Le pressant besoin de capitaux incite à la sollicitation de fonds anglais. Dans cette politique nationale, le Québec ne gagne pas la course: pour diverses raisons dont la découverte de mines de charbon, l'industrie lourde à forte technologie, entourée de sa horde d'industries satellites, se fixe en Ontario. Mais à partir de 1910, le *berceau du Canada* prend un essor considérable dû, surtout, au protectionisme et à la rareté de certaines ressources aux États-Unis.<sup>19</sup> La courbe des investissements américains monte en flèche.<sup>20</sup> La décennie précédant la Grande Crise est prospère pour tout le Canada qui se départ de son statut de colonie en 1931. Il y a reprise après la seconde Guerre Mondiale et, à cause de sa position géographique, Varennes en subit l'heureux contre-coup: sur certaines de ses germes croissent maintenant... des cheminées fumantes, des cornues et des réseaux de tuyaux savamment agencés.

---

### LE COMMERCE DES PELLETERIES

---

Oui, «C'est bien la fourrure qui domine la vie économique de la Nouvelle-France.»<sup>21</sup> La faune surabondait. Indiens et coureurs des bois chassaient surtout:

9. *Year Book of National Account Statistics*, Nations-Unies, v. 2, 1968. Le Canada occupe le 3<sup>e</sup> rang, pour le niveau de vie, après les États-Unis et la Suède. Le Québec, en tant que tel, tiendrait le 6<sup>e</sup> rang.

10. *La civilisation...*, R.-L. Séguin, p. 56.

– l'original, le chevreuil et le chat sauvage;

– le renard: «*il s'en trouve quelques fois de noirs, mais bien rarement*», remarquait Pierre Boucher.<sup>22</sup> Mentionnait-il ainsi la première mutation mélanique du renard roux, soit le renard argenté si populaire au 20<sup>e</sup> siècle?

– la martre: celle du Saint-Laurent est à livrée rousse alors que celle du nord porte un manteau foncé plus recherché;<sup>23</sup>

– la belette, l'hermine et le vison qui s'apparentent et comprennent plusieurs formes, depuis la fouine à la belette pygmée;<sup>24</sup>

– outre le lièvre et la loutre, ils appréciaient le rat musqué et le castor, qu'ils nommaient *bièvre*.<sup>25</sup> Ces deux amphibiens sont pourvus d'une glande anale à musc qui entrait dans la pharmacopée des amérindiens et des franco-canadiens.

Cet inlassable rongeur qui devait plus tard symboliser le pays était recherché au point de servir de monnaie. Un fusil pouvait ainsi valoir «*huit, dix castors*.»<sup>26</sup> Il est catalogué en 6 qualités: «*la plus prisée était le castor gras d'hiver, dont la peau avait été traitée avec la moelle d'autres animaux*.»<sup>27</sup> Sa forte demande venait de cette vogue française des élégants chapeaux de feutre à la d'Artagnan et des bonnets et manchons dans lesquels s'emmitouflait, entre autres, l'anémique Voltaire malgré son parti-pris contre le Canada, ces *quelques arpents de neige*...

Le traiteur offrait à l'Indien, contre les toisons apprêtées, des mousquets et le nécessaire à leur charge, des étoffes diverses, des outils, des nécessités domestiques et des denrées. Mais surtout, et particulièrement pour ceux qui désiraient s'enrichir promptement, tout contenant éthylique.

Qui dit traiteur ne dit pas nécessairement coureur des bois. Plusieurs négociants ne faisaient que financer des expéditions ou s'occuper d'échanges à un comptoir. René Gaultier fut de cette catégorie puisque Frontenac, lui-même l'un des

11. Pour parer à la pénurie du numéraire, le gouvernement canadien utilisa les cartes à jouer: elles furent coupées en 4 morceaux portant une valeur manuscrite et le sceau de l'intendant.

12. «Les qualités spéculatives (dans le sens de recherches abstraites) du type français se sont atténuées pour laisser le champ libre à une exaltation des dispositions

plus avides commerçants, écrivait en 1681 que le sieur de Varennes et son beau-père avaient chacun une escadre de 5 canots avec 10 engagés dans la forêt.<sup>28</sup> Mais si Pierre Boucher s'adonnait surtout à l'élevage, le commerce sédentaire plutôt que la course des bois fut la principale occupation de son gendre, vu sa responsabilité du gouvernement trifluvien. L'époux de Louise Du Frost de la Jemmeraye, Ignace Gamelin, investit également à maintes reprises dans l'appareillage des embarcations de traite.<sup>29</sup>

Il serait hors-texte de présenter la chronologie complète des interdits, édits, amnisties, polémiques et querelles sur l'épineux sujet de la traite. Le troc des fourrures fit partie inhérente de l'aventure coloniale. Le Nouveau-Monde se résuma d'ailleurs à des comptoirs pendant une vingtaine d'années. C'est ce que comprit clairement une femme paradoxale, à la fois mystique et réaliste, Mère Marie de l'Incarnation: «Il (le pays) peut se passer de la France pour le vivre, mais il en dépend entièrement pour le vêtement, pour les outils, pour le vin, pour l'eau-de-vie et pour une infinité de petites commodités, et tout cela ne nous est apporté que par le moyen du trafic.»<sup>30</sup>

Qui, le premier, eut l'idée de troquer des spiritueux contre des peaux? Ne lui jetons pas la pierre. A vrai dire, c'était chose inexcusable mais inévitable. Une civilisation émigre ses tares comme ses grandeurs. La traite fut aussi vitale à la colonie que le système sanguin dans un métabolisme et les menaces civiles comme religieuses n'en arrêtaient jamais le flux. L'inimitable Colbert se piquait assez peu d'idéal et, s'il tolérait les écumeurs de mers, il donna pourtant suite à la vindicte ecclésiastique: Mgr. de Laval avait menacé les traiteurs d'excommunication et le ministre prohiba la traite de l'eau-de-vie en-dehors des habitations françaises. Où bati-folaient son esprit mercantile et son gros bon sens? Cette

d'ordre pratique.» *Littérature canadienne française*, éd. Fides, Montréal et Paris, 1957, Samuel Baillargeon, rédemptoriste, p. 31.

13. Début de la phase d'expansion du cycle économique aussi appelée reprise.

14. Farley-Lamarche, p. 193: sur une population déjà restreinte de 60,000 habitants, 4,000 s'embarquèrent.



interdiction ne faisait que déplacer le commerce au bonheur des Anglais et des Hollandais. Heureusement, elle ne fut jamais exécutée. En 1675, le bras-droit du Roi-Soleil imagina les congés de traite: il permettrait tous les ans à un nombre fabuleux ... de 25 coloniaux d'aller commercer dans les bois!<sup>31</sup> Le gouvernement canadien se tira d'affaire en vendant des permis de chasse. Finalement, cette législation fut un moyen pour le roi de payer ses dépenses coloniales et mêmes des dettes: en 1692, par exemple, des marchands canadiens qui avaient prêté des sommes à Denonville pour la construction de forts furent remboursés sous forme de permis pour trafiquer.<sup>32</sup> La traite mourut donc de sa belle mort.

Mais cette politique des congés eut l'avantage de nous faire connaître ces vagabonds des chemins d'eau et des immensités feuillues. Ils furent de deux sortes: «*les premiers vont à la source du castor dans les nations sauvages des Assiniconets, Nadoussieux, Miamis, Illinois et autres, et ceux-là ne peuvent faire le voyage qu'en deux ou trois ans.*»<sup>33</sup> La table-tournante est Michillimakinak, entre les lacs Huron et Supérieur. De là, ils s'orientent vers le nord par le lac Supérieur ou vers le sud par le lac Michigan. Cette classe englobe Pierre de La Vérendrye et ses 3 fils, Michel Messier, Charles-Gaspard Piot de Langloiserie et Pierre-Charles Le Sueur. Le second groupe comprend ceux qui ne s'absentent que pour quelque 6 mois, se portant à la rencontre des Peaux-Rouges et des Blancs afin de réaliser de meilleurs profits.

Les permis comportent un rôle des engagés. De nombreux Varennois emboîtent... la rame<sup>34</sup> dans cette armée pittoresque. Le relevé suivant se situe entre 1743 et 1747,<sup>35</sup> alors que les pelleteries représentent 70% des exportations.<sup>36</sup>

15. «Après moi le déluge!», disait-il.

16. *International Economic*, Ingo Walter, Ronald Press Co., New-York, 1966, p. 417.

17. Frontenac avait tenté d'instaurer un embryon de démocratie en 1673, nommant 3 échevins, porte-parole du peuple. Le roi, son parrain, en fut profondément offensé. «Il est préférable que personne ne parle pour tous», gronda Colbert. *L'administration...*, Lanctot, p. 135.

## Varenes:

Jean Ate	Pierre Edeline
Michel Barabé	André Fontreau
Antoine Bienvenue	Joseph Houtreme
Michel et J.-B. Bissonnet	Pierre Joly
Jean Burel	Louis Lavallée
Jean-Baptiste Cadieux	Pierre Laroche
Joseph Campagna	Thomas Laviolette
Julien Choquet	Pierre Lecompte
Joseph Coulon	Francoeur Lepage
Jacques Daudelin	Louis Ménard dit Bellerose
Pierre Du Guay	Michel Pétard dit Lalumière
Jean-Baptiste Desjardins	Joachim Riendeau
	Baptiste Savaria
	Étienne et Nicolas Sénécal
	Pierre Viau dit Lespérance

## Saint-Michel:

Bourbonnière	Ladéroute
Charbonneau	Lafleur
Ignace Crevier	Laplante
Laurent Dagenais	Jean Pigeon
Deschamps	Jean Vanier

## Sainte-Thérèse:

Jean-Baptiste Bourbonnière  
 Pierre Landreville  
 Nicolas Sauvage.  
 Pierre Durocher

Considérés globalement comme phénomène social, ces nomades furent certes, quoi qu'on en dise et malgré leur culpabilité réelle vis-à-vis certaines accusations, les Canadiens les plus authentiques. Ils constituaient, a priori, la fine fleur de la gent masculine puisque la rigueur du métier excluait automatiquement les autres. Ils formaient un nouveau type

18. Le libre-échange, issu de la philosophie des physiocrates et de celle de l'école de Smith, prône le commerce international sans protectionnisme. Le principe est fondamentalement valable mais ne favorise pas les pays en voie de développement.

19. *Les options économiques du Québec*, Roma Dauphin, éd. du Jour, 1<sup>er</sup> trimestre 1971, p. 63.

d'homme, orchestré au diapason du continent plus que le cultivateur cherchant à reconstituer son habitat d'origine. Ils étaient sélectionnés et moulés par l'Amérique à des degrés divers variant d'une adaptation totale (tel Étienne Brûlé, l'interprète de Champlain, qui fut fasciné par les mœurs indigènes au point de les faire siennes) à des essais passagers (par exemple, Charles-Gaspard Piot de Langloiserie qui traita, mais sans jamais se départir de son élégant et exigeant vernis français). Entre ces deux catégories se situent les La Vérendrye, animés par un idéal dépassant le commerce tout en l'englobant, les Michel Messier et, surtout, les Pierre Du Gué et les Pierre Le Sueur qui ne dédaignaient pas la vie amérindienne et s'exprimaient parfaitement dans l'esprit et le langage des autochtones. Profondément individualiste, guerrier de premier ordre, le vrai trappeur-chasseur-traiteur déployait, lors de son bref retour à la civilisation française, une gaieté enfantine et libertine. Mais cet aventurier-héros était fier de son métier et exerçait sur la population sédentaire une fascination véritable... et néfaste pour le progrès d'une colonisation de peuplement.

---

## CONSTRUCTION NAVALE

---

Mise à part la fertilité de la vallée laurentienne, la médiocrité pédologique des Terres Neuves n'empêche pas le déploiement d'une riche taïga septentrionale qui encercle l'hémisphère nord, comme en Scandinavie et en Sibérie. C'est une forêt qui embaume le résineux. Mais les abords du fleuve font partie d'une zone de transition où conifères se mêlent de plus en plus aux feuillus. Après l'exploitation de la faune *pelucheuse*, cette superbe futaie semblait tout naturellement désignée à jouer un rôle économique d'avant-garde.

20. 80% de l'investissement étranger au Canada provient de nos voisins du sud: *The Silent Surrender*, Kari Levitt, Montréal, 1971, p. 65.

21. *Canada, Réalités d'hier et d'aujourd'hui*, Jean Bruchési, éd. Variétés, Montréal, p. 174.

22. Rousseau, cité dans Pierre Boucher, p. 309.

Les nouveaux arrivés comptent plusieurs charpentiers et faiseurs de merrains (doutes pour barriques). Ils tirent profit particulièrement du chêne pour fabriquer des solives équarries pour les arsenaux et des merrains qu'ils expédient en France. Ces derniers, surtout, sont recherchés, car la métropole les importe de Norvège.<sup>37</sup> Mais vu la pénurie de moulins à scie, cette industrie périclité bientôt, faisant place à celle des bois pour les chantiers navals de l'ancienne et de la Nouvelle-France.

À vrai dire, les ateliers maritimes de la Mère-Patrie en sont à la tendre enfance comme ceux de sa fille. Si l'Angleterre avait développé une superbe mais... non invincible armada, la flotte française faisait peine à voir lorsque Colbert devint gestionnaire. Il note tristement des «vaisseaux de guerre réduits à 20, dont 2 ou 3 au plus tenant la mer» et une vingtaine de galères à chiourme<sup>38</sup> dont la majorité «pourrissait ou était coulée à fond dans le port de Toulon.»<sup>39</sup> Le grand administrateur voulut réorganiser la force navale et lorgna du côté des somptueuses forêts canadiennes: l'épinette blanche n'avait pas son pareil pour les mâts de hune et les bordages, et le chêne excellait pour la charpente des œuvres vives.

Mais il n'y avait pas que la France à monter des arsenaux. Colbert avait invité la colonie à construire, en 1664, une galiote, un brigantin et des bâtiments de moindre tonnage. Cette première galiote canadienne se porta au-devant du marquis de Tracy, l'année suivante.<sup>40</sup> À peine débarqué, la même année, Talon mettait sur pied à Québec, précisément sur la rivière Saint-Charles près de la Brasserie du Roy, une entreprise systématique de construction navale. Et le Grand Intendant faisait ériger le premier navire à ses frais. C'est pour ce motif que dès 1667, Michel-Sidrac Du Gué, futur seigneur de l'île Sainte-Thérèse, et Jean Hayet dit Malo abattaient les

23. Ibidem, p. 310.

24. Ibidem, p. 314.

25. Dérivé du celtique et de même origine que beaver. Ibidem, p. 312.

26. Farley-Lamarche, p. 234.

chênes de l'île. D'ailleurs, après les rituelles roulades de tambour les militaires déroulaient, en septembre 1670, une ordonnance de l'intendant enjoignant aux coloniaux de déclarer les chenaies et de conserver ormes, hêtres et merisiers. Même cérémonie 2 mois plus tard, sollicitant tous les charpentiers disponibles de se transformer en bûcherons pour «*abattre, doler et escarir les pièces propres à la marine.*»<sup>41</sup> Et les brevets de concession de 1672 stipulaient qu'outre les mines, minières et minéraux les nouveaux feudataires devaient garder les bois de chêne pour l'usage de la Couronne. Jean Talon faisait des rêves à la démesure du pays: il projetait de faire border les berges du fleuve de jeunes hêtres et d'y semer moult glands...<sup>42</sup>

Mais outre Rochefort et Québec, que penser de l'île Sainte-Thérèse comme site d'un chantier maritime? M. de Salières fait semblablement construire un bateau «*au fort de Sainte-Thérèse*» dès 1665 pour servir aux explorations du lac Champlain.<sup>43</sup> Et en août 1677, le scieur de long Jean Hayet dit Malo, censitaire de l'île, conclut une entente avec Robert Cavelier de La Salle. Celui-ci, après ses premières découvertes, au demeurant, assez obscures, avait obtenu son fief de La Chine et des armoiries qui lui seyaient for bien: «*un lièvre d'argent courant sur fond de sable sous une étoile à huit raies d'or.*»<sup>44</sup> Il vécut dans sa seigneurie, gagnant, soi-disant, un revenu annuel de 25,000 livres par le trafic des fourrures. Faut croire que les succès financiers ne comblaient pas cette énigmatique et captivante personnalité puisqu'il réussit à obtenir le privilège d'exploitation du sud-ouest où se trouvait, aux dires des Indiens, un fleuve aussi royal que le Saint-Laurent, une sorte de père des eaux... La Salle avait donc pris engagement avec Hayet dit Malo pour lui «*faire scier tous et chacun des bois de bordage qui seront nécessaires et utiles pour certain vaisseau que le dit sieur de la Salle fait construire en l'Isle Sainte-Thérèse.*»<sup>45</sup> L'explorateur quittait La Chine

27. Lacour-Gayet, p. 117.

28. Dict. biogr. du Canada, v. 1, p. 338.

29. RAPQ, 1922-23, v. 3, pp. 200, 212, 215.

30. Lettre de la Rév. Mère Marie de l'Incarnation, 17 septembre 1660, dans Innis-Lower, SDCEH, v. 1, p. 287.

l'année suivante pour entreprendre ses célèbres pérégrinations jusqu'au golfe du Mexique. Or, en 1679, au début de son périple, il commandait sur les lacs Érié et Huron, le premier voilier à y naviguer: Le Griffon, ayant en figure de proue cet animal légendaire emprunté aux armes de son ami et protecteur, Frontenac. Le Griffon fut, sans aucun doute, le navire lancé du chantier de l'île. Ce bâtiment devait connaître un sort tragique. Le courageux, orageux et complexe La Salle n'avait pas que des alliés: à son retour au fort Frontenac, il trouva son navire mystérieusement naufragé.

### GOUDRONNERIE

À l'industrie navale se rattache naturellement le goudron et le brai servant à calfater les navires.

À l'arrivée de Talon et du régiment de Carignan-Salières, la Suède et la Hollande<sup>31</sup> détenaient le monopole de cette industrie. Mais dès 1666, l'on expérimentait les conifères canadiens pour la fabrication du goudron, du brai, de la résine et de l'encens. Et à la fin de 1671, la mince production de 8 barils de goudron était réalisée, dont 2 furent exportés en France. C'était peu... et le prix de revient surpassait celui de la Hollande.<sup>32</sup>

Mais en pays neuf la persévérance est de bon aloi! D'autres essais furent pratiqués. L'installation de l'île Sainte-Thérèse, établie à mi-distance entre l'ancien fort et un îlet, eut une certaine importance. L'ingénieur Louis Franquet la visitait en 1752 et son rapport, très complet, fournit une excellente documentation sur l'aménagement de ces entreprises:

«Le fourneau, explique l'ingénieur, est en forme de cône ou de pain de sucre renversé, d'une douzaine de pieds de profondeur sur 24 pieds environ de diamètre à l'ouverture supé-

31. RAPQ, 1922-23, v. 3, 2<sup>e</sup> partie, p. LXXII.

32. Roquebrune, p. 105.

33. BRH, 1920, v. 26, p. 279, lettre de Duchesneau en 1661.

34. Ils disent nager dans le sens de ramer. Dulong, dans Pierre Boucher, p. 259.

rieure et de 2 au fond. Les parois sont couvertes de pierres sèches et minces, posées à sec pour empêcher que le goudron en coulant n'entraîne la terre dans le fond. À la partie inférieure de cette sorte d'entonnoir se trouvait un gril de fer construit en damier dont les cases pouvaient avoir chacune 2 pouces carrés. Le gril lui-même s'appuyait sur l'ouverture d'un tuyau de 3 pieds de hauteur, en maçonnerie, bien droit et percé au fond sur l'un de ses côtés de manière à recevoir un auget de bois placé en pente. Le fourneau débouchait au bas d'une tranchée pratiquée dans un terrain en talus. On appuyait l'ouvrage de chaque côté au moyen de fascines, de gazon et autres matières, de façon à empêcher l'éboulement.

Pour charger le fourneau, on commençait par fixer bien à plomb à l'intérieur un arbre de deux à quatre pouces de diamètre et assez long pour qu'il dépassât à l'extérieur du fourneau autant qu'il se projetait en dedans jusqu'au gril. On disposait ensuite le long des parois des brins de racines de pin, longues de 18 à 20 pouces et grosses de 3 à 4 pouces, de manière que ces brins aboutissaient à l'arbre placé au centre du fourneau. On fixait à cinq ou six endroits des «chandelles» ou brindilles facilement inflammables.

Le fourneau ainsi chargé et entièrement rempli, on le recouvrait de gazon plat pour empêcher l'air d'y pénétrer après qu'on avait allumé les chandelles. Le bois brûlait lentement et sous l'action de la chaleur les brins de pin distillaient leur gomme qui coulait le long de l'arbre placé au milieu, passait à travers le gril, tombait dans le tuyau, puis par l'auget dans une barrique au-dessous.

On choisissait de préférence les vieilles racines, surtout celles des arbres morts sur pied, parce que c'était celles qui donnaient le meilleur résultat. Exposées à l'air sous des hangars, ces racines se dépouillaient de leurs parties aqueuses. Une journée rendait 80 barriques de 60 pots chacune, ce qui,

35. RAPQ, 1922-23, v. 3, pp. 200-212.

36. Farley-Lamarque, p. 14. En 1770, elles représenteront 76% des exportations: Ouellet, p. 175.

37. Fauteux, v. 1, p. 173.

à 20 sols le pot, rapportait une somme de 4,800 livres. On pouvait aussi tirer partie des bois calcinés en charbon pour le chauffage. Chaque fourneau employait 4 à 5 ouvriers.»<sup>18</sup>

La discontinuation de la construction des vaisseaux donna le coup de mort à l'industrie du groudron.

### UN SEMBLANT... DE MINE DE PLOMB!

Le cœur de Varennes qui, pour nous, est d'or, aurait en réalité été composé en infime partie de plomb.

Lorsque Gédéon de Catalogne étudia le fief de Jacques-René Gaultier (2<sup>e</sup> seigneur), en 1712, il y notait «à 30 toises du fort sur la terre de Louis Le Doux» une mine de plomb «partie sur la terre et le reste à 21 pieds en avant.»<sup>19</sup>

Les Raudot retournant en France au terme de leur mandat à l'intendance en apportèrent des échantillons pour analyse. Pierre Boucher était heureux: il crut en «une amélioration matérielle pour Madame de Varennes et ses 2 filles veuves.»<sup>20</sup>

Des expertises, nous n'avons pas les résultats. Mais M. d'Aigremont, délégué par le nouvel intendant Bégon, se porta à Varennes et fit procéder à une excavation. Il ne trouva qu'une piètre quantité du minerai et l'affaire tomba dans l'oubli.

### LA SALINE

Qui ne connaît pas cette fontaine venue des couches intra-terrestres pour être canalisée dans un tuyau s'échappant d'un cabanon vert? Personne.

38. La chiourme est difficile à combler. Colbert songe alors à muter la peine de mort en celle de galérien. Les forçats ne suffisent pas à la tâche. Le ministre achète des Turcs, puis des Noirs du Sénégal que le climat (outre le travail bestial) tue. Il songe alors... aux Iroquois! L'on sait qu'en 1687, une délégation de négociateurs indiens est saisie et expédiée aux galères. Mais leurs frères déterrent la hache de guerre pour 4 ans... Le gouverneur se voit contraint de rapatrier les chefs.



Qui ne sait pas que cette Saline, maintenant paisible, fut jadis sans demi-mesure, optant d'emblée pour le diable ou pour le bon Dieu? Beaucoup de Varennois...

En fait, une saline est une entreprise de production de sel par évaporation de l'eau de mer ou d'une source salée. C'est ainsi que le paysage français comportait de multiples *marais salants*, bassins creusés à proximité des côtes. Mais le Canada, malgré de nombreuses tentatives, ne réussit jamais à se procurer à domicile ce condiment si nécessaire à la conservation des aliments. Cette rareté du sel nuisit particulièrement aux pêcheries: on fut empêché d'établir des salaisons. Le mémoire de Catalogne (1712) mentionnait La Saline mais il se trouve d'autres veines d'eau plus ou moins salée sur notre territoire. Toute tentative d'en extraire du sel échoua, comme ailleurs dans la province. Est-ce dû à leur faible degré de salinité? Le besoin de saumure était urgent à ce point qu'à partir de 1744, nombre de marchands de Québec furent autorisés à se porter à la rencontre des navires européens venant aux bancs du Labrador, afin d'obtenir des chargements de sel.<sup>31</sup> C'est sans doute de cette *détresse* dont parlait Murray en 1763. Le général nota sur sa carte qu'à 8 arpents du littoral se trouvait des sources salines «d'où les Français tirèrent un peu de sel durant leur détresse, immédiatement avant la reddition du pays, mais la chose était si difficile qu'elle est fatalement abandonnée.»<sup>32</sup>

Si, en 1831, l'arpenteur Joseph Bouchette mentionne le jet d'eau en spécifiant qu'il n'est pas exploité,<sup>33</sup> la situation devait changer quelques années plus tard. En 1859, un hôtel s'y dressait sous le nom de *Hôtel des Sources*, propriété de M. Antoine Brodeur.<sup>34</sup> Dans les chroniques de l'hospice, cette maison est identifiée par *Hôtel Brodeur* et on y ajoute qu'elle est «éloignée de l'église paroissiale par la distance de 28 arpents.» L'établissement comporte deux unités: une vaste maison en brique de 4 étages, mesurant 90 pieds de front par 40

39. *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, Paris, tome 3, 1ère partie, p. III.

40. Fauteux, v. 1, p. 223.

41. *Ibidem*, p. 230.

42. Arch. du Canada, Corr. générale, C11A, v. 3, p. 27.

de profondeur; et une autre en bois à deux planchers de 70 par 30 pieds. La première est connue sous le nom de Hôtel des Sources et la seconde, Maison des bains. Mais une mutation radicale survenait à ce moment: en avril, M. Brodeur louait les sources à William Rodden et en août, il vendait le tout à Mgr. Joseph Desautels, curé de Varennes. Selon son bail quinquennal, le locataire conservait cependant l'usage de la fontaine. Ainsi naissait, d'une station balnéaire, le premier Hospice Lajemmerais. Dès le 1<sup>er</sup> septembre, trois religieuses inauguraient leur maison de charité et admettaient déjà une infirme et deux orphelines. Elles y vivront 12 ans, dormant sur leur faim et grelottant dans cette demeure pleuvent. Malheureusement, l'œuvre eut des ennemis chez les mortels comme chez les éléments cosmiques: en avril 1865, de violentes rafales de vent anéantirent une partie de la construction.

M. Desautels, dont le nom le prédestinait au sacerdoce, fut un administrateur entreprenant, mais autoritaire et peu habile à la planification à long terme. Il crut que les religieuses auraient l'opportunité de garnir quelque peu leur cassette par l'exploitation des eaux minérales. Mais «près de la source, l'hospice resta sans ressources.»<sup>56</sup> L'ecclésiastique vendait la propriété à Louis-Huet Massue en août 1871 et achetait des terrains et une maison au nord de l'église. Le personnel de La Saline y aménagea.<sup>57</sup>

Donc, si Stanislas Drapeau, journaliste, historien et fonctionnaire parlait, en 1862, de «la paroisse de Varennes, célèbre aujourd'hui par l'importance de ses eaux minérales»,<sup>58</sup> sans doute avait-il en mémoire les installations balnéaires antérieures à 1859. Aux dires de plusieurs Varennois d'un âge respectable, Mgr. Desautels aurait acquis ces bâtisses pour y déloger le diable et y mettre le bon Dieu.

Mais peu après le départ des Sœurs Grises, La Saline pencha de nouveau dans le sens de sa vocation première. Les

43. Fauteux, v. 1, p. 225. S'agit-il bien de l'île Sainte-Thérèse? Il y eut assurément un chantier quelques années plus tard.

44. Lacour-Gayet, p. 130.

45. Fauteux, v. 1, p. 178.

bâtisses, au pied de la pente de la Grand'Côte, se virent habiller d'un revêtement de brique et une publicité sonore claironna dans le grand Montréal.

Le 9 avril 1870, un périodique citadin<sup>59</sup> publiait un panegyrique peu commun, une feuille de route et une esquisse d'une sorte de château à la russe... Le texte mérite d'être parcouru: «*Cette source saline, écrit le journal, dont les médecins les plus distingués font si hautement l'éloge et dont le Dr. T. Sterry Hunt, chimiste du service Géologique du Canada, déclare qu'elle est de même nature que les eaux célèbres de Saratoga, quoiqu'un peu plus forte, est située à quelques milles de Montréal (une quinzaine) dans un des plus beaux sites entre cette ville et Québec. L'hôtel, déjà bâti, commande un vaste panorama sur les îles de Montréal et de Boucherville, sur les montagnes de Belœil et Chambly (il veut dire Saint-Bruno, sans doute) à l'arrière. Nous ne connaissons aucune station estivale plus salubre ni mieux située. La source émet du gaz d'hydrogène carburé en quantité suffisante pour éclairer toute la localité. Elle a un débit suffisant pour remplir une piscine. Ce qui donne aux estivants les plaisirs des bains de mer sans les difficultés et dangers des bains sur les plages de la mer. Les touristes apprendront avec plaisir que cette propriété, qui avait été durant plusieurs années entre les mains des Sœurs Grises pour y maintenir un orphelinat, sera bientôt vacante afin de faire place à ceux qui recherchent la santé et le plaisir.*»<sup>60</sup>

Le dessin ne laisse pas d'étonner. C'était à l'époque où la route principale se déployait sur la terrasse inférieure et nous voyons un édifice sis au bas du coteau, regardant le fleuve, et dont les dépendances et les jardins gazonnés s'étendent jusqu'à cette voie. Les parcs sont même pourvus d'une fontaine sur piédestal au centre et de 2 piscines, l'une couverte et l'autre à ciel ouvert. Mais l'hôtel surprend davantage. Il semble le fantôme dépaycé de quelque castel moyenageux.

46. *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, p. III. Colbert, d'ailleurs, appréciait particulièrement les maîtres de hache (constructeurs de navire) hollandais, les trouvant à la fois efficaces et économes.

47. Fauteux, v. 2, p. 309.

48. Franquet, cité dans Fauteux, v. 2, p. 329-331.

«Il était de brique renforcée d'une structure métallique extérieure pour soutenir les nombreuses galeries et promenades sur les deux faces visibles. Le corps principal compte quatre étages et un comble à lucarnes, surmonté au centre d'une étroite terrasse perpendiculaire au toit, au-dessus de laquelle s'élève une bizarre tourelle à jour semblable au clocher d'une église russe, sur lequel flotte un drapeau. La façade comprend deux galeries superposées et encloses sous des séries d'arcades dont la plus haute se termine sous le toit. Les deux galeries-promenades se prolongent sur le flanc gauche et aboutissent à une tour carrée de 6 étages, couronnée d'une terrasse à balustres qui domine tout l'établissement.»<sup>61</sup>

Cette maquette aurait fait rougir un sérum de vérité! Tour carrée, avant-corps et piscines spacieuses jaillirent d'une imagination en liesse comme le passage de l'ouest vers Cathay et Zipangu! Mais cette maison estivale, en réalité plus sobre, hébergea fort probablement des estivants. Ils seraient venus par trois voies d'accès: le traversier<sup>62</sup> de Montréal-Longueuil et la route rive-sud; la traversée de Pointe-aux-Trembles au quai de Varennes et celle du Bout-de-l'Île au Cap Saint-Michel, menant à un quai situé sur le site même de La Saline. C'était les beaux jours du Boucherville qui faisait des excursions dominicales entre Montréal et Varennes, accostant au débarcadère de l'Hôtel Brodeur.<sup>63</sup> Il y aurait donc eu va-et-vient entre cette auberge du village et celle des sources.

Mais tout ceci est au conditionnel. Il demeure certain, toutefois, que cet établissement connut diverses mutations de propriétaires et fut finalement habité par quelques personnes âgées. Le curé avait sans doute, de nouveau, crié au diable... étouffant toute velléité de commerce. Les bâtisses s'éteignirent peu avant que le 19<sup>e</sup> siècle n'eut sonné le glas. Elles menaçaient ruine, on accéléra l'œuvre du temps. Mais sur les solages qui existent encore se structura la légende: l'enfer hanta les lieux, disent les anciens Varennois, et, par les nuits sans

49. BRH, octobre 1915, v. 21, no. 10, p. 295.

50. BRH, 1929, p. 123: lettre du ministre à Bégon.

51. Fauteux, v. 2, p. 402.

52. Texte de la carte.

lune, des bruits de chaînes parvenaient aux couche-tard à travers la ceriseraie bordant le chemin du roi. Qui voudra vérifier, entre chien et loup ou par un soir à n'y voir goutte, si les diables y lutinent encore?

Ensorcelé ou non, le site devint la propriété de la compagnie Gurds, plus tard absorbée par Orange Crush Co. Froide et impassible, bienfaisante et bonne, la fontaine chante toujours. Son débit est de l'ordre de 2 à 3 milles gallons/heure.<sup>53</sup> Depuis une trentaine d'années, de fortes quantités en sont transportées aux usines de cette entreprise par camions-citernes. Elle est vendue sous le nom de *V de V*.

Mais il faut, à tout prix, fleurir l'épilogue de cette histoire qui chemina entre la sainteté et la sorcellerie. La Saline, maintenant enclavée dans le parc industriel, cultivait trois perles rares, petites fleurs humbles et rieuses que la pollution des usines a guillotiné. Il faut les dire et les chanter, tant parce qu'elles appartiennent à notre folklore que pour encourager la persévérance à la dépollution. Le frère Marie-Victorin, ce virtuose, les décrit avec son cœur de poète: *«Longueuil, Boucherville, Varennes et Verchères sont apparemment identiques dans leur uniforme végétation de rivage. Mais Varennes possède une curiosité botanique, une petite florule maritime, relique d'une autre époque, installée le long de l'émissaire d'une source minérale. Cette source jaillissant sur le rivage même, au pied d'un léger escarpement, est connue sous le nom de «La Saline». Les quelques plantes spéciales qui vivent ici, plantes du sel marin, ne se rencontreront plus ensuite qu'à 250 milles plus bas, vers le comté de Kamouraska. Trois plantes surtout sont caractéristiques: la petite Renoncule Cymbalaire à fleurs jaunes; le Scirpe champêtre à chaume triquètre, et l'Arroche hastée qui est une sorte d'Épinard sauvage. Il s'y ajoute d'autres plantes (Orge agréable, Laiteron des champs, etc.) moins exclusivement maritimes, mais qui*

53. Brouillette, p. 18.

54. Notes sur l'Hospice La Jemmerais, Varennes, Québec, Maison Provinciale des Sœurs Grises, Montréal, 1963, p. 3.

55. Ibidem, p. 4.

sont évidemment heureuses d'avoir les pieds dans la saumure!»<sup>66</sup>

## LA BRIQUETERIE

Mais il n'y a pas que le jet d'eau salin à posséder une virtualité commerciale. Les techniciens affirment que l'argile varennoise offre une matière première abondante et de belle qualité.

La première briqueterie date de 1870. L'entreprise fut organisée sur la terre de M. Azarie Bousquet et produisit suffisamment de ce matériau pour le revêtement de l'Hôtel La Saline et de plusieurs maisons.<sup>67</sup>

Mais plus d'un Varennois de la 3<sup>e</sup> génération se rappellera la seconde tentative, par la société Mont-Royal Brick formée par deux avocats montréalais. Les habitants de notre patelin avaient d'ailleurs un joli canadianisme pour nommer la dernière briqueterie. Pour eux, c'était la *Bricade*.

Le site industriel, aujourd'hui l'emplacement de Gulf Canada, avait été acheté de M. Hormidas Brodeur, en 1913. L'un de ses fils, M. Prime Brodeur, avait environ 14 ans à l'époque. Il parcourut maintes fois le chantier de construction, transportant, dans sa voiturette, les denrées de la ferme paternelle.<sup>68</sup>

Quelques 300 employés travaillaient à la construction de la Bricade. Les Canadiens français étaient en majorité. Il s'y trouvait également des Italiens, des Polonais et des Canadiens anglais. Ces travailleurs recevaient un salaire horaire de... 25 cents, œuvraient 10 heures par jour et 6 jours par semaine! Une demi-douzaine de cultivateurs avaient été engagés avec leurs chevaux. Ils transportaient ainsi divers matériaux et gagnaient légèrement plus que leurs confrères.

56. Programme-souvenir à l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la paroisse de Sainte-Anne de Varennes. Juillet 1943. Préparé par le clergé.

57. Notes sur..., Sœurs Grises, p. 7. Cette maison fut détruite par un incendie en 1879. Le 3<sup>e</sup> hospice, qui fut démolé ce printemps (1972), avait été érigé en 1880.

58. Brouillette, p. 18.

Le ciment arrivait en sacs de toile brute par chemin de fer de Canada Cement, sis à Pointe-aux-Trembles. Les ouvriers, principalement les Italiens, déchargeaient cette marchandise sur leurs épaules ayant eu soin, au préalable, d'y placer un coussinet de sacs vides. Madriers, clous et autres matériaux étaient transportés de la même façon.

Il n'y avait pas de grue mécanique sur le chantier. Les fondations se firent au pic et à la pelle. Lorsque l'excavation avait atteint une certaine profondeur, soit environ 10 pieds, les pelletées de terre étaient déposées sur un échafaud. Des hommes hissaient cet échafaud à la surface, déversaient la terre dans des brouettes et la transportaient.

L'établissement compta 5 bâtisses principales. L'installation la plus éloignée de la voie ferrée, près du puits d'argile, constituait la fabrique même et se voyait dotée du nom de *Machine Shop*. C'était un édifice à 3 étages dont les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> planchers portaient les moulanges, et le rez-de-chaussée, les presses à briques.

Devant la fabrique s'alignaient 3 excavations: le sécheur est au centre, vis-à-vis l'usine, flanqué de caveaux portant chacun un éventail de 30 pieds de hauteur. L'air chaud était projeté par un canal jusqu'à la grille du sécheur.

À proximité du chemin de fer s'élevait le hangar de cuisson appelé *Shed*. Les briques manufacturées sont placées dans des wagonnets, séchées, puis les voiturerettes passaient à la cuisson. Au-dessous des rails, un feu lent alimenté d'abord de bûches d'érable puis de charbon, cuisait l'argile en cubes.

Une énorme pelle mécanique, bijou du temps, montée sur rails, croquait de grosses bouchées d'argile. De nouveaux dormants étaient ajoutés à mesure que l'on devait avancer la machine.

Bien que jamais complétée, cette entreprise opéra durant deux mois et cessa toute production par suite de la guerre.

59. The Canadian Illustrated News, april 9th 1870, v. 1, p. 362.

60. Brouillette, p. 34.

61. Ibidem, p. 35.

62. Depuis 1842, le traversier *Longueuil* faisait la navette entre l'ancien fief de Charles Le Moyne et le Pied-du-Courant.

Le puits d'argile devint un lac à barbottes... Lorsque Shawinigan Chemicals Co. entreprit ses travaux de construction, en 1961, les murs de ciment de l'ancienne Bricade subsistaient encore au milieu des cépées envahissantes. Des Canadiens français, des Canadiens anglais, des Italiens et des Polonais les démolirent... Le progrès est imperturbable.

### DES INITIATIVES MULTIPLES

Le tourbillon de la révolution industrielle battait déjà l'air varennois. Alors que l'agriculture s'orientait vers les cultures et l'élevage spécialisés, plusieurs résidents furent attirés par le domaine de l'industrie.

Vers 1900, MM. Brodeur, Beauchamp et Bienvenu établirent une fonderie sur le boulevard Marie-Victorin aux abords de la Saint-Charles. Ils y façonnaient des socles de charrue et divers articles domestiques et de menuiserie comme des ferrures de bancs d'école et d'église. L'un d'eux, M. Albert Bienvenu, qui exploitait également une scierie sur le chemin du Petit-Bois, était, comme disaient les gens du temps, un *patenteux*. Il possédait un génie inventif qui lui fit réaliser divers objets assez avant-gardistes. Parmi ces nouveautés, il créa, dès 1910, une machine servant à agrandir les photos et il existe encore, dans notre municipalité, une photo ainsi décuplée...

Les Varennois n'avaient pas à se rendre aux antipodes pour dénicher des installations répondant à leurs besoins. Il existait quelques 3 tanneries, dont l'une située en face de la chapelle Saint-Joachim. Dans la partie ouest de la rue Sainte-Anne se trouvait une boutique de sellier fort connue dans la région pour ses réalisations de belle qualité, voire même artistiques: celle de M. Napoléon Jodoin, qui fabriquait surtout

63. Ancien hôtel Racicot, plus tard nommé Hôtel Bellevue.

64. Notes..., Sœurs Grises, p. 6.

65. Brouillette, p. 36.

66. *La florule de Varennes*, frère Marie-Victorin, article paru dans *Le Devoir*, 3 juillet 1943.



des attelages. Et cette industrie était complétée par celle d'un voiturier, non moins apprécié à la ronde, sis sur la rue Sainte-Anne près de la coulée Notre-Dame: M. Oscar Payette. Il excellait particulièrement dans la fabrication des voitures d'hiver, carrioles et *sainte-catherine*.

Il y a une génération, soit en 1941, même avec le tiers de la population actuelle, le commerce de détail faisait l'objet de la principale activité économique du village de Varennes. Le secteur tertiaire retenait les services d'environ 25 personnes qui, pour la plupart, étaient le gagne-pain d'une famille.<sup>67</sup> Magasins généraux stratifiés de marchandises hétéroclites, installations d'abattage et débits de viandes, livraison des cubes de glace, restaurants... Le premier hôtel, alors propriété de M. Langlois, admirait inlassablement le superbe panorama du fleuve ciselé d'îles. L'Hôtel de Varennes, auquel les gens attribuèrent longtemps le sobriquet pittoresque de *P'tit Canon*,<sup>70</sup> n'était encore qu'un restaurant-poste d'essence sis au sud du boulevard Marie-Victorin, après avoir connu le sort d'une humble grange. Il devait subir des transformations pour le moins originales: pourvu d'un permis pour la vente des spiritueux en '48, il fit un bond sur l'autre côté du chemin en '50. Trois ans plus tard, il prenait une figure qui nous est plus familière. La Banque Provinciale avait été inaugurée en 1917, près de l'église, face au rempart.

## UNE CONSERVERIE

Une première industrie d'une certaine importance marquait l'ère pré-industrielle en 1942, à 2 milles et demis environ du village, près du Cap Saint-Michel: M. Jacques Jodoin, pharmacien, y établit une usine de mise en conserve de légumes et de fruits. À cette époque, cette entreprise fit, à elle seule,

67. Brouillette, p. 38.

68. Ses souvenirs furent un apport précieux pour la reconstitution historique de cette industrie.

69. Brouillette, p. 42.

doubler la valeur du capital industriel varennois. M. Jodoin disposait alors de l'outillage le plus moderne, actionné par une dizaine de moteurs électriques d'une capacité de 102 chevaux-vapeur.

L'usine fonctionnait de mai à novembre et embauchait, à certaines saisons, près de 100 employés. Plus d'un se rappellera cette aventure de son enfance alors que, courbé vers le sillon, il se hâtait de récolter la plus grande quantité possible de fèves: ce travail était rétribué selon la pesanteur de la moisson. Le plus gros travail de la conserverie tenait de la mise en boîte des haricots verts et des tomates. À ces principaux légumes s'ajoutaient les pêches, le jus de tomate et le maïs. La majeure partie des légumes frais venait des potagers varennois.

La production saisonnière de la fabrique atteignait 6 à 7 mille caisses, expédiées sur les marchés montréalais et à la Coopérative des Conserveurs du Québec.

Le commerce de M. Jacques Jodoin fonctionna pendant une décade. L'usine cessa toute activité à la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale. M. Jodoin reprit sa profession de pharmacien, où on le retrouve encore.

---

## L'ÈRE INDUSTRIELLE VARENNOISE

---

L'emplacement stratégique de notre localité, satellite d'un grand centre industriel et commercial et siège des bureaux de plusieurs corporations multinationales, ses efficaces voies d'accès dont un chenail d'environ 35 pieds de profondeur, les réservoirs de main-d'œuvre de la région et une politique industrielle ouverte la destinaient à un cycle des affaires beaucoup plus accéléré.

---

70. A cause du télé-roman *Les belles histoires du pays d'en-haut*, de Claude-Henri Grignon.

À la demie du siècle présent, Varennes naissait à la grande entreprise. Sur le plan social, ce ne fut pas sans heurts... L'agriculteur, trimant paisiblement d'une étoile à l'autre et le rentier, ramonant tranquillement sa bouffarde jetaient un regard soupçonneux sur ces géants nouveau-genre. Ceux-ci allaient peut-être systématiser, chronométrer leur existence; en tout cas, fort probablement celle de leurs fils. C'était l'homme en symbiose avec la nature vis-à-vis l'homme en symbiose avec la science. Mais au demeurant, l'industrie remorquait un cortège d'avantages indéniables.

Elles vinrent donc, une à une, peupler les hectares des parcs industriels ou certains autres sites avantageux. Les connaissons-nous bien?

**HISTORIQUE DE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE VARENNES (1944):** comme le Commandeur Alphonse Desjardins l'avait fait le 6 décembre 1900 en fondant la première Caisse Populaire à Lévis.

Le 16 novembre 1944, à une assemblée tenue après convocation des Paroissiens de Varennes et à la suite d'une conférence publique donnée par Monsieur l'Abbé Philémon Démarchais, représentant de l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins, il fut décidé de fonder, en vertu de la Loi des Syndicats Coopératifs de Québec, une société d'épargne et de crédit sous le nom de la Caisse Populaire Desjardins de Varennes. Elle fut affiliée le même jour à l'Union Régionale de Montréal des Caisses Populaires Desjardins.

En ce grand jour de fondation, soixante et seize (76) Varennois animés du même désir que le Commandeur Desjardins souscrivaient les premières part sociales.

Les sociétaires suivants furent nommés membres du Conseil d'Administration, de la Commission de Crédit et du Conseil de Surveillance.

*Au Conseil d'Administration:*

MM. Aldéric Beauchemin, Président  
 Oscar Hébert, Vice-Président  
 Pierre-Paul Lussier, Secrétaire-Gérant  
 Louis Beauchemin, administrateur  
 Honoré Savaria, administrateur  
 Alphonse Racicot, administrateur  
 Émile Provost, administrateur  
 Albert Jodoin, administrateur  
 Raymond Langevin, administrateur

*À la Commission de Crédit*

MM. Fortunat Messier, Président  
 Théophile Roch, Commissaire  
 Laurent Geoffrion, Commissaire

*Au Conseil de Surveillance.*

MM. Gabriel Daneau, Président  
 Paul Hébert, Conseiller  
 Séraphin Vachon, Conseiller

*Les officiers honoraires:*

MM. Gaspard Bousquet, Président  
 Armand Provost, Président  
 Gérard Massue, Vice-Président  
 L'Abbé André Beauregard, Aumônier.

Un local fut fourni gratuitement aux sociétaires par Mlle Maximilienne Choquette dans sa demeure située rue Massue. M. Pierre-Paul Lussier fut nommé secrétaire-gérant de la Caisse Populaire et les Demoiselles Maximilienne et Rolande Choquette offraient gratuitement leurs services pour la tenue de la comptabilité.

Le 31 octobre 1945, la première année sociale prenait fin et l'actif était de \$ 52,943.13.

Dix-sept prêts ont été consentis pour un total de \$ 11,800.-. Quatre-cent-seize familles formaient la Municipalité de Va-

rennes et deux-cent-cinquante-quatre sociétaires devenaient membres de leur Caisse Populaire.

À l'automne de 1950 M. Louis-G. Beauchemin succédait au Docteur Aldéric Beauchemin à la Présidence de la Caisse, Au printemps de 1956 M. Louis-Aimé Choquette succédait à M. Louis-G. Beauchemin à la Présidence de la Caisse et il en est le Président actuel.

L'actif continua d'augmenter et le premier million fut atteint en 1958 après quatorze années d'efforts.

Le local de la Caisse ne répondant plus aux besoins des sociétaires, la Caisse se portait acquéreur d'un terrain sur la rue St-Eugène pour y construire un nouveau local.

En août 1959 M. Pierre-Paul Lussier donnait sa démission à titre de secrétaire-gérant et Mlle Maximilienne Choquette fut nommée secrétaire-gérante.

Vers la fin de décembre 1959, la Caisse opérait dans ses nouveaux locaux situés rue St-Eugène.

Au mois de mars 1965, Mlle Maximilienne Choquette remettait sa démission à titre de secrétaire-gérante après 21 ans de loyaux services, l'actif était de \$ 1,500,000.-

Au mois de mars 1965, M. Jean-Marc Pitre fut nommé secrétaire-gérant.

Le 3 juin 1966, Mlle Rollande Choquette quittait son poste après 22 ans de loyaux services.

Le 30 avril 1968 le \$ 2,000,000.- d'actif était atteint.

Devant l'importance que prenait le Mouvement Desjardins en général et particulièrement la Caisse locale et devant les besoins toujours croissants des sociétaires, le 24 juin 1969, la Caisse se portait acquéreur d'un terrain situé rue de la Fabrique.

La construction d'un nouveau local débutait au mois de septembre 1970 pour se terminer au mois de mars 1971.

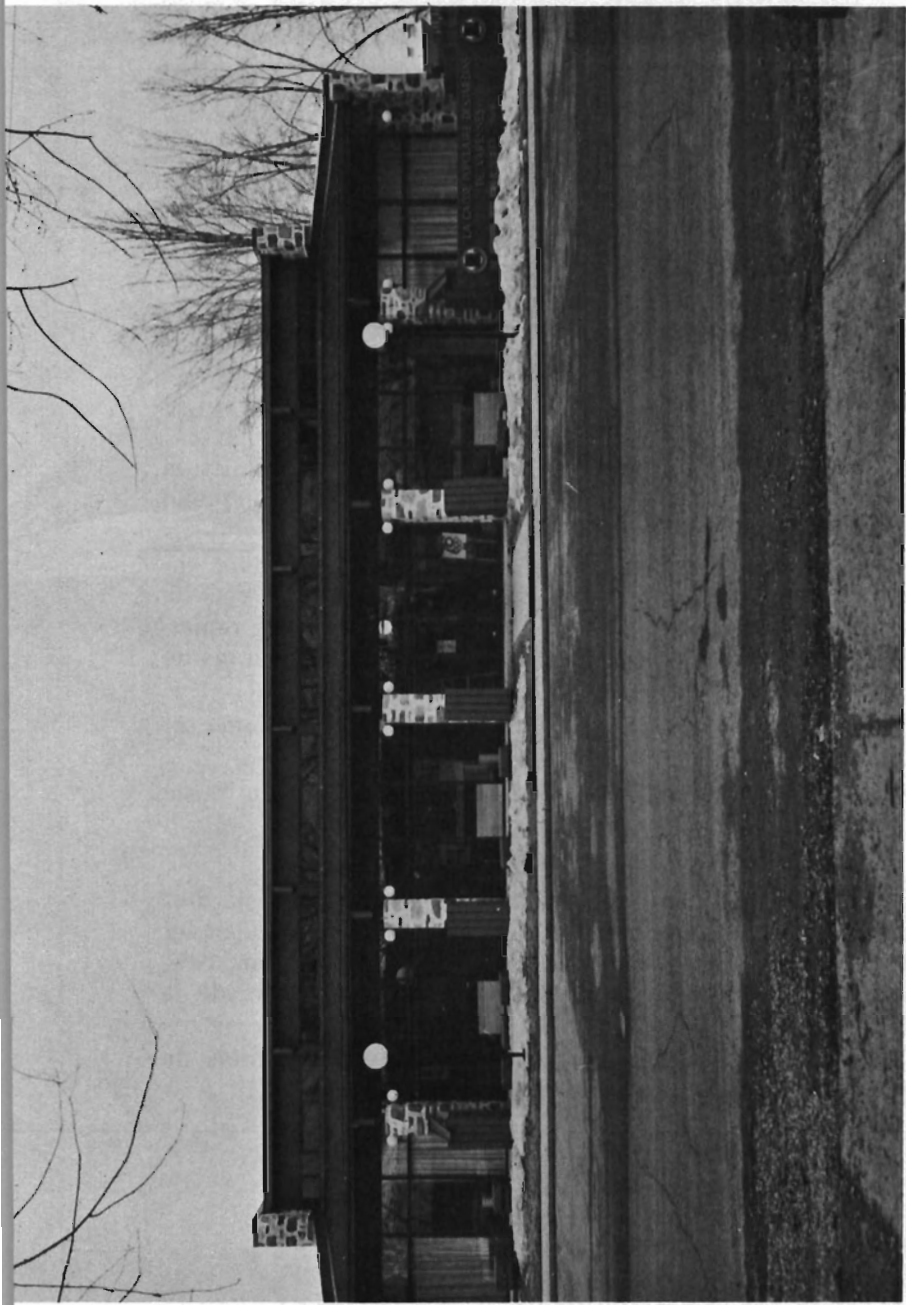


Photo Bertrand, Varennes.  
Le troisième local de la Caisse populaire Desjardins de Varennes, inauguré en 1971.

Le 22 mars 1971, la Caisse opérait dans ses nouveaux locaux, l'ouverture officielle et la bénédiction eurent lieu le 24 octobre 1971.

Le 31 décembre 1971, M. Laurent Geoffrion, Président de la Commission de Crédit depuis plusieurs années et membre de la Commission de Crédit depuis la fondation de la Caisse, remettait sa démission après 27 années de loyaux services.

Au mois d'avril 1972, le \$ 4,000,000.- d'actif est presque atteint et 3806 Varennois sont membres de notre Caisse Populaire.

Voici les Membres Dirigeants d'aujourd'hui qui continuent d'administrer notre Caisse Populaire avec sagesse et compétence.

*Au Conseil d'Administration:*

MM. Louis-Aimé Choquette, Président  
 Louis-Philippe Dalpé, Vice-Président  
 Jean-Marc Pitre, Secrétaire-Gérant  
 Victor Émond, administrateur  
 Louis Harnois, administrateur  
 René Provost, administrateur  
 Gaston Hébert, administrateur  
 Jacques Beauchamp, administrateur

*À la Commission de Crédit:*

MM. Joseph Provost, Président  
 Joseph Bénard, Commissaire  
 Albert Quintal, Commissaire

*Au Conseil de Surveillance*

MM. Maurice Provost, Président  
 René Bissonnette, Secrétaire  
 Florian Thomas, Conseiller

*Membres du personnel de la Caisse:*

M. Jean-Marc Pitre, Gérant.

La direction de l'entreprise varennoise fut sensibilisée au problème du déséquilibre écologique. Dans la mesure du possible, les cadres apportèrent des solutions concrètes à la pollution. *«Ce fut la priorité dès 1965. Depuis, la compagnie a dépensé la somme de \$300,000 pour des études, différents essais, puis la construction d'un bassin de sédimentation, qui a amélioré de 300 fois les rejets de l'usine.»*<sup>72</sup>

Electric Reduction Company of Canada Ltd. est un membre de la grande famille Albright & Wilson Group, dont le siège social est sis à Londres, Angleterre. L'histoire de la filiale canadienne naquit avant le 20<sup>e</sup> siècle. Dès 1896, à Buckingham, ERCO commençait à produire du phosphore au moyen d'un procédé électrothermique. Ce fut le centre de toutes les activités de la firme jusqu'en 1951. Le brûleur Maunsell, entre autre, mis au point en '52, révolutionna la production de l'acide phosphorique. Mais la même année, une usine de 6 millions (dont la valeur de remplacement serait aujourd'hui d'une vingtaine de millions) s'éleva dans notre municipalité alors *«reconnue comme l'un des sites où se fixèrent les premiers colons du Nouveau-Monde. En 1952, lorsqu'ERCO s'y établit, sa population était de 1,500 âmes. Elle groupait plusieurs des cultivateurs retraités du voisinage.»*<sup>73</sup> La compagnie Electric Reduction s'avéra elle-même une pionnière: elle inaugura l'ère industrielle varennoise.

THE McARTHUR CHEMICAL CO. LTD. (1953): McArthur Chemical, une industrie moyenne, mais puissante, est l'une des plus anciennes firmes chimiques canadiennes.

L'entreprise naquit en 1842, à l'angle des rues St-Jacques et McGill, au cœur de Montréal. Elle arborait la raison sociale Ramsay & McArthur, noms des propriétaires. Leurs panneaux-réclames disaient **«Master Painters & Paint Manufacturers»**

72. ERCO en marche, article de M.J. Dalpé, paru dans La Seigneurie, semaine du 30 mai au 5 juin 1971.

73. ERCO en marche, brochure éditée par Electric Reduction Company of Canada Ltd., p. 7.



et ils vendaient de la peinture, des huiles, du blanc de charge et des couleurs.

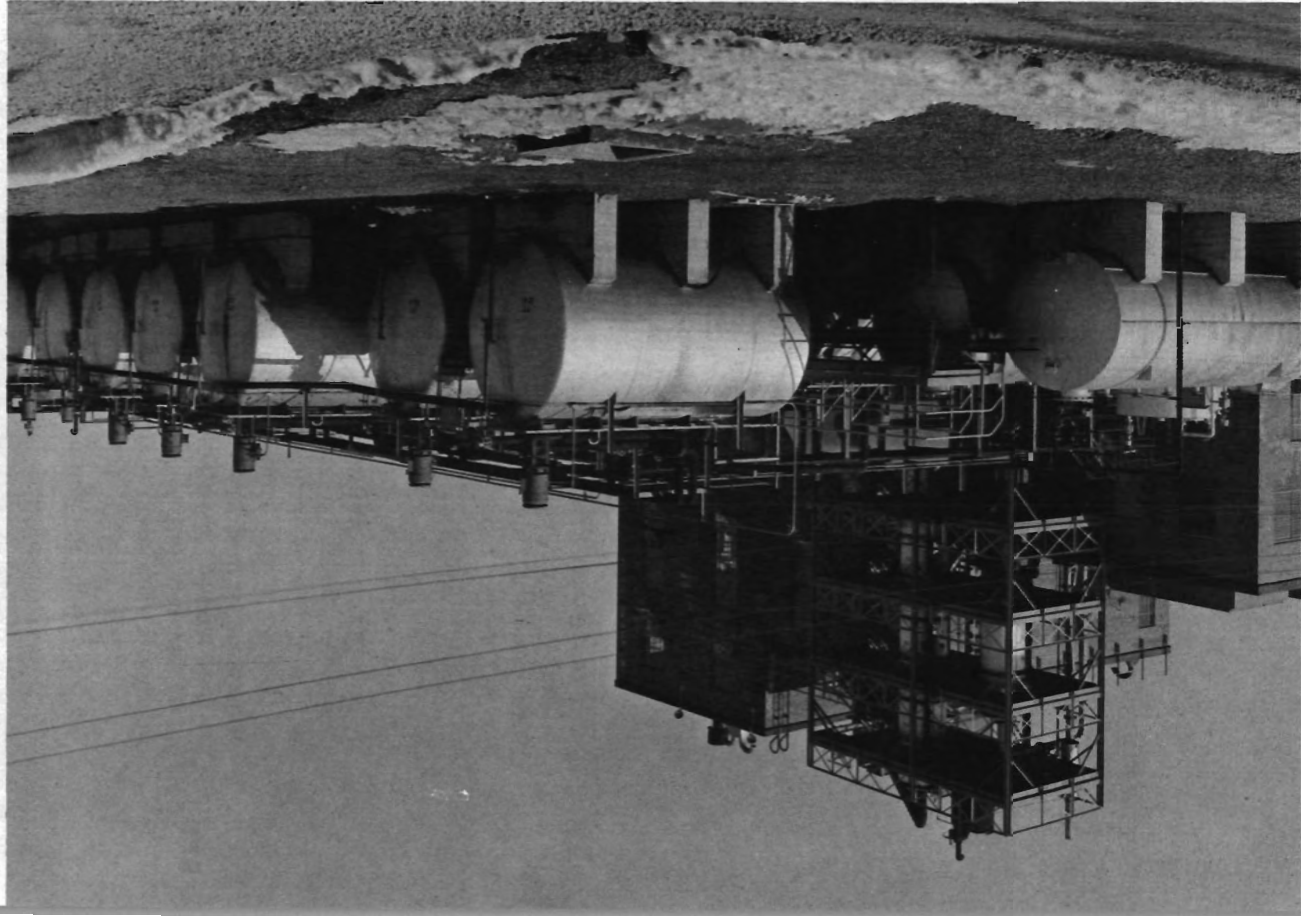
En 1855, cependant, Alexander Ramsay se désista afin de former une entreprise familiale. John McArthur attendit 5 ans avant de s'attacher un nouveau partenaire, M. Spence, vitrier d'art bien connu. La nouvelle firme sous le nom de McArthur & Spence, annonçait des peintres, vitriers, etc. Mais elle fut éphémère et, en 1861, McArthur organisait à son tour une firme familiale. L'éventail de son champ d'affaires augmenta; peintres, tapissiers, détaillants de peinture, de couleurs et de verre. En 1866, ils ajoutèrent la fabrication et la vente des huiles lubrifiantes.

Un changement majeur survint en 1881, lorsque C.C. Corneille devint partenaire et ajouta son nom à la raison sociale. Au tournant du siècle, Corneille avait pris les rennes financières de l'entreprise et, en 1912, McArthur Corneille fut vendu à MM. Irwin & Chown et incorporé sous le nom de McArthur Irwin Ltd.

Durant la première guerre mondiale, McArthur Irwin entreprit la fabrication des pigments, opération que poursuit encore aujourd'hui la branche du même nom. A l'époque, l'entreprise fut également distributrice de cires, gomme laque, teintures, huiles, vernis, couleurs, produits chimiques et de tannerie. À la fin de la guerre, une usine fut érigée sur Bates Road, au nord de Montréal, dans laquelle on manufactura le Vert de Paris, pour le compte du gouvernement canadien. L'année suivante, l'installation fut réaménagée pour la fabrication de blanc de plomb.

La firme fit un autre pas avant en 1920, lorsqu'elle devint agent pour I.G. Farben, teinturiers et chimistes; et pour Laporte, fabricants de peroxyde hydrogène. Peu après, une filiale fut formée pour la fabrication de ce dernier produit, dans le sous-sol du vieil édifice de la rue St-Paul. Les archives ne

McArthur Chemical Co. Lée, une firme qui date presque du temps des pionniers. Née en 1842, cette entreprise s'implantait à Varennes en 1953.



mentionnent pas durant combien de temps ce procédé à l'ancienne fut exploité.

La compagnie fut divisée en 1931: McArthur Chemical assumerait la fabrication et la vente des produits chimiques; et McArthur Irwin s'occuperait des pigments. Les deux firmes existent encore aujourd'hui, toujours dans la même optique, mais à une échelle plus grande.

Pendant ce temps, de nouveaux aménagements furent élevés sur Bates Road. Mais ce département de la peinture passa à des intérêts britanniques sous le nom de Crown Diamond Paint Co. Ltd.

En 1931, McArthur Irwin transporta toutes ses opérations sur Bates Road et McArthur Chemical fut vendu à A.C. Leslie & Co. Ltd., qui en transforma le nom en McArthur Chemical Co. Ltd. Leslie garda le contrôle de la firme jusqu'en 1937, alors qu'elle fut opérée, pendant une décennie, par C.I.L. La seconde guerre mondiale sévissant, tout agrandissement majeur devenait impossible.

Robert Berry, qui avait œuvré pour McArthur en 1915, revint d'un travail à Ottawa pendant la guerre. Il offrit à C.I.L. de se porter acquéreur de la firme, ce qui eut lieu en 1946. Deux ans plus tard, il achetait une autre entreprise chimique. M. Berry fit fructifier ces compagnies pendant 7 ans, au cours desquels elles acquirent quantité d'agences.

Cet homme d'affaires vendit ses intérêts à St. Maurice Chemicals en 1953. Cette entité était une filiale commune de Shawinigan et de Heydes Chemical, mais devint une filiale unique de Shawinigan en 1958.

Suivirent 15 années d'expansion. La division manufacturière de l'entreprise naquit en 1960, à Montréal, et fut transporté à Valleyfield en 1964. Une variété de 80 produits y sont manufacturés. Les quartiers généraux furent déménagés en 1968, de la rue St-Patrick à la rue J.B. Deschamps, à Lachine,

combinant ainsi le bureau et l'entrepôt. En 1971, l'usine de formaldéhyde de Gulf Oil Canada Ltd. fut ajoutée à la division manufacturière de McArthur.

L'expansion continuelle de l'entreprise conduisit à l'établissement d'une organisation commerciale apte à servir une clientèle sur les deux côtés de l'Atlantique. La compagnie possède des entrepôts à Montréal, Toronto, Kitchener, Winnipeg, Vancouver et, outre les représentants de ces endroits, des vendeurs à Québec, et à Hamilton.<sup>74</sup>

CANADIAN TITANIUM PIGMENTS LIMITED (1957): qui sont les Titans? Selon la mythologie grecque, ces géants, fils du Ciel et de la Terre, étaient connus sous le nom d'«hommes blancs» depuis qu'ils s'étaient déguisés en blanchissant leur corps à la craie. Lorsqu'un chimiste allemand, au 18<sup>e</sup> siècle, réussit à extraire un nouvel élément du minerai ménachinite, il le baptisa terre titanique.

Cet élément existait aussi sous forme de bioxide dans une autre roche sédimentaire, l'ilménite (du nom des monts russes Ilmen), en même temps que du fer dont la valeur industrielle fut seule considérée pendant longtemps. La scorie, contenant le bioxide de titane, était jetée. Des gisements d'ilménite furent découverts dans divers pays, dont le Canada.

Mais le métal blanc demeura une curiosité chimique jusqu'en 1908. Le docteur Rossi réussit alors à confectionner la première peinture blanche non-raffinée à base de titane: après être parvenu à isoler le bioxide de titane, il le mêla à de l'huile à salade.

Le docteur J.A. Rossi fabriquait du bioxide de titane aux USA pour Titanium Pigments Company lorsque, en 1920, la firme National Lead, reconnaissant la valeur industrielle de cette substance, se porta acquéreur des droits de la première entreprise. Une seconde usine fut construite en 1923 et, trois

74. Texte de McArthur Chemical Co. Ltd.

ans plus tard, un programme de recherches pour l'obtention du bioxide de titane pur fut couronné de succès: les nouveaux pigments reçurent le joli patronyme de Titanox. Durant la décennie 1930, cette blanche farine apparaissait sur le marché canadien. À cette époque, tout le pigment utilisé au pays était importé.

L'usine varennoise, Canadian Titanium Pigments Limited, fut inaugurée le 11 septembre 1957. Le potentiel d'un important marché, la proximité relative du minerai ilménite et d'une fonderie et, surtout, la possibilité d'obtenir un torrent d'eau comptent parmi les facteurs qui incitèrent National Lead à ériger la première usine canadienne dans notre municipalité.

La naissance des pigments titanox est paradoxale: ces micro-éléments d'un blanc lumineux sont issus de l'ilménite qui est noire comme jais! Le minerai provient du lac Allard, situé sur la rive nord de l'estuaire. L'ilménite est fondu à Tracy afin d'en extraire le fer et la scorie, qui renferme l'oxide de titane, parvient à Varennes par fret ferroviaire. Après avoir été asséchée et moulue, la noire scorie est dissoute dans l'acide sulfurique (fabriquée à l'usine). La solution est clarifiée, filtrée et concentrée. De nombreuses étapes de ce processus chimique exigent l'utilisation de la vapeur et de l'électricité. Un cycle de fabrication consomme 10 millions de gallons d'eau, ce qui équivaut à l'approvisionnement de 50,000 personnes; et l'électricité, durant la même période, pourrait alimenter 16,000 demeures. Dans une phase subséquente du processus, il y a précipitation du bioxide de titane maintenant hydraté, c'est-à-dire qu'il redevient solide. Il subit des filtrations et des nettoyages, puis il est déshydraté. L'hydrate de titane passe lentement dans un immense four rotatif qui parachève la déshydratation et en fait du bioxide de titane pur. La poussière infiniment blanche est alors refroidie, clas-

sifiée, filtrée de nouveau et séchée, puis, finalement, entreposée.

La Canadian Titanium Pigments Ltd produit 33,000 tonnes/année des particules variées de titanox (dont 2 furent découvertes à Varennes) et 80% de cette production est vendue au Canada. Le domaine du pigment est la couleur, et le principal usager du blanc de titane est nécessairement l'industrie de la peinture. Mais cet ingrédient sert également dans les accessoires de maison, équipement de bureau, papier d'emballage, encres, plastiques et matériaux synthétiques, finis pour cuir, matériaux de toitures et de planchers, pâtes pour impression sur tissus, etc. Dans cet éventail d'objets, le titanox remplit son rôle qui est de blanchir, d'aviver et d'opacifier.<sup>75</sup>

IRVING OIL LTD. (1958): en plus d'un édifice à bureaux et d'un garage pour la réparation de leur équipement, la compagnie Irving Oil Ltd. possède chez-nous un dépôt marin. Ce magasin consiste en 8 réservoirs cylindriques contenant, globalement, 4 millions et demi de gallons de pétrole.

C'est bel et bien un dépôt marin, mais... sans quai d'accostage! Les bateaux, venant des maritimes, sont amarrés à une bouée qui indique le mouillage. Et un boyau sous-marin conduit l'*or noir* du navire-citerne aux silos.

Cet établissement retient les services d'une vingtaine d'employés et un vendeur assure, dans notre municipalité, la livraison de l'huile de chauffage.<sup>76</sup>

UNE CARRIÈRE VARENNOISE (1959): peu de résidents savent que la partie ouest de notre municipalité s'élève sur une fracture de l'écorce terrestre que les géologues, ces spécialistes de la géographie interne, nomment faille du Bas-de-Sainte-Rose. Mais il ne faut pas s'alarmer pour autant!

75. Documentation: *L'histoire de Titanox et La première usine de pigments de titane*, brochures publiées par la compagnie.

76. Renseignements obtenus par téléphone du bureau de Montréal.

Cette dislocation n'est qu'un glissement du sous-sol<sup>77</sup> qui met en contact des tranches de terrain d'essences différentes.

Mais beaucoup de Varennois savent que notre municipalité pourtant si diversifiée comporte aussi une carrière. Et ce n'est pas une... mine de rien! C'est un agglomérat intrusif de type acide, comme en sont pourvus les abords des 7 collines montréalaises, cette famille de la plaine de Montréal dont le mont Royal, le mont Saint-Hilaire et le mont Bruno font partie.<sup>78</sup> Mais cette carrière diffère de ses voisines en ce que les pierres sont à la fois très dures et légères. Cette formation est connue des constructeurs sous le nom de *trap rock*. Sa dureté en complique cependant l'extraction et le concassage, ce qui exige de forts capitaux.

Cet affleurement montréalais fut mis en valeur en 1959 par une entité complexe arborant la raison sociale *Les Carrières de Varennes*. Outre diverses firmes, dont BeauVal Inc., quelques-uns de nos concitoyens se portèrent acquéreurs de titres d'actions. L'exploitation connut son apogée dans la florissante conjoncture économique précédant Expo 67 et durant la construction du pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine, alors que plus d'un million de tonnes de pierre en furent coulées dans les sections. Mais à cause de problèmes de tout acabit, la mise en valeur de la carrière fut délaissée. Faillite fut déclarée en décembre 1966.

Cet agglomérat appartient maintenant aux *Carrières du Mont Bruno*, mais ne constitue pas leur principale exploitation.

**HOMMAGE DE GULF CANADA:** Gulf Oil Canada Limitée est heureuse de pouvoir rendre hommage aux citoyens de Varennes à l'occasion du tricentenaire de leur municipalité.

Au cours des derniers vingt ans, Gulf Canada a été intimement liée à l'essor de Varennes (tout d'abord par l'entremise de sa filiale Shawinigan Chemicals Limited) et elle

77. La région en compte quatre.

78. Ministère des Mines, Rapport Géologique No. 66, 1955.

a vu cette région essentiellement rurale devenir un important centre industriel québécois.

En 1950, l'acquisition, par la compagnie, de quelques 600 arpents de terrain allait donner le signal d'un développement sans précédent.

Trois ans plus tard, St-Maurice Chemicals Ltd. s'alliait à Hyeden Chemicals Corporation de New-York et se lançait dans une entreprise conjointe de production de formaldéhyde et de pentaérythritol. Cette compagnie élevait son usine sur des terrains achetés de Messieurs Théo et Maurice Roy.

Située sur la rive sud du Saint-Laurent, face aux raffineries pétrolières de Montréal-Est, Varennes constituait un site de choix pour l'implantation d'un complexe pétrochimique. Les usines montréalaises de pétrole allaient fournir la matière première à cette industrie naissante. C'est ainsi que, en 1962, une entreprise de \$20 millions de dollars était érigée à proximité de St-Maurice Chemicals, sur un site prédestiné à l'industrie puisqu'il avait connu, au début du siècle, la 2<sup>e</sup> brigade varennoise. La compagnie s'était portée acquéreur de divers terrains à des dates échelonnées: en 1950 et '51, ceux de Messieurs J.-B. Loseau et Arsène Beauchemin; à ceci fut ajouté le site pittoresque et le manoir historique de Messieurs Ogilvy et Humphrey, ayant jadis appartenu au Dr. Hingston. L'entreprise élargissait son patrimoine de l'emplacement de M. Louis-René Mailhiot en '52; puis, 2 ans plus tard, de celui de M. Albéric Tremblay; M. Jacques Beauchamp signait un contrat de vente en 1955. Lors d'un agrandissement d'un complexe, en '65, Madame Gaspard Gauthier accepta l'offre de la compagnie et disposa de la dernière partie de sa terre incluant sa maison. Et en octobre '68, M. Joseph Provost en fit autant, terminant ainsi le rectangle que forme le bien-fonds de cette entreprise chimique. Une section des terres de M. Prime Brodeur avait été acquise





**Unité d'hydrotraitement: dernière addition de l'usine pétrochimique Gulf Canada, en septembre 1971.**

par la firme dès '50 et une autre tranche fut ajoutée en '61. Cette même année, la majeure partie du domaine agricole de Messieurs René et Roméo Jodoin augmenta le territoire de la compagnie.

Cette usine pétrochimique produit de l'éthylène et de l'acétaldéhyde, matériaux de base d'une foule de produits chimiques. Mais le complexe varennois subit de multiples transformations au cours des dernières années, ce qui lui permit d'accéder à la position importante qu'il occupe aujourd'hui dans l'économie de la communauté.

L'exemple de la compagnie n'a pas tardé à être suivi par plusieurs industries connexes qui, à leur tour, reconnaissant la valeur stratégique de cet emplacement, vinrent se grouper autour de Gulf Canada pour former le noyau du Varennes industriel.

Gulf Canada emploie présentement environ 250 personnes. Plusieurs de ces employés habitaient déjà la région et beaucoup d'autres, venus de l'extérieur, décidèrent de s'y établir, charmés par l'aspect rural et historique de l'endroit. Ils contribuèrent ainsi à la remarquable expansion démographique des deux dernières décennies.

Ces vingt dernières années ont constitué une expérience inoubliable pour la compagnie qui, en sa qualité de citoyenne industrielle de Varennes, espère beaucoup de l'avenir.<sup>79</sup>

**HOECHST PROGRESSE AVEC VARENNES (1963):** son profond respect de la tradition, sa détermination et son dynamisme économique caractérisent l'attitude de Hoechst au Canada.

Cet intérêt qu'elle porte à la tradition a incité Hoechst à acquérir une ferme historique située sur le Saint-Laurent, près de Varennes. On a conservé le mieux possible l'aspect original de cette ferme, qui date de 1702-1704. Cette habita-

79. Texte de Gulf Canada.

tion vieille de deux cent soixante ans est un foyer de réception pour la société. La ferme dont Hoechst a fait l'acquisition est celle de la «deuxième seigneurie de Varennes».

Tout près de la ferme, l'usine chimique de Hoechst, qui s'étend sur une superficie de 13,800 pieds carrés, construite en 1963 pour la production des Mowilith<sup>8</sup> dispersions pour les industries de la peinture, des adhésifs et des textiles, contribue à l'essor industriel du Québec. La nouvelle usine de produits pharmaceutiques d'une superficie de 26,800 pi. ca. et au coût de 2 millions de dollars canadiens, érigée sur le même emplacement, applique les méthodes les plus modernes pour le conditionnement stérile **des antibiotiques**, la fabrication de produits liquides et de **comprimés**, ainsi que la dragéification et l'emballage.

Tout en participant à l'expansion économique, audacieuse et originale, de Québec moderne, Hoechst respecte les traditions historiques du vieux Québec.<sup>80</sup>

INSTITUT DE RECHERCHES DE L'HYDRO-QUÉBEC (1967): l'Institut de Recherche de l'Hydro-Québec, (IREQ), établi en 1967 par la Commission hydroélectrique de Québec, occupe depuis 1970 de nouveaux locaux à Varennes. Ses principaux objectifs sont d'améliorer le service à l'abonné en répondant aux demandes de recherches de l'entreprise elle-même ou d'organismes extérieurs, en conseillant la Commission de l'Hydro-Québec sur des questions scientifiques et technologiques et en aidant au développement technologique en général.

Seules des recherches intensives peuvent permettre de trouver les moyens de continuer à fournir de grandes quantités d'électricité à un prix raisonnable. Le besoin en Amérique du Nord, d'un centre d'essai et de recherche en électricité fut signalé en 1964, à la suite d'une étude faite sous

80. Texte de Hoechst du Canada Limitée.



Les laboratoires généraux de l'IREQ abritent les bureaux, les ateliers de mécanique, la bibliothèque, l'amphithéâtre et les ordinateurs.

l'égide de l'Hydro-Québec, sur l'opportunité d'établir un laboratoire de recherche sur la conversion de l'énergie.

L'IREQ est construit sur un terrain de 600 acres, à Varennes, près du poste Boucherville, en banlieue Sud de Montréal. De ce fait, il utilise la très grande puissance du réseau à 735,000 Volts.

La recherche est menée dans les laboratoires généraux, un laboratoire Haute Tension et un laboratoire Grande Puissance. Les laboratoires généraux sont abrités dans un bâtiment terminé en 1970, qui comprend les bureaux de l'administration et des chercheurs, les ordinateurs, les ateliers de mécanique, la bibliothèque et l'amphithéâtre. Cette concentration des divers services facilite les liaisons entre les chercheurs, tout en mettant à leur portée les principales installations. Les laboratoires Haute Tension et Grande Puissance sont construits dans des bâtiments distincts parce qu'ils exigent de volumineux appareillages et qu'un espace important est nécessaire aux essais. La construction du laboratoire Haute Tension a été terminée à l'automne 1971; et celle du laboratoire Grande Puissance le sera à la fin de 1972.<sup>81</sup>

ROLMEX INC. (1968): M. Roland Saint-Pierre appartient à la lignée typique des pionniers: il ne craignit pas de sortir des sentiers battus et sa persévérance au travail lui valut de réussir. Mais quelle fut cette voie nouvelle sur laquelle il s'engagea? Ce fut un chemin bordé de tilleuls, de camomilles, d'orangers: celui de la phytothérapie. Depuis des siècles immémoriaux, alchimistes, sorciers et médecins furent à l'affût des plantes curatives. Mais y eut-il beaucoup d'hommes d'affaires qui songèrent à en faire bénéficier leurs compatriotes?

Il semble que «ce fut seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle, lors de l'avènement de la médecine expérimentale, que certains pensèrent à la confection des extraits de plantes.»<sup>82</sup> La

81. Texte de l'Institut de Recherches de l'Hydro-Québec.

82. *Les plantes et la santé*, brochure publiée par les Publications Horizon-Santé.

composition biochimique des herbes thérapeutiques s'apparente à celle du corps humain, ce qui explique la tolérance du métabolisme à leur égard, contrairement à certains médicaments synthétiques. Dans les laboratoires Rolmex, l'on fait appel aux propriétés curatives de plus de 200 herbages que l'on peut cataloguer en 4 sections: les infusions, les plantes antispasmodiques, diurétiques et digestives. C'est ainsi que la pharmacopée moderne renferme 75 médicaments-nature sous forme de sachets, ampoules, pilules, sirop et autres, consciencieusement dosés dans les officines d'une entreprise québécoise.

L'aventure industrielle de M. Saint-Pierre débuta en 1962: il était alors en société et décida de fonder sa propre maison. L'entrepreneur s'établit dans un modeste local de la rue Craig, lequel s'avéra promptement trop exigü. C'est alors que cette salle de quilles inactive sur le boulevard Marie-Victorin, dans notre municipalité, lui parut fort propice. L'emplacement fut donc réaménagé d'une façon fonctionnelle dès le printemps de 1968. L'affaire, derechef, progressa rapidement. Une succursale fut mise sur pied dans la Vieille Capitale en 1969, mais le siège social demeurait chez-nous. L'année suivante, la poussée expansionniste faisait tripler les installations varennoises.

La structure de l'organisme comprend Rolmex, Multilab et les Publications Horizon-Santé Inc., cette dernière division faisant paraître une revue trimestrielle. Et l'infrastructure, selon la formule-type des entreprises familiales québécoises, est échafaudée comme suit: à la présidence, M. Roland Saint-Pierre, qui sait à la fois cueillir la fleur et tenir les rennes de l'administration; il est secondé, à la vice-présidence, par son frère François; Madame Thérèse Saint-Pierre, épouse du président, occupe le poste de secrétaire-trésorière. Une quarantaine d'employés assurent les services tant aux la-

boratoires qu'aux bureaux et 400 représentants s'occupent des relations avec les marchés.

Outre une partie des provinces voisines, Varennes et le Québec redécouvrent, avec Rolmex, l'efficacité de la cure par les plantes. Puisse cette entreprise canadienne française, si progressive, atteindre les meilleurs succès!

**AIR LIQUIDE CANADA-TECHNOLOGIE DE POINTE DANS UN DECOR DE NOUVELLE-FRANCE (1968):** les installations de production de gaz industriels situées dans la localité de Varennes, fondée il y a 300 ans, sont parmi les plus modernes qui soient au Canada. Dans cette cité historique de la rive sud du St-Laurent, à quelque distance à peine de la Métropole affairée, Air Liquide Canada Ltée a construit deux usines dans une région propre à faciliter le service à la clientèle de la rive sud, tout en gardant, par sa situation stratégique, un accès au marché montréalais et aux nombreux hôpitaux de la région.

Installée sur la route No 3, la centrale de production d'oxygène, aisément reconnaissable, se remarque par sa grande «boîte froide» et ses énormes réservoirs blancs. Dans ces citernes sont emmagasinés, à des températures avoisinant 300 degrés Fahrenheit sous zéro, l'oxygène, l'azote et l'argon produits par la centrale. À ces températures, les gaz sont liquéfiés et n'occupent que 1/800<sup>e</sup> de leur état gazeux normal.

La centrale d'oxygène fut construite en 1968 au coût de \$ 2½ millions. Ses produits sont: l'oxygène – employé dans les hôpitaux, dans l'industrie pour l'oxycoupage de l'acier, le soudage oxyacétylénique, pour l'affinage de l'acier et des autres métaux; l'azote – utilisé dans la surgélation des aliments, la production d'atmosphères neutres pour les produits chimiques volatils et la fabrication de matériels électroniques; et l'argon – gaz inerte servant de protecteur dans le soudage à l'arc et le remplissage des ampoules électriques.



Centrale de production d'oxygène d'Air Liquide Canada Ltée.



Ces gaz liquéfiés sont livrés à la clientèle par l'entremise de wagons-citernes et de camions-citernes spécialement isolés. L'usine même possède un degré élevé d'automatisation et seulement 11 employés assurent son fonctionnement.

En 1969, Air Liquide Canada construisait une deuxième usine, au coût d'un quart de million — cette fois pour la production et l'embouteillage de l'acétylène. Située sur le Chemin de la Petite Prairie, cette usine voisine celle de la division chimique de Gulf Oil Canada Ltée. L'acétylène est un dérivé naturel du procédé de fabrication employé dans cette dernière et ALC utilise ce sous-produit, le purifie davantage et le comprime afin de l'embouteiller avant expédition aux clients. En plus d'épurer le gaz, cette usine le produit aussi par la méthode classique. L'acétylène est le gaz combustible habituel qu'utilise l'industrie pour le soudage des métaux et l'oxycoupage de l'acier. L'automatisation de l'usine d'acétylène est aussi très poussée et l'usine emploie 15 personnes.

La centrale d'oxygène et l'usine d'acétylène fonctionnent toutes deux selon les techniques de pointe en production des gaz industriels et sont équipées des moyens les plus complexes dont on dispose de nos jours en matière de sécurité.

Air Liquide Canada et ses installations de Varennes ont attiré l'attention du public l'année dernière lors de l'instauration d'une nouvelle semaine de travail de trois jours, qui a pris forme dès le 13 juin à la centrale d'oxygène. Ce système révolutionnaire résultait d'entretiens entre les employés et le service du personnel d'ALC et se fonde, en bref, sur sept journées de travail de douze heures, par employé, toutes les deux semaines. Les employés ont désormais une fin de semaine libre toutes les deux semaines, fin de semaine qui s'étend sur trois jours à la fois. Ce système a servi de modèle à de nombreuses compagnies, de même qu'à d'autres usines d'Air

Liquide Canada de la région de Montréal et à la Division chimique de Gulf Oil à Varennes.

340 «Nous avons trouvé à Varennes l'emplacement idéal pour nos usines de la rive sud, ainsi qu'une collectivité disposée à nous aider en toute occasion», a déclaré M. Pierre Salbaing, Président d'Air Liquide Canada, «nos activités s'étendent par tout le Canada et les États-Unis, mais nous tentons l'impossible pour participer de notre mieux aux communautés qui nous accueillent. Nous sommes particulièrement fiers d'appartenir à cette cité historique et nos meilleurs vœux de succès accompagnent les habitants de Varennes dans la célébration tricentenaire de la fondation de leur jolie ville.»<sup>83</sup>

COMMERCIAL ALCOHOLS LTD (1969): plusieurs Varennois de la Côte-d'en-bas purent noter la construction de cette filiale de C.I.P. (Canadian International Paper), qui débuta au printemps de 1969.

L'été suivant, l'usine ouvrait ses portes à une cinquantaine d'employés et entreprenait la fabrication de son produit.

L'alcool industriel qui y est préparé est un alcool synthétique à base d'éthylène. Il sert, entre autre, dans la fabrication des produits cosmétiques.<sup>84</sup>

LA COMPAGNIE DOW CHEMICAL (QUEBEC) LTD. (1969): la Compagnie Dow Chemical (Quebec) Ltd., s'est établie à Varennes en 1969. La situation géographique de cette ville, à cause de la proximité de la voie maritime, des grands réseaux routiers et ferroviaires, a contribué à la sélection du site actuel pour desservir le marché, sans cesse croissant, de la construction au Québec. La collaboration reçue des autorités municipales a, de plus, facilité le choix décisif.

L'érection de l'usine débuta en juin 1969, pour se terminer en mars 1970. Le personnel de cette usine, dont la majorité

---

83. Texte de Air Liquide Canada.

84. Aucune information obtenue de la firme.

habite Varennes, fut embauché, de mai 1969 à novembre de la même année, pour suivre un entraînement spécialisé. La mise en marche se fit en mars 1970 et depuis, la production n'a cessé de s'accroître.

L'usine actuelle, située à l'extrémité nord d'un emplacement de 120 acres, occupe une superficie de 88,800 pi. carrés de plancher. Présentement, 20 employés permanents y travaillent. Le produit manufacturé est un isolant de polystyrène expansé, de marque Styrofoam<sup>®</sup>, par un procédé exclusif et hautement automatisé.

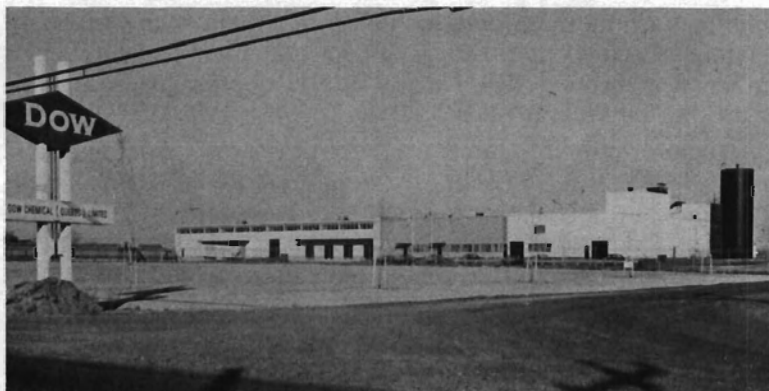
La Compagnie Dow Chemical (Quebec) Ltd., est une subsidiaire de la compagnie The Dow Chemical Company Limited, qui fut fondée le 18 mai 1897. La compagnie célèbre donc, cette année, son 75ième anniversaire d'existence.

Lorsque la décision fut prise de construire sa première usine au Québec, les dirigeants ont cru bon de composer le personnel de cette usine uniquement de gens du Québec. Par conséquent, la langue de travail de l'usine, à tous les niveaux, est le français.

La sécurité au travail est une des principales préoccupations au sein de la Dow. Un programme poussé de préventions d'accidents est continuellement remis à jour. Cette initiative a porté des fruits, puisque l'usine de Varennes n'a eu à déplorer aucun accident, avec perte de temps, depuis sa mise en opération.

Allié à la sécurité, est un programme de protection de l'environnement dans toutes les divisions de la Compagnie à travers le monde. L'usine de Varennes n'y fait pas exception. En effet, il n'y a aucune pollution significative; soit dans l'air, soit dans l'eau, tel que l'ont indiqué des analyses de contrôle effectuées récemment.

Le Styrofoam<sup>®</sup> est un isolant multicellulaire inerte, possédant un excellent coefficient d'isolation thermique et est,



Le produit manufacturé par *La Compagnie Dow Chemical (Québec) Ltée* consiste en un isolant.

de plus, ignifuge et hydrofuge: c'est-à-dire, qu'il ne s'enflamme pas au contact d'une flamme et est virtuellement imperméable à l'eau.

Contrairement à ce que croient beaucoup de gens, ce produit est généralement de couleur bleue et non blanche. En effet, ce dernier produit blanc que beaucoup appellent, à tort, Styrofoam<sup>®</sup>, est manufacturé par un procédé d'expansion en vases clos (moules), ce qui permet à des granules de polystyrène de se fusionner tout en gonflant. Les panneaux obtenus, après le coupage final, sont ordinairement de 4' x 8' de dimensions et de diverses épaisseurs. Le procédé utilisé à l'usine de Varennes est totalement différent et sa description détaillée n'entre pas dans les cadres de cet article.

La principale matière première utilisée dans la fabrication du Styrofoam<sup>®</sup> est le polystyrène. Ce dernier est le produit de la polymérisation du styrène, lequel est obtenu par la réaction du benzène et de l'éthylène. Ces deux composés sont eux-mêmes extraits du charbon et du pétrole.

Les principales applications du produit sont:

- a) L'isolation des toitures.
- b) L'isolation des murs.
- c) L'isolation des planchers, surtout les surfaces porteuses de glace artificielle.
- d) L'isolation des routes, pistes d'aéroports, etc...

### *Perspectives d'Avenir*

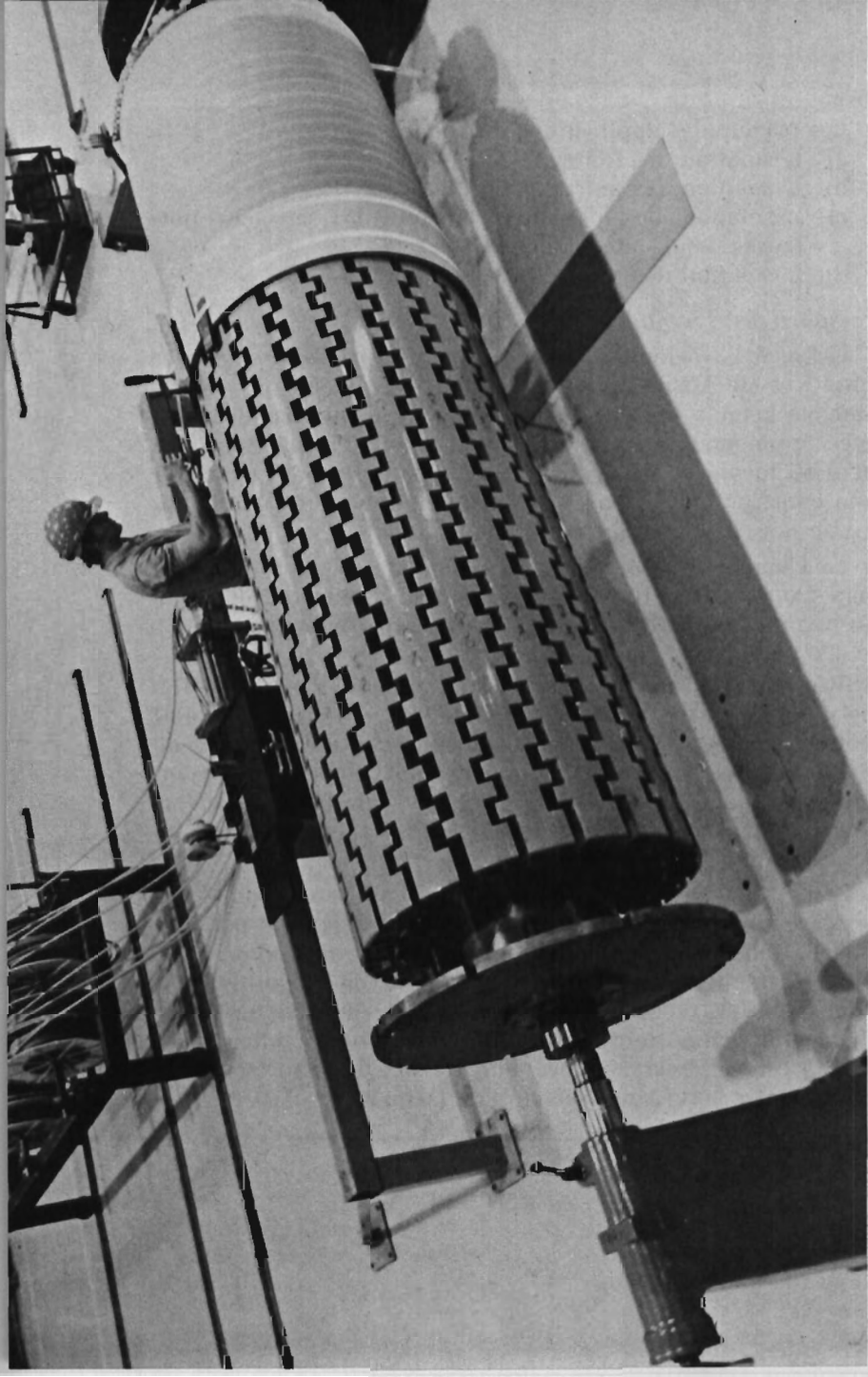
Grâce à l'excellente coopération qui existe entre tous les employés de l'usine, sans distinction de niveau, les succès obtenus jusqu'à présent nous permettent d'envisager l'avenir avec optimisme. Nous nourrissons l'espoir de voir notre entreprise locale se diversifier puis, éventuellement, procéder à la construction de nouvelles installations pour fabriquer de nouveaux produits.

La Compagnie Dow Chemical Ltd. et ses employés sont fiers d'opérer à Varennes et souhaitent à cette municipalité un heureux tricentenaire ainsi qu'une prospérité croissante.<sup>85</sup>

ASEA INDUSTRIES LIMITEE (1971): au début d'octobre 1971, les multiples baies vitrées d'un édifice à bureaux tout neuf reflétaient une effervescence inaccoutumée: en présence de M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec, de personnalités suédoises et de dignitaires des trois paliers gouvernementaux, ASEA Industries Limitée inaugurait ses installations varennoises.

La dernière venue dans la puissante famille des industries de Varennes n'en était pas la moindre! Sis dans le parc industriel ouest et ayant accès sur la Montée de Sainte-Julie, l'établissement suédois fut érigé au coût de 12 millions. Il occupe 190,000 pieds carrés d'un terrain de 90 acres. Les aménagements comportent un sobre et fonctionnel édifice à bureaux de forme rectangulaire. Plus de 90% de la surface aménagée sont réservés aux secteurs de l'usinage.

85. Texte de Dow Chemical (Quebec) Ltd.



L'une des bobineuses de transformateurs de ASEA Industries Ltée. Un ouvrier procède ici au bobinage d'un transformateur par l'enroulement simultané de 8 fils conducteurs de cuivre.

L'immense atelier est spécialement conçu pour la fabrication de transformateurs électriques d'un poids possible de 600 tonnes métriques. Le plancher de l'usine en dalles de béton de 12 à 17 pouces d'épaisseur est façonné de manière à résister à des charges mobiles pouvant atteindre 3,100 livres au pied carré. Ce parquet coulé sur place est pratiquement d'un seul tenant afin de permettre l'emploi d'un outillage spécial de manutention de type lourd. Ce matériel de manutention permet à une personne de force moyenne de déplacer des poids de 15 à 20 tonnes... Il s'agit d'équipement muni de coussinets à air comprimé. Chacun de ces coussinets couvre 3 pieds carrés et représente une capacité de manutention de 35 tonnes... La zone d'assemblage, qui prend toute la longueur du bâtiment, a été planifiée pour permettre l'utilisation simultanée de 2 ponts roulants d'une capacité conjointe de 600 tonnes métriques. Ces ponts sont au nombre des plus puissants au Canada. Un embranchement privé relie l'usine au laboratoire d'essais à haute tension de l'Hydro-Québec, (IREQ) distant d'une demi-mille. Des wagons de chemin de fer spéciaux sont utilisés pour transporter les transformateurs, certains pesant jusqu'à 500 tonnes et mesurant jusqu'à 58 pieds de long.

La firme scandinave ASEA produit des transformateurs et réactances destinés aux lignes de transmission à haute tension. Comment furent assurées les qualifications du personnel? Lorsque l'entreprise atteindra sa pleine capacité productive, elle retiendra les services de quelques 275 personnes, la plupart ouvriers spécialisés ou techniciens. Avant même son inauguration, ASEA avait consacré des sommes importantes à la formation de 70 de ses employés. Le programme de formation technique fut amorcé à Montréal à la fin de 1970 par un cours spécial dispensé au CEGEP du Vieux-Montréal, complété par un stage de 3 à 6 mois en Suède. Ces

techniciens assureront ainsi la formation des futurs employés.

346 ASEA est un sigle provenant des initiales de la raison sociale suédoise Allmänna Svenska Elektriska Aktiebolaget, qui signifie «*la compagnie générale électrique de Suède*». Cette firme débuta modestement en 1883, fournissant du travail à 7 employés. Mais elle sut tirer profit de diverses découvertes et ne cessa de progresser. Elle constitue maintenant une corporation multi-nationale opérant dans 70 pays. Au Canada, la vente et l'entretien des produits ASEA sont assurés par la compagnie ASEA Limitée, dont le siège social est à Montréal, par opposition à ASEA Industries Limitée de Varennes, qui se spécialise dans la fabrication de transformateurs de puissance. C'est en 1906 que remonte la première installation d'équipement d'ASEA au Canada. Par la suite, cette société fournit à l'Hydro-Québec une contribution importante en équipements de haute tension.

La décision d'ASEA d'implanter sa nouvelle usine de production de transformateurs au Canada repose sur les vastes ressources hydrauliques du pays et sur la croissance rapide des besoins énergétiques de l'Amérique du nord. Elle est la seule industrie du genre en la Belle Province et l'un des motifs de son installation à Varennes est la proximité des laboratoires de l'IREQ qui comptent parmi les plus modernes et les mieux équipés au monde.<sup>86</sup>

LA COMPAGNIE DES CIMENTS DU ST-LAURENT (1972): vers 1966, cette compagnie achetait des superficies contiguës à la carrière de Varennes. Elle ne devait, cependant, y extraire de la pierre qu'à l'été 1972.

La première cimenterie de cette firme avait été mise en chantier près de Québec en 1953. La corporation fut ouverte aux actionnaires canadiens deux ans plus tard. En '56-'57,

---

86. Texte de ASEA Industries Limited.



une usine ontarienne ayant une capacité double de celle de sa sœur québécoise fut érigée.

L'entreprise compte 3 filiales en propriété exclusive et 6 carrières de pierre concassée, dont une partie de la carrière varennoise.<sup>87</sup>

## VARENNES À L'HEURE DU MONDE

Depuis les pionniers, ces peux dont le sang coule dans nos veines, la personnalité fondamentale de notre municipalité subit une mutation radicale. Tout comme un être humain, elle naquit et ses balbutiements se répercutaient par les bruits tranchants de la cognée. Puis elle connut une enfance cahoteuse: quasi abandonnée par le gouverneur-négociant René Gaultier de Varennes, à demi-exploitée par son semblable Michel-Sidrac Du Gué, dorlotée par Michel Messier, considérée avec sollicitude par Jacques Le Moyne de Saint-Marie. La relève fit de même: exploitation sporadique de certains secteurs, abandon, reprise. Mais cette école de la vie conduisit notre localité, vers 1800, à une adolescence assez brillante par une vocation agraire: fière et indépendante, elle avait trouvé son identité entre les ballots de toison à carder et les vagues de menus grains à faucher. Elle contracta cependant une épidémie au début de sa jeune maturité: hémorragie démographique. Le courage aidant, notre patelin atteignit tout de même, dans le premier quart du siècle présent, l'âge adulte avec l'importance sereine de ces villages-routes agricoles en périphérie des grands centres. Mais cette saignée continue présageait une sénilité précoce.

Un miracle s'accomplit. Varennes régénéra, tout comme l'oiseau fabuleux qui renaît de ses cendres. Son essence originelle connut alors une transformation globale: ses champs qui, pendant 2 siècles et demi, avaient façonné des mers de graminés, portaient maintenant le fantastique complexe de

87. La Compagnie des Ciments du St-Laurent, Rapport annuel 1970; et *Histoire de la Compagnie des Ciments du St-Laurent*, 1963.

l'industrie de pointe. La faune gigantesque des parcs industriels, d'abord disséminée, avait éclos çà et là: hauts-fourneaux disséquant le phosphore et crachant des rejets brûlants; savantes unités de broyage, de macération, de filtration à la suite desquelles la noire ilménite ressuscite sous forme d'éblouissants pigments; mystérieuses officines où s'élabore la chimie basique de laquelle sortiront les couleurs, les adhésifs et tout l'attirail du modernisme; dinosaures aux cerveaux électroniques, toiles d'araignées géantes des faisceaux de conduits, discrets oléoducs sous-marins, galaxies de lumières... C'est la chimie et la pétrochimie vécues. C'est Varennes à l'heure du monde.

Il était logique que la situation géographique de Varennes en fasse le prolongement de l'expansion montréalaise. Notre municipalité constitue le plus important centre pétrochimique en-dehors de la métropole. La valeur du capital industriel se chiffre à plus de 200 millions. L'on y discute d'un port de mer, des projets des multiples corporations qui se sont déjà appropriées de vastes espaces, de l'oléoduc de Gros Cacouna qui serpentera dans le sous-sol varennois, et quoi encore! Cette naissance à l'industrie irrigua notre vieux territoire d'un sang neuf: en une génération, soit de 1950 à nos jours, sa population quadrupla; et une poussée démographique de l'ordre de 2,000 habitants est prévue d'ici deux ans. Comme au temps de la colonie, la municipalité se développe de proche-en-proche, par demi-cercles concentriques partant de ce cœur que forme l'église. Un projet de 200 demeures est en voie de réalisation, prolongeant le boulevard René-Gaultier... et prolongeant son nom dans les rappels historiques.

L'art maritime voudrait que la possibilité de boulinguer en amont du présent trouve son homologue dans celle de naviguer en aval. Hélas...! Mais si, d'aventure, nous

tentons de télescoper l'horizon de l'an 2,000, nous voyons une pimpante cité résidentielle à l'urbanisme planifié choyant, ici et là, des vestiges d'une généreuse histoire. Et puis, à ses extrémités, «une forêt de cornues géantes, de réservoirs énormes, de tours de distillation élevées, de cheminées».<sup>88</sup> Le cycle des affaires y bat au rythme universel.

Pour vos réussites, citoyens de l'an 2,000, nous vous saluons *chapeau bas!* Et ce couvre-chef à la d'Artagnan est de feutre de castor... pour la continuité historique!

---

88. *Des investissements de \$130 millions en quelques années*, article paru dans Le Petit Journal, semaine du 20 avril 1969. Ce texte est un interview avec M. Guy Boucher de Grosbois, maire de la Paroisse de Varennes, agissant comme commissaire industriel.



## Si mon patelin m'était conté

Contes et anecdotes: «production spontanée du génie populaire, la littérature orale se retrouve chez tous les peuples, mais rarement en aussi grande abondance qu'au Canada français.»<sup>1</sup>

### NOT' MERE LA TERRE

Quand j'étais jeunet (ça fait belle lurette... j'arrive à 90 ans!), mon père parlait souvent des barques à voiles qui avaient un mât d'cent pieds. Le père de Raoul Provost<sup>2</sup> les a ben connues aussi. C'était vers 1850. Pendant deux jours, les cultivateurs faisaient une corvée pour les charger d'foin. Et p(u)is les barques prenaient l'fleuve jusqu'à Sorel, r'montaient l'Richelieu jusqu'aux Etats-Unis.

C'était à (la) faux, dans mon temps, qu'on coupait l'foin. P(u)is en l'engerbait pour 5 piastres du 100 vayoches, avec des rateaux en bois. Quand c'était des années à foin, i' s'en vendait des bancs!<sup>3</sup> Mon ami Elie Jodoin, tiens, a été un bon producteur de foin. I' a aussi ouvert la première cannerie<sup>4</sup> de tomates dans la Baronnie. Sa femme, Léa, a été la dernière de Varennes à sumer du lin. Elle peut encore t'montrer dés serviettes qu'elle a faites avec ça. C'est d'la belle étoffe.

1. *Littérature canadienne française*, Samuel Baillargeon, p. 20. Le français châtié ne saurait véhiculer l'esprit très vif et très particulier des Québécois d'il y a 2, 3, ou 4 générations. Le langage étant la corporéité de la pensée, autant essayer d'exprimer sa mentalité propre par une langue étrangère! D'où cette approximation du langage d'antan afin, au moins, d'en évoquer l'esprit.

Le docteur Hingston avait une belle grand' fille, Aline. Ma parole, elle était belle comm' une apparition. Tu penses qu'elle avait tout' une ribambelle de courtisans, mais c'est Davidson, le fils du juge, qu'elle aimait. Mais Davidson était protestant. Le docteur voulait pas entendre parler de publier les bans.

Toujours qu'un beau dimanche matin, les jeunes partent en chaloupe à voile pour l'île Deslauriers.

Le docteur lés a r'vus que(l)ques jours plus tard. Aline flottait dans lés îles de Contrecœur, une balle dans l'cou. Davidson a été r'pêché à Verchères.

William Hingston s'en ai jamais r'mis. I' a fini par vendre sa maison à un nommé James Douglas, qui avait un fils ambassadeur en Angleterre.<sup>10</sup>

#### UN SAPRE COUP D'VENT

Ma parole d'honneur, tel que tu m'vois, j'ai vu une chassagerie de mes yeux. Je l'ai vue. Excepté qu'i' y avait personne dedans, et p(u)is qu' c'était une chaloupe, pas un canot. Tu sais l'ouragan terrible de 1892? Quand les cloches ont commencé à sonner tout' seules, la moitié des monuments du cimiquère<sup>11</sup> sont tombés. Y a une chaloupe de l'île qui a été soul'vée par le cyclône. Le vent l'a emportée dans les airs à travers le fleuve jusqu'à Varennes et p(u)is là, elle est rentrée à moitié dans une fenêtre de l'ancienne maison Gervais,<sup>12</sup> p(u)is elle s'est coupée en deux.

Fallait que l'yable s'en mêle! C'est encore beau qu'y a pas eu plus d' dégat dans l'village. Le tourbillon a fait timber l'aqueduc,<sup>13</sup> i' ést r'monté pour r'descendre au P'tit-Bois. En biais, i' a traversé la Pointe-aux-Pruches, a passé par la Picardie. Edmour Beauchamp était à l'école à c'moment-là. Parle-z-y en, tu vas voir... I' a vu v'nir des rouleaux

4. Anglicisme. Le mot français est conserverie.

5. Chantier.

6. Une islette était un bocage dans la plaine défrichée.

7. Instrument domestique confectionné d'un manche mince et d'un bloc de bois franc pesant une dizaine de livres, rattaché au manche par une courroie.

d'fumée au ras terre. Le vent s'est ensuite ouvert un ch'min de 3 arpents d'large dans l'bois jusqu'à Saint-Marc. Tout s' couchait partout. Le plus étrange, c'est qu'à 3 arpents d'la Picardie, i's ont ben vu qu'un orage montait. Mais i's ont pas r'çu une goutte de p(l)uie ni un souff' de vent. Tout à coup, i's ont r'marqué qu'i' avait presque ment p(l)us d'maisons d'bout à la Picardie...

Fallait aussi qu' le bon Dieu s'en mêle parc' qu'i' a eu juste une dame de blessée dans les parages de Saint-Marc. C'est pure chance, i' a pas à dire, parc' que l'ouragan a fait monter une vache dans les airs. Elle ést r'tombée morte. Te dire tout' lés maisons p(u)is les bâtiments écroulées, lés toits arrachés... Le pére Beauchamp, en tout cas, avait une grange avec des pignons à sa main, tout travaillés, I' lés a r'trouvés au complet à Saint-Marc.

Dans la maison d'Arthur Lussier, Signor Messier avait un bébé de 4-5 mois qui dormait dans son ber,<sup>14</sup> dans la chambre du pignon.<sup>15</sup> Le p'tit s'app'lait Maurice. Quand l'pignon a commencé à s'effondrer, crois-moi, crois-moi pas, y a une armoire qui a basculé 'sus les pommeaux du ber. Ca fait que les pierres du pignon sont tombées d' sus, pas une a touché au p'tit. I' s'est même pas réseillé, i' souriait aux anges. C'est qu'son heure était pas arrivée. Le jeune Maurice devait s'noyer une douzaine d'années après.

## LES ABONNES

Nos quêteux, c'était les abonnés, comme on disait. Parc' qu'on avait chacun nos préférences, et p(u) is qu'on les gâtait, quand i's passaient. I's s'faisaient, comme qui dirait, une sorte de profession de leu' manière de vivre.

La femme à Eugène Simard, autrefois une demoiselle Payette dit Saint-Amour, avait adopté le quêteux Delorme.<sup>16</sup> C'tait un bon gars qui a pas fait parler d'lui beaucoup.

8. Dans les cuves, les pois étaient brassés à l'air afin que le vent puisse emporter les cosses et les feuilles.

Ils étaient triés par catégorie.

9. Le docteur William Hingston résidait dans la maison Gulf qu'il avait achetée en 1870 de Edouard André Barnard. Ce dernier y avait fait des expériences agricoles dans le domaine de la production du lait d'hiver.

Y en avait un qui était aveugle. I' aimait ben la maison de Josaphat Dalphé.<sup>17</sup> Délima le conduisait ensuite chez l'voisin.

On avait une espèce de prophète, aussi. C'était un vieux Français qui avait même prédit la presque fin de l'agriculture à Varennes.

Jules Beaudoin, lui, était calé.<sup>18</sup> L'avait fait un cours classique, avait même été inspecteur d'école. C'te vagabond-là était contre les Jésuites. I' nous donnait tout' sorte de nouvelles politiques: un vrai cours! I' disait qu' la province de Québec, c' 'était l'paradis dés quêteux.

Si la plupart des abonnés était du bon monde, Ti-Jos Canard, lui c' 'tait un défectueux.<sup>19</sup> Ma franche vérité, c' 'tait un déchet. I' menaçait les femmes, t' sais ben, quand les hommes étaient aux champs. Elles en avaient peur. I' en profitait pour s'faire faire des omelettes. J'l'ai ben surpris su' l'vif, une fois. J'te dis que j'i ai fait faire le major dans la souël à cochons!

## DES MARCHANDS DÉPAREILLÉS

A part les réparateurs de chapelets assis d'avant l'église, en plus du grand-père de Maurice Hébert, qui était vendeur d'eau, je m'appell'rai toujours de Lanor Laouette.<sup>20</sup> Elle tenait magasin dans l'haut d'la rue Sainte-Anne. C'est qu'elle faisait sa p'tite bière elle-même avec du houblon...

Vers 1900, l'vendeur ambulant v'nait su' l'perron d' l'église. I' ramassait l'monde en parlant p(u)is en gesticulant. I' débitait son boniment avec un accent du yable, su' son onguent Jackson Jambray Michigan. Sés p'tits pots en éclisses de bois s'vendaient .10, 3 pour .25. Tu t'frottait avec ça quand t'avais mal à (la) tête, mal à (la) gorge, au cœur, au ventre...

10. Document manuscrit Desrochers; plus les informations fournies par M. Prime Brodeur, qui a bien voulu nous recevoir le 16 octobre 1970. M. Brodeur naquit à Varennes en 1899.

11. Alors attendant à l'église.



Mémère Prime, elle, s'trouvait su' anciennement le restaurateur Camille Blain, pas loin d' l'église. Ça m'est arrivé souvent d'i ach'ter dés bâtons d'canelle p(u)is dés mains à (la) m'lasse. Juste à côté, y avait une boulangerie. Le boulanger pétrissait dés p'tits pains avec ses restes de pâte, p(u)is i' donnait ça aux enfants. C'est si bon, une fournée encore chaude!

Vila, lui, c'tait un marchand d'légumes. I' s'en allait en trottinant. Pour le taquiner, on disait: «Un p'tit saut, Vila!»

### DES ATTELAGES DE PREMIÈRE CLASSE

J'ai ben connu l'dernier sellier dans Varennes. C'était peut-être l'dernier, mais i' a été l'meilleur. Sés attelages étaient r'connues à la ronde. I' s'app'lait Napoléon Jodoin.<sup>21</sup>

Ça, c'tait un homme travaillant. I' avait ouvert boutique en 1904, où c'est qu'i' reste encore, dans l'haut d'la rue Sainte-Anne. Pendant 3 ans avant ça, i' avait travaillé comme apprenti, sans salaire. Tout juste si i' prenait un mois d'vacance pour travailler aux foins, pour s'faire que(l)ques piastres.

Toujours qu'i' a ouvert boutique. I' l'a r'fermée 50 ans après. Et p(u)is les att'lages et les selles qui sont sorties de là, mon vieux, dés vrais bijoux: tout' ben finies, tout' ben dessinées. C'tait, pour ainsi dire, un artiste. J'tais là, à l'exposition de Sainte-Théodosie en 1928, quand i' a gagné l'premier prix.

Mais, à vrai dire, i' aurait ben mérité un autr' premier prix, aussi. Dans c'temps-là, on disait qu' le yable apparaîtrait à ceux qui donnaient à danser. L'yable aurait eu d'l'ouvrage... On se r'trouvait dans des familles pour danser des brandy, des sets carrés, pour battre l'aide de pigeon.<sup>22</sup> Napoléon giguait su' des reel. Que c'était beau à voir! I' avait personne pour l'accoter.

12. Ce récit est basé sur les souvenirs de deux témoins: M. Edmour Beauchamp avait 11 ans lors du cyclône. Comme il le dit si spirituellement: «Les faits, à cet âge-là, s'écrivent avec une bonne encre.» M. Beauchamp nous reçut le 22 mars 1970. Et M. Hector Hébert avait 8 ans lors de l'événement. Il fut interviewé en janvier 1971.

HUE, DIA!

Zotique Bertrand dit Desrochers, le père de Léa Jodoin,<sup>23</sup> était un él'veur de ch'vaux. Un étalon reproducteur, dans c'temps-là, ça valait \$200. I' connaissait ça, les expositions! Quand i' en avait à Verchères, proche d'la cannerie, i' était l'premier arrivé et l'dernier parti.

Mais l'grand-père maternel de Léa Jodoin avait aussi une bonne main avec les ch'vaux. Ça, s'était avant mon temps, par exemple... I' restait à la p'tite côte de Sainte-Théodosie. Quand Colborne ést passé avec sés soldats, aux Troubles de 1837, tu penses ben qu'i' s'gênait pas: i' fauchait les têtes dés dindes p(u)is i' prenait lés ch'vaux sans permission. Colborne cherchait aussi les fusils. Le père Dansereau l'avait caché dans l'foin... **I's ont eu** beau l'entourer d'bayonnettes, le père a rien dit! I' sont r'partis piteux, mais i's ont volé sa jument qu'i's ont amenée à Longueuil. Ça d'vait être une jument patriote! Elle a réussi à s'détacher pendant la nuit, p(u)is elle est rev'nue toute seule à la maison.

Dans mon temps, tu pouvais faire faire<sup>24</sup> un ch'val pour pas cher. T'avais qu'à t'rendre à la boutique de forge de Bernard Thomas, p(u)is c'tait pas long. Pour .25, i' arrachait les 4 fers, les travaillait p(u)is les r'posait.

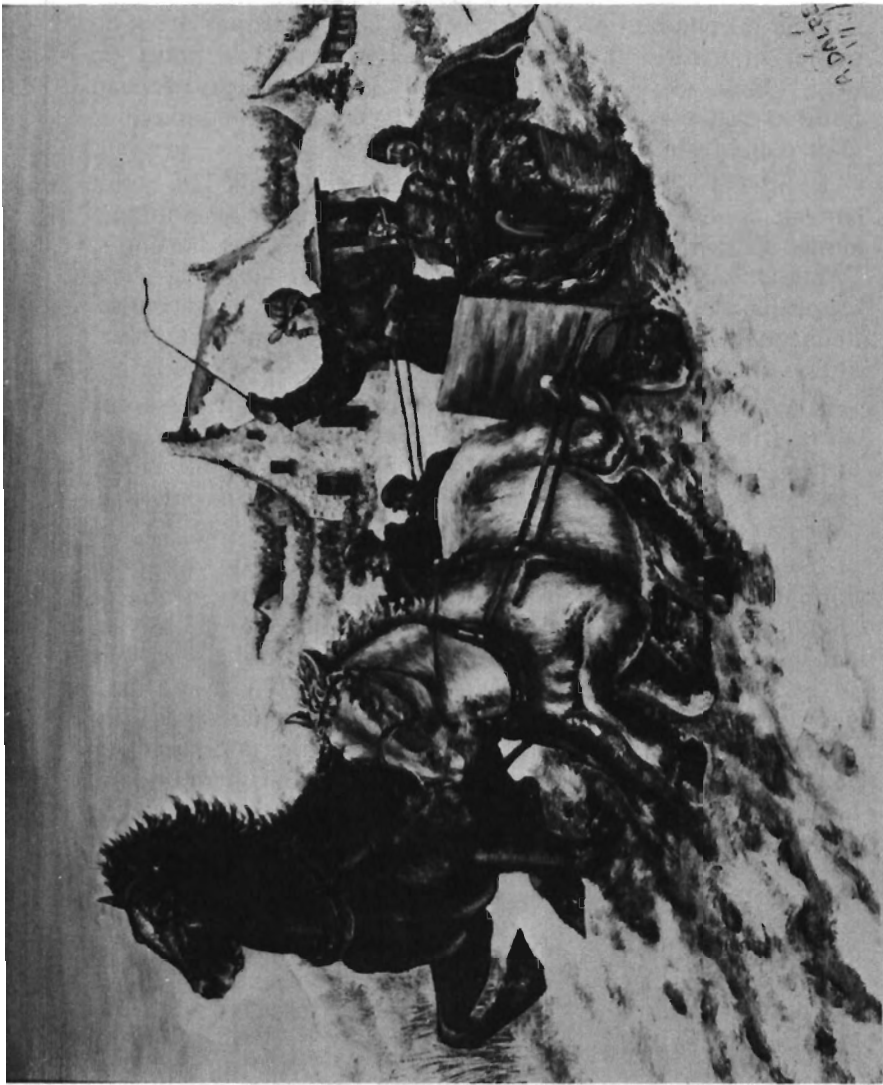
Félix Provost<sup>25</sup> aussi était l'un **dés plus gros** él'veurs de ch'vaux. C't homme-là était jamais allé à l'école, mais tu pouvais pas avoir plus courageux, plus d'affaires. I' s'levait à 5 heures tous les matins pour voir à son train. I' était dev'nu un assez gros cultivateur, dés fois i' engageait un homme qui payait .75, \$1 par jour. Les gages étaient pas élevés. De 1916 à '26, c'est son garçon Armand qui travaillait pour lui, pour \$200 par année, nourri, logé. Félix Provost hivernait une douzaine de ch'vaux.

Y avait des ch'vaux ben dressés. Le père **Philius** Charbonneau a été le premier postillon. Son garçon, Jean, a fait

13. Alors situé rue Massue, côté opposé à la résidence de M. Antoine Pillette, à trois maisons du coin.

14. M. Signor Messier est le beau-frère de M. Hector Hébert.

15. Située au rez-de-chaussée, côté sud.



Toile de A. Albert Dalpé. Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.  
La course après la messe.

comme lui pendant 42 ans, de 1914 à '56.<sup>26</sup> C'tait pas drôle de passer la malle.<sup>27</sup> Y avait 23 milles de terre, de boue, de neige. Mais c'est pour te dire qu' le ch'val était si ben habitué qu'i' s'arrêtait tout seul de façon que le conducteur était placé juste vis-à-vis la boîte à malle.

Le ch'val d'Albert Durocher, qui restait dans l'île, était surtout patient, lui. Quand Albert traversait pour ses commissions, au printemps, y avait déjà d' l'eau su' les bordages. I' mettait sa chaloupe dans sa voiture, traversait su' la glace et, p(u)is rendu à l'écran,<sup>28</sup> i' attachait le ch'val à une balise, débarquait la chaloupe et ramait jusqu'à Varennes. Le ch'val attendait.

Y avait aussi des ch'vaux d' trois-minutes! C'tait des courseurs, fringuants, les pattes fines. En sortant des sheds<sup>29</sup> après la messe, tu voyais, comme ça, un beau spectacle de course. Les cultivateur étaient fiers de leurs ch'vaux. Un pur-sang, c'est pas plus beau qu'une machine?

L'oncle de Hector Hébert, lui, avait un ch'val de voiture. I' l'app'lait Ben. Mais c'tait pas un commerce ordinaire que ce ch'val-là. I' l'vantait à tout l'monde, le Ben par-ci, le Ben par-là, i' y portait quasiment respect. Mgr. Jobin était fort su' les décorations pour la Sainte-Anne: des sapinages partout, des drapeaux, des banderolles... V'la-t-y pas que, juste à la vue d' tout l'monde, le ch'val en question s'met à donner des coups d'tête, les oreilles dret, p(u)is à s'rebiffer, à rejimber... Le Ben avait eu peur d'une banderolle! L'oncle en pleurait!

## UNE SAINTE-CATHERINE POUR MON BEN

Aux ch'vaux d' trois-minutes, i' fallait pas aut' chose que les meilleures voitures, ça s'entend. Pas aut' chose que les buggies avec tops à franges, les gladstones, les berlos, les carioles et les sainte-catherine signés Azarie Payette.

16. Mme. Eugène Simard nous reçut en février 1971. Fille du voiturier Payette, elle naquit en 1885.

17. Mme. Josaphat Dalpé nous fournit de précieuses informations chez son fils, M. A. Albert Dalpé, en novembre 1970. Elle vit le jour en 1889.

18. Savant.

A vrai dire, elles avaient d' l'allure. Et même qu'elles avaient d' la ligne. Y en avait des strapées, t'sais ben, avec une ligne qui courait tout l' long d'la silhouette. C'est pas pour rien qu'elles étaient renommées dans la région.

Oui, i' travaillait ben Azarie Payette, dans sa boutique d'la rue Sainte-Anne accrochée au p'tit pont d'la coulée Notre-Dame. Te rappelles-tu comme i' avait toutes sortes de drigayes<sup>30</sup> la-d'dans? C'était un homme pas mal intelligent. Un artiste, en tout cas, et p(u)is un homme d'affaires! Quand i' partait vendre ses carioles du côté du nord, i' partait pas pour rien!

Que veux-tu, la vie change. Un jour, c' tait dans les 1902, y a eu la machine du père Lalumière. Le monde se j'tait dans les fossés, lés chiens jappaient, la poussière montait. Le progrès était rentré dans not' village. P(u)is, y a eu celle de Midas Provost, p(u)is le Ford à pédales de Tancrète Choquet, vers 1914. Le pauv' voiturier, lui...

Mais j't'ai dit qu' c'était un homme de commerce. I' s'est dit: «Ces engins-là, c'est ben dangereux...» I' a ach'té la maison de pompes funèbres de Midas Provost. P(u)is i'a ben vé-cu!

## LES CH'MINS CROCHES

Cré gué, on avait pas peur d'la famille, nous aut'. Y en avait d'la marmaille su' les bancs d'la table. Ca en faisait du monde, aussi, qui portait l'même nom! C'est là qu'lés surnoms étaient c'mmodes. Prend les Choquet,<sup>31</sup> par exemple. Le père Philippe était dit Gazeau. Son garçon, Tancrète, qui ést un peu plus jeune que moi, a marié une Choquet dit Marouche. Tout ça pour te dire que Philippe Choquet, p(u)is son garçon, ça été des hommes d'affaires pas mal connaisseants. Le père Philippe avait bonne main avec les lois. A chaque Tous-saints, i' passait pas mal de contrat pour prêter d' l'argent.

19. Méprisable.

20. Mme. Léonard Goyette. Ce sobriquet lui viendrait semblablement de la mauvaise prononciation qu'elle avait elle-même de son nom.

21. M. Napoléon Jodoin et sa fille Yvette nous accueillirent en février 1970. M. Jodoin naquit en 1884, dans cette même résidence de la rue Sainte-Anne.

On peut dire qu'i' a été un des grands bâtisseurs de Varennes, dans son temps.

C'était son idée, les ch'mins croches. Que c'est qu'i's ont d'croches, tu m'diras? Rien. C'était des ch'mins faits pour une voiture double.<sup>32</sup> Si t'avais rien qu'un ch'val, t'étais mal pris. Le père Hébert a été l'premier à faire faire un att'lage double. Y en a plusieurs qui ont dit: «Faut-y être creux!» Le plus drôle, quand l'père Philippe Choquet était pour, le père Pinard était contre. P(u)is quand Pinard était pour, Choquet changeait d'idée... Y en a qui mettait des bottes de paille d'sus pour le briser. A la Butte, le père Zarie Baptiste était ben contre: i' prom'nait un grand chaudron derrière sa voiture pour aplanir le milieu. La chicane des croches, entre le Haut du village où restaient les notables et l'Bas, a ben durer 4-5 ans. C'tait une querelle à demeure! Les disputes s'réglaient su' l'perron d'l'église. Dés fois, on en v'nait aux poings. Les enfants en ont fait des farces p(u)is des chansons. Mais fallait ben s'désennuyer... la chicane a r'pris, après 1921, avec l'ensablage des ch'mins!

La politique, c'est curieux, tu fais ça avec dés idées que t'as d'une loi qui est passée ou qui devrait l'être. Mais tu peux pas t'empêcher d'y mettre du sentiment. J' me rappelle du temps où Aimé Petit,<sup>33</sup> le faiseur de ch'mins, est rentré au conseil. I' était assis ben tranquille, lés jambes étendues. Lés gars l'proposent comme conseiller. I' se r'tire les jambes. I' est assermenté. P(u)is là, i' a donc cabaler pour présenter le Grand René<sup>34</sup> comme maire! Mais la politique l'avait inté-ressé ben avant ça. Quand i' avait 17 ans, j'en avais 29. On s'était grimonés<sup>35</sup> pour prendre les chars p(u)is on était descendu à Sorel pour écouter parler Laurier.

Le garçon de Philippe Choquet, lui, avait organisé la plage dans l'île. Le monde disait qu'i' était fou d' s'occuper d'ça. Moi j'te dis qu'i' était un fin renard comme son père.

22. Vers 1905, danse par couple dont les pas étaient compliqués.

23. Mme. Léa Jodoin fut interviewée en mars 1970. Elle est née en octobre 1883.

24. Faire ferrer.

Mais, i' a ben travaillé avec ses enfants. I's ont t'nu ça pendant 28 ans. Tu t' rappelles comment y avait du monde, dans les années '50?

J'payais .10, au commencement, pour entrer su' la plage. P(u)is j'ach'tais des crêpes au lard avec du sirop d'érable, des confitures faites avec des fraises ramassées dans l'île.

### L'ÉBOULIS D'LA CÔTE-D'EN-BAS

Le cap en avant d'l'église était plus avancé dans l'fleuve, avant. Y avait même un pâturage là-d'sus.

Même chose pour la Côte-d'en-bas. La noce<sup>36</sup> s'était rendue là, j'crois ben qu' c'était en 1916, pour voir passer les bateaux d'soldats qui s'en allaient au front. Tout à coup, y a 160 pieds de terrain qui s'est effondré, à que(l)ques pieds d'la maison d'Armand Provost. Personne est mort, par chance. Mais ça tronge un terrain, ça!<sup>37</sup>

### LA SALLE SAINT-LOUIS

Vos centres d'art, comme vous dites, c'est rien d'nouveau! On a eu l'nôtre! I' s'app'lait la salle Saint-Louis. T'as dû r'marquer qu'elle a été démolie c't été? Elle s'app'lait Saint-Louis parc' que la rue portait c' nom-là, avant, même si on disait souvent la rue des chars, du collège ou d' l'hospice.

Not' centre d'art avait été bâti en 1917. C'que tu sais pas, peut-être, c'est que plusieurs années avant ça, la maison du bedeau s'trouvait juste à la place d'la salle. Elle a été déménagée. Et p(u)is la rue d'la Fabrique passait entre l'église et l'presbytère.

Mais c'est d'la salle Saint-Louis que j'veux parler. Le collège avait préparé le fond d'scène que t'as sûrement vu: c'tait des toiles qui montraient l'arrivée de Gaultier de Varennes. La Société des Artisans avait commencé à présenter des piè-

25. M. Félix était le père de M. Armand Provost qui nous reçut en mars 1970. M. Armand Provost devait décéder l'automne suivant. Il était né en 1891.

26. M. Jean Charbonneau nous parla d'autrefois le 5 avril 1970. Il naquit en 1899.

27. Anglicisme venant de maif.

ces au collège vers 1908. Les acteurs... c'tait juste des hommes! I's ont continué dans la salle, ensuite. Mais là, y avait des créatures. En tout cas, quand tu voulais monter une séance, t'allais voir le curé: tu r'gardais les vigiles, les fêtes, p(u)is la pleine lune.<sup>38</sup> Dés grands acteurs, j'peux t'en nommer: Philias Charbonneau, Arthur Savaria, Emile Martin, Louis Langlois, Victor Payette, Alphonse Racicot.

Une fois, on avait eu une séance vraiment au naturel. Jean Charbonneau (son garçon Jean-Paul était aussi un bon comédien) avait remplacé Pierre-Paul juste avant... C'tait *La marraine de Charlie*. On a ri comme jamais! Ca prenait du monde pas ordinaire pour faire des tours de force semblables! Y a une aut' fois, aussi, où ça été ben naturel, vers 1920. Pour jouer *Le loup blanc*, y avait un rocher et une chaloupe su' la scène. Quand l'acteur tombait en bas d'la chaloupe, que(l)qu'un derrière le rocher brassait l'eau d'une cuve. Mais une bonne fois, i' a avancé sa cuve p(u)is l'gars est tombé d'dans. I'a pas eu besoin d'brasser l'eau.

Faut que j'te parle d'la fanfare. C'est le Frère Rodulphus qui avait eu l'idée d'entreprendre ça. Ca duré de 1917 à '42. Y avait 25 membres. C'tait pas n'importe quoi, arrié donc! Culottes blanches et p(u)is s(o)uliers blancs, coat bleu, avec une casquette à jalons.

La chorale! Ca, c'tait que(l)que chose! On l'a d'vait au Frère Rodulphus, aussi. C't homme-là jouait plusieurs musiques.<sup>39</sup> I' écrivait ses partitions à la main, p(u)is i' lés... comment tu dis? polycopiait à la gélatine. Un saint homme! Y avait Jean Charbonneau qui chantait là-d'dans. Jean avait même commencé à 10 ans. Le Frère Amos, qui a remplacé le Frère Rodulphus, ést resté pendant 25 ans. La chorale avait donné plusieurs concerts. Ce Frère-là jouait si ben d' l'orgue que Mgr. Jobin arrêta sa quête pour l'écouter! J'peux t'nommer des chantres, aussi: Arthur Savaria, c'tait une basse profonde;

28. Faille dans la glace par laquelle l'eau submergeait une partie de la traverse.

29. Ecuries jadis situées sur l'emplacement de la caisse populaire. Une ordonnance de Michel Bégon en date du 29 février 1716 défendait les courses de chevaux après la messe. (*Edits et Ordonnances*, v. 2, p. 71)

30. Choses hétéroclites, inventions.



Arthur Provost, Gaspard Langlois, des ténors; et p(u)is André Malépart avait chanté le Minuit Chrétiens jusqu'à l'âge de 16 ans, avec sa p'tite voix d'enfant. Mlle Victoria Langlois dit Cyriaque a joué l'orgue pendant 50 ans sans jamais manquer une seule fois.

Elie Langlois, lui, c'tait un maître-chantre qui avait un genre à lui tout seul. Tu pouvais aussi bien l'voir avec une claque et p(u)is une bottine... C'est lui qui s'assoit dans l'église avec un missel, dans l'temps des messes en latin, pour chanter les répons au prêtre. Un bon jour, i' était là avec un aut' chantre qui répondait en même temps qu' lui. Mais l'aut' avait mis l'doigt su' lés répons. Elie s'est pas énervé. I' a continué à chanter su' l'même air, mais au lieu du latin, i' disait: «*Ote donc ton doigt.*»

## LE DOCTEUR BEAUCHEMIN

Tu voyais sa cariole passer à travers champs, par dessus lés clôtûres, l'hiver quand la croûte portait. Le capot d'chat rel'vé jusqu'aux oreilles p(u)is la crémone au vent. I' était arrivé à Varennes vers 1900. J'te dis qu'on était **content de l'avoir!**<sup>30</sup>

C't homme-là s'est dém'né, pendant la grippe espagnole.<sup>31</sup> Ca avait commencé avec les p(l)uies d'automne. On en a eu jusqu'au printemps de c'te misère-là. Y avait des cas à toutes les portes. Le monde tombait par grappes. Le docteur Beauchemin les portait tout dret au cimiquère avec le vicaire Talbot, sans service. I' a été presque 17 jours sans dormir, sans s'déshabiller. Au printemps, quand la neige portait p(l)us, c'est en raquette qu'i' voyait sés malades. I' a pas arrêté. L'cauchemare a disparu avec le bon soleil..

Mais l'docteur Beauchemin, c'tait aussi un expert dans les accouchements. Un génycologue? que(l)que chose comme ça. En tout cas, y en avait 88 à 90 à faire par année... Ca peu-

31. M. Tancrète Choquet nous reçut en mars 1970. Il naquit en 1890.

32. Au début du siècle, le chemin croche était un chemin d'hiver entretenu pour les voitures à deux chevaux et qui se composait de deux canaux produits par le passage des chevaux et le glissement des patins des voitures. Ces canaux étaient séparés par une bande élevée. Il s'agissait alors de modifier les voitures à un cheval pour qu'elles puissent s'y engager.

plait! I' a pas perdu une seule mère! C'est-y pas connaît' son métier, ça?

I' était capable itou d'opérer. Oui, comme tu dis, c'tait un chirurgien. I' avait opéré un garçon pour l'appendicite, dans l'île. Pour traverser à l'île, au printemps, i' était obligé de mettre sa chaloupe dans sa traîne. I' tirait la traîne su' la glace; arrivé à l'eau, i' descendait sa chaloupe, mettait sa traîne dedans jusqu'au prochain îlet d'glace, et p(u)is comme ça jusque l'aut' bord.

Quand i' pouvait faire transporter les malades trop graves, i' les mettait su' les chars. L'ambulance les prenait à la gare Bonaventure. Ou ben i' d'mandait à Edgar Horman, qui avait un taxi, d' les conduire.

C'tait pas un homme ordinaire. I' était même dentiste. Quand lés p'tits gars d' l'hospice arrivaient en pleurant avec une rage de dent, i' disait: «*Pleure pas mon p'tit gars. J'veis t'donner ta dent. Tu l'empotr'ras.*» C'est drôle, mais ça lés consolait.

## MONSIEUR CHARLES

Jamais, au grand jamais, j'ai connu quelqu'un qui r'semblait à Monsieur Charles!

Quand j'étais p'tit gars, j'ai usé més culottes su' lés bancs d'la p'tite école d'la Baronnie. Pour s'rendre en classe, on marchait 4-5 p'tits gars ensemble.

Quand on voyait v'nir Monsieur Charles, on s'préparait. I' arrivait avec sés deux cannes, le dos un peu voûté. I' s'ar-rêtait doucement, prenait sés deux cannes d'une seule main, enl'vait sa casquette, disait gravement: «*Bonjour Messieurs.*»

On enl'vait not' casquette en grande cérémonie, et p(u)is on répondait, l'un après l'aut': «*Bonjour Monsieur Charles.*»

33. M. Aimé Petit nous parla d'autrefois le 13 novembre 1970. Il est né en 1894.

34. M. René Jodoin, maire du village dans la décennie de 1950.

35. Toilettés.

36. Foule.

Si y en avait eu un qui se s'rait pas décoiffé, ou qui aurait fait une farce, j'pense que les aut' i auraient sacré la volée!

## MATHIEU S'EST TUÉ AUX CLOCHES

367

Mathieu a fait l'tour comme les cloches. C'tait l' 13 janvier à midi et cinq. Quand l'bedeau tirait trop fort l'câble du bourdon, i' faisait l'tour. Mathieu a fait pareil. I' était à souder su' l'toit d' l'église quand l'Angélus s'est mis à sonner. Faut croire qu'i' en a eu plein les oreilles. Mathieu est tombé, i' en ést jamais rev'nu. A huit heures, la cloche sonnait huit coups lentement, comme que(l)qu'un qui braille: c'tait l'glas.

Mathieu a eu son service. Mais dans la salle paroissiale, tu m'diras, c'est pas aussi beau. Parc' que l'curé Jobin,<sup>43</sup> lui, i' connaissait ça, les grandes manières. Si t'avais vu l'église à la Sainte-Anne! Pendant l'carême, c'tait aut' chose: ça faisait presque peur. On aurait dit une sorte de purgatoire avec dés grandes banderoles noires qui pendaient du plafond. Mais les femmes l'avaient déjà fait, leu' purgatoire: que(l)ques jours avant l'carême, elles entraient leu' moulins à coudre dans l'église, p(u)is ça cousait des banderoles.

Mais Mathieu aurait eu un beau service, aussi, dans l'temps du curé Gaudet<sup>44</sup> ou du curé Charette.<sup>45</sup> M. l'abbé Gaudet, c'tait loin d'être un bel homme, et p(u)is à part ça qu'i' prisait... Mais l'bon Dieu nous avait donné là tout un prédicateur! Celui d'avant, M. l'abbé Charette, c'tait un saint, quand j'te dis, un vrai saint du ciel! Pour en rev'nir au service, y avait de vrais chandeliers, dans c'temps-là. Pas des lustres. I' fallait les descendre pour changer les chandelles. Et p(u)is aux funéraires, le monde tenait des cierges à chaque banc. Dans l'temps du curé Gaudet, ça commençait tout juste, les entrepreneurs de pompes funèbres. Avant ça, y avait d'quoi mourir avec le mort: dés voisins l'lavait, p(u)is l'mettait su' 3 planches clouées. Là, t'avais dés chandelles de baleine qui

37. Reportage avec M. Elie Bénard, le 16 novembre 1970. M. Bénard naquit à Boucherville en 1878.

38. Pour le beau temps.

39. Instruments.

dégageaient une odeur étouffante. Tu passais la nuit au corps, avec, devant la porte, le corbillard d'la Fabrique qui attendait... On mettait l'mort dans un cercueil de \$12 juste avant d'partir pour l'église. Le corbillard était toujours tiré par 2 ch'vaux noirs.

Mais si c'avait été dans l'temps d' Norbert Martin, Mathieu aurait choisi son heure. J'va(i)s t'dire pourquoi. Tu t'appelles du curé Théberge?<sup>46</sup> C'tait tout un homme! J'ai jamais vu plus mauvais!<sup>47</sup> Y avait eu une p'tite dispute entre l'curé et la Fabrique. Chacun avait engagé un bedeau d'son côté et voulait pas en démordre. Lés deux bedeaux étaient mal pris... Ca fait qu'i's sonnaient chacun leur Angelus. J'sais pas l'quel Mathieu aurait choisi...

#### LA GLACE CHARRIE

Nous aut', i' fallait pas avoir peur de ça la poudrerie, le nor-doit, la neige aux clôtures p(u)is les traverses de glace.

T'avais la glace d'une nuit: c'est comme du frimas clair; celle-là, elle portait pas son homme. P(u)is t'avais la glace de deux nuits: un 2<sup>e</sup> frimas collé au premier; celle-là commençait à avoir d' l'allure. Lés gens d' l'île s'ouvraient un ch'min su' l'fleuve pour Varennes, et p(u)is pour la Pointe-aux-Trembles où i's pouvaient prendre le tramway au bout d'la rue Lasalle.<sup>48</sup> Un peu plus tard, c'tait l'Conseil de comté qui s'en occupait. L'employé pour lés ch'mins bêchait les renflements, p(u)is piquait la glace pour la faire épaissir. C'tait beau, ce ch'min'là, tout balisé de sapinage à travers une espèce de désert blanc.

A part les carioles, y avait même un service d'omnibus. C'tait dés traîneaux à plusieurs bancs, complètement couverts et tirés par deux ch'vaux. Bon sens qu'i' faisait chaud là-dedans! On ôtait sa bougrine p(u)is on restait en manches

40. Informations fournies par la fille du docteur Beauchemin, Mlle Mathilde. Le docteur est décédé en 1954.

41. Epidémie qui sévit après l'armistice de 1918 jusqu'au printemps.

42. M. Charles Borduas, célibataire, grand-oncle de M. Armand Borduas, qui fut interviewé en novembre 1970. M. Armand Borduas naquit en 1899.

de ch'mises. Le dimanche, y avait dix omnibus en marche. Ce service-là s'est arrêté avec la mort de Joseph Trudeau, en 1936.

Mais la glace, t'sais ben, ça avait pas qu'dés bons côtés. J'm' rappelle qu'un automne, on était une trentaine de personnes au quai, à r'garder tout un spectacle. L'automne, on était mal prix pour aller vendre au marché Bonsecours. L'été, on avait l'bateau, l'hiver, la traverse. Mais l'automne, i' fallait s'rendre jusqu'au pont Victoria, c'qui d'mandait que(l)ques 8 heures, p(u)is autant pour r'venir. Toujours que c'te fois-là, d'bonne heure à l'automne, le fleuve avait pris un peu. V'là-t-y pas qu'Petit, qui s'en allait en ville avec d'aut' voitures, décide de prendre la traverse. Lés aut' i' disent: «Si tu veux t'noyer, mon gars, vas-y tout seul!» Aimé Petit s'élançe su' l'fleuve à la fine course avec son Springer p(u)is i' finit par traverser. Mais i' s'était aperçu qu' la glace était mince que l'yable. Y avait même des hommes qui balisaient ici et là où c'était pas passable. Mais Petit s'est rendu au marché, a tout vendu, p(u)is i' décide de r'venir par l'même ch'min. Mais i' avait mouillé entre temps... Petit lance l' Springer à la fine épouvante. L'eau montait derrière lui su' la glace. Qu'importe, i' s'est rendu. Au monde qui le r'gardait v'nir su' l'quai, i' a dit en arrivant, tout content: «Ca été rien qu'une pensée pour descendre!»

Un jour de l'An, Thomas Durocher, qui restait dans l'île, avait mis son pal'tot d'castor et voulait traverser à Varennes avec Beaudry. I' avait mouillé, la glace a commencé à marcher. I' s'est r'troussé l'capot p(u)is i' a sauté d'ilots en ilots. Beaudry, lui, s'est ramassé au Cap.

Le printemps, c'tait ben inquiétant. La glace tombait en chandelle su' l'dessus. I' fallait qu' tu surveilles l'moment où elle commencerait à charrier pour pas descendre l'fleuve avec elle. Quand l'fleuve était en cru, i' faisait des choses surprenantes. I' s'énervait à chaque printemps. Ca lui prenait d'englou-

43. Mgr. Ferréol Jobin né en 1868. Ordonné en 1892, il se rendit à Rome parfaire ses études et obtint un doctorat en philosophie. Il fut curé de Varennes de 1917 à '42 et y fut inhumé.

44. Né en 1849, ordonné en 1873, M. l'abbé Gaudet fut curé de notre paroisse de 1908 à 1907. C'était sa 5<sup>e</sup> cure.

tir les îles. I' ést déjà passé par-dessus l'île Sainte-Thérèse! En 1899, par exemple, un' maison d'la rue Sainte-Anne, dans l'haut du village, a été traversée d' l' aut' bord d'la rue par la glace. Dans l'temps des trottoirs de bois, vers 1910, i' fallait les attacher aux perrons parc' que l'fleuve les charriait. P(u)is en 1928, l'fleuve s'en ést v'nu vers nous aut' un samedi-saint. Pour te donner une idée, i' restait rien qu'une marche au-d'sus d'l'eau su' la galerie à Jean Charbonneau! Le lendemain, i' fallait une chaloupe d'attachée à sa galerie. Tu voyais tout' sortes de débris naviguer, dés poulaillers complets descendaient l'fleuve... Mais ça rempirait: c'tait des **ilots** d'glace, asteur, qui arrivaient avec le gros vent. Mais on a sorti l'tableau d'la bonne Sainte-Anne d'la chapelle, p(u)is on l'a apporté proche **dés** glaces. Tout a arrêté net.

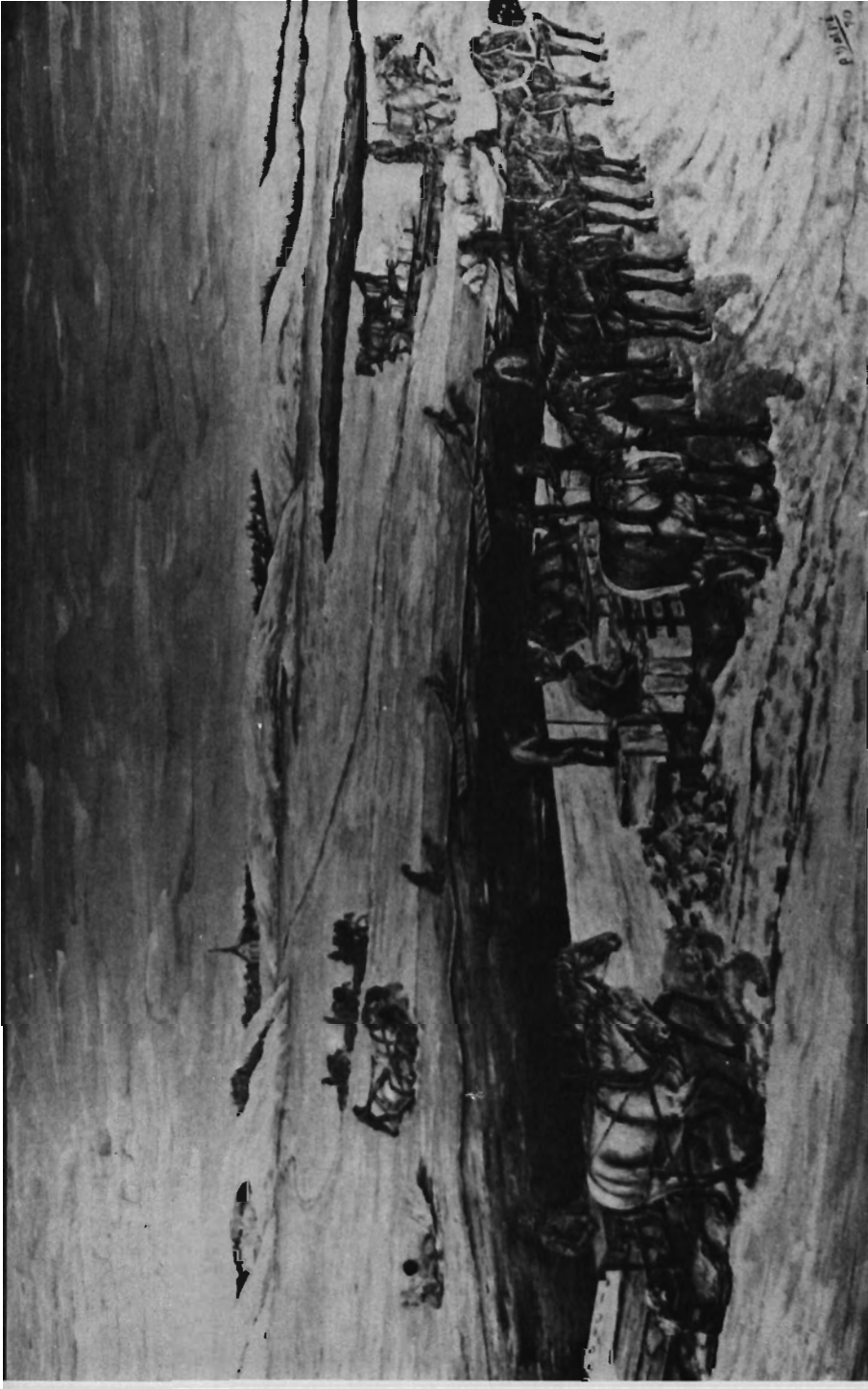
As-tu déjà vu une banquise s'avancer vers toi? C'ést c'qui ést arrivé à Adolphe Lacoste, su' la Côte-d'en-bas. I' travaillait dehors. En rel'vant la tête, i' aperçoit-y pas une île de glace qui v'nait lentement, ben dret su' lui. Adolphe amène sa famille su' l'voisin. Par quel miracle, l'bon Dieu l'sait, mais la glace s'ést arrêté juste à son perron. Elle avait déraciné un orme et p(u)is arracher dés grosses roches.

Mais ça été une industrie valable pendant un' trentaine d'années, la glace. Des parties du fleuve étaient coupées en morceaux à chaque hiver. Tous les gens d'la campagne en charriaient. I's s'rendaient su' l'fleuve avec dés voitures et là, un homme pouvait scier, dans sa journée, que(1)ques 200 blocs.<sup>50</sup> I' transportaient ça su' leu' fermes, p(u)is i's mettaient ça dans les hangars sous du brin d'scie. Quand i's en avaient trop pour eux-aut', i's en vendaient au village. L'aut' jour, t'sais ben, le garçon d'mon plus vieux m'a lu une histoire qu' j'ai trouvée ben bonne. Ca été écrit par un moine du temps de Jacques Cartier. I' s'app'lait Rabais. Non... Rabelais. Tiens, lis-moi ça, voir:

45. M. l'abbé Joseph Charette, né en 1850, fut curé à Varennes de 1903 à 1907. Il fit ériger le presbytère en 1906.

46. M. l'abbé Joseph Salomon Théberge, né en 1827. Il fut ordonné en 1850, curé de notre paroisse 1881 à 1899.

47. Coléreux.



Toile de A. Albert Dalpé. Photo Jean-Pierre Laporte, Varennes.  
La coupe de la glace.

«Pantagruel affirmait ouïr voix diverses en l'air, quand il nous fut avis que nous les oyons pareillement et que les oreilles nous cornaient. Plus persévérions écoutant, plus discernions les voix jusques à entendre mots entiers. Ce qui nous effraya grandement. Panurge s'écira: Ventre dieu, est-ce moquerie? Nous sommes perdus. Fuyons... Le pilote fit réponse: Seigneur, de rien ne vous effrayez. Ici est le confin de la mer glaciale, sur lequel fut au commencement de l'hiver dernier passé grosse et félomme bataille entre Iroquois et Algonquins. Lors gèlent en l'air les paroles et cris des hommes et des femmes et autres effrois du combat. A cette heure, la rigueur de l'hiver passé, advenant la sérénité et tempérie du beau temps, elles fondent et sont ouïes.

— Par Dieu, dit Panurge, je le crois. Mais n'en pourrions-nous voir quelqu'une?

— Tenez, tenez, dit Pantagruel, voyez-en ici qui ne sont pas encore dégelées.

Lors il jeta sur le tillac pleines mains de paroles gelées, lesquelles quelque peu réchauffées entre nos mains, fondaient comme neige et les entendions parfaitement.»

Depuis c'temps-là, j'm' dis que j'rêvais pas. Ça en faisait du monde su' la glace, avec les omnibus, les carioles, les prom'neux du clair de lune et p(u)is les coupeurs de blocs. Ça en faisait, des paroles, aussi! Dés fois, quand j'approchais d'un hangar, i' m'semblait entendre, à travers l'brin d'scie, des hue, dia, arrié donc la Grise, wo... Non, j'rêvais pas!

48. M. Albert Durocher nous reçut le 8 janvier 1971. Il naquit en 1886.

49. Outre les brise-glace à partir de la décennie 1930, la circulation maritime d'hiver débuta le 13 février 1958.

50. Ces blocs de glace pouvaient mesurer environ 16 pouces par 4 pieds. L'épaisseur en variait de 30 à 60 pouces, avec une moyenne de 36 à 40 pouces.

51. Dans ce chapitre furent également incorporées les informations reçues de M. et Mme. Hector Sénécal, le 22 janvier 1971; de Mlle Annette Jodoin et de sa mère, Mme. Elie Jodoin, le 27 février 1971; et de Mlle Colette et Mme. Robertine Bonneville, au Foyer, le 26 mars 1971.



*Cet essai ne fut que balises  
sur les chemins d'eau et les portages.  
Qui s'enfoncera plus avant dans la genèse varennoise  
pour parfaire les portulans?  
Qui aura ce cœur de pionnier?*



# Bibliographie

## SOURCES MAJEURES IMPRIMÉES

- Archives du Canada, correspondance générale.  
Rapport de l'archiviste du Canada 1899, 1923.  
Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1922-23.  
Mennie-de Varennes, Kathleen —*Généalogie de la famille Gaultier de Varennes en Amérique de 1665 à nos jours*, édité par la Société Canadienne de Généalogie, Québec, mars 1970.  
Tanguay, Mgr. Cyprien —*Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, édition de 1871.  
Roy, Pierre-Georges —*Inventaire des concessions en fief et seigneurie. etc.* Particulièrement le volume 2.  
Roy, Pierre-Georges —*Greffes des notaires*.  
Brouillette, Benoit —*Varennes, monographie géographique*, l'Actualité Économique, Montréal, 1944.  
*Dictionnaire biographique du Canada*, tomes 1 et 11, Montréal, 1966.  
*Bulletin des Recherches Historiques*, 1915, 1917-18, 1920, 1929, octobre-décembre 1956, mai 1966.  
Morisset, Gérard —*Les églises et le trésor de Varennes*, Québec, 1943.

## SOURCES MAJEURES MANUSCRITES OU DACTYLOGRAPHIÉES

- Archives des corporations de la Paroisse et du Village de Varennes.  
Archives de la Commission scolaire de Varennes.  
Archives de la Fabrique de Varennes.  
Lemoyne de Martigny, Yves —*Divers actes notariés relatifs aux familles Lemoyne de Martigny et Messier*.  
Desrochers, abbé René —*Diverses pièces manuscrites, généralement sans indication des sources*.  
Desrochers, abbé René —*Recherches faites par l'abbé René Desrochers en France, Irlande, Rome et Angleterre*. Brochure de 5 pages dactylographiées.  
Beauregard, père Jean-Marie, o.p. —*Diverses pièces manuscrites conservées à l'annexe Aegidius-Fauteux de la Bibliothèque Nationale*.  
Labadie, Louis —*Journal personnel, conservé au Séminaire de Québec*.
-

## SOURCES MINEURES IMPRIMÉES

Archives de l'Archevêché de Québec.

*Les Cahiers des Dix.*

*Edits et Ordonnances.*

Farley-Lamarche/Boréal-Express — *Histoire 1534-1968*, édition du Renouveau Pédagogique Inc., Montréal, 1968.

Lacour-Gayet, Robert — *Histoire du Canada*, édition Fayard, Paris, 1966.

Charlevoix, père François-Xavier, s.j. — *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, Paris, 1744.

Boucher, Pierre — *Histoire véritable et naturelle de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, Paris, 1664, rééditée par la Société Historique de Boucherville, Boucherville, 1964.

Roquebrune, Robert de — *Les Canadiens d'autrefois*, édition Fides, Montréal, 1962.

Lanctôt, Gustave — *L'administration de la Nouvelle-France*, édition Champion, Paris, 1929.

Lanctôt, Gustave — *Jacques Cartier devant l'histoire*, édition Lumen, Montréal, 1947.

Mitchell, Sœur Estelle s.g.m. — *Messire Pierre Boucher*, édition Beauchemin, Montréal, 1967.

Roy, Régis et Malchelosse, Gérard — *Le Régiment de Carignan*, Montréal, 1925.

Richaudeau, père — *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation*, édité à Paris, 1876.

Séguin, Robert-Lionel — *La civilisation traditionnelle de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, édition Fides, Montréal, 1967.

Séguin, Robert-Lionel — *La sorcellerie au Québec du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, édition Leméac, 1971.

Létourneau, Firmin — *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, Montréal, 1950. Préface du chanoine Lionel Groulx.

Fauteux, Jean-Noël — *Essai sur l'Industrie au Canada sous le régime français*, Québec, 1927.

Fauteux, Aegidius — *Les patriotes de 1837-1838*, édition des Dix, Montréal, 1950.

Langlois, Georges — *Histoire de la population canadienne-française*, édition Albert Lévesque, Montréal, 1934.

Bussièrès, Roger — *Le régime municipal de la province de Québec*, Ministère des Affaires municipales, 1964.

Gosselin, Mgr. Amédée — *L'instruction au Canada sous le régime français*, édition Laflamme et Proulx, Québec, 1911.

Audet, Louis-Philippe — *Le système scolaire de la province de Québec*, les Presses universitaires Laval, Québec, 1951.

Morisset, Gérard — *Québec, la maison rurale*, Montréal, 1959.

- Bouchette, Joseph —*Dictionnaire topographique, 1815 et 1831.*  
 Auger, Roland —*La grande recrue de 1653.*  
 Viger, Jacques —*Archéologie religieuse: Histoire des cures du diocèse de Montréal, 1850.*  
 Drouin, sœur Clémentine —*Hôpital Général de Montréal. Mélanges religieux.*  
 Trudel, Marcel —*L'Esclavage au Canada français*, édition de l'Horizon Enrg., 1963.  
 Trudel, Marcel —*L'esclavage au Canada français. histoire et condition de l'esclavage*, les Presses universitaires de Laval, Québec, 1960.  
*Recherches sociographiques*, juillet-décembre, 1961, vol. II, no. 3-4, Université Laval.

#### SOURCES MINEURES MANUSCRITES OU DACTYLOGRAPHIÉES

- Beauchamp, Mlle B. et Dalpé, Mme. M.-Jeanne —*Historique du Cercle des Fermières.*  
 Racicot, Mme. Thérèse —*Historique du Cercle Lajemmerais 1031 de l'Ordre des Filles d'Isabelle.*  
*Notes sur l'Hospice Lajemmerais*, Maison provinciale des Sœurs Grises de Montréal, juin 1963.  
*Historique du Foyer Lajemmerais à Varennes*, Maison provinciale des Sœurs Grises.

#### ARTICLES DE PÉRIODIQUES

- Desrochers, abbé René —*Varennes précis historique*, articles parus dans *Le Boulevard*, 1955.  
 Ferland-Anger, Albertine —*Varennes, berceau d'une sainte*, article paru dans *Le Richelieu*, 19 mai 1960.  
 Létourneau, Firmin —*Varennes agricole*, articles parus dans *Le Devoir*, les 17-18 décembre 1943.  
 Marie-Victorin, frère —*La florule de Varennes*, article paru dans *Le Devoir*, 3 juillet, 1943.  
 Massicotte, E.-Z. —*Pourquoi ne pas élever une croix aux héros oubliés de la Rivière-des-Prairies?*, article paru dans *La Presse*. (Sans date, conservé dans les archives de Varennes.)  
 Dalpé, M.-Jeanne —*Un hommage collectif sera rendu au regretté Frère Amos*, article paru dans *La Seigneurie*, 27 avril au 2 mai, 1970.  
 Beauregard, père Jean-Marie, o.p. —*Questionnaire sur Varennes*, article paru dans *Le Richelieu*, 14 octobre 1943.

(Sans nom d'auteur) —*Des investissements de \$130 millions en quelques années*, article paru dans *Le Petit Journal*, semaine du 20 avril 1969.

(Sans nom d'auteur) —*Varennnes deviendrait une seule municipalité*, article paru dans *Le Richelieu*, 19 novembre, 1964.

Rivard, Yolande —*Une vieille maison pleine de souvenir*, article paru dans *Le Petit Journal*, semaine du 15 mai 1966.

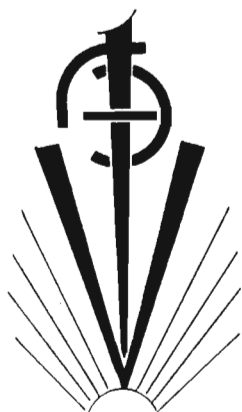
#### BROCHURES

*Programme-Souvenir à l'occasion du 250<sup>e</sup> Anniversaire de la fondation de la Paroisse de Sainte-Anne de Varennes 1692-1942.*

*Centenaire sous l'égide de Marie 1854-1954. Pensionnat Notre-Dame du Sacré-Cœur, Varennes.*

Paquin, sœur Elizabeth, c.s.c. —*Médaille du Centenaire de la Confédération à Varennes*, 8 juin 1968.

Audet, Francis-J. —*Varennnes, Notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie*, édition des Dix, Montréal, 1943.



1672 • 1972

### L'EMBLÈME DU TRICENTENAIRE

Dans sa simplicité, cet emblème dit ceci: «De la terre a jailli le progrès, par la vaillance et par la foi.»

C'est une composition de M. Albert Dalpé. L'artiste a donné à chacune des lignes une signification ou un symbole. A la base, une partie d'un cercle supporte un «V» piqué d'une épée qui rappelle que des soldats du Régiment de Carignan furent parmi les premiers seigneurs et les colons de Varennes. Le «V» est la première lettre du mot Varennes tandis que la portion du cercle qui entoure la garde de l'épée forme avec celle-ci le chiffre trois mis pour Troisième Centenaire.

L'épée, sans la garde et sans la partie de cercle devient une croix. symbole de la foi qui animait les fondateurs et les pionniers.

Les rayons illustrent le progrès constant qui n'a cessé de rayonner sur Varennes.

A l'origine. René Gaultier, sieur de Varennes était un militaire de carrière, mais abandonnant la guerre, il devint seigneur terrien et déposa à Varennes son épée inactive, c'est-à-dire son prestige. tout en étant Gouverneur des Trois-Rivières.





# Table des matières

Préface .....	5
Avant Varennes .....	9
1. Varennes en Neufve-France .....	13
2. Varennes dans la Province de Québec .....	107
3. Un grand peuple au bord d'un grand fleuve .....	153
4. Moissons et cheptel .....	207
4. Épilogue: Le Varennes agricole, par Albert Lapalme, B.Sc.A. (agronome) .....	228
5. Bref historique de la paroisse religieuse de Varennes, par Roger Cyr, curé de Varennes .....	235
6. L'esprit et la lettre .....	263
7. Le cycle des affaires .....	291
8. Si mon patelin m'était conté .....	351
Bibliographie .....	375
Emblème du Tricentenaire de Varennes .....	379

---



*Société de  
Généalogie de  
Drummondville*

545, rue des Écoles  
DRUMMONDVILLE, QC J2B 1J6

Le tirage de ce volume  
est limité à 2,000 copies.



Lithographié au Canada par:  
ATELIERS DES SOURDS (Montréal) Inc.  
85 ouest, rue DeCASTELNAU - MONTRÉAL 327



6









Ils furent des gens ordinaires: avec un baluchon léger, mais le cœur lourd des pommiers normands, des potagers angevins, ils vinrent jusqu'aux vieux ports de la Rochelle ou de Dieppe. Les futurs Varennois s'embarquèrent sur des voiliers nains que les vents ballottèrent pendant dix, quinze semaines. Ils furent hétéroclites!

Dans cette Neufve-France où les lacs sont des mers, où les pins effilochent les nues et bordent l'océan, ils essartèrent des morceaux de pays. Avec l'homme rouge, ils empruntèrent le chemin qui mène vers le cœur de l'immensité. Fermiers ou coureurs des bois, ils furent tenaces!

Ils se mesurèrent aux fauves; connurent les tortures de l'ennemi et de l'hiver; souffrirent des épidémies, des disettes, une forte mortalité infantile et militaire; mais ils périèrent. N'est-ce pas du courage?

Tels des agents de la destinée s'arrachant à 17 siècles d'histoire pour forger une épopée nouvelle, ils érigèrent ce pays sans fin. "Il y a des pays (...) pour les hommes, quelques-uns pour les géants". Et les pionniers varennois, comme tant d'autres, furent des géants!

Doris Norman